

Jacqueline Girard Moroman,

HISTOIRE

DE

LAC-MÉGANTIC

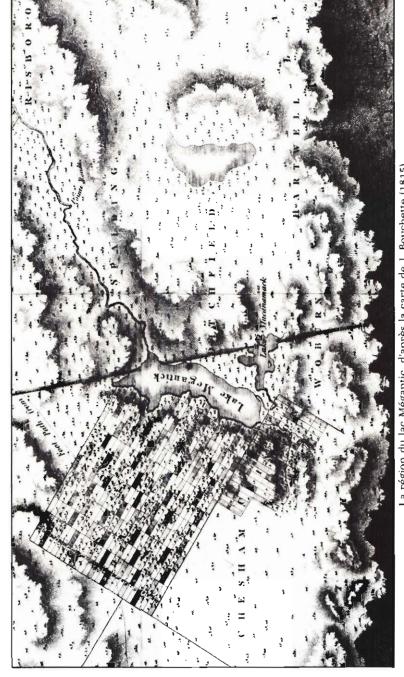
Ce livre est une réalisation conjointe de la Ville de Lac-Mégantic et de la Compagnie les Historiens du Temps présent Inc.
Photo de la 1ère page de la couverture: Canadien Pacifique
Photo de la 4ème page de la couverture: Jean Lessard

[©] Tous droits réservés Dépôt légal, 2e trimestre 1985 Bibliothèque Nationale du Québec

HISTOIRE DE LAC-MÉGANTIC

par

JEAN-PIERRE KESTEMAN



La région du lac Mégantic, d'après la carte de J. Bouchette (1815)

TABLE DES MATIÈRES

Abr	éviations	10
Ava	nt-propos	. , 11
Intr	oduction	13
	Première partie	
	Les origines historiques de la région du lac (avant 1878)	
1.	La région du lac Mégantic avant les premiers défrichements (avant 1856)	17 17 21 24 27
2.	Les débuts du peuplement de la région du lac Mégantic (1856-1878) La colonisation écossaise La colonisation canadienne-française Le chemin de fer de J. H. Pope L'ouverture du site de Lac-Mégantic La fin d'un monde	31 35 37 38 42

Deuxième partie

Les deux villages: Mégantic et Agnès de 1878 à 1907

3.	Les débuts d'un centre urbain (1878-1907)	47
	La croissance de la population	47 49 56
	Le tourisme, la chasse et la pêche	65
	Commerces et services	68
	Mégantic et Agnès et le réseau de transport régional	74
	Un centre administratif régional	77
4.	Société et institutions (1878-1907)	85
	La structure des occupations et des professions	85
	Écossais et Canadiens français: les relations ethniques	90
	L'affaire Morrison	93
	Les associations culturelles, professionnelles et	0.0
	nationales	99 102
	Les activités sportives et les fêtes de plein air	102
	Les institutions religieuses et scolaires	108
	L'importance des notables	116
	Limportance des notables	110
5.	Le pouvoir municipal (1885-1907)	123
	Les structures municipales	123
	Le personnel municipal et la vie politique locale	126
	Pour une ville "sèche": les tentatives de contrôle de l'al-	100
	cool	132
	Pour une ville respectable: le contrôle de l'ordre public	140
	et des moeurs	140 143
	Pour une ville propre: le contrôle de l'hygiène	
	L'électricité et le téléphone	150
	La promotion industrielle	153
	Le prix de la croissance: les taxes municipales	156
	La réunion des deux municipalités	159

Troisième partie

Croissance et crise d'une ville industrielle (1907-1939)

6.	L'électricité et l'industrie: des débuts difficiles (1907-1939)	163
	La population: une croissance irrégulière	167
	Chemins de fer et manufactures	172 182
7.	Vie sociale et pouvoir municipal de 1907 à 1929	199
	Caractères généraux de la population	199
	et nationales	201
	Sports et loisirs	204
	L'administration municipale	211
	Contrôle de l'ordre et de la vente d'alcool	214
	Hygiène et sécurité publique	218
	L'amélioration de la voirie	220
	Les finances municipales	224 225
8.	Une communauté frappée par la crise (1929-1939)	231
	Chômage et pauvreté	231
	Culture, sports et loisirs	238
	Les associations et les institutions	239 242
	Les problèmes municipaux	242
	Le contrôle de l'ordre et de la santé publique	248
	La guerre qui vient: le Régiment de la Chaudière	250
	Quatrième partie	
	Le temps des projets: Mégantic de 1940 à 1960	
9.	La relance du développement urbain (1940-1960)	257
	La croissance démographique	257 260

	L'hydro-electricite: un espoir deçu La détérioration du réseau de transport	269 281
10.	Une société dynamique et diversifiée (1940-1960)	287
	Les activités militaires	287
	Des arts aux sports: les loisirs	290
	Les associations	293
	Les institutions catholiques	298
	L'administration municipale	301
	Le contrôle de l'alcool et des moeurs	306
	Cinquième partie	
	Lac-Mégantic à l'ère des réajustements (1960-1985)	
11.	Une économie et une société en mutation	315
	Un lent déclin démographique	315
	La mutation de la structure économique	317
	La société: des transformations tardives	327
	Le pouvoir municipal	332
	La ville et sa zone d'attraction	334
12.	Le bilan d'un développement urbain	341
Liste	e des tableaux et des graphiques	347
Liste	e des cartes	349

ABRÉVIATIONS

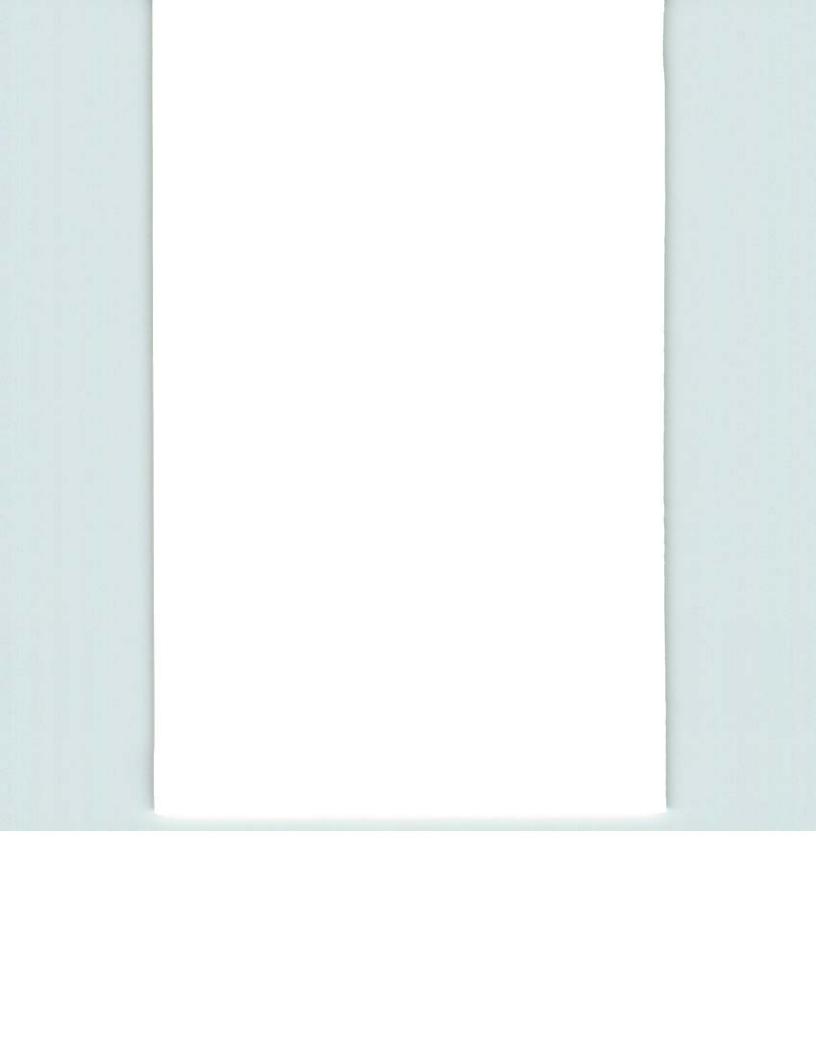
AVLM Archives de la Ville de Lac-Mégantic

EF L'Écho de Frontenac PE Le Progrès de l'Est

AVANT-PROPOS

Ce livre a été écrit pour souligner le centenaire de la vie municipale à Lac-Mégantic. Soumis à des échéances strictes, il n'a pu voir le jour que grâce à une série d'appuis que j'ai obtenus de différentes personnes. Je remercie Peter Southam, du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, et Cimon Morin, du Musée postal à Ottawa, pour la documentation inédite qu'ils m'ont procurée. La patiente recherche sur les microfilms d'anciens journaux doit beaucoup à Hélène Charest et la dernière étape, et non la moindre, de la dactylographie du manuscrit, a été une réussite, grâce au talent de Diane Boisvert. Mon travail de recherche à Lac-Mégantic aurait été impossible sans la collaboration de Gaétan Poulin et de l'équipe de l'Écho de Frontenac. Quand à la Ville de Lac-Mégantic, son apport a été irremplaçable dans la réalisation de ce projet. Tout particulièrement, je me fais un plaisir de rendre hommage au Greffier de la municipalité, Jean Perreault, qui n'a cessé, durant toute la durée du projet, de me procurer renseignements, documentation et appuis techniques. Je remercie enfin, M. le maire Jean Lessard pour ses encouragements, le personnel de la municipalité et les citoyens de Lac-Mégantic pour leurs services et leur hospitalité.

J.P.K. avril 1985



INTRODUCTION

Lac-Mégantic fête cette année le centenaire de sa vie municipale. L'année 1985 est donc une belle occasion de retracer les étapes de l'histoire de la ville et de tenter d'évaluer un siècle de développement de la communauté méganticoise. Ce bilan a été rendu partiellement possible par l'existence de publications antérieures sur l'histoire de Lac-Mégantic. Nous voulons parler ici des ouvrages d'Albert Gravel et d'Alphonse Cauchon, de L. S. Channell et de E. C. Woodley ainsi que des documents publiés par le Dr Jean Bourque. Toutefois, ces études s'arrêtent aux années trente ou se limitent à fournir des données événementielles, dont l'information reste toutefois irremplaçable.

Notre objectif s'est toutefois voulu différent. Ce livre veut restituer la dynamique centenaire d'un développement urbain. On s'est attaché, pour ce faire, à mettre en lumière les gestes posés tant par les initiatives privées que par les associations diverses ou par l'institution municipale. Un intérêt particulier a été attaché aux phénomènes des mouvements de population, aux structures économiques et aux fonctions urbaines, aux rôles des institutions, des regroupements et, enfin, au pouvoir municipal. Les aspects, apparemment secondaires ou pittoresques, comme les combats pour l'hygiène et la tempérance, doivent être perçus comme des facettes indispensables à la compréhension du devenir global de la communauté méganticoise.

Le livre consacre de ce fait la plus grande partie de ses pages à l'histoire proprement municipale de Lac-Mégantic depuis 1885. Les événements reliés à l'histoire antérieure de la région, comme ceux concernant les Abénakis, l'expédition d'Arnold ou la colonisation écossaise, ont dû être forcément condensés. Il faut dire que d'au-

tres études en ont déjà dégagé l'essentiel. Même si elle est antérieure de sept ans au début de l'histoire de la municipalité, l'année 1878 correspond aux premières occupations du site, par plusieurs individus et de façon permanente. Elle marque donc bien le début de l'aventure collective des habitants de Lac-Mégantic et a été, pour ce motif, choisie, comme seuil du début de la deuxième partie de l'ouvrage.

Les autres parties ont comme frontières les dates de 1907, année de la création de la Ville de Mégantic par fusion des deux villages antérieurs de Mégantic et d'Agnès; de 1939, fin d'une décennie de crise et début d'une phase de croissance, correspondant à la Seconde Guerre mondiale; enfin, de 1960, année qui marque le début de la «Révolution tranquille» au Québec et, à Mégantic, le commencement d'une époque de réajustements économiques et sociaux. On remarquera l'importance plus grande, en pages, consacrée à la deuxième partie, 1878-1907. Cela tient à la fois à l'abondance de la documentation et à l'intérêt d'évoquer plus en détails pour le lecteur le cadre dans lequel la communauté méganticoise s'installe, pour près d'un siècle. La dernière partie, 1960-1985, ne peut qu'être une évocation brève et partielle. L'historien, en effet, est mal à l'aise devant le passé immédiat, les acteurs sont encore présents et les documents pas encore tous révélés. On a quand même tenté de présenter dans cette partie ultime des données et des réflexions sur les grands thèmes qui ont constitué la charpente des parties précédentes. Le dernier chapitre se veut, enfin, un essai de bilan d'un siècle de développement municipal.

PREMIÈRE PARTIE

Les origines historiques de la région du lac (avant 1878) L'histoire officielle de Lac-Mégantic a commencé il y a exactement cent ans, en 1885, quand a été érigé en municipalité distincte le village de Mégantic. Mais antérieurement à cette date, le site de la Chaudière et les rives du lac ont déjà attiré les défricheurs: les townships de Marston et de Whitton sont peuplés de colons écossais depuis 1856 et celui de Ditchfield, juste au sud de la ville actuelle, a vu des Canadiens français s'établir dès 1873.

Si on remonte encore davantage dans le temps, bien avant l'arrivée de ces populations sédentaires, la région du lac Mégantic a été fréquentée par des voyageurs, des missionnaires, des arpenteurs ou des militaires. Depuis au moins 1640, Français, Anglais puis Américains ont, à diverses reprises, emprunté le «chemin séculaire» entre Québec et les côtes du Maine, formé par la rivière Chaudière, le lac Mégantic et la rivière Kennebec. Cette voie de passage est déjà connue des populations amérindiennes, qui ont pu l'utiliser pendant plusieurs siècles.

On ne peut cependant ignorer les millénaires de l'histoire géologique et climatique, qui ont précédé ces quelques siècles d'histoire humaine et qui les expliquent par plusieurs aspects. Comme un livre tentera de le montrer, la ville de Lac-Mégantic doit beaucoup à sa situation géographique, à son environnement de lacs, de montagnes et de forêts, aux particularités de ses eaux courantes. Il faut donc commencer notre étude par l'histoire ancienne du paysage de la région.

CHAPITRE 1

LA RÉGION DU LAC MÉGANTIC AVANT LES PREMIERS DÉFRICHEMENTS (AVANT 1856)

La ville de Lac-Mégantic est située à l'extrémité nord-est du lac homonyme, par 45°34′ de latitude nord et 70°53′ de longitude ouest. Séparée en deux par la rivière Chaudière, elle s'étend sur les pentes douces de collines qui culminent à 1600 pieds alors que le niveau du lac est voisin de 1300 pieds, soit environ 400 mètres d'altitude.

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le paysage de lacs et de montagnes qui entoure la ville, bien que remontant à des centaines de milliers d'années, a été façonné, pour la dernière fois, par la glaciation qui s'est retirée de la région, il y a 10 000 ou 12 000 ans. C'est à ce moment-là que les masses glaciaires, retraitant lentement vers le nord par suite du réchauffement du climat, ont raboté le relief, déplacé des roches, éparpillé des matières minérales diverses sur le sol. Des vallées, verrouillées par les débris rocheux, se sont transformées en lacs. Des montagnes, jadis abruptes, ont pris les contours arrondis que nous leur voyons aujourd'hui.

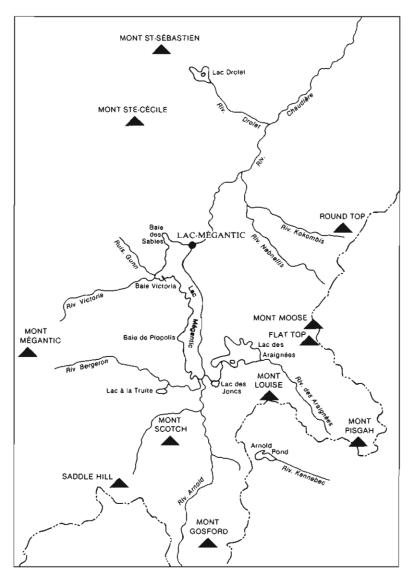
Malgré tout ce travail des glaciers, la région de Lac-Mégantic a gardé un aspect accidenté. Le voyageur qui descend vers la ville par les routes de Nantes ou d'Audet, ne peut manquer de s'émerveiller de la majesté des montagnes qui encadrent la région de presque tous les côtés. Le lac, dont le niveau actuel est de 1300 pieds d'altitude, s'étend en effet à proximité d'une des chaînes des Appalaches, prolongement des Montagnes Blanches du New-Hampshire, dont les sommets varient de 2400 à 3900 pieds. Cette crête montagneuse coïncide avec la frontière entre le Canada et les États-Unis et est orientée en général selon un axe sud-ouest/nord-est. À hauteur du lac Mégantic, elle s'incurve profondément vers le sud, comme pour mieux mettre en valeur le sommet le plus important de la région, le Mont Gosford, qui atteint 3900 pieds. Mis à part les massifs des Chics-Chocs et Jacques-Cartier en Gaspésie ainsi que quelques montagnes au Nouveau-Québec, qui dépassent 4000 pieds, il s'agit d'altitudes parmi les plus élevées de la province (Voir carte no 1).

Au nord-est du Gosford, la chaîne frontalière comprend encore les monts Pisgah (3375 pieds), Merrill (3275 pieds), Flat Top (2700 pieds), Louise (2470 pieds), Moose (2900 pieds) et Round Top (2200 pieds).

Au nord du Mont Gosford, se dresse le Mont Scotch (2625 pieds), qui forme écran devant le Saddle Hill (3200 pieds). L'ouest de la région du lac Mégantic est dominé par le massif plus lointain mais plus complexe du Mont Mégantic (3600 pieds). Enfin, vers le nord, le haut-plateau appalachien qui remonte légèrement, de 1300 à 1600 pieds, est borné par deux montagnes isolées, les monts Ste-Cécile (2900 pieds) et St-Sébastien (2670 pieds).

Entre ces montagnes et la ville de Lac-Mégantic, des hauteurs intermédiaires forment transition, accentuant ainsi l'impression de relief.

Le lac Mégantic constitue par ailleurs le centre de gravité du réseau hydrographique de la région. De forme allongée, il mesure 10 milles sur 3 et a une profondeur maximum de 225 pieds. Sa superficie est de 26 kilomètres carrés et comporte plusieurs baies, telles la Baie des Sables, la Baie Victoria et celle de Piopolis. Il recueille une grande partie des eaux de la région, qui sont drainées par plusieurs rivières. Le ruisseau Gunn et la rivière Victoria débouchent sur la Baie Victoria. L'extrémité sud du lac est alimentée par de nombreux cours d'eau, la rivière Bergeron, la rivière Arnold, elle-même grossie de la rivière Clinton, enfin la rivière aux



 ${\it CARTE}\ n^{\circ}\ 1;$ Caractéristiques physiographiques de la région du lac Mégantic

Araignées. Cette dernière traverse le lac du même nom, long de 2 milles, puis le petit Lac des Joncs et ne rejoint le lac Mégantic qu'à travers un vaste marais où se mêlent également les eaux de la rivière Arnold.

Le lac déverse ses eaux dans la rivière Chaudière, qui descend vers la Beauce et le fleuve St-Laurent. La ville de Lac-Mégantic est ainsi située à la décharge même du lac. En aval, sur une distance d'environ 12 milles, la rivière Chaudière creuse son lit dans le socle du plateau et est barrée à plusieurs endroits de chutes. Quelques affluents augmentent d'ailleurs le débit de ce cours d'eau: sur la rive droite, la rivière Nebnellis, grossie elle-même de la Kokombis, sur la rive gauche, la rivière Drolet 1.

Les eaux recueillies par la Chaudière à travers le bassin versant du lac Mégantic proviennent ainsi d'une vaste superficie de territoire. La rivière Arnold draine, à son entrée dans le lac, un bassin de 104 milles carrés, la rivière aux Araignées de 66 milles carrés, la Bergeron, la Victoria et le ruisseau Gunn, ensemble, 88 milles carrés. À la sortie du lac, à Lac-Mégantic même, le bassin versant atteint 300 milles carrés et en aval du confluent avec la Nebnellis, 400 milles carrés².

Cependant, malgré la captation de cet important territoire par la Chaudière, une des caractéristiques de la rivière est son extrême irrégularité de débit à travers l'année. Le relevé des débits journaliers, effectué à la station de contrôle en aval de Drolet, à 15 milles de Lac-Mégantic, depuis l'année 1921, indique une moyenne annuelle de 769 pieds cubes à la seconde. En fait, les variations saisonnières marquent des amplitudes impressionnantes. La débâcle du printemps amène des débits extrêmes de 5000 à 11 000 pieds cubes à la seconde au mois d'avril, qui déclenchent évidemment en aval, dans la région de la Beauce, des inondations assez graves. Mais dès le mois de juin, les débits stagnent en dessous de la moyenne et se situent en septembre souvent plus bas que 200 pieds cubes à la seconde. Malgré une légère remontée en novembre-décembre, les mois d'hiver n'offrent également que des débits médiocres³.

En conclusion, le relief appalachien a doté la région de Lac-Mégantic de déclivités et de réserves hydrauliques propices à l'utilisation de l'eau à fins énergétiques. Mais les caractéristiques particulières du débit du bassin de la Chaudière n'offrent pas la relative régularité d'approvisionnement en eau qu'on retrouve, par exemple, à Sherbrooke et sur la rivière Saint-François. Lorsque l'homme voudra harnacher la Chaudière aux environs de Lac-Mégantic pour en tirer de l'énergie, il devra composer avec le caprice des forces de la nature.

Il y a cinq ou six mille ans, avec le recul définitif des glaciers, la région des Cantons de l'Est s'est couverte, par un processus assez lent, d'une dense forêt de type mixte: bouleaux, érables, merisiers, hêtres, pruches, cèdres et épinettes. À l'aube des temps historiques, ses forêts giboyeuses et ses lacs et rivières riches en poissons constituent des richesses encore vierges, qui fourniront aux peuples amérindiens la base de leur subsistance.

ABÉNAKIS ET PÈRES JÉSUITES (1640-1724)

Même si des populations amérindiennes ont pu fréquenter, pendant des siècles, les abords du lac Mégantic, ce n'est qu'avec l'arrivée des Européens sur les côtes du Maine et du Massachusetts et dans la vallée du Saint-Laurent au 17^e siècle que l'histoire de la région commence à être documentée. Honorius Provost a montré, dans une étude fort intéressante, toute l'importance stratégique des rivières Chaudière et Kennebec aux 17^e et 18^e siècles⁴. Au coeur du massif des Appalaches, ces cours d'eau et leurs affluents constituent des voies de pénétration, difficiles certes, mais praticables, pour les peuples européens qui abordent cette partie du continent de trois côtés à la fois.

En effet, les Français se sont établis, dès 1608, à Québec et sur les rives du Saint-Laurent, mais en même temps ils explorent les côtes de l'Atlantique, de l'Île du Cap Breton à la région où se trouve aujourd'hui la ville de Portland, dans l'État du Maine. Ainsi, en 1604, Champlain a remonté en bateau une partie de la rivière Penobscot et, en 1605, l'embouchure de la Kennebec. Pendant plus d'un siècle, Français et Anglais vont rivaliser d'efforts pour contrôler ces côtes et les rivières qui y aboutissent. En effet, à partir des années 1630, les colonies anglaises du Massachusetts, établies dans la région de Boston, vont peu à peu considérer comme essentielle à leur sécurité et à leur expansion cette zone couverte de forêts, au relief accidenté et aux multiples rivières, qui correspond à l'actuel État du Maine. La région du lac Mégantic se retrouve donc au

coeur d'un triangle sauvage, dont les sommets se nomment Nouvelle-France, Acadie et Nouvelle-Angleterre.

Cette contrée est parcourue à l'époque par plusieurs nations amérindiennes, apparentées et amies, réparties du New-Hampshire à la Nouvelle-Écosse, souvent identifiées sous les noms d'Abénakis et d'Etchemins. À l'arrivée des Européens, ces populations indiennes habitent toutes le versant sud des Appalaches. Il n'y a donc pas de village abénaki dans les actuels Cantons de l'Est ni dans la région du lac Mégantic. Cependant, le système de rivières, de lacs et de portages du versant nord est connu de ces Indiens, qui y pratiquent parfois la chasse et la pêche. Il faut dire que les Abénakis et leurs voisins sont à demi sédentaires et se retrouvent une bonne partie de l'année dans des villages où ils travaillent la terre, cultivant particulièrement le blé d'inde.

Plusieurs historiens se sont demandé quel avait été le premier homme de race blanche à utiliser la voie de la Chaudière et de la Kennebec et à passer par le lac Mégantic. Honorius Provost croit que c'est un explorateur français, de nom inconnu, envoyé de Québec par Champlain à l'été 1629, pour reconnaître les chemins qui mènent aux établissements abénakis du sud des Appalaches et pour amorcer avec ces Indiens une alliance diplomatique. On sait qu'il a trouvé un village abénaki sur la Kennebec «à 7 journées de Québec» mais son rapport à Champlain ne mentionne pas expressément son passage pour le lac. Le fait demeure toutefois fort vraisemblable⁵.

En 1640, c'est un voyageur anglais, le capitaine Young, qui remonte la Kennebec avec trois guides abénakis et arrive à Québec par la voie de la Chaudière. Il a dû lui aussi traverser le lac Mégantic lors de son périple⁶. Au même moment, plusieurs Abénakis montent régulièrement à Québec, à la fois pour confirmer leur amitié avec les Français et pour écouter les prédications des Jésuites, installés à la mission de Sillery.

Ces premiers contacts entre missionnaires et Indiens vont convaincre les Jésuites de l'intérêt d'affecter un des leurs à l'évangélisation des Abénakis de la Kennebec. Ce sera la tâche du Père Drouillettes, qui séjourna plusieurs fois dans les villages indiens du versant sud des Appalaches. Chaque voyage d'aller et de retour se fait en canot, en utilisant la voie classique de la Chaudière, du lac Mégantic, de la rivière Arnold, de la Dead River et de la Kennebec.

Son premier passage date de l'été 1646 et son retour de l'été 1647. À l'automne 1650, le Père Drouillettes refait le même chemin et revient au printemps 1651 à Québec. Le troisième voyage, en 1651-1652 est plus pénible, et au retour, surpris par la débâcle, le missionnaire et ses guides sont à deux doigts de mourir de faim dans les bois?

À partir de 1660, ce sont plutôt les Abénakis eux-mêmes qui vont venir à la rencontre des missionnaires et des Français. Les zones de séjour des Indiens sont en effet de plus en plus convoitées par les colons de la Nouvelle-Angleterre, qui se méfient de plus de l'amitié des Abénakis pour les Français. En 1679, au cours de deux batailles en regle, les Abénakis et leurs voisins, les Sokokis, sont décimés par les Anglais et perdent plusieurs centaines de guerriers. Aussi, plusieurs d'entre eux émigrent en Nouvelle-France pour se mettre à l'abri. Ils se voient concéder des terres, d'abord, en 1683, près de Québec, à l'embouchure de la Chaudière, où les Jésuites établissent la mission de St-François de Sales, puis en 1700, à St-François du Lac et, en 1708, à Bécancour. Les Abénakis sont désormais installés des deux côtés de la chaîne des Appalaches.

C'est dans ce contexte qu'on a cru, à certain moment, à l'existence, entre 1700 et 1708, d'une mission catholique sur le lac Mégantic. Lors de l'acte de concession des Abénakis de Bécancour, le notaire indique que les Indiens viennent du lieu-dit «Damisokantik». Certains historiens y ont vu une déformation de «Namesokantsik», nom que les Abénakis donnent au lac Mégantic et ont conclu, comme Albert Gravel, à l'existence d'un village indien sur les rives du lac, visité vers 1700 par le père jésuite Sébastien Rasles⁸. Mais Thomas Charland a montré, il y a quelques années, qu'il s'agit en fait du village d'Amésoquanty, près de Farmington, dans l'État du Maine, abandonné en 1704 par les Indiens. Comme l'admet Gravel, dans un texte postérieur, il n'y a pas eu de «bourgade indienne au lac Mégantic»⁹.

Les rives du lac n'en ont pas moins continué à recevoir la visite de missionnaires et de guides abénakis, puisqu'on sait qu'à partir de 1693, le père Rasles est affecté à la mission de Narantsouak ou Norridgewock, dans le Maine. La guerre entre la France et l'Angleterre débouche malheureusement en 1713 sur la perte de l'Acadie et de toutes les prétentions françaises au sud des Appalaches. Les Abénakis de la Kennebec deviennent alors des ennemis aux yeux

des Anglais du Massachusetts, qui envoient plusieurs expéditions pour les soumettre et les détacher de l'influence française. Lors d'une de ces attaques, le père Rasles est tué au village de Narantsouak et les Abénakis s'enfuient vers la Nouvelle-France. Cela se passe en 1724 et cette date marque sans doute un moment d'arrêt dans l'utilisation régulière de la Chaudière et de la voie du lac Mégantic par les missionnaires venant de Québec¹⁰.

Signalons enfin qu'à partir de 1736 commence le peuplement de la Beauce, érigée en seigneuries de Lauzon à St-Georges. En 1760, l'établissement le plus éloigné de Québec est proche de l'actuelle Beauceville.

L'EXPÉDITION D'ARNOLD (1775)

La conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1759-1760 enlève à la région du lac Mégantic son caractère de zone frontalière. Les Britanniques sont maintenant chez eux, aussi bien du côté de la Chaudière que de celui du Kennebec. On comprend qu'ils aient voulu relever avec soin les passages qui permettent de relier Québec à la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, à l'été 1761, sous les ordres du gouverneur Murray, l'arpenteur John Montresor, qui a exploré la partie haute des rivières Penobscot et Kennebec, revient du côté canadien, descend la rivière Arnold et campe au bord du lac, qu'il désigne des noms d'«Étang de Saint-Augustin», et d'«Amaguntic Pond», avant de redescendre la Chaudière jusqu'à Québec.

C'est peut-être une copie du rapport de Montresor qui inspire, quatorze ans plus tard, le colonel Benedict Arnold à utiliser cette voie pour attaquer Québec. La guerre en effet a repris, cette fois entre les Américains, qui luttent pour leur indépendance, et les Anglais, solidement installés dans leur nouvelle colonie, le Canada. Les insurgés ont envahi la province par la voie du lac Champlain et conquis Montréal. Leur prochain objectif est évidemment Québec, par la voie du Saint-Laurent. Benedict Arnold, un officier américain audacieux, qui est célèbre pour avoir enlevé par surprise aux Anglais les forts Ticonderoga et Saint-Jean sur la voie du lac Champlain, réussit à convaincre le commandant-en-chef, George Washington, de l'intérêt d'attaquer Québec par un deuxième mouvement de troupes. Il s'agit d'utiliser les vallées des rivières Kenne-



L'expédition d'Arnold, telle que revécue par un groupe d'Américains, qui refit le trajet, deux siècles plus tard, en 1975, en costume d'époque (Coll. Écho de Frontenac).

bec et Chaudière, non surveillées par les Anglais, pour tomber par surprise sur Québec.

L'automne a déjà débuté, quand l'expédition d'Arnold, forte de 1100 hommes, quitte le Fort Western (Augusta) et remonte la Kennebec. Alors que la troupe approche de la rivière Dead, le 19 octobre 1775, des pluies violentes se mettent à tomber, gonflant le débit des rivières et transformant les rives en marécages. Des provisions sont perdues, plusieurs soldats sont malades ou affaiblis. Arnold décide alors de partir en avant avec un groupe d'éclaireurs pour reconnaître le meilleur passage vers la Chaudière. Il passe par la Chaîne des Lacs, franchit la crête montagneuse et campe le 27 octobre au bord du lac Mégantic, au lieu-dit des Trois-Lacs. Le lendemain, il s'arrête à l'embouchure de la Chaudière, sur le futur site de Lac-Mégantic.

Arnold a heureusement évité la zone marécageuse du Lac des Joncs et du débouché de la rivière qui portera son nom. Il envoie plusieurs dépêches aux compagnies de soldats qui progressent péniblement en arrière, leur enjoignant d'éviter de suivre cette rivière après le portage, de s'en tenir à bonne distance et de mar-

cher au nord-est vers le lac Mégantic. Mais plusieurs détachements s'égarent et tombent précisément dans les marécages qui entourent les lacs des Araignées et des Joncs. Enlisés dans l'eau glacée et la boue parfois jusqu'à la ceinture, de nombreux soldats périssent. Le manque de ravitaillement et la perte de leurs chaussures en fera tomber d'autres de froid, de faim, de fatigue. Les rescapés campent les 30 et 31 octobre à l'embouchure de la Chaudière. Leurs tribulations n'en sont pas finies pour autant et les rapides de la rivière, dans la région dite de Sartigan, leur causent de nouvelles pertes. Au soir du 4 novembre 1775, près de 600 hommes arrivent cependant aux premières habitations canadiennes de la Beauce, où Arnold a obtenu des habitants d'abondantes provisions.

Le 12 novembre, Arnold rejoint l'autre armée américaine, celle de Montgomery, qui vient de Montréal. Le siège de Québec sera fatal aux envahisseurs, qui seront repoussés avec de grandes pertes. En mai 1776, ils entameront leur retraite vers les États-Unis mais n'oseront plus reprendre le chemin de lac Mégantic.

Lors de leur passage malheureux dans la région, les hommes d'Arnold ont perdu beaucoup de matériel. Il arrive parfois qu'on retrouve encore des restes de sabres et de fusils de cette expédition, comme ceux qui ont servi à fabriquer les clefs d'honneur de la ville de Lac-Mégantic. Le personnage d'Arnold reste ainsi lié à l'histoire légendaire du lac Mégantic, dont un affluent conserve le nom. Du côté américain, l'Arnold Trail court parallèlement à la route actuelle d'Eustis à Woburn et on a même pu voir un groupe de nostalgiques du passé reconstituer récemment le voyage d'Arnold vers la Chaudière en uniforme¹²!

Après ces épisodes militaires, les rives du lac ne sont plus visitées que par quelques indiens Abénakis et par l'un ou l'autre voyageur intrépide. C'est le cas de Robert Forbes, un Américain désireux de rentrer aux États-Unis avec sa famille, qui, en mars 1784, quitte la Beauce vers le lac Mégantic. Le dégel ralentit sa course et il est abandonné par ses guides qui s'emparent des provisions. Forbes ne devra son salut qu'à un Indien qui est installé sur la berge du lac et qui lui fournit de la viande d'orignal. La suite de son voyage du côté américain sera tout aussi pénible et il y perdra trois de ses quatre enfants 13. On voit par cet exemple les risques énormes courus encore à la fin du 18e siècle par ceux qui ont l'audace de vouloir remonter la Chaudière jusqu'au lac Mégantic.

LA CRÉATION DES PREMIERS TOWNSHIPS (1792)

La connaissance topographique de la région fait un net progrès à partir de 1792. Cette année-là, le gouverneur du Bas-Canada, Alured Clarke, ouvre au peuplement les terres de la Couronne situées à l'extérieur des seigneuries françaises. Le mode de concession se fait à la manière britannique, c'est-à-dire en townships. Il s'agit de divisions de terres, de forme purement géométrique, souvent carrées, de dix milles sur dix milles, qui seront attribuées à des groupes de pétitionnaires et à leur chef sur recommandation d'un Comité des terres, siégeant à Québec. La première opération requise pour obtenir un township est de le faire arpenter et c'est ainsi que Jeremiah McCarthy vient relever la Haute-Chaudière et le lac Mégantic en 1792 ¹⁴. La rivière et le lac vont aussi servir de base au système de townships qu'on arpenterait par la suite, au fur et à mesure des demandes de concession.

Cependant, la disposition actuelle des townships riverains du lac Mégantic n'a pas été d'emblée établie à cette époque. Ainsi, a été concédé en 1792 le canton d'Aylesbury, qui correspond à une partie des actuels cantons de Woburn et de Louise. Mais, faute d'être occupé par ses nouveaux propriétaires, il est rayé de la carte et l'ordonnance des townships au sud et au sud-est du lac Mégantic est modifiée. Le site de Lac-Mégantic, traversée par la Chaudière, est écartelé de ce fait entre deux vastes townships. La rive gauche sert de límite au vaste canton de Marston, qui sera plus tard divisé en deux unités, Marston et Whitton. La rive droite marque le début du canton de Ditchland, rebaptisé plus tard Ditchfield, et dont une partie sera ultérieurement érigée en un autre canton, celui de Spaulding. Au sud de ces townships primitifs de Marston et de Dichland, à la tête du lac, le canton de Clinton est concédé en 1801, mais comme les précédents ne sera pas occupé¹⁵. Il sera divisé au 20e siècle en deux parties, Clinton et Louise. Enfin, plus au sud encore, demeure un espace non-arpenté, adjacent à la frontière américaine, qui deviendra le canton de Woburn (Voir carte no 2).

Les demandes de concession des cantons de la région ont été faites dans des buts purement spéculatifs, comme cela a souvent été le cas à l'époque. Les pétitionnaires n'ont absolument pas eu l'intention de venir défricher leurs lots. Même s'ils l'avaient voulu,

ils en auraient été empêchés par l'isolement, la sauvagerie des lieux, l'absence de routes et la qualité irrégulière des sols.

Voici d'ailleurs comment Joseph Bouchette décrit, en 1815, deux des townships riverains du lac:

Marston (...) terrain irrégulier, tout en collines, souvent très pierreux. Le sol est modérément bon et répondrait assez bien à de l'agriculture en général; plusieurs endroits offrent des places de choix pour la culture du chanvre et du lin. Le bois est un mélange indistinct d'érables, de sapins, de pruches, de cèdres et d'épinettes (...). Le lac Mégantick (sic)... pénètre profondément dans les terres par plusieurs baies, au bord desquelles il y a quelques très bons pâturages, de même qu'autour du lac. Le paysage des environs est d'une beauté pittoresque. En effet, le sol s'élève peu à peu des rives dans un habit de riche verdure, s'embellit de grands massifs d'arbres majestueux, rangés l'un au-dessus de l'autre, qui finissent par coiffer les sommets. Le feuillage est d'une variété pleine de charme. Les eaux abondent en poissons excellents. La région voisine abrite de plus presque toutes les espèces de gibiers.

Clinton (...) au sol en général de première qualité, où apparaissent des parcelles de riches pâturages. Le bois est du pin, du bouleau, de l'érable, du hêtre, du sapin, de l'épinette et du cèdre (...) 16.

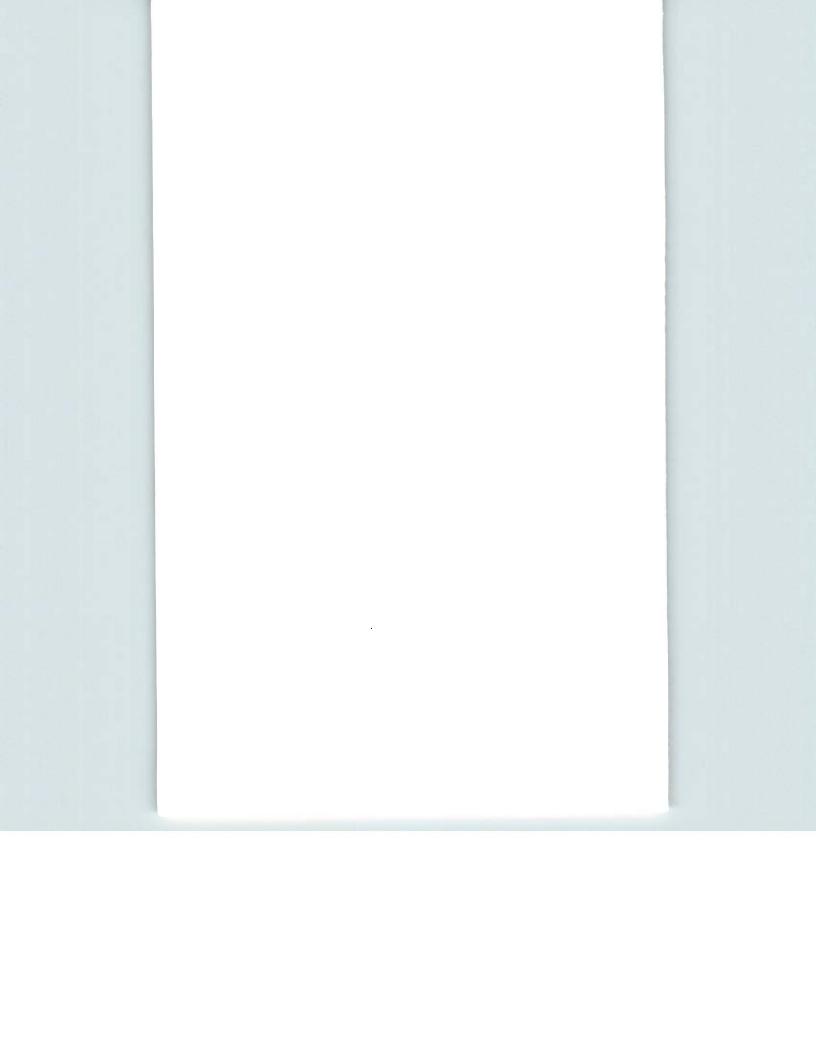
Contrairement aux régions de l'ouest et du centre des Cantons, où les immigrants américains, venus de Nouvelle-Angleterre, ont constitué le premier fonds de population, la région du lac Mégantic est donc restée inhabitée jusque vers 1855. Elle demeure en effet lointaine, isolée et difficile d'accès tant de la Beauce que de Sherbrooke. De plus, du côté américain, la sauvagerie du relief et les vastes forêts du centre du Maine ralentissent également la progression du peuplement. Au 19º siècle, comme durant les siècles précédents, le problème des voies d'accès a de ce fait constitué la base même du problème du développement de la région.

NOTES

Chapitre 1

La région du lac Mégantic avant les premiers défrichements (avant 1852)

- Sur les aspects géographiques de la région, on consultera J. M. M. Dubois, Les caractéristiques naturelles des Cantons de l'Est, Sherbrooke, 1973, 130 p.; R. BLANCHARD, Le Centre du Canada français, Montréal, 1947, p. 181-369.
- Ministère des Richesses naturelles du Québec, Superficies des bassins versants du Québec (1ère partie), Québec, 1969, pp. 27-28.
- Ministère des Richesses naturelles du Québec, Annuaire hydrologique (1964), Québec, 1966, p. 37.
- 4. H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, grand chemin séculaire, Québec, 1974, 412 p.
- H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 55-58; A. GRAVEL, Premiers Blancs sur le lac Mégantic et la rivière Chaudière, Sherbrooke, 1964 (Pages d'histoire régionale, no 10), pp. 7-8.
- H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 60-61; A. GRAVEL, Lac-Mégantic, p. 23;
 ID. Premiers Blancs, pp. 8-9.
- A. GRAVEL, Lac Mégantic, pp. 24-29; H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 68-78.
- A. GRAVEL, Lac Mégantic. pp. 33-41; J. A. MAURAULT, Histoire des Abénakis, pp. 285-289.
- T. M. CHARLAND, Les Abénakis d'Odanak, pp. 38-42; A. GRAVEL, Premiers Blancs, pp. 20-22.
- 10. H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 79-81, 96-98.
- 11. H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 113-115.
- Sur l'expédition d'Arnold, on peut consulter H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 119-133; A. GRAVEL, Lac Mégantic, pp. 45-55; ID. Benedict Arnold sur le lac Mégantic et la Chaudière en 1775, Sherbrooke, 1964, 28 p. (Pages d'histoire régionale, no 8).
- 13. H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 150-151.
- 14. H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, pp. 212-213.
- 15. A. GRAVEL, Lac-Mégantic, pp. 61-63.
- J. BOUCHETTE, A Topographical Description of the Province of Lower Canada, Londres, 1815 (réimpression 1973), pp. 364-366 (notre traduction).



CHAPITRE 2

LES DÉBUTS DU PEUPLEMENT DE LA RÉGION DU LAC MÉGANTIC (1856-1878)

Bien que partiellement arpentés et divisés en cantons depuis la fin du 18º siècle, les environs du lac Mégantic n'accueillent leurs premières familles de colons qu'en 1856. Il s'agit de celles de William McLeod, de Rory, Murdo et John McIver, qui s'installent dans le township de Marston¹. Pendant une vingtaine d'années, d'autres groupes de pionniers, tant Écossais que Canadiens français, tentent de défricher des terres dans les cantons encore vierges, qui avoisinent le lac. Ce n'est qu'en 1877 que ces efforts dispersés seront intégrés et unifiés par la construction d'une route reliant les deux rives de la Chaudière au monde extérieur. Alors seulement, le site de Lac-Mégantic pourra se métamorphoser en village, puis en ville.

LA COLONISATION ÉCOSSAISE

Une des pages les plus originales de l'histoire du peuplement des Cantons de l'Est est assurément l'établissement de centaines de familles écossaises dans l'est de la région entre 1838 et la fin du 19^e siècle. Cette histoire, tragique et passionnante à la fois, a déjà été évoquée à plusieurs reprises par divers écrivains. Comme notre propos est de retracer le développement de la ville de Lac-

Mégantic, nous ne pouvons évidemment pas exposer ici en détail les divers moments de cette colonisation écossaise². Par contre, on ne peut comprendre ni les premiers établissements de la région du lac, ni surtout l'atmosphère des débuts de l'histoire de la ville, sans préciser quelques points sur l'histoire des Écossais de l'Est des Cantons.

La plupart de ceux-ci sont originaires de lîle de Lewis dans le nord de l'Écosse. Les conditions de vie des pauvres paysans et pêcheurs, qui y vivaient du début du 19^e siècle, étaient marquées par la famine, la misère et les privations. La surpopulation sur une île rocheuse, au climat rude et au sol ingrat, et surtout l'expulsion des petits fermiers par les grands propriétaires, qui désiraient reconvertir leurs champs en pâturages à moutons, poussèrent de nombreuses familles à partir. On dit même que les seigneurs de Lewis ont payé à plus d'une famille pauvre le prix du voyage au-delà des océans, pour s'en débarrasser. Un certain nombre de ces malheureux émigrants arrive à Québec en 1837 et 1838 et se laisse convaincre de s'établir sur les Terres de la *British American Land Company* (BALCO), à l'est de Sherbrooke.

Cette compagnie foncière était supposée aider les colons en construisant routes, ponts, villages et moulins, mais une expérience du genre, tentée à Victoria, dans le canton de Lingwick en 1836, s'étant révélée un échec, la BALCO n'organisa rien pour les nouveaux arrivants. Ceux-ci purent se procurer les articles de première nécessité et de la nourriture, en ouvrant le chemin de Bury à Gould et en transformant les cendres des abattis en potasse pour la BALCO, ce qui leur fournit quelque argent. En 1841, de nouvelles familles de Lewis arrivent dans le township de Lingwick. Tous ces colons se sentaient d'autant plus intéressés à vivre proches les uns des autres, même loin des bonnes terres défrichées de la région de Sherbrooke, qu'ils formaient une communauté distincte, de religion presbytérienne et de langue gaélique.

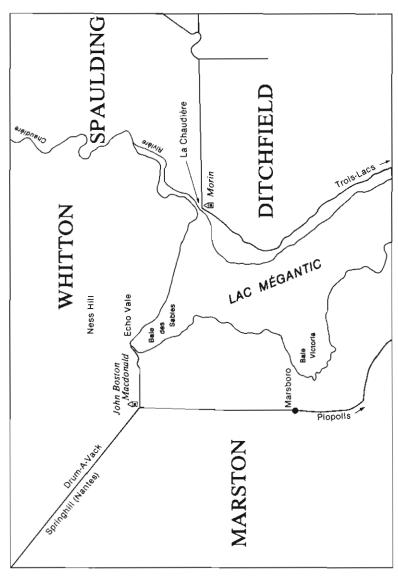
Peu à peu, les familles écossaises de Lingwick se mirent à explorer les cantons plus à l'est, où les terres étaient moins chères à acheter, parce que propriété de la Couronne et non de la BALCO. En 1849, alors que le Gouvernement commençait à tracer dans cette région des chemins de colonisation, est bâtie la première maison de Stornoway, dans Winslow-sud. En 1852, quatre colons de Lingwick, dont nous avons mentionné les noms en tête de ce chapi-

tre, se firent une piste à travers bois et aboutirent en trois jours au lac Mégantic. Ils explorèrent en radeau les rives du lac et reconnurent des endroits propices au défrichement sur les hauteurs dominant la rive du canton de Marston. En 1853, ils nettoyèrent un acre et semèrent des pommes de terre. En 1854, ils élargirent la clairière et semèrent de l'orge, la céréale qui était la base de l'alimentation des Écossais des régions pauvres. En 1856, ils s'installèrent avec leurs familles. Enfin, en 1857, un nouveau voisin s'établit à proximité, Malcolm Mackay, le premier à habiter le site de la Baie Victoria.

Deux ans plus tard, le secteur du lac proche de la Baie des Sables est, à son tour, occupé par des Écossais. Le Gouvernement avait, en effet, commencé à construire le chemin Mégantic, continuation du chemin Arthabaska, depuis Stratford et le lac Aylmer, en direction de la rive occidentale du lac Mégantic, vers les cantons de Marston, Clinton et Woburn. En 1859, la portion de route entre le village actuel de Nantes (Springhill) et le cimetière de Marsboro, baptisée en gaélique Drum-a-Vack (c'est-à-dire «de l'un et l'autre côté de la colline»), commence à être colonisée par des familles McRae, McLeod et Murray. C'est au carrefour de ce chemin et des routes vers Marsboro, Baie des Sables et Milan que s'installe le premier magasin de la région, tenu par John «Boston» Macdonald.

Ce surnom lui vient de son emploi avec une compagnie de pêche de poissons, dite *Boston Fish Company*. Cette compagnie, fondée en 1860, regroupe des actionnaires de la région de Boston et un personnage du nom de Justin Courtenay, qui avait acheté une immense propriété dans le canton de Bury. Les associés prévoient organiser la pêche de poisson frais dans les lacs Aylmer, Mégantic et Louise, dont la location leur a été consentie par la Couronne. Un magasin et un entrepôt avec glacière sont établis à Baie des Sables, lieu connu alors davantage sous son nom anglais de *Sandy Bay*. Les premiers colons de la région se livrent alors à la pêche pour cette compagnie, tirant parti des eaux très poissonneuses du lac. L'entreprise fait faillite quelques années plus tard, les problèmes de transport de la région du lac Mégantic vers Boston étant insurmontables.

En 1861, John «Boston» Macdonald devient maire des cantonsunis de Whitton-Hampden et Marston, érigés en une seule municipalité, et en 1863, est nommé maître de poste d'un bureau appelé



CARTE n° 2: La région de Lac-Mégantic vers 1870

Lake Megantic. En 1880, ce bureau adoptera le nom de Echo Vale³. Lors de la guerre civile américaine, de 1861 à 1865, des réfractaires américains, qui refusent d'être enrôlés, franchissent la frontière et se réfugient à cet endroit. Par contre, à partir de 1866, des officiers britanniques commencent à s'intéresser aux réserves forestières des rives du lac et de la Chaudière. Parmi eux, on retient le nom du major J. D. Ramage, qui s'installe à Victoria Bay, et celui de Alex Gunn, qui achète de vastes réserves forestières de la Couronne. Un peu plus tard, un ex-officier de l'armée sudiste américaine, le major M. McMinn, se retire dans un camp entre Sandy Bay et Victoria Bay.

Toutefois, ce sont les Écossais qui demeurent les plus nombreux à s'établir dans cette zone de la région du lac. Un peu plus à l'est de Sandy Bay, sur la pente de la colline qui descend vers l'actuel quartier nord de la ville de Lac-Mégantic, dès 1857, six défricheurs écossais de Lingwick viennent défricher puis bâtir des maisons de bois rond. Parmi les pionniers de ce lieu baptisé Ness Hill, on relève le nom de Murdo Morrison, le père du célèbre Donald Morrison.

Ainsi, à partir de 1856, l'extension du peuplement écossais amène l'établissement des premières populations sédentaires sur les rives du lac Mégantic, de *Victoria Bay* (Marsboro) à *Ness Hill*. On remarquera que les environs de la future ville de Lac-Mégantic constituent à l'époque la pointe orientale extrême de ce pays écossais des Cantons de l'Est. On aura aussi constaté que le site même, occupé aujourd'hui par les quartiers nord et centre, à l'embouchure de la Chaudière, n'a pas été touché par les premiers pionniers écossais. Il demeure encore en 1876 dans la parure éclatante de la forêt primitive.

LA COLONISATION CANADIENNE-FRANÇAISE

Simultanément à la progression des Écossais de Lingwick vers l'est, un mouvement de peuplement venu de la Beauce remonte lentement la vallée de la Haute-Chaudière. L'ouverture en 1862 du chemin Shenley, à partir de St-Georges de Beauce, facilite l'accès des cantons encore inhabités de Jersey, Marlow, Risborough, Dorset et Gayhurst⁴. Vers 1870, la pointe la plus méridionale de cette poussée migratoire canadienne-française atteint le voisinage du lac

Mégantic, sur la rive droite de la Chaudière, aux confins des cantons de Ditchfield et de Spaulding. On relève, au recensement de 1871, environ 15 familles canadiennes-françaises éparpillées sur le chemin qui mène à l'embouchure de la Chaudière, du côté de l'actuel quartier sud de Lac-Mégantic, un endroit que les colons vont tout simplement baptiser *La Chaudière*⁵.

De l'autre côté du lac, dans le canton de Marston, au sud des premiers établissements écossais de Marsboro, la Société de colonisation de Montréal avait reçu de la Couronne des terres, vers lesquelles elle entendait faciliter l'accès à de jeunes Canadiens français. En 1870, elle construit un premier abri pour les futurs colons, sous le nom de Piopolis. Ce nom signifie en grec «Ville de Pie», allusion au Pape Pie IX, dont les États pontificaux, au centre de l'Italie, étaient précisément attaqués en 1870 par les nationalistes italiens. De toute la chrétienté, mais aussi du Canada, de jeunes catholiques s'enrôlent pour défendre la Papauté menacée. C'est l'épisode des Zouaves pontificaux. Au milieu de difficultés de toutes sortes, ces premiers colons peuplent donc le village de Piopolis, à partir du printemps 1871.

L'accroissement du nombre d'habitants amène d'ailleurs la création, en 1879, d'une municipalité séparée, distincte des établissements écossais du nord du canton. En 1876, on dénombre déjà 293 âmes à Piopolis. Une paroisse catholique y est établie depuis 1871. Son titulaire, à partir de 1874, est le curé J. B. A. Cousineau, futur curé de Ste-Agnes à Mégantic. L'église de Piopolis constitue donc le seul point de culte catholique pour toute la région du lac. Les colons canadiens-français de Ditchfield, Spaulding et du site de la Chaudière doivent donc, pour assister aux offices, traverser le lac en bateau ou se frayer un chemin pénible de 12 milles par la terre.

En septembre 1875, trente-quatre chefs de famille catholiques des cantons en question, envoyent une requête à l'Évêque de Sherbrooke, Mgr Racine. Ils lui demandent de pouvoir ériger une chapelle à l'endroit où se croisent les chemins de colonisation de Ditchfield, Spaulding et Whitton, sur la ferme Morin⁶. Cette terre était en effet située à la croisée des actuelles rues Agnès et Salaberry. Une autre requête du même genre sera adressée à l'évêque en 1876. Notons également que ces premiers résidents du futur quartier sud de Lac-Mégantic n'ont aucun accès vers l'autre rive de la

Chaudière et encore moins vers les établissements écossais de *Ness Hill, Sandy Bay* ou Marsboro.

LE CHEMIN DE FER DE J. H. POPE

Après avoir été pendant des siècles le royaume des chasseurs, des trappeurs ou des pêcheurs, le lac Mégantic a donc attiré d'abord des défricheurs avides de terres à coloniser et à cultiver. L'isolement de la région, l'état misérable des chemins, les rudesses du climat, tout cela a signifié pour ces pionniers, tant écossais que canadiens-français, des années de misère, de fatigues et d'endettement. D'autres intérêts toutefois ont commencé à se porter sur ce vaste territoire entre Sherbrooke et la Beauce, encore quasiment inexploité. Les réserves forestières paraissaient de bonne qualité et abondantes. D'autre part, il n'était pas exclu que les rivières de la région du lac contiennent des gisements aurifères. On en avait trouvé déjà dans la Beauce et, vers 1863-1865, au pied du Mont Mégantic, dans la rivière Ditton. Parmi les personnes intéressées à tirer profit des richesses encore mal évacuées de la région, on trouve au premier rang John Henry Pope, de Cooskhire.

Éleveur de bétail, agriculteur fortuné, J. H. Pope se lance dans les affaires, multiplie les investissements heureux et devient l'un des plus importants capitalistes de la région de Sherbrooke. Il sera un des actionnaires principaux de la Banque des Cantons de l'Est et de la grande manufacture de laine Paton, de Sherbrooke. Entré en politique en 1859, il représentera jusqu'en 1889 le comté de Compton au Parlement fédéral. Il deviendra Ministre des Chemins de fer du Dominion, puis Ministre de l'Agriculture. En 1859, il avait remis sur pied financièrement la scierie Clark, de Brompton, la plus grande scierie des Cantons de l'Est, approvisionnée par les forêts du bassin de la Haute-Saint-François. Son intérêt pour l'exploitation des vastes réserves forestières de l'est des Cantons date de cette époque. Il devient également entrepreneur des travaux miniers de la région de Ditton, en 1863, sur des terrains qu'il a achetés de la Couronne et qui lui valurent, dit-on, de beaux bénéfices. Tout ceci amène bientôt John H. Pope à l'idée qu'il serait intéressant d'intégrer davantage cette région du Mont Mégantic et du lac homonyme au marché commercial nord-américain. Le projet du chemin de fer International and Megantic venait de prendre forme7.

Le génie de J. H. Pope avait été de pressentir alors l'intérêt à long terme d'établir un chemin de fer de Sherbrooke vers le lac Mégantic. Ce trajet n'était en effet que le premier tronçon d'une ligne droite qui, coupant le centre de l'État américain du Maine, arrivait au Nouveau-Brunswick. Tôt ou tard, un chemin de fer serait construit sur cet itinéraire, une ligne «courte» (short line), le plus court trajet de Montréal aux Maritimes. Voilà pourquoi le chemin de fer imaginé par Pope prit le nom de International Railway.

En 1870, avec plusieurs promoteurs auxquels il était déjà associé pour d'autres affaires, comme B. Pomroy, R. W. Heneker ou Charles Brooks, ainsi qu'avec les marchands les plus en vue des cantons à faire traverser par le chemin de fer, J. H. Pope fait incorporer une compagnie ferroviaire, dont le nom officiel est *St. Francis and Megantic International Railway*. Le capital autorisé est de 1 500 000 dollars. Certes, les promoteurs disposent d'une partie de ce capital mais ils escomptent, comme c'est l'usage à l'époque, des subsides des gouvernements provincial et fédéral ainsi qu'une aide financière des municipalités.

Durant l'année 1871, J. H. Pope et ses associés tentent, à plusieurs reprises, de convaincre les membres du Conseil de Comté de Compton, de souscrire des actions dans le chemin de fer projeté. Après un premier refus, le projet est finalement adopté, puis ratifié à une légère majorité des municipalités concernées. La municipalité du Comté de Compton, qui s'étend alors de Sherbrooke au lac Mégantic, souscrit dont pour 225 000 dollars d'obligations à 6 pour cent, payables en 25 ans. Les travaux commencent à l'hiver 1872. En 1875, la ligne est ouverte jusqu'à Bury, puis peu après, jusqu'à Scotstown. En 1878, les trains arrivent non loin du lac et de Sandy Bay, à Echo Vale. Dans quelques mois, ils atteindront la Chaudière.

Les travaux de construction de l'International ont évidemment bouleversé le site du petit hameau de «la Chaudière». Il importe à présent de retracer l'histoire de ces quelques années qui précèdent immédiatement la naissance des villages de Mégantic et d'Agnès.

L'OUVERTURE DU SITE DE LAC-MÉGANTIC

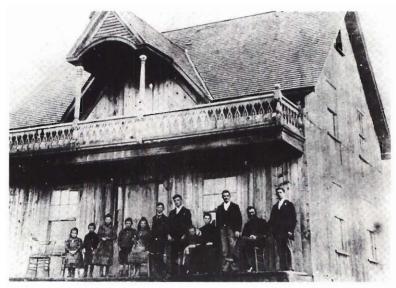
En 1876, il n'y avait donc encore aucune route entre les établissements écossais de Ness Hill ou de Baie des Sables et les défrichements canadiens-français du site de la Chaudière. L'endroit où le lac se décharge dans la rivière était fort différent de ce qu'il est devenu. On a en effet, au cours des années, remblayé une bonne partie des bords du lac et des abords de la rivière. À l'époque, surtout en période de crue ou de hautes-eaux, la largeur de la rivière était bien plus grande et la traversée hasardeuse. Sur la rive nord, dans l'actuel quartier centre, il n'y avait encore aucun défrichement, seulement un camp de bois rond. Le site occupé aujourd'hui par le Centre Mgr Bonin et par l'Hôtel de Ville était une petite baie, bien abritée de bosquets, merveilleusement fleurie de bourgeons au retour de la belle saison. Le poisson abondant frayait dans ces eaux limpides et vives.

Nous pouvons bien comprendre les étapes de l'ouverture du site de la Chaudière au peuplement, grâce aux témoignages de deux acteurs de l'époque, le Capitaine J. S. Wilson et le Capitaine J. P. Jones⁸.

Le Capitaine Wilson arrive en mai 1876, à l'emploi d'une compagnie britannique de colonisation, la Canadian Land Reclaiming and Colonization Company. Il est affecté au petit magasin que la compagnie a établi au lieu-dit «la Chaudière», et que les Anglais désignent plus prosaïquement sous le nom de The River, la rivière⁹. Ce magasin doit être le point de départ d'un village que la Compagnie veut développer par le lotissement des terrains qu'elle a obtenus de part et d'autre de la rivière. Faute de route pour Sandy Bay, on atteint «la Chaudière» par bateau à fond plat. Le bateau étant amarré à la Baie des Sables, près du magasin de «Boston» Macdonald, les résidents de «la Chaudière» tirent deux coups de fusil pour que l'embarcation leur soit envoyée. Marchandises et passagers empruntent ce moyen.

En effet, se frayer un chemin par voie de terre de Ness Hill à «la Chaudière» apparaît toute une expédition. Le capitaine Jones a tenté l'exploit en 1876. Il a abouti dans un marécage et a failli s'engloutir avec sa femme dans l'eau et dans la boue. «Cela se passait près de l'endroit où la gare du chemin de fer se trouve» 10. Une passerelle fragile et dangereuse réunit les deux rives. Voici l'idée qu'on peut se faire de ce premier établissement sur le site de la ville:

Les seuls bâtiments du site de «la Chaudière» à cette époque étaient:
- la maison de la Compagnie occupée par le capitaine Wilson, qui



La famille de Félix Lapointe devant leur maison en 1893. Situé sur une île de la rivière Chaudière, le bâtiment remonte aux débuts de l'occupation du site de "la Chaudière". Il sera détruit suite à la hausse du niveau des eaux causée par le barrage de la Compagnie de Pulpe (Coll. privée).

mesurait 24 pieds sur 30 et qui avait été achetée de Dominique Morin, le premier résident;

- une petite grange;
- une petite maison en charpente occupée par Louis Therrien et sa famille;
- et une grange appartenant à la firme de coupe de bois, G. B. Hall et Co., de Québec. Louis Therrien était le contremaître des draveurs. Les planches et bardeaux de ces bâtiments avaient été coupés au moulin d'Israel Myers à Moose Bay et tous avaient été érigés dans les deux années précédentes. Le premier lot de cet établissement était la propriété de Dominique Morin, chargé de veiller aux intéde la Compagnie Hall, qui, possédait alors toutes les concessions forestières de la région¹¹.

Ce témoignage établit de façon certaine deux données importantes de l'histoire de Lac-Mégantic. La première maison construite sur le site de la ville, au lieu-dit «la Chaudière», sur la rive sud, a été celle d'un Canadien français, Dominique Morin. Par ailleurs, ce premier établissement date de 1874.

En 1876, les colons de Ditchfield envoient une requête auprès du Ministre des Postes à Ottawa, demandant un bureau de poste. La réponse est favorable et le bureau, situé sur la terre de Dominique Morin, est ouvert le 1er juin 1877 sous le nom de *Montignac*. Le Capitaine Wilson en devient le premier maître de poste. Toutefois, à la demande du premier propriétaire, le nom du bureau est aussitôt changé et s'appelle dorénavant *Morinville*.

La même année 1877, le Capitaine Wilson reçoit des fonds du gouvernement pour ouvrir un chemin à travers bois, du site de «la Chaudière» à Ness Hill. C'est le début d'une voie de passage pour les résidents jusque-là isolés de l'extérieur. Son tracé détermine pour l'avenir l'axe principal de communication de la ville, puisqu'il correspond aux actuelles rues Laval et Frontenac. De part et d'autre du chemin ainsi tracé, des lots et des rues seront un peu plus tard arpentés par George Bignell, ce qui permettra la vente au détail des terrains possédés par Alex. Gunn, jusque-là propriétaire unique.

Déjà, en 1878, un premier défricheur a été attiré par le site: le 23 mai de cette année, Malcolm Matheson, un Écossais de l'île de Lewis, abattait de sa hache le premier arbre de son lot. Il érige bientôt une maison de 25 pieds sur 35, de deux étages et demi, qui deviendra le premier magasin général. Peu après, en août, Télesphore Legendre, de Stornoway, construit une scierie à l'embouchure de la rivière. À l'automne, le premier hôtel est construit par Alexandre Ross et Jerry Ham. C'est le futur *Prince of Wales*. Enfin, arrivent la même année deux nouveaux résidents, Antoine Roy et Télesphore Lemay. C'est ainsi que le hameau de «la Chaudière» s'efface pour faire place au village de Mégantic.

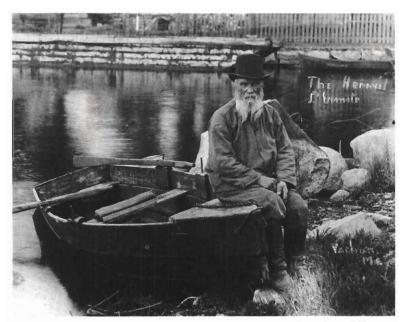
Croirait-on que cette clairière du bout du monde, encore mal défrichée, ait eu l'honneur de sa première visite officielle, celle du Premier Ministre du Canada, John A. Macdonald? Ce fut le 30 mai 1879 qu'en compagnie du député John H. Pope et de nombreux hommes politiques, notables et hommes d'affaires, cet auguste visiteur vint inaugurer le dernier tronçon de l'International Railway. Cette visite laissera son passage dans la toponymie. L'épouse du Premier Ministre l'accompagnait dans cette excursion au fond des bois. Lady Suzanne Agnès Macdonald eut l'insigne honneur de franchir la passerelle branlante reliant les deux rives, appuyée, il est vrai sur le bras galant de John Henry Pope. À la demande de ce

dernier, elle consentit à donner son nom au bureau de poste qui se trouvait sur l'autre rive.

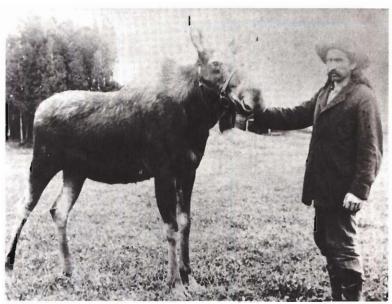
Le Ministre des Postes confirme la suggestion de son collègue de Compton et, le 1^{er} août 1879, le nom de *Morinville* est changé pour celui d'*Agnès*. C'est le début d'un changement dans l'appellation de la rive sud du site de la décharge. Les noms de «Chaudière» et de «Morinville» s'effacent peu à peu de l'usage. On parlera bientôt du village d'*Agnès*.

LA FIN D'UN MONDE

En l'espace d'une génération, d'un quart de siècle, de 1852 à 1877, la région inviolée du lac Mégantic s'ouvre à la colonisation, au peuplement, à l'exploitation forestière. Le grincement des scieries, le sifflement de la locomotive remplacent rapidement le cri de l'orignal ou le soupir de l'engoulevent. Le monde de la nature reste évidemment encore omniprésent: le lac, les montagnes, les rivières.



Un vieux solitaire, Hilaire Lemieux, appelé "l'ermite du lac Mégantic", avec sa barque de pêche (Ville de L. M.).



Pierre Le Royer, chasseur et trappeur, avec son orignal. (Ville de L. M.).

Ce qui disparaît à jamais, c'est l'âge des trappeurs, des chasseurs abénakis, des solitaires.

Quelques individus, derniers témoins de cette époque révolue, tentent de maintenir pour quelque temps encore, les modes de vie d'autrefois. Ils ont laissé un nom dans l'histoire légendaire de Lac-Mégantic, comme l'ermite Hilaire Lemieux, qui se bâtit une cabane en 1878 au nord du lac, près de Piopolis et y vécut près de trente ans; ou comme Pierre Le Royer, un Français de France, devenu trappeur pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, puis qui s'installe à la frontière américaine, près de Coburn Gore, vivant de chasse et de pêche, avec sa compagne indienne. Il avait domestiqué un jeune orignal, avec lequel il faisait parfois des excursions au Vermont ou même à Montréal. Symbole de cet effacement violent d'un monde par un autre, le dernier Amérindien de la région, Joe Marry Cazilhante, qui venait parfois fréquenter les hôtels de Mégantic, mourra en tombant du balcon d'un hôtel 12.

Seule la toponymie nous rattache de façon vivante au lointain passé amérindien. On a voulu voir quelquefois le nom *Mégantic*

dans un mot de langue crise qui signifie «gros bois». Mais il y a de plus chances qu'il vienne de l'abénaki *Namesokanjik*, lieu «où se tiennent les poissons»¹³.

NOTES

Chapitre 2

Les débuts du peuplement de la région de Lac Mégantic (1856-1878)

- 1. L. S. CHANNELL, History of Compton County, p. 279.
- 2. Voir par exemple, L. S. CHANNELL, ibid., pp. 256-258, 262, 268-272, 279-280; M. N. MACDONALD, The Family Tree and Some Reminiscences of Early Days in Winslow and Whitton, Que., Avonmore (Ontario), 20 p. (réimprimé à Sherbrooke, Page-Sangster, 1973 (traduit en français et publié par J. BOURQUE dans EF, 4 février au 7 avril 1976); E. C. WOODLEY, «Compton Cameos from the Early History of Compton County» dans Sherbrooke Record, 7 juillet au 18 août 1945 (reproduit en partie dans EF, 8 mai au 5 juin 1958 et traduit en français dans EF, 12 mars 1985 et numéros suivants).
- Cimon MORIN, «Les débuts de la poste à Agnès au lac Mégantic», Opus II (les Cahiers de l'Académie québécoise d'étude philatéliques), 1984, F.1.
- 4. A. CAUCHON dans EF, 16 janvier 1977.
- 5. Ibid., 12 décembre 1978.
- 6. A. GRAVEL, Lac Mégantic, pp. 74-75.
- 7. Sur J. H. Pope, voir L. S. CHANNELL, History of Compton County, pp. 155-165.
- 8. Voir L. S. CHANNELL, *ibid.*, pp. 272-273 et E. C. WOODLEY (références précisées à la note 2, plus haut).
- 9. E. C. WOODLEY, ibid., chapitre 3.
- 10. E. C. WOODLEY, ibid.
- 11. J. P. JONES cité par E. C. WOODLEY, ibid (notre traduction).
- 12. J. BOURQUE dans EF, 5, 12, 19 novembre, 3, 17, 24 décembre 1975.
- 13. A. GRAVEL, Lac Mégantic, pp. 12-13.

DEUXIÈME PARTIE

Les deux villages: Mégantic et Agnès de 1878 à 1907

L'année 1878 voit le début de l'installation sur le site de Mégantic d'une communauté décidée à y vivre et à s'y développer. Les trente années qui suivent confirment les progrès rapides, tant sur le plan démographique qu'économique ou social. Toutefois, sur le plan municipal, des particularités territoriales ont maintenu la division de la communauté en deux administrations séparées, celles des villages d'Agnès et de Mégantic. Cette séparation permet sans doute à l'historien de mieux déceler les recettes du progrès de Lac-Mégantic durant les trois premières décennies. La comparaison entre les idées, les comportements et les décisions des deux municipalités révèle, entre autres, le rôle essentiel que peuvent jouer dans l'histoire des villes des groupes de notables ainsi que quelques individus entrepreneurs. Les trois chapitres de cette deuxième partie s'attachent à mettre en valeur les efforts de cette élite locale, en étudiant successivement les progrès économiques, le développement de la société et les problèmes posés par le pouvoir municipal.

CHAPITRE 3

LES DÉBUTS D'UN CENTRE URBAIN (1878-1907)

Comme on vient de le voir, Lac-Mégantic n'a pas été le point d'établissement le plus ancien des bords du lac. En 1872-1873, alors que la forêt primitive couvre encore le site futur de la ville, de l'autre côté du lac, Piopolis est déjà un village bien organisé. Trentecinq ans plus tard, Piopolis est demeuré un petit village de 200 habitants mais, sur les deux rives de la Chaudière, Mégantic et Agnès sont à la veille de se fusionner en une ville de plus de 2500 âmes. Cette comparaison nous amène à rechercher quels ont été les facteurs favorables qui ont permis au site de la décharge du lac de devenir une ville importante, en l'espace d'une génération. Comme nous le verrons dans ce chapitre, le chemin de fer a joué un rôle essentiel dans ce processus. Il a suscité le développement d'industries, lesquelles ont elles-mêmes nourri la croissance du commerce et des services. Nous aurons ainsi à scruter successivement l'histoire des fonctions ferroviaires, industrielles, commerciales, administratives et des services à Lac-Mégantic des débuts à 1907. Comme nous le découvrirons, cette histoire doit peu à une situation géographique particulière mais beaucoup aux hommes et aux groupes qui y ont oeuvré.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION

En 1907, l'année de la fusion des villages de Mégantic et d'Agnès, leur population totalise près de 2600 habitants (voir Tableau 3.1). Vingt-six ans auparavant, en 1881, première année pour laquelle nous possédons des statistiques valables, on ne dénombre encore que 300 personnes. Ainsi, en l'espace de moins de trente ans, la population s'est presque multipliée par neuf. Il serait intéressant de pouvoir suivre de près les étapes de cette croissance. Malheureusement, les deux municipalités de Mégantic et d'Agnès n'ont pas procédé souvent à des recensements, si bien que les données que nous connaissons demeurent fragmentaires et même, pour la période antérieure à 1895, quasi inexistantes. En uti-

TABLEAU 3.1

Population des villages de Mégantic et d'Agnès,
1881-1907

Années	Mégantic	Agnès	Total
1881	125*	55*	180*
1885	?	?	500 à 600*
1891	1173	200*	1373*
1895	1500*	292	1792*
1896	1572	304	1876
1899	1875	332	2207
1901 (a)	1981	324	2305
1901 (b)	1883	288	2171
1902	2008	292*	2300*
1903	2030*	300*	2330*
1904	2051	310*	2361*
1907 (a)	2226	373	2599
1907 (b)	2259	475	2734

Sources: 1881: Recensement du Canada, Listes nominatives,

canton de Whitton no 2; canton de Ditchfield;

canton de Spaulding-Louise.

1885: Progrès de l'Est, 7 juillet 1885.

1891, 1901 (b), Recensement du Canada.

1902: La Paix, 19 juillet 1902.

1904: Progrès de l'Est, 2 août 1904.

1907 (a): AVLM, Rôle d'évaluation (1907), recalculé par nous

(JPK).

Autres années: Québec, Documents de la session, Statistiques municipales.

Note: (*) Données approximatives.

lisant quelques évaluations officieuses, on obtient cependant un certain nombre de repères.

Ce qui frappe d'abord, c'est la régularité du développement de la population, qui s'accroît, bon an mal an, de 80 à 100 personnes. Ainsi, le seuil des 1000 habitants a été franchi vers 1887-1888, celui des 2000, dix ans plus tard, en 1897 ou 1898. Toutefois, à partir de 1901, la croissance semble ralentir, autour de 50 à 60 personnes par an. Autre constatation, les rythmes très différents des mouvements démographiques de chacun des deux villages. En 1907, Agnès ne compte encore que 373 habitants. C'est un maigre gain de 81 personnes par rapport à l'année de fondation de cette municipalité, en 1895. Par contre, c'est le village de Mégantic qui concentre le gros de la croissance: 1173 habitants en 1891, 1572 cinq ans plus tard, 1875 huit ans plus tard, 2008 douze ans plus tard, en 1903.

Comment expliquer ces mouvements si dissemblables? Nous croyons qu'ils tiennent tout autant des conditions du site que de l'attitude des habitants. Coïncée entre le lac et la rivière, Agnès est soumise aux caprices des inondations alors que Mégantic offre un vaste espace en pente douce. Mais surtout, la localisation des gares de chemin de fer et le dynamisme des dirigeants de Mégantic, qui ont sans cesse recherché de nouvelles industries pour leur village, ont été la cause du développement accéléré de la rive gauche de la Chaudière. Nous reviendrons d'ailleurs plus en détail sur ces divers aspects.

LE DÉVELOPPEMENT FERROVIAIRE

Avant de devenir une ville de l'industrie du bois, Lac-Mégantic a été une ville de chemin de fer. Simple point terminus d'une ligne d'intérêt régional en 1897, le village de Mégantic grandit en une quinzaine d'années pour devenir une jonction importante de deux lignes ferroviaires et un point divisionnaire majeur sur le transcontinental ou Canadien Pacifique¹.

L'époque de l'International Railway (1879-1886)

En mars 1879, le chemin de fer *International*, dont on a retracé plus haut les débuts, atteint la rive nord de la Chaudière. Une gare est installée, à quelque distance des premiers défrichements, de la

scierie Legendre et de l'hôtel *Prince of Wales*. Le service pour les voyageurs a commencé ce printemps-là². L'*International* est une compagnie modeste, gérée avec beaucoup d'économie. Qu'on en juge. En cette année 1879, la flotille se compose de deux locomotives, de deux voitures pour passagers et de vingt wagons à marchandises, dont dix loués d'une autre compagnie. En 1886-1887, au moment de la vente au Canadien Pacifique, on compte trois locomotives, toujours deux voitures pour passagers et trente-et-un wagons à marchandises³. On comprend ainsi que l'*International* ne peut offrir qu'un seul train par jour entre Lac-Mégantic et Sherbrooke.

Depuis 1879, on quitte Lac-Mégantic le matin à 6 heures pour atteindre Sherbrooke à 10 heures. Au retour, le départ de Sherbrooke s'effectue à 3 heures de l'après-midi. Le trajet prend une demi-heure de plus à cause de la différence de près de mille pieds d'altitude qu'il faut gravir. On atteint ainsi Lac-Mégantic le soir à 7 heures 30. Cet horaire offre beaucoup d'avantages aux habitants de Lac-Mégantic. Ils peuvent ainsi descendre à Sherbrooke, vaquer à leurs affaires pendant plusieurs heures et revenir chez eux le même jour. Par ailleurs, les voyageurs de l'extérieur, ne pouvant arriver à Lac-Mégantic avant le soir, sont obligés de loger sur place avant de régler leurs affaires, au grand plaisir des hôteliers.

Ce train quotidien respecte son horaire comme il peut. Qualifié de train «mixte» ou «mêlé», il assure également le service de marchandises. Ainsi, à l'une ou l'autre gare du trajet, on détache la locomotive pour aller chercher un ou plusieurs wagons remisés sur une voie de garage et les accrocher en queue de train. Pendant ce temps-là, les voyageurs ne peuvent qu'attendre avec philosophie la fin des manoeuvres et le départ vers la station suivante. Si par malheur l'opération se répète quelques fois en chemin, on arrive à destination avec une heure ou plus de retard! Aussi, la compagnie estelle obligée de tenir compte de ces lenteurs et remanie fréquemment son horaire. En mars 1881, le départ du matin est avancé à 5 heures et demie et au retour, l'arrivée retardée à 8 heures du soir4.

La gare de Lac-Mégantic est modeste et ne possède pas d'atelier d'entretien et de réparations. La compagnie utilise plutôt le dépôt à locomotives de Sherbrooke⁵. Cependant, à partir de 1881, la ligne de l'*International* est prolongée au-delà de Mégantic vers la frontière des États-Unis, puis, à travers les forêts du centre de l'État du

Maine. Un pont sur pilotis est construit sur la Chaudière et la pose des traverses et des voies poussée avec énergie.

En août 1883, le tronçon entre Lac-Mégantic et la petite station de Boundary, sur la ligne frontière, est complété et inauguré en fête par les habitants de Mégantic et d'Agnès⁶. La voie ferrée atteint le lac Holeb en 1884, Greenville en 1886, Brownville en 1887. Jusqu'à cette date, il n'y a pas encore de service officiel de trains entre Lac-Mégantic et les gares de l'État du Maine. Mais chaque matin, un train fait le trajet entre Mégantic et l'extrémité de la voie avec les ouvriers employés à la construction de la ligne et revient le soir. On dit même que les chasseurs qui se rendent dans ces régions éloignées ont profité souvent de ce service un peu primitif sur wagon à plate-forme. Signalons enfin, que dès 1884, l'International a commencé à utiliser le charbon pour chauffer ses locomotives au lieu du bois.

En novembre 1886, le chemin de fer *International* est racheté par l'*Atlantic and Northwest Railway*, une filiale du Canadien Pacifique, qui, quelques jours plus tard, loue la charte à perpétuité à la compagnie-mère.

Le Canadien-Pacifique

Si l'importante compagnie qu'est le Canadien Pacifique a racheté à l'époque la ligne de Sherbrooke à Lac-Mégantic, c'est qu'elle entend l'utiliser dans sa ligne directe entre Montréal et les Provinces Maritimes, réalisant ainsi le projet imaginé par John Henry Pope. Cette ligne directe ou «courte», comme on dit alors (short line), sera greffée au transcontinental de l'ouest et permettra au Canadien Pacifique d'offrir un service continu de l'Atlantique au Pacifique, de Halifax à Vancouver. Lac-Mégantic est désormais située sur l'axe de transport le plus important de l'époque au Canada.

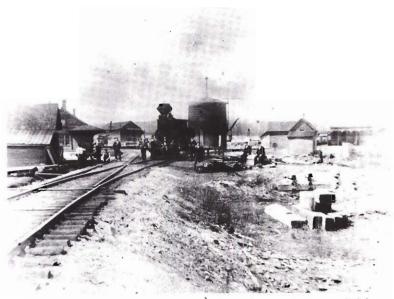
Le Canadien-Pacifique (CPR) s'empresse d'achever la construction de la voie à travers l'État du Maine, vers la frontière du Nouveau-Brunswick. Les ouvriers posent le dernier boulon en 1889 à Mattawonkeag. Dès 1887 cependant, un service de voyageurs et de marchandises est ouvert entre Lac-Mégantic et Greenville, avec un train quotidien. Le 13 juin 1889, le premier express, parti de Montréal pour St-John, au Nouveau-Brunswick, s'arrête à

Lac-Mégantic. Désormais, en près de sept heures, on peut se rendre, sans changer de voiture, de Lac-Mégantic à Montréal. Malheureusement, ces express sont conçus pour la clientèle partant de Montréal ou des Maritimes et leur heure de passage à Mégantic se situe en pleine nuit.

Certes, le train local pour Sherbrooke demeure en place. Mais son horaire empire. Obligé de se garer sur des voies latérales pour laisser passer les trains de marchandises, de voyageurs ou d'immigrants du service transcontinental, il ne se déplace qu'avec une extrême lenteur et atteint Sherbrooke de plus en plus tard, à 11 heures du matin en 1889, à midi et demie en 1890. Le départ de Sherbrooke pour revenir à Lac-Mégantic est même avancé à 2 heures et demie de l'après-midi en 1890. Tout cela réduit à peu de chose le temps laissé à Sherbrooke aux voyageurs d'un jour. Avec cela, on n'atteint Lac-Mégantic que tard le soir, et parfois même, la nuit. Le public local proteste vigoureusement, d'autant plus que ce train sert également au service postal et que le courrier, habituellement distribué à l'arrivée du convoi, n'est alors remis que le lendemain?

Après des années de récriminations et de pétitions, le CPR consent à mieux organiser l'horaire du train de Sherbrooke. En 1899, il arrive dans la capitale régionale à 11 heures du matin pour n'en repartir qu'à 3 heures 45. Enfin, en 1906, une nouvelle liaison quotidienne est établie entre Montréal et Lac-Mégantic pendant la journée, plus pratique pour les résidents des Cantons de l'Est⁸.

En août 1888, en prévision de l'ouverture de la ligne de Halifax, le CPR envisage de faire de Lac-Mégantic un point divisionnaire de son réseau. Il faut savoir qu'un point divisionnaire n'est pas une station comme les autres. C'est tout d'abord le lieu où on change les équipages sur les trains effectuant de longues distances. On y procède également à l'entretien et aux réparations des locomotives et du matériel roulant. C'est enfin, en général, une gare où les convois de marchandises sont morcelés et recomposés d'après leur lieu de destination. Tout cela implique une cour de triage importante, un entrepôt à locomotives, des ateliers de réparation. Par ailleurs, ces activités impliquent la présence d'un nombre élevé d'employés spécialisés ou non. La seule condition mise par le CPR à son choix de Lac-Mégantic est d'obtenir gratuitement les terrains requis. La municipalité du village de Mégantic accepte, passe un règlement



La gare de Mégantic, vers 1890-1895. À droite, le premier entrepôt à locomotives (Photographie Jones. *Coll. privée*).

l'autorisant à acheter ou exproprier les lots et propriétés se trouvant sur le site de la future gare et le fait approuver par les électeurs en février 1889.

Ainsi, au début de 1890, Lac-Mégantic devient point divisionnaire sur la ligne transcontinentale du CPR au même titre que Farnham dans les Cantons de l'Est et que Brownville dans le Maine. Un nouveau bâtiment de gare est construit, abritant, en plus des services ferroviaires proprement dits, le télégraphe, les messageries et le bureau des douanes. Une cour de triage de six voies est installée, portée à quinze voies en 1900. Un hangar à marchandises, une remise à locomotives, des ateliers de réparation sont construits. Le trafic est incessant. On trie les wagons et on compose des convois de marchandises nuit et jour. En dehors de l'hiver, des trains de ballast et des équipes de cantonniers et d'hommes d'entretien quittent Lac-Mégantic chaque jour pour nettoyer ou remplacer les voies. Un personnel nombreux, roulant ou sédentaire, a désormais la gare du CPR comme point d'attache. La venue du Canadien-Pacifique fait de Mégantic une ville de chemin de fer comme Farnham et comme Richmond sur le réseau du Grand-Tronc.



Pelle à vapeur, utilisée par le CPR à Mégantic et dans les environs pour les travaux de terrassement des voies (Coll. privée).

Le Québec Central

En 1894, avec l'achèvement de la construction de la ligne du Québec Central venant de Tring Jonction, Lac-Mégantic est désormais dotée d'une liaison ferroviaire vers la Beauce et la région de Lévis et de Québec. Le Québec Central est une compagnie de chemin de fer fondée en 1869 par des intérêts sherbrookois et dirigée par Joseph Gibb Robertson, député provincial de Sherbrooke, plusieurs fois ministre des finances de la Province. Son objectif a été de relier Sherbrooke à Québec par la région de Thetford et par la Beauce.

En 1881, en rachetant le chemin de fer de *Lévis and Kennebec*, qui relie Lévis à St-Joseph de Beauce, le Québec Central atteint cet objectif mais hérite du même coup d'un embranchement remontant la vallée de la Chaudière. Les Beaucerons ont exercé beaucoup de pressions pour que le Québec Central prolonge cette ligne vers Beauceville et Saint-Georges et de là, vers Jackman dans le Maine pour rejoindre Portland, sur l'Atlantique. La compagnie ferroviaire ne satisfait que partiellement ces demandes car, rendue à St-Georges de Beauce, la ligne est déviée vers le nord pour desservir les zones forestières du Haut-Etchemin vers Lac-Frontière.

Cependant dès 1886, l'idée de prolonger le chemin de fer de la Beauce vers les États-Unis en passant par Lac-Mégantic a ses partisans. L'abbé Garon, curé de St-Sébastien, vient même au village de Mégantic tenter de convaincre les habitants d'appuyer son projet. Mégantic accueille en fanfare les délégués de la Beauce et vote des résolutions d'appui⁹. L'idée d'un embranchement du Québec Central depuis le canton de Tring, sur sa voie principale Sherbrooke-Vallée Jonction, jusqu'à Lac-Mégantic s'oppose donc à celle de la liaison par St-Georges de Beauce et Jackman. Des délégations des municipalités concernées se succèdent auprès de la Compagnie et même auprès du gouvernement provincial, qui subventionne les travaux. Lac-Mégantic finit par l'emporter sur St-Georges, suite, dit-on, aux influences du sénateur Bolduc, de St-Victor, mais aussi parce que le Québec Central préfère cet itinéraire 10.

En 1891, le Québec Central demande à la municipalité de Mégantic le terrain pour construire une gare et le Conseil municipal accepte de pourvoir un montant de 1000 dollars à cet effet¹¹. Les travaux de construction de la voie ferrée débutent en 1892 pour s'achever en 1894, la ligne passant par Ste-Cécile, St-Sébastien, Courcelles, La Guadeloupe, St-Victor et Tring. Les convois commencent à circuler au début de l'année 1895. À Mégantic, le Québec Central arrive, à l'époque, dans une gare distincte de celle du Canadien Pacifique, située dans le quartier Nord, non loin de la traverse du CPR.

Le Québec Central offre deux liaisons quotidiennes de Lac-Mégantic à Lévis par Tring Jonction et Vallée-Jonction. En fait, seul le train dit «d'accommodation» offre un horaire régulier, bien adapté aux habitants de Mégantic. En partant à 7 heures du matin, on arrive à Lévis à midi, d'où la traverse permet de se rendre à Québec. Au retour, le convoi quitte Lévis à 3 heures 50 de l'après-midi pour atteindre Mégantic à 8 heures 45. L'autre train est un «mixte», qui a un horaire plus ou moins flexible et qui met près de dix heures, officiellement, pour descendre toute la ligne jusqu'à Lévis. Tout service est interrompu le dimanche 12.

Avec le Québec Central, non seulement Lac-Mégantic accentue sa fonction de ville ferroviaire ou accède au rang de jonction entre deux réseaux, mais de plus devient la plaque tournante du trafic de personnes et de marchandises entre la Beauce, les Cantons de l'Est et le nord de l'État du Maine. L'itinéraire le plus rapide entre Québec et les Maritimes passe désormais par Lac-Mégantic! C'est ainsi qu'en 1900 un service de voiture directe est organisé entre Lévis et Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, par la ligne du Québec Central jusqu'à Lac-Mégantic, où on l'accroche à l'express de Halifax¹³. Semblablement, les innombrables chantiers forestiers du Nord et du Centre de l'État du Maine deviennent aisément accessibles aux cultivateurs-bûcherons de Beauce, Dorchester et même au-delà. Le phénomène social du bûcheron de passage à Lac-Mégantic n'aurait pas eu son ampleur sans la venue du Québec Central.

Il faut mentionner, pour terminer, qu'on a beaucoup parlé entre 1885 et 1910 de la construction d'une autre ligne de chemin de fer qui aurait eu Lac-Mégantic comme point terminus. On se proposait de la construire vers Woburn, la rivière Arnold et d'atteindre dans l'État du Maine la ville d'Eustis, où elle se raccorderait à d'autres lignes existantes: le trajet ouvrirait de nouvelles zones forestières encore peu exploitées et par la jonction avec le Québec Central aurait constitué la ligne la plus courte de Québec à Portland dans l'État du Maine. Une compagnie est formée à cet effet, l'Indian River Railway, qui commence des travaux d'arpentage pour la voie et achète des terrains à Mégantic pour une gare, en 1902. L'opposition des clubs de chasse et pêche installés des deux cotés de la frontière et le manque de capitaux retarderont indéfiniment ce projet 14.

LA CROISSANCE INDUSTRIELLE

Si le chemin de fer constitue, pour la période jusque 1907, la plus importante des activités à Lac-Mégantic, l'industrie n'est pas absente, loin de là. Toutefois, comme pour d'autres villes des Cantons de l'Est, c'est le chemin de fer qui a rendu viables les moulins et manufactures à Lac-Mégantic. Comme nous allons le voir par un inventaire des industries entre 1878 et 1907, c'est le secteur du bois qui est largement dominant.

La scierie Legendre et les Berlin Mills

Le chemin de fer *International* ne se rend encore qu'à Echo Vale, à deux milles de l'actuel centre-ville de Lac-Mégantic, qu'une première scierie est construire à la décharge du lac. C'est en effet



Vue du village d'Agnès vers 1885. À l'avant-plan, une cage de billots destinée à la scierie des Berlin Mills (Ville de L. M.).

en 1878 que Télesphore Legendre, de Stornoway, construit un moulin à scie, un vaste bâtiment de 60 pieds par 40. La famille Legendre est, à l'époque, une des rares familles canadiennes-françaises installées dans le domaine écossais et gaélique qui s'étend de Gould à Whitton et Marston. Ils se spécialisent dans la construction et la direction de moulins. Ainsi en ont-ils érigé à Stornoway et Stratford.

La scierie Legendre est vendue dès 1879 à une compagnie américaine, la Berlin Mills qui l'exploite jusqu'en 1885. Après quelques périodes d'inactivité, elle est rachetée en 1887 par un des principaux résidents de Lac-Mégantic, le major McAuley. Lorsque ce dernier quitte la ville en 1889, il revend la scierie à la compagnie Montague Paper, qui va la transformer en usine préparant la pâte à bois 16.

Les Moulins Nantais

Entretemps, d'autres scieries se sont établies sur le site de Lac-Mégantic. La plus importante, appelée Moulins nantais, est l'oeuvre conjointe de Canadiens français et de Français de Nantes en Françe¹⁷.

En 1880, Jérôme-Adolphe Chicoyne part en Europe à la demande de l'évêque de Sherbrooke, Mgr Racine, dans le but de recruter des colons français et belges pour le canton de Woburn. Lors de ce voyage, il rencontre des notables de Nantes, en France, qu'il convainc assez vite d'investir dans une compagnie de colonisation dans les Cantons de l'Est. Le notaire Adolphe Bécigneul et son oncle l'abbé Eugène Peigné forment le noyau de ce groupe de bourgeois nantais, intéressés par Chicoyne à faire à la fois une oeuvre patriotique et un investissement intéressant au Canada.

À son retour, Chicoyne parvient également à persuader quelques hommes d'affaires et professionnels des Cantons de l'Est à s'impliquer dans le projet: H. C. Cabana, avocat de Sherbrooke, Jacques Picard, notaire et député provincial de Wolfe, Élisée Noël, notaire de Sherbrooke, William Murray, marchand de Sherbrooke. Ceux-ci, avec trois des promoteurs de Nantes, avec Eugène Bécigneul, envoyé au Québec pour aider à l'administration de la Compagnie, et avec, évidemment, Jérôme Chicoyne, constitueront le Conseil d'administration de la Compagnie de Colonisation et de Crédit des Cantons de l'Est. L'incorporation de cette compagnie est chose faite en juin 1881.

L'objectif de Chicoyne, qui est l'âme de l'entreprise et rêve d'un établissement grandiose dans l'est des Cantons, c'est de constituer un grand domaine forestier dans le canton de Woburn, près de 25 000 acres de forêt, achetés en grande partie au Gouvernement provincial. Pour attirer les colons, la Compagnie prévoit défricher une partie de ces terres boisées et construire dans le canton de Woburn une scierie et une ferme-modèle. L'établissement prendrait le nom de Channay, nom du village d'origine des ancêtres de Chicoyne. En attendant la construction de la scierie, le bois coupé serait acheminé par flottage sur la rivière Arnold, puis remorqué par le lac jusqu'au terminus du chemin de fer *International* 18.

En 1881, suite à de nouvelles injections de capital dans l'affaire par les actionnaires de Nantes, Chicoyne abandonne le projet de scierie à Channay et propose de l'installer à Lac-Mégantic, au terminus même du chemin de fer. On installera, à l'embouchure de la rivière Arnold, un quai pour permettre au bateau à vapeur de remorquer le bois de la Compagnie.

Ainsi, est entamée la construction d'une scierie et d'un moulin à farine au bord du lac, dans le vaste domaine de 12 acres achetés par Chicoyne. Reliés par un embranchement à la voie de l'International, les Moulins nantais sont principalement constitués d'un vaste édifice de 75 pieds sur 60, aux fondations de granit et aux piliers de pierre. La superstructure a requis 100 000 pieds de bois pour la charpente. Cet édifice est flanqué de deux vastes annexes de 30 pieds sur 40, l'une pour procéder au chargement des planches et des madriers sur des wagons de chemin de fer, l'autre pour loger les machines à vapeur qui actionnent les scies et autres appareils. En effet, contrairement à la scierie Legendre, mue, comme la plupart des scieries de la région, par l'énergie hydraulique, la scierie Nantaise est actionnée à la vapeur et peut donc fonctionner douze mois par an. À quelque distance s'élèvent les bureaux de la Compagnie. Pour loger les ouvriers, on prévoit de créer un village à proximité des moulins, qu'on appellerait Nantes ou Village nantais et un plan de rues est prévu à cet effet.

L'inauguration des Moulins Nantais à Mégantic a lieu à la fin d'avril 1882. Sous la direction de Ferdinand Legendre, la scierie devient rapidement l'une des plus importantes des Cantons de l'Est. Sa capacité de production est de 6 millions de pieds de bois scié par année, soit environ 20 000 pieds par jour. Ses débouchés sont d'envergure mondiale: les États-Unis, l'Amérique du Sud, la France. Ainsi, en 1884, quatre millions de pieds de planches sont expédiés en Europe. Le bois provient essentiellement des réserves de la Compagnie dans le canton de Woburn, à l'embouchure de la rivière Arnold. Les billots sont remorqués par flottaison grâce à un bateau à vapeur jusqu'à la scierie de Lac-Mégantic.

Les Moulins Nantais ont requis un capital énorme par rapport au coût des scieries de la région. Les machines à vapeur et la grande scie circulaire ont exigé à elles seules 13 500 dollars, sans compter le reste de l'équipement de sciage ni le moulin à farine, qui vaut 5000 dollars. Chicoyne a vu grand, trop grand peut-être, et ne cesse de demander aux administrateurs français de la Compagnie d'injecter des capitaux nouveaux. En mai 1882, il déclare avoir un besoin immédiat de 5000 dollars pour finir la construction des Moulins Nantais et de 5500 dollars pour leur opération cette annéelà. En décembre, le moulin exige encore 2000 dollars pour fonctionner. Jusqu'en 1885, l'entreprise connaît des difficultés réguliè-

res tant par le besoin de capitaux nouveaux, par l'irrégularité de la demande de bois sur les marchés mondiaux que par des dissensions entre Chicoyne et les autres administrateurs canadiens¹⁹.

Quant aux actionnaires français, ils envoient Adolphe Bécigneul à Lac-Mégantic pour évaluer la rentabilité de l'entreprise. Ayant remarqué que l'énormité des Moulins Nantais en rend peu rentables les opérations en période de crise et que la scierie ne survit que par l'injection de capitaux que la Compagnie ne peut dès lors pas investir dans son objectif principal, la colonisation, Bécigneul recommande la vente du moulin de Lac-Mégantic. En septembre 1886, la Compagnie vend effectivement la scierie à Frank Dudley, important marchand de bois de Portland, dans le Maine, en-dessous du prix coûtant, pour 12 000 dollars²⁰.

Sous cette nouvelle direction, les Moulins Nantais sont agrandis. En 1890, de nouvelles scies à ruban sont installées et le nombre de machines à vapeur porté à cinq. La capacité est quintuplée: 100 000 pieds de planches par jour! L'investissement requis pour ces améliorations a été considérable, près de 24 000 dollars, mais le nombre d'ouvriers qui y travaillent dépasse à présent la centaine²¹. En 1895, F. Dudley vend les anciens Moulins Nantais à la Lake Megantic Pulp Co²².

L'instabilité de l'industrie du sciage

D'autres scieries que les *Berlin Mills* ou que les Moulins Nantais ont existé durant cette période à Lac-Mégantic. En 1898, on en dénombre cinq. Mais nous ne possédons que peu de renseignements sur ces établissements, qui ont dû être de proportions modestes. La scierie Levinson a fonctionné en 1898 et 1899 avant d'être détruite par un incendie. Elle est évaluée lors de ce sinistre à 8000 dollars. En 1888, on mentionne l'intention de l'entreprise Welder Reed et Co. de bâtir une scierie et un moulin à farine²³.

Malgré l'importance des scieries de Lac-Mégantic, cette industrie n'a pas apporté, du moins avant 1907, un développement soutenu à l'économie de la ville. Certes, en période d'activité, ce secteur industriel assure de nombreux emplois, tant dans les scieries proprement dites, que dans les chantiers de la région, tant dans le transport par chevaux, par drave et par remorquage que dans l'expédition du bois scié par les compagnies de chemin de fer. La pros-

périté de ce secteur dépend toutefois énormément des marchés extérieurs, puisque presque toute la production est exportée. Toute une série de facteurs peuvent ainsi affecter la vitalité de l'industrie du sciage dans la région du lac Mégantic.

Ainsi, la mévente du bois oblige les *Berlin Mills* à ne pas ouvrir de chantiers durant l'hiver 1884-1885. Ceci entraîne la fermeture du moulin en 1886 et même le suicide du gérant, E. R. Wakefield²⁴. La crise commerciale de 1884-1885 fait tomber en effet fort bas le prix du bois. En octobre 1890, des troubles politiques en Amérique du Sud ferment pour un temps ce marché fort lucratif: les Moulins Nantais arrêtent et les ouvriers sont en chômage²⁵.

En 1891, l'abolition des droits d'exportation sur les billots envoyés aux États-Unis crée une catastrophe pour l'industrie du sciage. Les Américains détenteurs de ressources forestières au Canada envoient directement aux États-Unis par chemin de fer des billots entiers pour y être sciés. Les scieries canadiennes sont privées de commandes. Ainsi, dans la région de Lac-Mégantic, Frank Dudley expédie à l'été 1891 près de 3 millions de pieds de bois en billots vers les États-Unis. Des glissoires et des plate-formes sont installées au bord du lac pour faciliter le chargement des billots dans les wagons de chemin de fer. À la fin de la décennie cependant, le marché sud-américain s'est rouvert, compensant ainsi la perte du marché des États-Unis²⁶. Fort heureusement pour l'économie de Lac-Mégantic et de la région, l'industrie de la pulpe ou pâte à papier va redonner à partir de 1890 une nouvelle impulsion aux activités forestières.

L'industrie de la pâte à papier

En 1889, une compagnie américaine, la Montague Paper Co. achète la scierie des Berlin Mills et transforme l'édifice en un moulin pour préparer le bois à être transformé en pâte de bois. Le gérant de la nouvelle entreprise deviendra rapidement un des notables de Lac-Mégantic. Il s'agit de George McClellan Stearns, issu d'une famille de pionniers du canton de Stanstead.

En 1893, la compagnie américaine fonde une filiale canadienne, appelée *Lake Megantic Pulp Co.*, qui établit un moulin à pulpe sur la rivière Chaudière à environ deux milles du village, où elle construit un barrage. Établie au capital de 50 000 dollars, elle ne compte, en



Construction du premier barrage sur la Chaudière au site du moulin à pulpe de la Lake Megantic Pulp Co., en 1893 (Ville de L. M.).

dehors du gérant G. M. Stearns, que des actionnaires américains: B. N. Farren, W. P. Dustin, W. D. Russell, W. R. Farnsworth, tous du Massachussetts. L'usine de pulpe de Lac-Mégantic a en 1899 une capacité de production de 15 tonnes de pâte de bois par 24 heures, soit 75% de la production de l'usine d'East-Angus et 60% de celle de Windsor. L'énergie hydraulique y actionne six meules ou broyeurs (grinders) et trois machines à humidifier, de 72 pouces. En 1907, avec seulement quatre broyeurs, la production demeure à 15 tonnes par jour²⁷.

En vue d'accroître ses opérations, la Lake Megantic Pulp Co. fait démolir en 1894 le vieux moulin Legendre et rachète de F. Dudley en 1895 les anciens Moulins Nantais. Malheureusement, l'édifice est détruit peu après dans un incendie, ce qui oblige la Compagnie à en reconstruire un autre immédiatement²⁸. En 1896, on compte 25 employés à la manufacture de pulpe, 15 à l'usine de préparation du bois de pulpe et 100 à la scierie²⁹. La fabrique de pulpe n'arrête jamais. Elle tourne nuit et jour, semaine et dimanche. Les ouvriers prennent leur repas du midi tout en travaillant. L'éclairage est électrique, cas unique à Mégantic en 1896³⁰.

En 1899, la Compagnie de Pulpe présente à l'Assemblée législative à Québec un projet de loi privé, lui permettant de construire des voies ferrées pour desservir ses usines et des barrages sur la Chaudière, afin d'accroître son potentiel énergétique. À cet effet, elle inclut dans sa demande le droit d'exproprier les terrains requis pour ces améliorations. Cette demande suscite beaucoup d'opposition: les barrages projetés vont vraisemblablement inonder des terres agricoles et freiner l'écoulement des eaux, surtout du côté d'Agnès. Le journal local, Le Travailleur, prend violemment parti contre le projet de la Compagnie.

L'éditorialiste ne mâche pas ses mots:

Ce sont des capitalistes qui viennent (...) piller les bois, empocher (...) un magot, s'en aller ailleurs et laisser les terres saccagées aux colons pauvres. Si le bill passe, propriétaires d'Agnès et de Mégantic, attendez-vous au brigandage 31.

Certes, le journal est assez monté contre la Compagnie de Pulpe, dont il accuse les dirigeants d'influencer le vote de leurs ouvriers aux élections municipales³². Mais le problème des inondations est réel. Les habitants d'Agnès en savent quelque chose. En 1896, la Compagnie a haussé son barrage, faisant refluer les eaux sur le chemin de Ditchfield, et ce, en pleine crue printanière. Les fossés des rues d'Agnès, qui servent d'égouts, débordent. La municipalité demande aux Drs Codère et Grégoire un rapport sur les risques que ces hautes eaux causent aux habitants. Le rapport est formel: l'exhaussement du barrage crée une situation potentiellement épidémique pour les résidents d'Agnès. La municipalité intente donc une action en dommages contre la Compagnie. Celle-ci fait traîner les choses jusqu'en Cour d'appel, suscitant des frais considérables de procès au village d'Agnès. Les nouveaux pouvoirs demandés par la Compagnie ne sont donc par rassurants³³. La loi les accordera cependant³³. L'épidémie qui frappera Agnès en 1901 en sera une déplorable conséquence.

Le développement industriel de Mégantic cause ainsi des inconvénients aux résidents d'Agnès. Cette affaire illustre bien les problèmes de la séparation du village en deux municipalités distinctes. Lorsqu'Agnès intente une poursuite en 1896 contre la Compagnie de Pulpe, le conseil municipal de Mégantic éprouve le besoin de déclarer «qu'au contraire la Compagnie aide au développement du village», auquel elle assure emploi, prospérité et achat de billots³⁵.

Le secteur du meuble

Pendant ce temps, une compagnie de fabrication de meubles est organisée. L'idée vient de trois citoyens en vue de Mégantic, le notaire Thibodeau, les marchands C. Fortier et A. B. Gendreau, qui fondent la *Compagnie industrielle du Lac Mégantic*, au capital de 10 000 dollars. Cependant, les limites des possibilités d'investissements de ces Canadiens français les obligent, une fois les premières machines achetées, à ouvrir leur entreprise à des associés anglophones, qui reprennent l'affaire en main. On y retrouve l'ex-maire MacAuley, qui en devient président, P. B. Keens, important négociant en bois comme d'ailleurs H. Van, A. B. Gendreau, F. Talbot, de Sherbrooke. Le gérant en sera T. H. Churchill, originaire de Truro en Nouvelle-Écosse.

La compagnie, rebaptisée *The Lake Megantic Furniture Co.* aura un capital de 50 000 dollars ³⁶. Stimulés par un bonus de 4000 dollars et une exemption de taxes de vingt ans, les dirigeants font appel pour 15 000 dollars au public: il s'agit d'actions privilégiées sur lesquelles on garantit 8% de profits annuels. La Compagnie fait construire cinq bâtiments: une fonderie, un atelier pour le travail du bois, un autre pour le polissage du fer et du cuivre, un four à sécher 40 000 pieds de bois, une machine à vapeur de 100 chevaux. L'entreprise se spécialise dans les lits de cuivre, les matelas à ressort pour lesquels elle détient des brevets exclusifs. En 1901, la production débute. En 1902, elle emploie 40 ouvriers et expédie trois wagons de meubles par semaine. En 1904, l'usine s'agrandit et élargit ses opérations³⁷.

Les autres secteurs

Que ce soit l'industrie du sciage, de la pulpe ou des meubles, l'activité manufacturière de Lac-Mégantic repose sur l'utilisation de la même matière première, le bois. Seules quelques entreprises peu nombreuses apparaissent avant 1907 dans d'autres secteurs de transformation.

Ainsi, en avril 1904, des hommes d'affaires montréalais, dont l'avocat L. H. Grover, A. Maggio, A. Mingle et un marchand de Mégantic que nous avons vu souvent à l'oeuvre, A. B. Gendreau, fondent une compagnie qui entend se spécialiser dans la fabrication de couchettes et de sommiers de métal. La Lake Megantic

Metallic Iron Bedstead Co., appuyée par une subvention de la Municipalité du Village de Mégantic, ouvre ainsi la même année une fonderie et une usine de montage, qui emploie une vingtaine d'ouvriers³⁸.

On peut enfin relever l'existence d'une briqueterie, propriété de Télesphore Lemay, en 1898, d'un atelier d'embouteillage de Fortier et Tardy, en 1899, et d'un moulin à farine de L. P. Villeneuve, en 1906³⁹.

Au total, de 1878 à 1907, l'économie du secteur industriel de Lac-Mégantic a largement reposé sur les industries du bois. On constate cependant que l'activité du sciage, dominante au début, mais fortement soumise aux caprices de la conjoncture, a peu à peu été remplacée par des activités de transformation du bois en pâte et papier ou en meubles ou par d'autres secteurs industriels. Comme nous aurons l'occasion de le voir dans le chapitre sur le pouvoir municipal, cette diversification des secteurs manufacturiers a été partiellement le résultat d'une stratégie économique d'un certain nombre d'hommes d'affaires de la place.

LE TOURISME, LA CHASSE ET LA PÊCHE

La croissance de Lac-Mégantic n'est pa due uniquement à des fonctions économiques comme le chemin de fer ou les manufactures. Sa vocation comme centre de tourisme et d'activités de plein air s'est affirmée dès les débuts de l'histoire des deux villages. L'ouverture du chemin de fer *International* en 1879 a permis, certes, l'exportation vers les villes des ressources forestières de la région, mais, d'un autre côté, a ouvert à de larges couches des sociétés urbaines l'accès à une région de lacs, de forêts, de montagnes, riches en gibier et en poissons. Lac-Mégantic devient ainsi rapidement un lieu de séjour pour les touristes et une porte d'entrée privilégiée au royaume de la chasse et de la pêche.

Le développement touristique

La réputation de Lac-Mégantic comme ville accueillante aux visiteurs s'est affirmée très tôt. Comme nous le verrons plus en détail dans un autre chapitre, les habitants de Mégantic et d'Agnès ont, à l'époque, un goût pour les fêtes, auxquelles ils se plaisent à

inviter la population des Cantons de l'Est. Par ailleurs, les compagnies ferroviaires ne se font pas prier pour organiser des trains spéciaux, à tarifs réduits, pour l'occasion.

En août 1882, déjà, amateurs de théâtre et de musique se retrouvent pour une fête à Mégantic, invités par J. A. Chicoyne et la direction des Moulins Nantais. Plusieurs centaines de personnes remplissent le train spécial de l'*International*. Ce seront des heures de promenade au bord du lac ou même sur l'eau, où un vapeur remorque une barque de touristes, au son de la fanfare. Le billet spécial permet même, si on le désire, de demeurer plusieurs jours à Mégantic⁴⁰.

À partir de 1885, le tourisme d'été semble bien établi, puisqu'un train supplémentaire est mis en service par l'*International* au départ de Sherbrooke vers Lac-Mégantic, tous les samedis de juin, de juillet et d'août, à 3 h 30 de l'après-midi. Assez rapide, le convoi atteint Mégantic trois heures plus tard. Il ne repart vers Sherbrooke que le lundi à 7 h 15 du matin, permettant aux touristes de venir passer la fin de semaine au lac pour le prix modeste de 2.25\$ en première classe⁴¹. Ce service attire certes des gens de Sherbrooke et des autres villes situées sur le trajet: Lennoxville, Cookshire, Scotstown, mais également des villégiateurs venus de bien plus loin, de Montréal, de Boston ou de New York.

Des visiteurs américains vont en effet faire la renommée de Lac-Mégantic et de sa région. Le Dr Carey, médecin new-yorkais, ne déclare-t-il pas l'air de Mégantic «un des plus salubres» du continent?⁴² Aussi, chalets et résidences d'été commencent à se construire sur les rives du lac Mégantic et même sur les bords du lac des Araignées. Au début, seuls des privilégiés de la fortune peuvent se payer ces coûteux séjours. Ainsi, dès 1884, le fils du ministre et député de Compton, J. H. Pope, Rufus Pope et son beau-frère, avocat, futur député, William B. Ives, possèdent une jolie résidence d'été sur Rocky Point, où, semble-t-il, on s'amuse beaucoup. Au lac des Araignées, le richissime John C. Clarke passe chaque été dans sa résidence, où il reçoit banquiers et hommes d'affaires de Montréal, de Toronto ou d'Ottawa⁴³.

Peu à peu cependant, le tourisme s'ouvre à des revenus plus modestes. Plusieurs familles importantes de Mégantic prennent des vacances dans des chalets au bord d'un lac. La plage de Sandy Bay, traditionnel lieu des pique-niques, est dotée en 1906 d'un établissement avec bancs, tables, amusements et bain public.⁴⁴. Les hôtels de Lac-Mégantic accueillent aussi une clientèle familiale de l'extérieur.

La chasse et la pêche

À cette clientèle attirée par le lac, le bon air, les promenades, la voile ou la barque, s'ajoutent des visiteurs plus sportifs, adeptes de la chasse ou de la pêche. Adossée aux montagnes de la frontière canado-américaine et aux étendues forestières du nord du Maine, la région de Mégantic paraît, vers 1880, un réservoir inépuisable de gibier et de poisson. La chasse et la pêche y prennent ainsi facilement des airs de massacre ou de carnage. Le braconnage y est fréquent. Par ailleurs, les progrès rapides du déboisement, causé par la coupe systématique du bois pour les scieries, sont menaçants pour la survie du gibier. Enfin, le bran de scie des scieries, jeté dans les rivières, crée une pollution dangereuse pour la truite. Tous ces facteurs expliquent l'initiative du Dr Heber Bishop.

Celui-ci séjourne fréquemment dans la région d'abord à Mégantic, ensuite à son chalet du lac des Araignées, où il s'est installé pour fuir les tracas de la vie de la grande ville, de Boston, dont il est originaire. En 1886, il lance l'idée d'un club de chasse et pêche privé, qui s'étendrait au Québec et dans le Maine, de part et d'autre de la frontière. Bishop trouve rapidement des amateurs prêts à investir dans son projet, particulièrement à Boston et à New York. En mars 1887, le Megantic Fish and Game Club reçoit son incorporation au capital de 25 000 dollars. Quelques jours auparavant, l'État du Maine accorde une semblable reconnaissance officielle au club.

Le gouvernement du Québec loue à l'association le droit exclusif de pêche dans le canton de Louise et dans la partie non-arpentée de celui de Woburn, y compris la rivière Arnold, le lac des Joncs et le lac des Araignées. Dans le Maine, la réserve du club s'étend sur dix lacs et rivières. La même année, en 1887, le club fait construire au bord du lac des Araignées, l'hôtel Macannamac, baptisé d'après le nom indien de ce lac. Un bateau à vapeur y est lancé, pour transporter les visiteurs de l'hôtel au village des Trois-Lacs, où on correspond avec le vapeur du lac Mégantic⁴⁵.

Réservé aux 250 membres du club et à leurs invités, le Maccanamac Lodge est une belle maison de bois à trois étages. Un vaste vestibule avec une grande cheminée où brûlent sans cesse d'énormes bûches et où les guides attendent, un immense salon, décoré de trophées, d'armes, d'aquarelles, de gravures, de photos, meublé de fauteuils et d'un piano, une salle à manger, réputée par sa cuisine de classe et ses vins, voilà ce qui frappe le journaliste du journal méganticois *La Paix*, lors de sa visite en 1902. Les visiteurs logent dans les chambres de l'hôtel ou dans des chalets en bois rond, disséminés aux bords du lac. L'hôtel est rénové en 1904⁴⁶.

En été et en automne, à la saison de la chasse et de la pêche, les meilleurs fusils de Boston ou de New York passent par Lac-Mégantic pour séjourner au club. Ils y viennent traquer et abattre ours, chevreuils, cerfs, caribous, orignaux. Les marais du lac des Joncs offrent aussi un bel affût pour les chasseurs d'outardes et de canards. D'autres amateurs de chasse et de pêche sont également attirés par d'autres clubs, moins prestigieux sans doute, mais où le gibier abonde cependant, comme au Lac à la Truite, près de Piopolis⁴⁷.

La présence de ces clubs sur de vastes territoires refoule évidemment les chasseurs ordinaires sur les autres terres et les pêcheurs sur les lacs publics, comme le lac Mégantic. Par contre, ces clubs, capables d'engager des garde-chasse, luttent de façon plus active que l'État contre le braconnage, la chasse hors-saison ou le pillage commis par des citoyens sans scrupules. Ainsi, par exemple, en 1899, le Megantic Fish and Game Club n'hésite pas à prendre des procédures judiciaires contre des chasseurs qui ont, au mépris de la loi, tué 300 chevreuils en hiver. Autre exemple qui reflète la détérioration rapide des réserves de la faune, on procède dès 1892 à l'ensemencement en alevins du lac Mégantic, par l'intermédiaire de la station de pisciculture de Magog⁴⁸.

COMMERCES ET SERVICES

Les fonctions ferroviaires, industrielles et touristiques de Mégantic-Agnès, stimulent à leur tour l'activité commerciale, artisanale, professionnelle et suscitent l'apparition de services, typiques de la petite ville du 19^e siècle, comme la banque ou le journal.

Les hôtels et les commerces

Lac-Mégantic a longtemps été une ville aux nombreux hôtels, qui desservent une clientèle variée: voyageurs descendus du chemin de fer, pensionnaires, pour la plupart de jeunes «cols blancs» célibataires, touristes, ouvriers et bûcherons de passage, sans oublier les amateurs de bière et les piliers de tavernes! En 1882, on dénote déjà l'hôtel Windsor, l'hôtel Morrison, qui est détruit par le feu l'année suivante, mais surtout le Victoria, du maire M. B. McAuley (l'hôtel *Lakeview* plus tard) et l'hôtel tenu par T. Legendre et cédé en 1884 à Jérémie Moquin, l'hôtel Nantais (futur Grand Central). Un service de voiture est assuré pour les hôtels importants à l'arrivée et au départ de chaque train.



Maple Street, aujourd'hui Frontenac, vers 1890, à l'époque de l'affaire Morrison. On remarque les trottoirs de bois, les fossés des deux côtés de la rue et les entrées pontées (Ville de L. M.).

L'hôtel *Prince of Wales* (futur Union) a été établi dès 1878 par Alexander Ross et Jerry Ham. Ce dernier dirige plus tard un autre hôtel, l'*American House* (futur *Queen's*), célèbre lors de l'affaire Morrison. Au début du 20^e siècle, les hôtels les plus achalandés sont l'Union, le *Queen's*, le Grand Central et le *Lake*. Le renom de plusieurs de ces établissements provient souvent de la vigilance des propriétaires, qui ont su choisir de bons gérants. Certains proprié-

taires ont conservé leur hôtel pendant une ou deux décennies, comme, par exemple, L. P. Villeneuve ou George H. Counter⁴⁹.

Les hôtels offrent de plus le service de location de chevaux et de voitures ou de traîneaux et attirent autour de leurs bâtiments des magasins ou des ateliers de selliers, de forgerons, de charrons. Hormidas Charest, en plus de posséder l'hôtel CPR, offre, à partir de 1900, un service de boulangerie et de traiteur, en association avec J. H. Laporte. Les produits sont livrés à domicile en voiture à cheval⁵⁰.



Hormidas Charest et J. H. Laporte (dans la voiture), en 1900, avec leur voiture de livraison de boulangerie (Ville de L. M.).

Quant aux magasins-généraux, où on peut se fournir en épiceries, vêtements, tissus, quincaillerie et produits divers, ils se multiplient, de 1878, date de la création du magasin de Télesphore Lemay, à 1907, où on en compte huit sur la rue principale, entre la gare du CPR et la traverse de la voie ferrée. À cette date, on relève les noms des marchands L. Lévesque, Napoléon Garneau, Joseph Dion, Eusèbe Huard, Thomas Cameron, A. Lespérance et D. P. Matheson. D'autres tiennent boutique dans le quartier nord, ouvrier et résidentiel: Cyrille Fortier, Cyrille Leblanc, Napoléon



Le magasin de J. D. René, marchand-tailleur, en 1903 (Coll. privée).

Sévigny, Louis Lachance, J. D. René, Joseph Beaudry, Joseph Robitaille. Certains de ces magasins ont un permis de vente d'alcool, comme celui de Louis Bécigneul, qui a pignon sur rue depuis 1886⁵¹.

Enfin, certaines maisons de commerce ont délaissé la vente au détail pour le commerce de gros, plus lucratif. C'est le cas de A. B. Gendreau, qui redistribue des produits de Montréal ou de Boston, à des marchands de Mégantic ou de la région avoisinante.

Certains de ces hôtels ou de ces magasins-généraux ont valu des fortunes à leurs propriétaires. En 1905, L. P. Villeneuve a pu vendre le Queen's 16 000 dollars et le Grand Central a été acheté cette même année 11 000 dollars. En 1907, Télesphore Lemay évalue son commerce à 14 000 dollars et Louis Bécigneul à 10 000 dollars⁵². Nous n'en sommes plus au marchand de village! Cette aristocratie du négoce reflète également le statut de ville désormais acquis par Mégantic.

Les services professionnels régionaux

Autre aspect de la fonction urbaine qu'Agnès et surtout Mégantic exercent de plus en plus avec les années pour la population des environs, les services de professionnels, dont sont généralement dépourvus les petits villages et les campagnes. Comme d'autres petites villes des Cantons de l'Est, Mégantic offre des ressources de professions libérales, de banque, de journaux.

Mégantic a attiré, dès l'époque pionnière, de jeunes diplômés qui sont devenus des membres bien établis de professions libérales. Le notaire J. N. Thibodeau s'installe dès 1884. Homme de plume, il occupera, en plus de ses activités professionnelles, d'innombrables fonctions de greffier, secrétaire-trésorier ou rédacteur de procèsverbaux pour une foule d'organismes, avant de s'illustrer en politique municipale et régionale. En 1902, un jeune collègue s'associe à lui, DeLourdes Lippé, qui, deux ans plus tard, ouvre sa propre étude. Il sera promis à une longue carrière municipale⁵³.

Le premier médecin a été le Dr Milette, diplômé de l'Université Laval, qui s'installe à Mégantic en 1885. Antérieurement à sa venue, on devait recourir aux services d'un médecin de Scotstown. En 1884, un blessé attend deux jours à Mégantic la venue d'un médecin de Sherbrooke qui ne peut arriver que par train. En 1896, le Dr G. S. Grégoire, qui a pratiqué depuis 1879 dans les régions de Stratford, Kingsey et Lambton, s'installe à Mégantic. Le Dr Codère est pharmacien, le Dr E. Lemieux, dentiste. Il y a eu aussi vers 1907 un médecin anglophone, le Dr J. McGregor. Les avocats sont peu nombreux, faute de tribunal important dans la région: A. Bécigneul, arrivé en 1885, et J. A. Gaudet⁵⁴.

La première banque à s'ouvrir a été une agence de la *People's Bank* de Halifax, ouverte en 1893. En fait, jusqu'en 1895, il s'agit d'une sous-agence dépendant de l'agence de Cookshire, puis en 1895 d'une véritable succursale. On peut comprendre la présence d'une banque de Halifax dans les Cantons de l'Est comme une conséquence de l'ouverture de la ligne courte du CPR de Montréal à Halifax, précisément. En 1905, cette banque des Maritimes est acquise par la Banque de Montréal. La succursale de Mégantic y gagne en prestige: un nouvel édifice de briques est construit, avenue des Érables, sur le site actuel, avec logements à l'étage pour le personnel de bureau. Depuis 1893 jusqu'en 1908, le gérant

demeure le même, R. A. E. Aitkens, pour lequel la Banque de Montréal fait construire une belle résidence dans le village d'Agnès⁵⁵.

Il a été par ailleurs question en 1899 que la Banque d'Hochelaga ouvre une succursale à Mégantic. On ignore si le projet a été mis à exécution mais ce qui est sûr, c'est l'établissement en 1904 d'une succursale de la Banque des Cantons de l'Est⁵⁶.

Un des indices souvent employés pour mesurer la fonction urbaine d'une localité, est l'existence d'un journal. Lac-Mégantic ne fait pas exception, avec plusieurs hebdomadaires, dont la vie a parfois été très brève. Le premier journal francophone, *Le Travailleur du Lac Mégantic*, a commencé à paraître le 3 février 1898. Imprimé à Agnès, il est la propriété de J. Patrice Blais et de Séraphin Vachon. Les presses sont achetées d'ailleurs de L. N. Lapointe, d'Agnès. Le journal se veut le défenseur des intérêts français et catholiques de la région et l'organe des classes laborieuses. Il termine sa première année par de vigoureuses prises de position dans les affaires municipales du Village de Mégantic et semble cesser peu après sa publication⁵⁷.

En juin 1902, le Dr G. A. Codère lance une feuille, favorable au parti libéral alors au pouvoir, mais qui sur le plan local se veut «prudente et impartiale». H. Rouillard en est rédacteur-en-chef. Ici encore, la fonction régionale est consciemment évoquée puisque cet hebdomadaire, intitulé *La Paix*, se dit «l'organe des intérêts de la région du Lac Mégantic». Six mois plus tard, le journal disparaît, victime «des citoyens qui le combattent par malveillance» et de ses abonnés, qui oublient de payer⁵⁸.

Mégantic a connu enfin un journal anglophone, le *Lake Megantic Chronicle*. Il s'agit en fait d'un hebdomadaire imprimé à Cookshire, aux presses du *Compton County Chronicle*. Le contenu en est largement identique. Cette édition spéciale a été ridigée et administrée par W. A. McLeod. Une colonne au moins du journal est publiée en langue gaélique pour accommoder les cultivateurs écossais. On a cru que cet hebdomadaire anglophone avait commencé à paraître dès 1887. Il n'en est rien. L'acte de naissance du *Chronicle* date de janvier 1896. Il semble paraître encore en 1917⁵⁹.

Signalons enfin qu'Agnès et Mégantic ont eu des correspondants réguliers qui ont publié des nouvelles locales dans des journaux de Sherbrooke comme Le Pionnier, Le Progrès de l'Est, le Sher-

brooke Gazette, le Sherbrooke Daily Record ou le Compton County Chronicle.

MÉGANTIC ET AGNÈS ET LE RÉSEAU DE TRANSPORT RÉGIONAL

L'importance des deux villages de Mégantic et d'Agnès au point de vue économique, touristique, commercial et professionnel en fait ainsi, en moins de vingt ans, un pôle d'attraction assez important pour une petite région dont le lac Mégantic est l'épine dorsale. Il devient dès lors important d'examiner quelle est l'étendue de cette région et quelle est la facilité d'accès que les habitants des villages et des cantons voisins ont vers Mégantic. Or, sur ce dernier point, il faut bien avouer la médiocrité, à l'époque, du réseau routier qui aboutit aux deux villages. Cependant, les voies ferrées et les bateaux à vapeur suppléent aux lacunes du système routier.

Le réseau routier et le système postal

Nous avons examiné dans un chapitre précédent l'établissement des premières routes vers le lac Mégantic avant 1878. Le réseau routier se développe évidemment après cette date, mais il demeure frappé des mêmes difficultés qu'auparavant: grands espaces inhabités, zones inondées et marécageuses, relief montagneux et petite densité du peuplement. Les routes et les chemins sont donc encore au stade pionnier et ce n'est que lentement que leur état s'améliore. Toutefois, lors de la fonte des neiges, les chemins deviennent des fondrières, pleines de boue, rendant tout trafic impossible pour quelques semaines. Il en est de même à l'automne, au temps des pluies. Enfin, la poussière, l'été, et les bancs de neige en hiver constituent également des obstacles. Chaque année, les journaux répètent les mêmes doléances sur les chemins menant à Mégantic⁶⁰.

L'examen du système de distribution régionale du courrier illustre les lents progrès du réseau routier autour de Mégantic. Ainsi en 1884, c'est de Sandy Bay, desservi par la gare Echo Vale sur l'*International*, que part la voiture de poste quotidienne pour Marsboro et Piopolis. Les colons de Sainte-Cécile de Whitton ne sont pas encore reliés au bureau de poste d'Agnès, mais reçoivent

leur courrier par un facteur à cheval. Celui-ci, depuis août 1882, va prendre la poste deux fois par semaine à la gare de Spring Hill (Nantes). À cette même gare, la diligence de Stornoway passe chaque jour, sauf le dimanche. Par contre, l'accès à Channay (Woburn) est plus malaisé. Il n'existe pas encore de chemin d'Agnès à Woburn par la rive orientale du lac. Le courrier arrive une fois la semaine par un facteur à pied qui marche jusqu'à Piopolis⁶¹.

L'achèvement du chemin de colonisation de la Beauce en 1885, financé par le gouvernement provincial, donne enfin un accès direct de Mégantic à Sainte-Cécile de Whitton et à Saint-Romain. La poste de Sainte-Cécile part dorénavant d'Agnès. De ce bureau proviennent également les services de courrier pour Trois-Lacs et pour Nadeau's Crossing dans le canton de Ditchfield. Le service pour Woburn ne passera par Agnès qu'à l'ouverture de la route Woburn-Trois Lacs à travers les marais de la rivière Arnold en 1901. Il sera assuré trois fois par semaine à partir de 1902. Aucun service n'est établi de Mégantic-Agnès vers la Beauce, au moins avant l'ouverture du chemin de fer Québec Central vers Tring, en 189562.

Signalons enfin que tout en maintenant le bureau de poste d'Agnès, qui dessert une partie de la clientèle de Ditchfield et Spaulding, le gouvernement fédéral ouvre en 1889 un nouveau bureau du côté de Mégantic. J. N. Thibodeau est le premier titulaire de ce bureau alors que celui d'Agnès a connu, pendant presque 30 ans, le même maître de poste, le capitaine Wilson⁶³.

La qualité discutable du réseau routier a été partiellement compensée par les possibilités de communication offertes par le lac luimême. En hiver, pendant environ trois mois, la glace se prête au passage des traîneaux. En été et en automne, la navigation à vapeur offre au transport des passagers, des marchandises légères et du courrier un service régulier, rapide et confortable⁶⁴.

Le début de la navigation à vapeur sur le lac a une origine industrielle. Le premier bateau a été construit en 1881 par George Flint, le promoteur du village des Trois-Lacs et de sa scierie. Baptisé Lena, il jauge 15 tonnes et a 48 pieds de long. Il sert tout autant à remorquer les billots vers la scierie qu'à assurer le transport du ravitaillement d'Agnès aux Trois-Lacs. En 1883, lors de l'ouverture du bureau de poste des Trois-Lacs, le Lena fait chaque jour le transport du courrier depuis Agnès. En 1884, le service passe à deux



Le Lena, premier bateau à vapeur pour passagers, en partance pour Piopolis, Woburn et Trois-Lacs. Vers 1895 (Ville de L. M.).

voyages par jour. L'ouverture du club de chasse et pêche au lac des Araignées rend l'exploitation du bateau encore plus rentable⁶⁵.

Peu à peu, le service est étendu à d'autres villages riverains du lac comme Piopolis, Marsboro ou même Woburn. Le gouvernement fédéral, suite aux pressions des citoyens, installe progressivement des quais facilitant l'embarquement et le débarquement⁶⁶.

En 1885-1886, des citoyens de Mégantic et d'Agnès ont songé à fonder une compagnie pour exploiter un autre bateau à vapeur, qui se serait appelé *Abenaki*. Des actions pour un capital total de 10 000 dollars ont même commencé à se vendre. Mais le projet, parrainé par J. A. Chicoyne et M. McAuley n'a pas eu de suite⁶⁷. Le *Lena*, malgré son âge et un incendie partiel en 1886, continuera à faire la navette entre Mégantic et les autres villages.

En 1893, un autre vapeur, construit à Lac-Mégantic, le *Campania*, jaugeant 19 tonnes, a dédoublé le service du *Lena*. Ce dernier, en 1898, suite à une inspection du gouvernement fédéral, doit arrêter son service. Il est remplacé par un bateau plus grand, le *Jubilee*, de 17 tonnes et de 66 pieds de long, conçu pour transporter 160 passagers et acheté par William Hacking, employé du CPR, des chantiers de Sorel, pour la somme de 1600 dollars. Il fait son voyage d'inauguration le samedi 15 octobre 1898 par un tour du lac, au coût de 25 cents le billet. Par la suite, le *Jubilee* assurera le service de voyageurs et de courrier, deux fois par jour, entre Mégantic, Piopolis, Trois-Lacs et Woburn. Les départs de Mégantic ont lieu à 8 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi⁶⁸.



Le Jubilee, à l'ancre près du quai de Mégantic, vers 1900 (Ville de L. M.).

Outre leur grand potentiel touristique, ces bateaux, comme le Lena ou le Jubilee, ont permis, à la belle saison, de resserrer les liens entre Lac-Mégantic et les villages autour du lac, que les déficiences du système routier auraient autrement tenus plus lointains.

UN CENTRE ADMINISTRATIF RÉGIONAL

Ainsi, par la rapide croissance de ses fonctions ferroviaires, industrielles et commerciales, par ses attraits touristiques et par les liens établis avec les villages voisins, le duo Mégantic-Agnès devient, en quelques années, la véritable capitale d'une petite région à l'intérieur des Cantons de l'Est, aux frontières de la Beauce. Ces progrès font apparaître compliquée et démodée la situation administrative qui prévaut alors. Lac-Mégantic, comme la région environnante, demeure déchiré entre Cookshire et St-Joseph de Beauce, les deux chefs-lieux des comtés qui ont la Chaudière comme frontière commune.

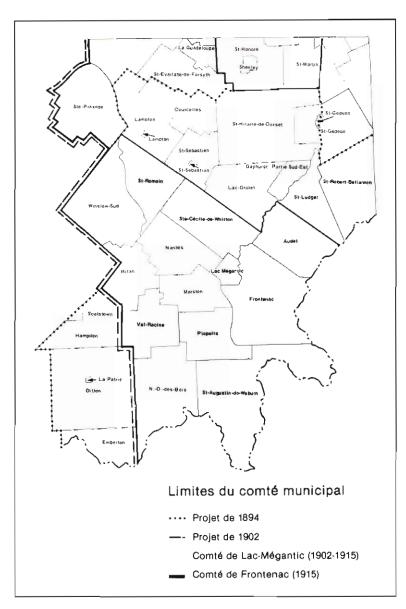
Déjà, quelques fonctions judiciaires ont été déplacées à Mégantic: une Cour des commissaires pour les décisions sommaires, de moins de 25 dollars, établie en 1884. Ensuite, en 1889, une Cour du magistrat, où vient siéger, un jour tous les trois mois, un juge de Sherbrooke. Le notaire Thibodeau assume chaque fois les fonctions de greffier⁶⁹.

En 1894, un comité est établi pour examiner les possibilités de demander au gouvernement provincial la création d'un nouveau comté, dont Mégantic deviendrait le chef-lieu. À l'époque, on envisage un vaste territoire, qui s'étendrait de La Patrie à l'ouest à St-Hilaire-de-Dorset au nord-est (voir carte 3)⁷⁰. Le projet n'aboutit pas, mais est repris quelques années plus tard, en 1902.

Il s'agit, cette fois encore, de détacher un certain nombre de cantons et de paroisses des comtés de Compton et de Beauce et de les rassembler en un nouveau comté, dont évidemment Mégantic serait le centre. Le conseil municipal de Mégantic accorde même un montant de 200 dollars pour aider la présentation du projet de loi à Québec⁷¹. Le projet de découpage territorial diffère de celui de 1894, puisqu'on renonce à intégrer dans la nouvelle entité les cantons de Ditton (La Patrie), Emberton (Chartierville) et Hampden (Scotstown). Par contre, on propose d'étendre le comté jusqu'à Lambton et Sainte-Praxède au nord, jusqu'au canton de Marlow vers l'est.

Les habitants de ces dernières paroisses s'opposent farouchement au désir des notables de Mégantic, qui rêvent de faire de leur village le centre d'un vaste comté. Aussi, le comté créé en 1902 sous le nom de Comté du Lac Mégantic réduit les ambitions territoriales de Mégantic à peu de choses. Au lieu de seize cantons, le nouveau comté rassemblera dix cantons: Whitton, Marston, Winslow, Clinton, Louise, Woburn, Ditchfield, Spaulding, Risborough et une partie de Gayhurst. Mais, de plus, trois municipalités à population écossaise obtiennent de continuer à dépendre du comté de Compton, malgré leur proximité de Mégantic. Il s'agit de Stornoway (Winslow-sud), Spring Hill (Whitton) et Marsboro (Marston). Mégantic devient donc chef-lieu de comté, mais d'un petit comté presque exclusivement canadien-français⁷².

Cette décision fait ainsi de Mégantic le siège d'activités judiciaires, agricoles et municipales nouvelles. Ainsi, sur le plan judiciaire, Mégantic reçoit une Cour de circuit et un juge de Sherbrooke vient régulièrement entendre les causes. De plus, un bureau d'enregistrement est créé, pour le dépôt des actes touchant la propriété foncière. Le premier régistrateur et greffier de la cour est Charles



CARTE n° 3: Les projets de divisions administratives autour de Lac-Mégantic (1894-1912)

Alphonse Léger⁷³. Nomination politique, bien dans les moeurs du temps, Léger ayant été organisateur, pendant plusieurs années, du parti libéral dans Compton, tâche peu aisée dans un comté «bleu». Les libéraux, au pouvoir à Québec depuis 1897, récompensent ainsi un fidèle partisan, marchand prospère et diplômé de l'Université d'Ottawa cependant⁷⁴.

Sur le plan agricole, le comté devient le cadre d'une nouvelle société d'agriculture. Établie sous la juridiction du Ministre de l'Agriculture, elle a pour objectif d'améliorer les techniques agricoles, d'introduire des animaux de race, des semences sélectionnées, d'organiser des conférences et des visites d'agronomes et, éventuellement, de mettre sur pied une exposition agricole annuelle. La Société d'agriculture du comté du Lac-Mégantic sera créée en fait en avril 1906, avec le Dr Codère comme premier président⁷⁵. Enfin, sur le plan municipal, le comté a des responsabilités relatives aux routes et aux ponts d'intérêt régional. Il est dirigé par un conseil de comté, composé des maires de toutes les municipalités du territoire et présidé par un préfet. J. N. Thibodeau sera le premier à occuper ce poste.

Cette réorganisation administrative a eu pour effet de ne plus obliger la population de la région à de longs voyages vers des chefslieux de comtés lointains. Mégantic ajoute ainsi à ses diverses fonctions un nouveau titre: celui de centre administratif régional. C'est à Mégantic désormais que viendront, pour différentes démarches, les habitants de ce qui est jusqu'alors l'extrémité de la Beauce et des Cantons de l'Est. Transcendant ces deux régions, une nouvelle région est née, plus petite certes, mais polarisée sur Lac-Mégantic, consacrée désormais ville la plus importante entre Sherbrooke et Saint-Georges. Signalons pour terminer que sur le plan électoral, les vieilles divisions de Beauce et de Compton subsistent jusqu'en 1912, année où sera créée la circonscription de Frontenac.

NOTES

Chapitre 3

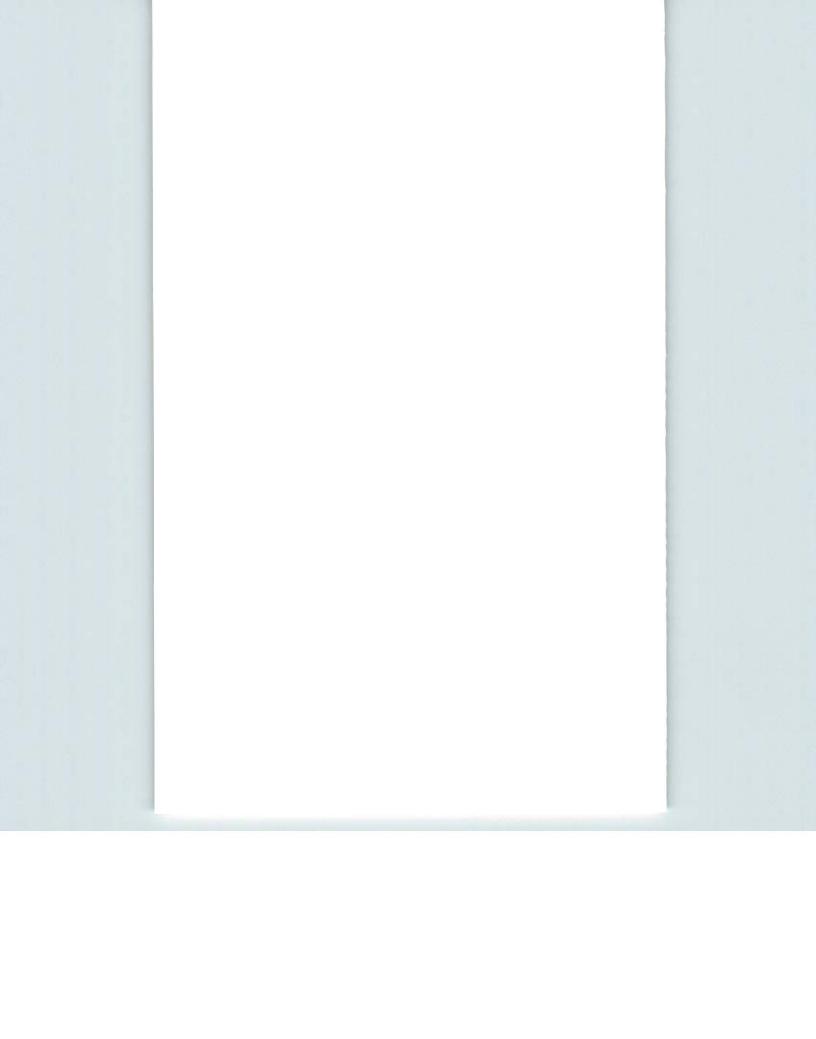
Les débuts d'un centre urbain (1878-1907)

 A. CAUCHON, Lac Mégantic, la Compagnie Nantaise, le Chemin de fer, 1879-1936, Sherbroke, 1936, 29 p.

- 2. L. S. CHANNEL, History of Compton County, pp. 59-62, 273.
- Province de Québec, Documents de la Session, Rapports financiers des compagnies de chemin de fer. 1880, 1888.
- 4. Pionnier, 5 septembre 1879, 3 juin 1881; PE, 3 janvier 1884.
- 5. Pionnier, 6 juillet 1882.
- 6. A. CAUCHON, Lac Mégantic, p. 19.
- 7. PE, 13 février 1891; Pionnier, 27 mai, 21 août 1890.
- 8. PE, 10 février 1899, 15 janvier 1907; Sherbrooke Daily Record, 14 avril 1906.
- 9. Pionnier, 10, 17, 30 juin 1886.
- 10. A. CAUCHON, Lac Mégantic, p. 26; H. PROVOST, Chaudière-Kennebec, p. 391.
- AVLM, Minutes du Conseil du Village de Mégantic, len abrégé désormais Minutes du Village), 18 août 1891.
- 12. La Paix, 26 juillet 1902.
- 13. PE, 25 mai 1900.
- 14. La Paix, 28 juin 1902; A. CAUCHON, Lac Mégantic, pp. 22-23.
- 15. L. S. CHANNEL, Compton County, p. 273.
- 16. A. CAUCHON, Lac Mégantic, p. 16; AVLM, Minutes du Village, 5 décembre 1887.
- Sur la Compagnie Nantaise, voir A. CAUCHON, ibid., pp. 3-10; J. I. LITTLE, Revue d'histoire de l'Amérique française, juin 1978, pp. 19-39.
- 18. A. CAUCHON, pp. 3-8; J. I. LITTLE, pp. 19-25.
- J. I. LITTLE, pp. 28-30; Pionnier, 21 mai, 17 juillet 1884; PE, 15 février 1884 (location du moulin pour 3 ans par Horace Gagnon de Kingsey).
- 20. J. I. LITTLE, pp. 32-37; Pionnier, 2 septembre 1886.
- 21. Pionnier, 10 avril, 27 mai, 3 juillet, 7 août 1890.
- 22. A. CAUCHON, pp. 15-16.
- Travailleur, 24 février. 15 juillet 1898; PE, 20 octobre 1899; AVLM, Minutes du Village, 8 octobre 1888, 2 janvier 1900.
- 24. Pionnier, 19 février 1885, 22 avril 1886.
- 25. Pionnier, 6 novembre 1890.
- 26. Pionnier, 17 juillet 1891, Travailleur, 17 février 1898.
- SQ, 56 Victoria (1893), chap. 78; Canadian Textile Directory and Pulp and Paper Handbook, 1899, 1907-1908.
- 28. PE, ;28 mai, 27 juillet 1897; AVLM, Minutes du Village, 2 février 1897.
- Province de Québec, Documents de la session, Rapports des inspecteurs des manufactures, 1896-1897.
- 30. PE, 27 mars 1896.
- 31. Travailleur, 5 janvier, 3 février 1899.
- 32. Travailleur, 23 décembre 1898, 3 février 1899.
- Travailleur, 20 mai 1898; AVLM, Livre des minutes du Village d'Agnès, 12 mai, 13,
 juin, 7 août 1896; 9 août 1897, 6 avril 1901.
- 34. SQ, 62 Victoria (1899), chap. 82.
- 35. AVLM, Minutes du Village, 7 décembre 1896

- 36. PE, 2, 13 août, 3 septembre 1901.
- PE, 30 juillet, 19 novembre, 3 décembre 1901; La Paix. 19 juillet, 9 août 1902;
 AVLM, Minutes du Village, 19 septembre 1904.
- 38. PE, 17, 24 mai 1904; AVLM, ibid., 5, 19 avril 1904.
- 39. Travailleur, 24 juin 1898; PE, 3 mars 1899, 5 janvier 1906.
- 40. Pionnier, 17, 31 août 1882.
- 41. Pionnier, 28 mai, 18 juin 1885; PE, 29 mai 1885.
- 42. Pionnier, 27 août 1885.
- 43. PE, 8 août 1884; Travailleur, 15 juillet 1898.
- 44. La Paix, 23 août 1902; PE, 31 juillet 1906.
- PE, 23 avril, 26 août 1886; Pionnier, 29 juillet 1886; A. CAUCHON, dans Messager de St-Michel de Sherbrooke, 14 mars 1937 sq.; EF, 27 octobre 1976.
- 46. La Paix, 23 août 1902
- 47. Sherbrooke Daily Record, 27 mai 1903.
- 48. PE, 18 avril, 29 décembre 1899; Compton County Chronicle, 18 mai 1892.
- Pionnier, 27 avril 1882, 1 février, 1 mars 1883, 31 janvier, 14 février 1884; La Paix, 27 septembre 1902; A. CAUCHON, Lac Mégantic, p. 15.
- 50. EF, 2 juillet 1975.
- 51. A. CAUCHON, Lac Mégantic, p. 11; AVLM, Rôle d'évaluation, 1907.
- 52. PE, 24 février, 14 avril 1905; AVLM, Rôle d'évaluation, 1907.
- Pionnier, 24 janvier, 10 avril 1884; PE, 13 septembre 1904; La Paix, 26 juillet 1902.
- Pionnier, 14 février 1884; PE, 28 avril 1885, La Paix, 16 août 1902; A. CAUCHON dans Messager de St-Michel de Sherbrooke, 13 mars 1938.
- 55. PE, 4 mai 1906; EF, Cahier historique (1979), A 15.
- 56. PE, 24 février 1899, 16 août 1904.
- 57. Travailleur, 3 février 1898; PE, 3 mars 1899.
- 58. La Paix, 21 juin, 13 décembre 1902.
- 59. PE, 24 février 1896. Un fac-similé du numéro du 4 décembre 1912 est reproduit dans EF, 30 juin 1976. Voir aussi EF, 2 mai 1957, une référence de Tom Gordon au numéro du 17 janvier 1917.
- 60. Pionnier, 18 octobre 1883, 6 novembre 1884; La Paix, 4 octobre 1902.
- 61. Gouvernement du Canada, *Documents de la session*, vol. 17, 1884, document 5 (Rapport du Maître général des Postes).
- 62. Pionnier, 30 juillet, 10 septembre 1885; PE, 26 décembre 1900, 2 août 1901; La Paix, 15 novembre 1902.
- 63. Cimon MORIN, "Les débuts de la poste à Agnès au lac Mégantic", Opus II, 1984.
- 64. Voir détails et photos chez J. BOURQUE dans EF, 11 août au 3 novembre 1976.
- 65. Pionnier, 6 mai 1886; PE, 30 mai 1884, 7 juillet 1885.
- 66. Travailleur, 21 octobre 1898.
- Pionnier, 12 novembre, 24 décembre 1885, 11 février 1886; PE, 13 novembre 1885, 16 février 1886.

- 68. Travailleur, 2 septembre, 7, 14 octobre 1898.
- 69. Pionnier, 26 juin 1884; PE, 29 août 1889; Travailleur, 4 novembre 1898.
- 70. PE, 28 août 1894.
- 71. AVLM, Minutes du Village de Mégantic, 3 mars 1902; Minutes du Village d'Agnès, 11 février 1902.
- 72. SQ, 2 Édouard VII (1902), chap. 11.
- 73. La Paix, 20, 27 septembre 1902.
- 74. La Paix, 11 octobre 1902; L. S. CHANNEL, Compton County, p. 267.
- 75. PE, 17 avril 1906.



CHAPITRE 4

SOCIÉTÉ ET INSTITUTIONS (1878-1907)

Qui sont les hommes et les femmes qui ont vécu à Mégantic et à Agnès de 1878 à 1907? Quelles sont leurs occupations professionnelles? À quoi occupent-ils leurs loisirs? Quelles sont les associations, les institutions qu'ils créent? Qui sont les citoyens les plus en vue, les notables, la petite élite locale? Quelles sont les relations entre Écossais et Canadiens français? entre ouvriers et patrons? Quelle est la vie quotidienne de ce temps-là? Autant de questions sur lesquelles le chapitre consacré à la société des deux villages tente de répondre.

LA STRUCTURE DES OCCUPATIONS ET DES PROFESSIONS

Comme le montre le Tableau 4.1, qui illustre les occupations professionnelles à Mégantic et à Agnès en 1907, à la fin de la période étudiée dans ce chapitre, l'éventail des professions est vaste mais certains groupes importants donnent aux deux villages une certaine originalité. On remarque d'emblée qu'à côté des journaliers ou ouvriers non spécialisés, les employés et ouvriers de chemin de fer constituent le groupe professionnel le plus en vue avec 19% des personnes déclarant un emploi. Constatation intéressante pour comprendre l'histoire de Lac-Mégantic: dans cette première phase, ce n'est donc pas tellement le secteur du bois et de sa transformation qui caractérise la population mais bien le secteur ferro-

TABLEAU 4.1

Occupations professionnelles
Agnès et Mégantic, 1907

Catégories	T	Még.	Még.	
	Agnès	Centre	Nord	Total
Marchands, hôteliers,				
entrepreneurs	5	14	23	42
Professions libérales,				
officiers (gouvernement)	3	13	3	19
Manufacturiers, cadres				
de services financiers	3	3	2	8
Contremaîtres	3	1	2	7
Employés de chemin				
de fer	27	32	33	92
Métiers (mécanique)	2	5	7	14
Métiers (construction)	-	2	29	31
Métiers (divers)	2	10	.8	20
Employés	1	10	5	16
Commis	2	11	8	21
Enseignants	_	_	12	12
Cultivateurs	13	1	10	24
Rentiers	1	4	10	15
Charretiers	_	2	8	10
Journaliers	9	22	101	132
Total des professions				
déclarées	72	130	261	463
Non spécifié	13	24	32	69
Total général	85	154	293	532

Source: AVLM, Rôle d'évaluation, 1907.

viaire. Avant 1907, Lac-Mégantic appartient ainsi à la catégorie des villes de chemin de fer des Cantons de l'Est comme Farnham ou Richmond et se différencie des villes du textile comme Magog, du papier-comme Windsor ou East Angus, de l'amiante comme Thetford ou Asbestos.

Après les journaliers et les travailleurs du chemin de fer, les groupes les plus importants sont les marchands, hôteliers et entre-



Un intérieur d'une famille de profession libérale, vers 1900-1910. (Coll. privée).

preneurs, indice du poids du commerce et de la construction dans cette jeune localité, puis les ouvriers spécialisés dans la charpente, les meubles et le bois. Viennent ensuite les «cols blancs», commis, employés de bureau, enseignants. L'existence de 24 cultivateurs, soit 5% des professions, nous indique l'aspect encore semi-rural de certains points du territoire villageois. Enfin, les professions libérales, les cadres d'entreprise, les hauts-fonctionnaires gouvernementaux ne constituent qu'un groupe modeste par le nombre, ce qui ne caractérise pas cependant leur influence sociale, qui est importante.

Le tableau permet également de percevoir la répartition géographique des professions. Plusieurs occupations se concentrent dans certains quartiers: les journaliers et ouvriers peu spécialisés, les ouvriers du bois et de la construction habitent le quartier Nord de Mégantic, les professions libérales, les commis de magasin, les employés d'institutions financières se retrouvent dans le quartier Centre. D'autres se partagent à peu près en groupes d'importance égale à Agnès, Mégantic-centre et Mégantic-nord: ainsi les employés de chemin de fer. Enfin, certaines professions se répartissent au prorata de la population de chaque quartier, comme par exemple les marchands et hôteliers. Rappelons qu'en 1907, la proportion d'habitants des quartiers est la suivante: Agnès 14%, Mégantic-centre 28%, Mégantic-nord 58%.

L'échelle des salaires peut également être reconstituée pour l'époque, selon les professions, grâce aux rôles d'évaluation. Le Tableau 4.2 présente une esquisse de cette hiérarchie des professions selon le revenu.

TABLEAU 4.2

Salaires journaliers et annuels
Agnès et Mégantic, 1907 (en dollars)

Professions	par jour	par an
Journaliers, commis	1.00-1.50	300-450
Cantonniers CPR, charpentiers, cordonniers	1.50-2.00	450-600
Policiers, cols blancs CPR, serre-frein CPR	2.00-2.50	600-750
Forgerons, mécaniciens, contremaîtres, conducteurs		
de train (junior)	2.50-3.00	750-900
Comptables, gérants de		
banque, conducteurs de		
train (senior)	3.00-4.00	900-1200

Source: AVLM, Rôle d'évaluation, 1907.

Ce tableau confirme encore une fois l'importance du groupe des employés de chemin de fer, dont la gamme de salaires rejoint celle des hauts salariés des institutions financières. À ce titre, il est intéressant de se servir de l'échelle des salaires et revenus déclarés pour examiner qui compose la couche la mieux payée de la population des deux villages. Sur les 550 chefs de famille ou célibataires majeurs ayant un emploi, de 60 à 70, soit environ 12%, ont un revenu dépassant le seuil, important à l'époque, des 1000 dollars par an. On y dénombre:

- 13 employés de chemin de fer
- 6 professions libérales
- 11 gérants d'usine ou de banque ou hauts-fonctionnaires (douanes, postes)
- 26 marchands, hôteliers, boulangers
- 7 à 10 rentiers, sans profession ou aux revenus moins bien précisés.

Ces caractéristiques semblent faire de Lac-Mégantic une ville à la structure salariale assez élevée par rapport aux villes québécoises de taille plus imposante. On peut déceler cette relative aisance des citoyens de Mégantic et d'Agnès par quelques statistiques concernant leur manière de se loger en l'année 1907 (voir Tableau 4.3).

TABLEAU 4.3

Propriétaires et locataires
Agnès et Mégantic, 1907

		Még.	Még.	
	Agnès	Centre	Nord	Total
Nombre de maisons	65	84	185	354
Nombre de logements occupés	78	128	284	480
Nombre de propriétaires résidents	51	64	162	277
Nombre de locataires	27	64	122	213
% des chefs de famille propriétaires résidents	65	50	57	57
Nombre moyen de personnes par maison	5.7	7.7	7.7	7.3
Nombre moyen de personnes par logement	4.7	5.7	5.2	5.3

Source: AVLM, Rôle d'évaluation, 1907.

Ainsi, parmi les phénomènes les plus significatifs, relevons d'abord le grand nombre de propriétaires, de 50 à 65% des chefs de famille, selon les quartiers. À la même époque, Sherbrooke n'en compte que 34% et Montréal, de 10 à 20% 1. Mégantic et Agnès ne sont pas, comme tant d'autres villes ouvrières du Québec, des villes

de locataires. Il en résulte qu'on y trouve un plus grand nombre de propriétaires résidents, un plus grand nombre de maisons unifamiliales et une densité de population moins grande, de l'ordre de 7 à 8 personnes par maison. Ainsi, les conditions de logement paraissent nettement meilleures, même pour les professions les moins spécialisées comme les journaliers, que dans des villes plus peuplées comme Sherbrooke ou Montréal.

Certes, nous avons là les conditions existantes à la fin de la période étudiée dans ce chapitre. Il n'en a peut-être pas été de même avant l'implantation d'un point divisionnaire du Canadien Pacifique, quand les ouvriers des scieries constituent une bonne part de la population. Comme nous l'avons vu, ces travailleurs sont plus sujets aux chômages saisonniers et aux cycles économiques que ceux du chemin de fer. De plus, leurs salaires ne sont pas des plus élevés. Nous pouvons même établir que, de 1882 à 1885, aux Moulins Nantais, un des principaux employeurs de la ville, les ouvriers ont parfois été payés en jetons, qu'ils ont appelé des «pitons», uniquement acceptés par le magasin général de la compagnie, ou bien payés à crédit, sur le compte du même magasin général². Ce système, avantageux pour la compagnie, qui n'a pas à débourser d'argent pour des salaires, empêche l'épargne ouvrière et même leur possibilité d'acheter chez d'autres marchands. Les intérêts des commerçants vont ainsi à l'encontre de ceux des industriels. En 1893, par exemple, le bonus ou subvention que le Village de Mégantic propose à la Compagnie de Pulpe pour s'établir, comporte une clause interdisant le système du magasin de compagnie pour les employés3.

ÉCOSSAIS ET CANADIENS FRANÇAIS: LES RELATIONS ETHNIQUES

Nous avons montré dans un chapitre précédent comment Mégantic représente le point extrême de la zone écossaise des Cantons de l'Est et le lieu de rencontre de groupes ethniques divers. Les Canadiens français y ont toutefois été dès le début fortement majoritaires: en 1881, ils comptent pour près de deux tiers de la population des deux villages, soit 66%. Dix ans plus tard, ils représentent 77% et en 1907, ils ont grimpé à 83% (voir Tableau 4.4). Cette croissance en pourcentage ne s'explique pas par la baisse de

TABLEAU 4.4

Groupes ethniques, Agnès et Mégantic, 1881-1907

	Canadiens français		Britanniques			
	Mégantic	Agnès	Total	 Mégantic	Agnès	Total
1881	99	21	120	26	34	60
1891	976	80*	1056*	197	120*	317*
1907	1953	202	2155	273	171	444

^{*} Données approximatives

Source: Recensement du Canada, 1881, liste nominative des cantons Whitton et Ditchfield: ibid., (1891); AVLM, Rôle d'évaluation, 1907.

l'élément anglophone. Au contraire, les Anglophones voient leurs effectifs atteindre 320 en 1981 et 444 en 1907. Tout simplement, les Canadiens français ont un taux de croissance plus élevé, combinant haute natalité et forte migration vers les deux villages. Ils sont environ 1050 en 1891 et 2150 en 1907.

La répartition des deux groupes ethniques n'est pas égale dans chacun des quartiers de la ville. Agnès est davantage identifiée à l'élément anglais. De fait, en 1907, celui-ci compte pour 46% de la population de ce village. Par contre, à Mégantic, où les Anglophones constituent un groupe plus élevé qu'à Agnès en chiffres absolus, soit 273 personnes, ils sont noyés dans un océan francophone (12%). Ils sont un peu plus visibles dans le quartier centre (21%) mais quasiment absents dans le quartier nord (8%)

Cependant, les chiffres ne disent pas tout. La minorité anglophone est en effet à la fois très visible et très présente. Elle possède de nombreuses institutions qui ont pignon sur rue: églises anglicane, presbytérienne et méthodiste, école, journal. De plus, l'anglais est la langue quasi absolue dans les chemins de fer, dont nous connaissons l'importance pour Mégantic, dans la banque et dans une bonne partie des manufactures, ainsi que dans les services du gouvernement fédéral. Par ailleurs, nous savons que Mégantic représente la seule ville de services pour la population rurale des cantons voisins, où Anglais et Écossais surtout sont nombreux. De ce fait, il n'est pas rare, surtout avant 1900, d'entendre parler le

gaélique à Mégantic: mais c'est uniquement le fait d'Écossais de la ville lorsqu'ils doivent s'adresser à des compatriotes des campagnes, dont beaucoup manient l'anglais avec difficulté et restent fidèles à la langue de leurs ancêtres.

Les relations entre les communautés anglophone et canadienne-française de Mégantic et d'Agnès paraissent fort bonnes. Si on excepte les quelques bagarres d'ivrognes où les jeunes farmers écossais des environs s'en prennent à des Canadiens français, la tolérance est grande. Même l'affaire Morrison, où on a voulu voir parfois un conflit entre Écossais et Canadiens, doit s'expliquer autrement que par une rivalité ethnique, comme nous le verrons plus loin, Certes, les deux communautés se divisent parfois sur certaines questions, comme sur la prohibition de l'alcool ou la municipalisation des services publics. Mais cela n'entraîne pas de conflit violent, sinon dans le ton des discussions au conseil municipal.

En dehors des Canadiens français, des Écossais et des Anglais, il existe peu de minorités ethniques à Mégantic ou à Agnès. En 1907, il y a une famille chinoise, celle de Sam Lee, qui tient une boutique de buanderie et de repassage de linge. La méfiance, l'hostilité contre les étrangers, voire le racisme ne se manifestent parfois que contre des personnes de passage, sans aucun lien avec la communauté: vagabonds, marchands ambulants, diseuses de bonne aventure. On les désigne, souvent avec mépris, par leurs noms anglais: tramps, pedlars, gypsies⁴.

À partir de 1896, l'immigration européenne vers le Canada, particulièrement vers l'Ouest, passe par Mégantic. Le gouvernement fédéral, désireux de peupler les territoires des Prairies, subventionne une grande partie des frais de voyage des immigrants. C'est au point qu'il leur en coûte moins cher pour traverser l'Atlantique par bateau puis, en train, le Canada jusqu'au Manitoba ou en Alberta qu'à un Canadien, qui prend le train de Montréal à Winnipeg. De dizaines de milliers d'immigrants en 1896, on passe à des centaines de milliers vers 1910. Un bon nombre de ceux-ci arrivent en bateau à Halifax, où le CPR affrète des trains spéciaux pour l'Ouest.

Ces convois remplis d'étrangers s'arrêtent à Mégantic une demi-heure, le temps de changer les équipes d'employés. C'est toujours un spectacle étrange pour les résidents de Mégantic. Les immigrants ne sont pas des peuples connus: Polonais, Ukrainiens, Doukhobors, Galiciens. Ce sont de pauvres paysans du Centre de l'Europe. Ils sont souvent maigres, sales et affamés, les provisions du voyage touchant à leur fin. Des hommes, parfois des enfants , descendent sur le quai pour s'approvisionner en eau.

En une semaine de janvier 1899, 2100 immigrés Doukhobors russes passent sur plusieurs trains spéciaux. Le journaliste de Mégantic les décrit «en santé, travailleurs, sobres»⁵. En avril 1900, une immigrante russe accouche de son enfant à la gare même de Mégantic⁶. En 1902, certains trains transportent des populations moins en santé. Les médecins de Mégantic chargés d'inspecter en gare-frontière l'état sanitaire des nouveaux venus sont horrifiés. Les immigrants sont entassés, pauvres, barbus et sales, avec des poux et des puces innombrables. Le journal les qualifie de «populations dégradées»⁷. Heureusement, se disent les lecteurs, ces étrangers ne s'arrêtent qu'une demi-heure en gare! Jusqu'en 1914, la station du CPR de Mégantic en verra passer des centaines de milliers.

On ne peut décrire toutefois l'histoire des relations ethniques et sociales à Lac-Mégantic au siècle dernier sans évoquer l'histoire de Morrison.

L'AFFAIRE MORRISON (1888-1889)

Donald Morrison, l'homme qui a défié pendant dix mois, avec l'aide de ses compatriotes écossais, toutes les polices du Canada, recherché pour avoir abattu un constable spécial chargé de l'arrêter, est la figure légendaire la plus connue des Écossais des Cantons de l'Est. Il appartient aussi à l'histoire de Lac-Mégantic, non seulement parce que c'est sur la rue principale du village qu'il a tiré au revolver sur Jack Warren, mais parce que sa célébrité s'identifie à celle de l'endroit. Morrison n'a-t-il pas été connu comme *The Megantic Outlaw*, le hors-la-loi de Mégantic?

De nombreux auteurs ont évoqué avec plus ou moins d'exactitude ce personnage de roman⁸. Notre propos est d'en résumer l'histoire et de voir quel éclairage cette affaire peut apporter à notre connaissance de la société méganticoise.

Comme la plupart des immigrants écossais de la région, Murdo Morrison, le père de Donald, est originaire de l'île de Lewis dans les



Donald Morrison, dit le "hors-la-loi de Mégantic". (Ville de L. M.).

Hébrides, d'où il part en 1838 pour Québec. Il s'installe d'abord dans le canton de Lingwick, puis vers 1855 dans Whitton, à proximité du lac Mégantic, sur la colline qui surplombe l'actuel quartier nord, Ness Hill, non loin de la gare d'Echo Vale, qui y est construite en 1878. En 1876, Donald Morrison, comme bien des jeunes anglophones de l'Est canadien, part pour l'Ouest où il conduira des troupeaux pendant sept ans. À son tour à la ferme paternelle en 1883, il consacre une partie de ses économies à payer les dettes de son père. Nous sommes en effet en pleine pauvreté: Murdo Morrison s'est saigné pour établir ses fils et la terre de Ness Hill est une terre de roches, peu fertile. L'aide financière de Donald demeure indispensable à la survie de la ferme Morrison, dont le propriétaire,

Murdo, a atteint ses 70 ans. Ces délicates questions d'argent rendent difficiles les relations entre le père et le fils.

Quand, en 1886, Donald refuse de prêter davantage, Murdo Morrison doit se résoudre à emprunter à l'homme le plus riche du village, Malcolm McAuley, une somme de 1100 dollars en hypothéquant sa ferme. McAuley, le premier maire du village de Mégantic, propriétaire d'hôtel, est aussi le plus grand prêteur à gages de la région. Son taux, sans être usuraire, est élevé: neuf pour cent, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il exploite ses compatriotes, souvent illettrés ou qui ne parlent que gaélique, incapables de lire le langage notarié d'un contrat écrit en anglais. Pour éviter de prêter toute la somme de 1100 dollars, McAuley en a gardé 400 qui seront donnés trois mois après le contrat ou même retenus comme remboursement partiel. Évidemment, l'intérêt de 9% se prend sur la somme entière! C'est cette injustice du grand notable de Mégantic envers un pauvre vieil homme illettré qui déclenche chez Donald Morrison la révolte qui le mènera en prison.

Dans un suprême effort pour sauver ses droits sur la ferme paternelle, pour laquelle il a dépensé tant d'argent, Donald Morrison, mal conseillé par un avocat, fait saisir par jugement la terre de Ness Hill et la fait vendre aux enchères par le shérif à Cookshire en septembre 1886. Il croit ainsi la racheter à prix modique et, devenu propriétaire, contester le contrat d'emprunt avec McAuley. C'est compter sans le flair du major McAuley, qui, lors de la vente publique, surenchérit sur l'offre de Morrison. Murdo et son fils Donald se retrouvent sans rien. McAuley vend peu après la terre à Auguste Duquette pour 1500 dollars. Donald installe ses vieux parents dans une cabane de bois rond près de Marsden. Quand Morrison revient boire dans les hôtels de Mégantic, il clame haut et fort sa rage contre ceux qui empêchent un homme libre de disposer de la terre paternelle.

Ainsi, lorsqu'en mai 1888, l'étable de la ferme Duquette, ex-ferme Morrison, brûle, lorsque quelques jours plus tard, des décharges de fusil traversent la maison du Canadien français, lorsqu'enfin dix jours plus tard, la maison entière brûle en son absence, «l'affaire» Morrison commence. À l'enquête du coroner, tenue à l'hôtel de ville de Mégantic, nombreux seront les témoins à attester des paroles de menace proférées par Morrison et lorsque Duquette se déclare persuadé que l'incendiaire est Morrison, «qu'il a reconnu



Cette ferme sur Ness Hill à l'époque des premiers défrichements serait celle de Murdo Morrison. À l'arrière-plan, le lac gelé (Ville de L. M.).

à son chapeau», un mandat d'arrêt est émis contre Donald Morrison, accusé d'incendie criminel et de tentative de meurtre.

Comme il n'y a pas de policier à Mégantic pour arrêter l'accusé, la municipalité engage un constable spécial, Lucius E. Warren, à 2,50 dollars par jour, plus une prime de 25 dollars en cas d'arrestation⁹. Warren se serait fait assermenter à ce titre par un juge de Sweetsburg, comté de Missiquoi. Warren est un personnage fort discutable pour pareille tâche. N'est-il pas connu comme trafiquant de whisky, qu'il achète en gros à Mégantic pour abreuver les chantiers de construction du CPR dans le nord du Maine, État ou règne la prohibition? Et lorsque par une chaude journée de 1888, le 22 juin, sur la rue principale de Mégantic, Maple Street, à hauteur de l'hôtel American, Morrison a l'audace d'apparaître, Warren sort son revolver; le drame éclate. Morrison, qui n'a rien perdu de ses réflexes de cow-boy de l'Ouest, dégaine son Colt, tire, atteint Warren, qui s'écroule, tué sur le coup. La scène se passe en plein après-midi, devant la foule.

Morrison parvient à s'enfuir. Un mandat d'arrêt pour meurtre est émis. Des détachements de policiers sont dépêchés de Sherbrooke, de Québec et de Montréal. La presse nationale s'en fait écho. Morrison est le hors-la-loi, dont la tête est mise à prix, introuvable, caché dans le pays écossais.

Si Morrison va parvenir à déjouer les forces policières pendant près de dix mois, même en hiver, c'est que la communauté écossaise, en grande majorité prend fait et cause pour lui. Aux yeux de ses compatriotes, Morrison n'a jamais passé pour l'auteur des incendies et l'affaire Warren est une question de légitime défense. On plaint cet homme, victime de traquenards judiciaires et de la rapacité de McAuley. Ce dernier d'ailleurs, soumis au jugement moral de ses concitoyens, croit meilleur de démissionner de son poste de maire et de quitter la ville pour une destination inconnue¹⁰.

Dans le plus grand secret, des personnalités écossaises de la région mettent sur pied un réseau pour protéger Morrison et l'avertir des déplacements de la police. On y retrouve Malcolm Matheson, le pionnier de Mégantic, Finlay McLeod, hôtelier à Spring Hill (Nantes) et les Leonard, de Stornoway. Chaque famille écossaise, sur les chemins de Marston, Hampden, Lingwick ou Winslow, dépose de la nourriture le soir sur le seuil de la porte pour aider le fugitif à survivre. Morrison est véritablement caché par ses compatriotes. Quand les forces policières se mettent à arrêter McLeod et d'autres personnes pour avoir aidé un criminel à échapper à la police, l'émotion atteint son comble dans la région.

Les notables écossais des Cantons de l'Est, organisés en chapitres de la Caledonian Society, proposent alors aux autorités une trêve et des négociations avec le fugitif. La police accepte mais en profite pour mettre sur la piste plusieurs policiers et des chasseurs de prime, dont le constable James McMahon et le guide français Pierre Leroyer. Ces deux derniers s'embusquent près de la cabane de Murdo Morrison, le père de Donald, à l'ouest du village de Marsden (Milan), où le hors-la-loi passe brièvement. Surpris à sa sortie, il tente de fuir, mais s'abat, blessé à la jambe gauche. C'est le lundi de Pâques, 21 avril 1889.

Transporté à Sherbrooke par train spécial, détenu à la prison, puis jugé en octobre 1889, il continue à être défendu par ses compatriotes. La *Caledonian Society* recueille des fonds pour engager les meilleurs avocats criminalistes, J. N. Greenshields et François Lemieux, avec John Leonard, avocat de Sherbrooke. Les deux premiers se sont déjà illustrés dans la célèbre affaire Riel en 1885.

Après une semaine de procès, le jury le déclare coupable de meurtre au second degré (manslaughter) mais réclame la pleine la plus légère, vu des circonstances atténuantes. Mais le juge Brooks le condamne, pour l'exemple, à 18 ans de pénitencier à purger à Montréal. Bien que ses amis aient tenté d'obtenir sa grâce, Morrison, abattu, dégoûté de la vie, s'alimentant peu, décline rapidement¹¹.

Il meurt en 1894 à l'hôpital, où il est rentré à sa sortie de prison, gracié par le ministre fédéral de la justice. Il est enterré au cimetière de Guisla, non loin de la cabane de ses parents où il est tombé. Morrison est entré dans la légende. À Mégantic, ses compatriotes ont même parlé quelques années plus tard, de lui élever une statue ou un monument 12.

Lac-Mégantic a certainement en Donald Morrison l'un de ses personnages historiques les plus propres à séduire l'imagination, le mythe ou la légende. Le hors-la-loi a peut-être été un personnage renfermé, impulsif, pas toujours réfléchi. Il a été connu en fait à Mégantic plus comme un pilier de taverne, assez dépensier de son argent gagné dans l'Ouest, qu'un citoyen rangé et exemplaire. En fait, c'est surtout à travers sa communauté ethnique et son statut d'agriculteur endetté qu'il est devenu un personnage de légende.

À l'époque, on ne s'y est pas trompé. Il a eu spontanément l'appui des petites gens, des cultivateurs comme lui aux prises avec les usuriers des villes. Les pauvres colons écossais, qui ont quitté l'île de Lewis affamés pour tomber sur les terres peu fertiles de l'Est des Townships, ont sympathisé avec lui. Son histoire nous révèle ainsi la force des liens qui unissent la population écossaise de Mégantic avec l'arrière-pays rural de Marston, Whitton, Hampden ou Lingwick. Du même coup, nous est illustrée aussi une facette plus déplaisante de la présence des marchands et d'hôteliers à Mégantic: une de leurs ressources consiste à prêter à des taux élevés de l'argent aux pauvres cultivateurs des environs et à s'enrichir à leurs dépens. Comme d'autres petites villes des Cantons de l'Est, Lac-Mégantic apparaît comme un des pivots dans la domination économique des villes sur les campagnes.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, PROFESSIONNELLES ET NATIONALES

À Lac-Mégantic comme dans d'autres villes des Cantons de l'Est, la période 1880-1907 révèle la richesse du phénomène des associations. Elles permettent à cette population d'origines sociales et géographiques diverses de se réunir et de s'organiser en groupes. Les objectifs culturels, professionnels ou simplement nationaux ressortent comme les mobiles les plus fréquents de ces regroupements.

En janvier 1884, on jette les bases d'une société dramatique, qui a pour objectif de donner des représentations théâtrales au profit de l'église catholique d'Agnès en construction 13. L'idée en est sans doute venue suite à une première expérience en ce domaine, le 25 décembre 1883, quand est jouée à la salle Hébert ce qui a sans doute été la première pièce de théâtre à Lac-Mégantic 14. En février 1884, le Cercle dramatique donne ainsi son premier spectacle, devant une foule imposante. On y représente deux pièces d'amateurs, aux titres aujourd'hui oubliés, le Voeu de Jephté et la Marquise de Grossot. De la musique, des chants et des tableaux vivants, mimés par des membres du cercle complètent la soirée. En novembre de la même année, une fête dramatique et musicale est donnée lors de l'inauguration de l'école catholique. On n'entend plus parler par la suite de ce cercle. En 1900, l'idée est reprise par le Dr Grégoire qui lance le Club dramatique National de Mégantic, destiné aux jeunes gens. Le comité organisateur compte dans ses rangs Eusèbe Huard, J. O. Bérubé, J. A. St-Pierre et J. A. Comtois 15.

La musique, souvent associée à d'autres formes de représentations culturelles, reçoit un traitement de choix avec la création de l'Orchestre symphonique du Lac Mégantic. En 1901, il représente un opéra dramatique américain A Desperate Game. Uldéric Brien dirige l'orchestre et le Dr G. A. Codère les choeurs composés de 25 voix. Pour cette occasion comme pour d'autres, on met à profit une salle de spectacles à Agnès, superbement baptisée Opéra d'Agnès 16.

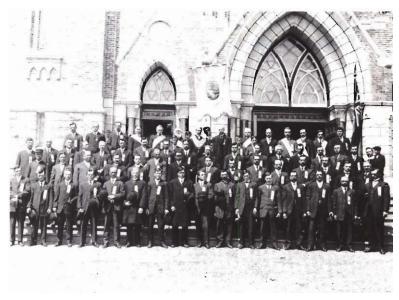
Dans des genres musicaux plus familiers et plus populaires, la Fanfare Philharmonique de Mégantic, fondée en 1893 ou 1894, a ses amateurs et son public. Elle agrémente les samedis d'été par des concerts en plein air. En 1902, un kiosque est élevé près de l'Hôtel Central à cet effet. En hiver, elle aide les patineurs à glisser en

musique. Elle est aussi de tous les pique-niques et promenades sur le lac ou bien des parties de sucre. Le sommet de sa saison est son excursion annuelle, en train spécial, pour accompagner des groupes de Lac-Mégantic à l'extérieur de la ville. Ainsi, en 1902, on se rend à Lévis assister au concours de tir où s'affrontent les meilleures carabines de Lac-Mégantic et de Lévis¹⁷.

Mégantic a eu son cercle d'études et de conférences dès 1884. C'est le *Club Cartier*, voué à l'étude de sujets historiques, agricoles, scientifiques et patriotiques. Fondé par Jérôme-Adolphe Chicoyne, qui préside un comité organisateur où se retrouvent Télesphore Lemay, A. B. Gendreau, J. N. Thibodeau, le curé Cousineau de Piopolis et d'autres citoyens, il commence ses activités avec une conférence de Chicoyne sur St-Malo, patrie de Jacques Cartier, dont on fête en 1884 le 250^e anniversaire d'arrivée au Canada. Le club est surtout actif en hiver, dont il meuble les longues soirées. On y apprécie les bons orateurs, originaux et humoristiques, comme le curé Cousineau, qui parle des chutes du Niagara, ou Télesphore Lemay, qui rappelle ses souvenirs de la guerre de Sécession aux États-Unis. Quant aux amateurs de danse, ils organisent leur club en 1903, les *Pleasure Seekers* 18.

Les associations professionnelles sont nombreuses, particulièrement les sociétés de secours mutuel et de bienfaisance pour les artisans et les travailleurs. La plus ancienne est l'*Union St-Joseph des Artisans du Village de Mégantic*, établie en 1889. Comme les sociétés homonymes existant dans d'autres villes du Québec, il s'agit d'une caisse de secours qui aide ses membres ou la famille en cas de maladie ou de décès. Si les membres sont surtout des ouvriers et des artisans, ses administrateurs sont des marchands ou des professionnels: J. A. Fournier, Napoléon Lemieux, J.N. Thibodeau,, A. B. Gendreau. La société a un médecin attitré, le Dr Milette. Les *Forestiers catholiques indépendants*, fondés en 1891, sont une branche locale d'un ordre répandu au Canada pour de mêmes fins d'établir une caisse de prévoyance pour salariés. On y retrouve A. B. Gendreau et le Dr Milette, ainsi que le marchand Louis Bécigneul.

Les Anglo-protestants ont semblablement des cercles locaux de l'Independent Order of Foresters tant à Mégantic (1890) qu'à Agnès (1894). En 1898, une autre société du même genre, l'Alliance nationale est constituée par J. N. Lemieux, J. N. Thibodeau et Joseph



Les membres de l'Union St-Joseph des Artisans de Mégantic, avec leur bannière, devant l'église Ste-Agnès, en 1914, lors du 25e anniversaire de fondation de leur mouvement (*Coll. privée*).

Laroche. Chacune de ses sociétés a ses réunions mensuelles, ses insignes et son drapeau¹⁹. Signalons enfin l'existence d'une loge des *Royal Templars of Temperance*, créée vers 1890, dont nous évoquerons l'activité au chapitre suivant.

Les agriculteurs des environs ont leur *Cercle agricole* depuis 1886. Des conférenciers y viennent enseigner les nouvelles techniques, des agronomes y prodiguent des conseils. C'est Auguste Duquette, cultivateur important de Mégantic, qui en est le premier président, entouré du marchand Gendreau et du curé Cousineau. En 1898, il existe également un cercle agricole qui se réunit à Agnès pour les cultivateurs de Ditchfield et Spaulding. Le colonel G. D'Orsennens en est président²⁰.

Enfin, sur le plan national, Mégantic a connu sa Société St-Jean-Baptiste locale dès 1885. Son principal objectif à l'époque est d'organiser la fête annuelle des Canadiens français. La première de ces manifestations patriotiques s'est tenue le 29 juin 1885, au milieu d'un concours énorme de visiteurs venus par train spécial de Sher-

brooke. Procession, messe avec choeurs, pique-nique avec discours, jeux sportifs font partie des festivités. Le premier président en est le notaire Thibodeau, qui ne néglige aucun détail pour la procession: arcs de triomphe, drapeaux, personnages allégoriques comme Jacques Cartier, sans oublier le petit St-Jean-Baptiste et son agneau. En 1886, la SSJB choisit le Dr Milette comme président. On continue à fêter ainsi la Saint-Jean jusqu'en 1906²¹.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LES FÊTES DE PLEIN AIR

Les premières activités sportives organisées par les habitants de Mégantic et d'Agnès ont tiré parti du lac, sur eau en été, sur glace en hiver. Dès 1884, on organise des courses de chevaux sur le lac gelé, dotées de prix importants. Le *Lake Megantic Trotting Club* est fondé, dont le premier exécutif est composé de M. B. McAuley, maire de Whitton, de Télesphore Lemay et de J. N. Thibodeau. Les courses durent deux jours et attirent une grande foule grâce aux trains spéciaux de l'*International*, puis du CPR. Sur la glace, on se réchauffe avec le «petit whisky d'Agnès»! Ces courses se sont déroulées chaque année en janvier ou en février, au moins jusqu'en 1890²².

En été, les voiliers sont nombreux sur le lac et ce, dès 1886. Deux ans auparavant, on a déjà organisé des courses nautiques, avec des bourses offertes par A. B. Gendreau et M. B. McAuley: il y a des épreuves réservées aux bateaux à voile, aux embarcations à un rameur, à deux rameurs, à l'aviron²³.

Vers le tournant du siècle, les sports d'équipe commencent à avoir des adeptes dans les deux villages. Le baseball a été importé à Mégantic par des Américains du Maine qui viennent y jouer lors de leur fête nationale, le 4 juillet. C'est le cas en 1899. Déjà en 1898, Agnès a son club local. À l'époque, il n'y a pas de championnat ni de clubs bien structurés. Si une équipe de joueurs se sent en forme, elle se contente de lancer des défis à un village voisin, à une date donnée, en un lieu donné. Le jour dit, l'adversaire ne se présente parfois pas, pour éviter la honte d'une défaite. Agnès lance ainsi plusieurs défis à Mégantic, à Scotstown, à Bury. Un club de baseball est enfin organisé systématiquement en 1907, grâce à une souscription de 200 dollars²⁴.

Le hockey sur glace semble bien en place en 1899. Cette annéelà, les boys de Mégantic rencontrent Scotstown et Bury. En 1901, un club est formellement établi. Le Dr Codère en est gérant, George Buchanan, président, et T. Fisher, capitaine. Un club de tir regroupe par ailleurs d'autres sportifs, entre autres en 1902. L'été, on organise régulièrement des courses à pied, des courses de bicycles. Il y a même une piste pour courses de chevaux où ont lieu des épreuves de trot²⁵.



Les amateurs du club de tir, à l'exercice dans les bois environnants. (Coll. privée).

L'été est aussi la saison idéale pour les fêtes de plein air. À cette époque qui ignore le repli individuel, l'automobile personnelle, la radio ou la télévision, les gens de Lac-Mégantic ont un goût profond pour ces journées de festivité où la communauté se retrouve et attire les visiteurs. Tout est prétexte à organiser des manifestations solennelles, des cortèges, des pique-niques, des discours: l'inauguration du chemin de colonisation de la Beauce, une réception pour J. H. Pope, le promoteur du chemin de fer, la St-Jean-Baptiste, le *Dominion Day* ou fête du 1^{er} juillet, la Fête nationale des États-Unis ou 4 juillet, le couronnement du nouveau roi Édouard VII²⁶.

Chaque fois, les deux villages sont décorés: des arcs de triomphe de verdure, d'épinette ou d'érable, des maisons décorées, des drapeaux. On a un faible pour les défilés, les processions, avec fanfare, par associations, drapeau en tête. On adore les pique-niques aux alentours, comme à Sandy Bay, au bord du lac. Les bateaux à vapeur font des navettes spéciales. Le CPR y va de son convoi d'excursionnistes pour les deux milles séparant la gare de Mégantic de la halte d'Écho Vale. Outre le plaisir de goûter aux provisions qu'on a apportées, c'est le lieu des discours, des belles envolées oratoires, en anglais ou en français, qu'on applaudit. C'est aussi le temps des jeux et des sports: on improvise des courses à pied, en canot, de la souque à la corde. On chante, on écoute la fanfare, parfois on danse. Parfois, un feu d'artifice constitue le clou de la journée. C'est le temps où les familles ouvrières côtoyent les familles bourgeoises dans l'ivresse du jour chômé et des vêtements neufs²⁷.

Ces fêtes, souvent organisées par les notables des deux villages, constituent aussi une publicité pour se faire connaître à l'extérieur. Le programme en est défini bien à l'avance, envoyé aux journaux,



Les dimanches d'été, la plage de Sandy Bay ou Baie-des-Sables constitue le lieu de réunion par excellence. On y accède en voiture ou par bateau. Photo prise vers 1918. (Ville de L. M.).

dont on escompte la présence; on essaie d'obtenir, sans trop de difficultés d'ailleurs, des trains spéciaux des compagnies de chemin de fer ou, en tout cas, des tarifs spéciaux d'excursion²⁸.

DOUZE MOIS DANS LA VIE DES MÉGANTICOIS VERS 1900

En dehors de faits exceptionnels comme l'affaire Morrison ou d'événements particuliers qu'on fête, les deux villages connaissent le rythme saisonnier des petites localités de l'âge antérieur à l'automobile. Si l'été et l'hiver apportent un rythme bien tranché, la proximité du lac et des forêts donne une originalité particulière aux événements qui ponctuent les douze mois de l'année à Lac-Mégantic avant 1907.

L'hiver est évidemment annoncé par les premières gelées et les premières neiges, mais il ne s'installe vraiment que lorsque le lac est gelé. Ceci arrive généralement au temps des fêtes. Il est rare que la glace prenne pour de bon en décembre comme cela a été le cas en 1890 et en 1898 où le lac a gelé dès le 15 décembre. Par contre, quand le curé Choquette s'est promené en yacht à moteur électrique le 9 janvier 1900, sur le lac, il établit un record de navigation. Sitôt la glace prise, on établit le pont de glace vers Victoria Bay et la route Piopolis-Marston sur la rive opposée. Des arbres ou des perches sont plantés à intervalles comme balises. Le trafic est intense mais pas toujours sûr. Les dégels temporaires au début ou à la fin de l'hiver causent fréquemment la mort de chevaux, engloutis avec leur cargaison. Si la neige ne s'accumule pas trop sur le lac gelé, la mode est aux promenades en traîneaux tirés par des chevaux, qui glissent pour le plus grand plaisir des passagers emmitouflés de fourrures29.

Janvier est aussi le mois des élections municipales, souvent contestées. C'est aussi le début des visites pastorales du curé, qui achève en deux mois la tournée de toutes les familles catholiques³⁰. Lorsque la neige est assez épaisse dans les bois environnants, commence le charroyage des billots sciés dans les chantiers vers les scieries de Mégantic. Des caravanes de traîneaux, bourrés de troncs d'arbres, tirés par deux robustes chevaux, conduits par les charretiers juchés au haut du tas de bois, descendent des forêts par les chemins de Ditchfield et de Spaulding et traversent les rues des deux villages.



Une caravane de traîneaux, ramenant le bois des chantiers, arrive au village d'Agnès. Vers 1900 (Coll. privée).

Si la fin mars annonce le «sucre nouveau» et les premières parties de sucre, c'est aussi le temps de l'année où Lac-Mégantic est coupée des villages environnants, à cause de l'état minable des chemins lors du dégel. Aussi, le moment où la glace du lac «cale» et où la navigation peut reprendre est toujours fort attendu: c'est généralement à la fin d'avril ou au début de mai. Les vapeurs reprennent leurs voyages quotidiens vers Trois-Lacs, Woburn ou Piopolis ou ramènent des trains de billots descendus par les draveurs jusqu'à la tête du lac. Début mai, les enfants des écoles plantent de jeunes arbres: c'est *Arbor Day*³¹. Toutefois, le mois de mai n'est pas exempt de surprises: il neige le 16 mai en 1884, le 20 mai en 1892³². Mai voit aussi les premières communions et juin les processions religieuses.

Juin est par ailleurs plein de plaisirs pour les enfants, qui pêchent à la ligne à la décharge du lac ou vont cueillir les fraises. La Saint-Jean ramène les touristes, et les visiteurs de Sherbrooke, de Montréal ou de Boston, qui ont des chalets dans les environs. Peu après, le monde scolaire termine ses activités par la distribution des prix. Le couvent et l'académie vivent alors leur grande fête annuelle. Devant les parents, sont officiellement proclamés et récompensés les meilleurs élèves dans chaque discipline. C'est également l'occasion d'une fête où les enfants interprètent des pièces, font des pantomimes, du chant, de la musique et où l'un ou l'une d'entre eux lit, rougissant, l'adresse à Monsieur le Curé³³.

Nous avons vu que l'été est la session propice aux pique-niques, aux excursions sur le lac ou à la voile. Début septembre, l'école reprend. Les chalets ferment. Les touristes rentrent en ville. Par contre, les bois retentissent des fusils des chasseurs: chevreuils et orignaux sont abattus. C'est le temps des excursions et on se rend en groupes par train spécial à l'exposition de Cookshire, ou de Sherbrooke, ou, après l'ouverture du Québec central, à celle de Québec³⁴. Les premières neiges referment le cycle annuel.



Pique-nique à Baie des Sables, vers 1900 (Coll. privée).

Certains phénomènes tiennent de l'exceptionnel ou sont plus rares. Certains étés chauds déclenchent des feux de forêts dans les cantons environnants. Faute de pluie ou de méthode efficace d'obstruction, ils brûlent parfois un ou deux mois. Parfois l'alerte est déclenchée à Agnès ou Mégantic si le sinistre s'approche des villages ou si certaines compagnies de bois voient leurs réserves menacées³⁵. D'autres étés voient les ours particulièrement agressifs et plus d'un promeneur n'a dû son salut qu'à la vitesse de sa course ou à la précision de son fusil. Certains hivers connaissent des chutes de neige telles que les voies ferrées sont ensevelies sous des pieds de neige. En février 1898, la ligne du Québec Central est

bloquée pendant plusieurs jours. Cinquante hommes partent de Mégantic dégager l'express Halifax-Montréal enneigé depuis deux jours dans le nord du Maine³⁶.

Quelquefois, un fait divers tragique défraie la chronique: un enfant qui se fait écraser par un train à la dangereuse traverse de la rue des Érables, où le CPR s'obstine à ne pas placer de barrières; un émigrant qui a perdu ses malles et son argent dans le train et qui se suicide d'un coup de calibre 38, en plein midi, à la buvette de l'hôtel Queen's³⁷.

Signalons pour terminer l'apparition d'un nouveau type de loisir à Mégantic en 1898, le patin à glace. Il devient chaque hiver non seulement le divertissement à la mode mais l'occasion pour les familles en vue de faire acte de présence. La patinoire — on dit à l'époque «le patinoir» — a 100 pieds sur 40, est couverte, dotée de gradins et d'un kiosque à musique. En janvier et février y sont organisées des soirées de carnaval avec déguisements. Jeunes gens et jeunes filles, particulièrement, rivalisent d'originalité. Toute la crème de la société méganticoise s'y retrouve. Une foule de spectateurs s'y presse. La fanfare crée l'ambiance. En 1899, l'éclairage électrique s'ajoute aux couleurs, aux décors, aux costumes. En 1900, une patinoire plus vaste est construite. Elle servira également aux matches de hockey. Voilà donc Mégantic au temps du carnaval, des mascarades. Comme dit le journaliste, «on n'a rien à envier aux grandes villes» 38.

LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET SCOLAIRES

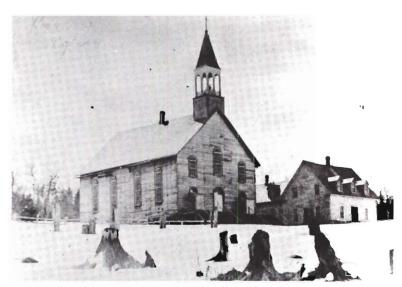
Comme la plupart des villes des Cantons de l'Est, Lac-Mégantic possède avant 1907 des institutions desservant les divers groupes religieux de la population. Même si les églises et écoles protestantes témoignent d'une belle vitalité, les institutions catholiques jouissent d'un prestige considérable par leur importance et la qualité de leurs représentants.

L'église paroissiale catholique de Ste-Agnès

Nous avons rappelé précédemment les pétitions de 1875 et 1876 des catholiques des cantons de Ditchfield, Spaulding et Whit-

ton demandant à Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, de désigner un site pour une église dans Ditchfield, futur village d'Agnès. En 1879, Mgr Racine consent à la demande et choisit le terrain donné gratuitement par le Cie Hall Brothers, de Québec, qui prévoit construire une scierie à vapeur du côté d'Agnès et s'est ainsi réservé de vastes terrains dans ce secteur. L'église n'est pas bâtie immédiatement. Les offices ont lieu dans une maison de bois située sur ce terrain, qui deviendra plus tard le presbytère de Ste-Agnès. La mission est desservie par le curé de Piopolis, J. B. A. Cousineau. Mais le moulin Hall ne se construit pas, Agnès reste peu peuplée tandis que de l'autre côté de la Chaudière, Mégantic commence à se développer avec ses scieries et le chemin de fer³⁹.

Aussi, bon nombre de catholiques de Mégantic souhaitent voir plutôt se construire la future église dans leur village. Là aussi, un propriétaire protestant, A. F. Gunn, marchand de Montréal, est prêt à faire don à l'évêque d'un terrain pour une église. Remarquons le procédé, qui n'est pas particulier à Mégantic, ni même aux protestants. En faisant don à l'Église catholique d'un terrain gratuit, ces propriétaires fonciers ont d'une part le prestige du geste, de l'autre l'assurance que l'église, l'école, le presbytère s'y élèveront,



La première église catholique, dans le village d'Agnès, vers 1885-1890. Le terrain n'a pas encore été débarrassé de ses souches. (*Coll. privée*)

attirant ainsi le centre du village sur les terrains avoisinants, dont la valeur est ainsi facilement accrue.

Mais, sur les conseils de trois délégués, dont le curé Cousineau, qui évaluent les qualités des terrains Hall et Dunn, l'évêque confirme le choix du site Hall à Agnès. Les arguments retenus sont la grandeur du terrain, la beauté et la vue qu'on a de l'endroit et l'incertitude sur l'emplacement des manufactures. L'église est construite en 1883, elle aura 66 pieds sur 24 et un solage de granit. Elle est solennellement inaugurée le 14 novembre de la même année, par trois évêques. Mgr Racine est en effet accompagné de Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, et de Mgr Fabre, évêque de Montréal, d'une foule de prêtres du diocèse et de notables de Sherbrooke, les Codère, les Murray et J. A. Chicoyne. Le jour a été déclaré chômé et une grande partie de la population assiste à la cérémonie malgré le mauvais temps. Une cloche de 350 livres est bénite. Après un sermon en anglais et un autre en français, la messe terminée, c'est Ferrier Chartier, de Mégantic, un ancien zouave pontifical, trésorier des Moulins Nantais, qui présente et lit son adresse aux trois évêques. La tempête qui se lève empêche les prestigieux invités de se rendre à Piopolis par bateau⁴⁰.

Signe de la croissance de Lac-Mégantic, en 1886, le curé Cousineau est nommé premier curé de Ste-Agnès, qui de mission devient paroisse alors que Piopolis rétrograde au rang de mission. Mais le développement se fait lent du côté d'Agnès alors qu'en 1888, le village de Mégantic va recevoir du CPR le statut de gare divisionnaire. Des catholiques de Mégantic en profitent pour revenir à la charge auprès de l'évêque pour déplacer le site de l'église. Mais malgré plusieurs requêtes, ce n'est qu'en 1895 que vient l'autorisation d'acheter un terrain à cet effet. Il s'agit du terrain Thibodeau, 7 acres en haut de l'Avenue des Érables et sur la Première Avenue. Pendant ce temps, les paroissiens commencent à rassembler les fonds nécessaires⁴¹.

Un des moyens les plus en vogue pour amasser de l'argent, c'est le bazar. Il s'agit d'une fête où on propose aux visiteurs pour un prix modique de s'exercer à des jeux d'adresse, de participer à des loteries où seront tirés divers objets, de boire à une table de rafraîchissements. Ce sont les dames, particulièrement les femmes et les filles des citoyens en vue, qui organisent le bazar, confectionnent ou préparent ce qui y sera vendu, président les tables. Même



J. B. A. Cousineau, le premier curé de la paroisse Ste-Agnès (Ville de L. M.).

si c'est le curé qui contrôle l'organisation, ces dames rivalisent entre elles pour avoir les objets les plus beaux, les tables les plus achalandées. Les enfants sont de la fête, on sort ses plus beaux habits, des chapeaux neufs. Les citoyens aisés se font un devoir de dépenser. Il est de bon ton pour les notables de foi protestante de venir faire un tour et de laisser là quelques dollars. En août 1890, un bazar de ce genre recueille 1062 dollars au profit de la paroisse. Un autre, en juillet 1896, rapporte 1300 dollars⁴².

En 1896, à l'âge de 53 ans, le curé Cousineau décède. Son successeur sera le curé J. E. Choquette. À peine installé, il est au centre d'une nouvelle controverse concernant le site de la nouvelle église. Certains paroissiens trouvent que le terrain réservé à cet effet est trop au nord du village et qu'un autre, voisin de la traverse du CPR convient mieux. Ce terrain, donné à la municipalité du village de Mégantic pour y bâtir un marché public, demeure en effet vacant, l'idée du marché ne s'étant pas concrétisée. Deux groupes de paroissiens s'opposent ainsi sur le lieu d'érection de leur église. Chacun croit en effet qu'être plus proche de l'église apporte une plus-value aux propriétés! Les passions sont à ce point déchaînées qu'un groupe est prêt à contester devant les tribunaux les décisions de l'évêque.

Le curé Choquette, comme l'écrit Mgr Gravel, «n'était pas précisément un craintif et il sut allègrement faire face à la musique⁴³. Favorable au nouveau site du marché, il parvient à en convaincre Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, et à ramener la paix parmi ses paroissiens. Après trois ans de discussions et de démarches, le choix est définitif. Le village de Mégantic cède à la Corporation épiscopale catholique le terrain évalué à 4000 dollars et ferme la partie de la rue du Moulin entre la rue Principale et l'avenue des Érables. L'autre terrain est revendu à la Commission scolaire catholique⁴⁴.

Une vaste église est alors projetée, pour desservir les catholiques dont le nombre s'accroît au rythme des progrès de Mégantic. En 1899, on commence par bâtir le soubassement, laissant pour une deuxième phase l'achèvement de la superstructure en pierre. L'architecte Verret de Sherbrooke voit ses plans adoptés. En août 1900, le presbytère est presque achevé et Mgr Larocque vient bénir la pierre angulaire de la nouvelle église Ste-Agnès. En février 1901, son adjoint, Mgr Chalifoux vient ouvrir solennellement au



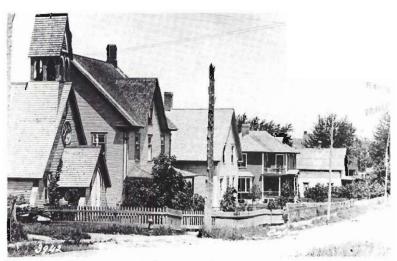
Le deuxième curé de Ste-Agnès, J. E. Choquette.

culte le soubassement de l'église, dans lequel 2000 fidèles peuvent se rassembler. Pour les douze ans à venir, c'est ce sous-sol de l'église qui servira de lieu de culte. La petite église d'Agnès est désaffectée. C'en est fini du défilé de voitures sur le pont d'Agnès, le dimanche, quand le tout-Mégantic partait à la messe⁴⁵.

Conséquence normale de ce déplacement de l'église d'Agnès vers Mégantic, le cimetière est également déplacé du côté de Mégantic, sur Ness Hill. On procède au déménagement des tombes en 1902. La paroisse de Ste-Agnès du Lac Mégantic est érigée en janvier 1903. Son territoire dépasse les limites d'Agnès et de Mégantic et inclut des parties des cantons de Marston, Whitton, Ditchfield et Spaulding. L'érection civile obtenue peu après, le premier corps de marguilliers peut être élu: A. B. Gendreau, Joseph Roy et P. Villeneuve sont choisis. En 1906, la dette de la fabrique est de plus de 14 000 dollars⁴⁷.

Les églises protestantes

Les fidèles d'appartenance presbytérienne, confession répandue chez les Écossais, ont longtemps suivi les offices à l'église de Marsboro, construite en 1871. En 1880, une communauté presby-



L'église anglicane St. Barnabas et quelques belles résidences du village d'Agnès vers 1913 (Cliché Jones. Ville de L. M.).

térienne est fondée à Mégantic et une église construite, qui ouvre ses portes au culte en 1890. Le premier service religieux anglican aurait été célébré dès 1877 à l'école de Boston's Corner, près de la Baie des Sables. Il faut attendre toutefois 1892 pour voir l'érection de l'église St. Barnabas dans le village d'Agnès. Les Méthodistes sont actifs à Lac-Mégantic et Agnès également. Mais la communauté de cette confession ne connaît pas de développement important et, au moment de la destruction par le feu en 1908, la chapelle n'est déjà plus fréquentée. Il y a eu aussi brièvement, vers 1884, une communauté protestante francophone, visitée par le pasteur Charbonnel⁴⁸.

Les écoles

Dès 1883, une commission scolaire catholique est formée à Lac-Mégantic. Télesphore Lemay en est président, Ferdinand Legendre secrétaire. Au début, les classes se tiennent dans des maisons particulières louées à cet effet. En 1884, on achète des terrains pour les bâtiments scolaires et une école de 50 pieds sur 30 est bâtie. Au deuxième étage, on a prévu une salle publique pour 500 personnes. À l'époque, la classe est faite par des laïques, Mme Z. Fortier et deux institutrices⁴⁹. En 1885, la commission scolaire, qui jusqu'alors est une commission dissidente du canton de Whitton, devient la municipalité scolaire du village de Mégantic⁵⁰. Cependant, le curé Cousineau fait de nombreuses démarches pour obtenir, ce qui est considéré comme l'idéal en matière d'éducation, des religieux et des religieuses. Mais, malgré une offre de religieuses françaises, la question restera pendante jusqu'en 1894.

Entretemps, l'école de Mégantic reçoit en 1885 le statut d'école modèle et dispense le cours supérieur dans les deux langues. C'est en novembre 1895 qu'arrivent à Mégantic quatre religieuses des Dames de la Congrégation. Leur couvent est une maison de briques à deux étages. Dès le début, les classes sont surchargées, avec 192 enfants, filles et garçons, ce qui requiert l'emploi d'institutrices laïques. Le besoin d'un établissement similaire pour les garçons, tenus par des religieux, se fait nettement sentir. C'est en 1897 que quatre Frères du Sacré-Coeur viennent prendre charge de l'Académie. Pendant la construction de l'édifice, les cours se donnent dans une grange. En janvier 1898, l'Académie des Frères est ouverte. Un internat y sera organisé pendant quelques années⁵¹.



Maple Avenue, aujourd'hui Laval, à gauche, et la rue Dollard, à droite. Le site de la future église Ste-Agnès est occupé par un édifice qui accueillit les Frères du Sacré-Coeur en 1897 (Ville de L. M.).

Du côté protestant, existe en plus du niveau primaire, une académie commerciale de langue anglaise. Les adultes ont pu par ailleurs bénéficier de cours du soir: en 1899, E. T. Gousse, agent du CPR, ouvre une école où on peut apprendre le français, l'anglais... et la télégraphie. Visiblement, le cours est orienté pour faciliter un engagement dans la compagnie de chemin de fer⁵².

L'IMPORTANCE DES NOTABLES

On ne peut donc dénier aux deux villages et surtout à celui de Mégantic un remarquable dynamisme tant dans le secteur économique, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, que dans le domaine des associations et des institutions, comme on a tenté de le montrer dans ce chapitre. Ce qui frappe, c'est que la plupart des initiatives émanent d'un très petit groupe d'hommes en vue, de ceux qu'on peut appeler *les notables*. Essayons de décrire cette «crème» de la petite bourgeoisie locale.

Nous y retrouvons des pionniers comme Malcolm Matheson, marchand général, commissaire des écoles protestantes, administrateur de la paroisse presbytérienne, dirigeant des Forestiers, franc-maçon, orangiste, un pilier de la communauté écossaise et de la *Caledonian Society* ⁵³. Sa contrepartie canadienne-française est sans doute Télesphore Lemay, arrivé à Mégantic en 1878 comme marchand général et qui en 1907, toujours dans le commerce, est un des plus riches résidents du village. D'autres marchands sont parmi les citoyens les plus en vue: Napoléon Lemieux, Cyrille Fortier, Joseph Dion, Eusèbe Huard, M. S. Persons, D. P. Matheson et, parmi les plus jeunes, J. D. René. Le plus actif d'entre eux est évidemment A. B. Gendreau, qui finit officier des douanes.

Les professions libérales, dont les représentants sont peu nombreux, s'imposent tant par leur prestige et leurs capacité que par leur fortune: les médecins comme J. A. Milette et G. S. Grégoire, un pharmacien, comme J. A. Codère, apparenté à une importante famille de Sherbrooke, un notaire comme l'omniprésent J. N. Thibodeau. De premier plan également, Henry W. Albro, originaire de l'Ontario, à Mégantic depuis 1876, chef du trafic de marchandises au CPR, puis agent consulaire américain, ou A. E. Morissette, chef de gare du CPR. Remarquons à ce propos, qu'à part lui, aucun employé du chemin de fer, malgré leurs hauts salaires, ne fait partie de ce groupes des notables, entre autres parce qu'ils sont du personnel «roulant» et donc présents à Mégantic de façon irrégulière.

Un gérant d'usine, G. M. Stearns, un maître de poste, Joseph Bérubé, des cultivateurs aisés, devenus rentiers, comme Félix Lapointe, Auguste Duquette, le régistrateur du comté, C. A. Léger, un avocat, Adolphe Bécigneul, un militaire, le colonel G. D'Orsennens, des curés catholiques, comme les Révérends Cousineau ou Choquette en font partie.

Il ne suffit pas d'être riche ou de vivre dans l'aisance pour être un notable, il faut marquer un intérêt pour ses concitoyens, ne pas hésiter à dépenser pour une oeuvre philanthropique ou pour lancer une association culturelle ou sportive, ne pas être en plus au coeur des controverses de la petite société villageoise. Ainsi, sans doute, malgré leur fortune, les hôteliers ou marchands d'alcool, à cause des problèmes que connaissent Mégantic et Agnès avec «la boisson», ont de la difficulté à être reconnus comme tels, bien que des personnes comme L. P. Villeneuve ou G. H. Counter soient respectées.



Le curé Choquette et quelques notables de Lac-Mégantic en excursion de pêche. Première rangée, de g. à dr.: Dr Milette, Michel Couture, (?), (?), Eusèbe Huard, Dr Codère; deuxième rangée: le curé, A. Morissette, (?), Lévesque, Bisson (Ville de L. M.).

Ce sont en général des propriétaires fonciers importants, des personnes qui ont «du bien», qui appartiennent au milieu du commerce et des professions libérales. Leurs épouses ont une ou deux servantes et se retrouvent dans les oeuvres paroissiales. Leurs enfants poursuivent leurs études dans des collèges ou des couvents à l'extérieur de la ville⁵⁴. Ils hébergent les visiteurs de marque, se retrouvent à des parties de pêche ou des excursions sur le lac, s'invitent les uns les autres à des soirées à leur résidence. On y discute, on y chante, on y fête, on y reçoit jeunes gens et jeunes filles, qui apprennent, sous le regard des parents, à fréquenter des enfants du même milieu social. Enfin, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, c'est du milieu des «notables» que provient la grande majorité des conseillers municipaux et des maires des deux villages.

Revers de la médaille: dans ce petit monde, ceux qui, malgré leur argent ou leur prestige, cessent de bénéficier de l'estime générale, peuvent se sentir mal à l'aise: quitter Mégantic devient alors la seule solution. Les deux cas les plus illutres, dont nous avons parlé ailleurs dans ce livre, sont, sans doute, Jérôme-Adolphe Chicoyne, et Malcolm McAuley, les deux premiers maires de l'histoire du village!

NOTES

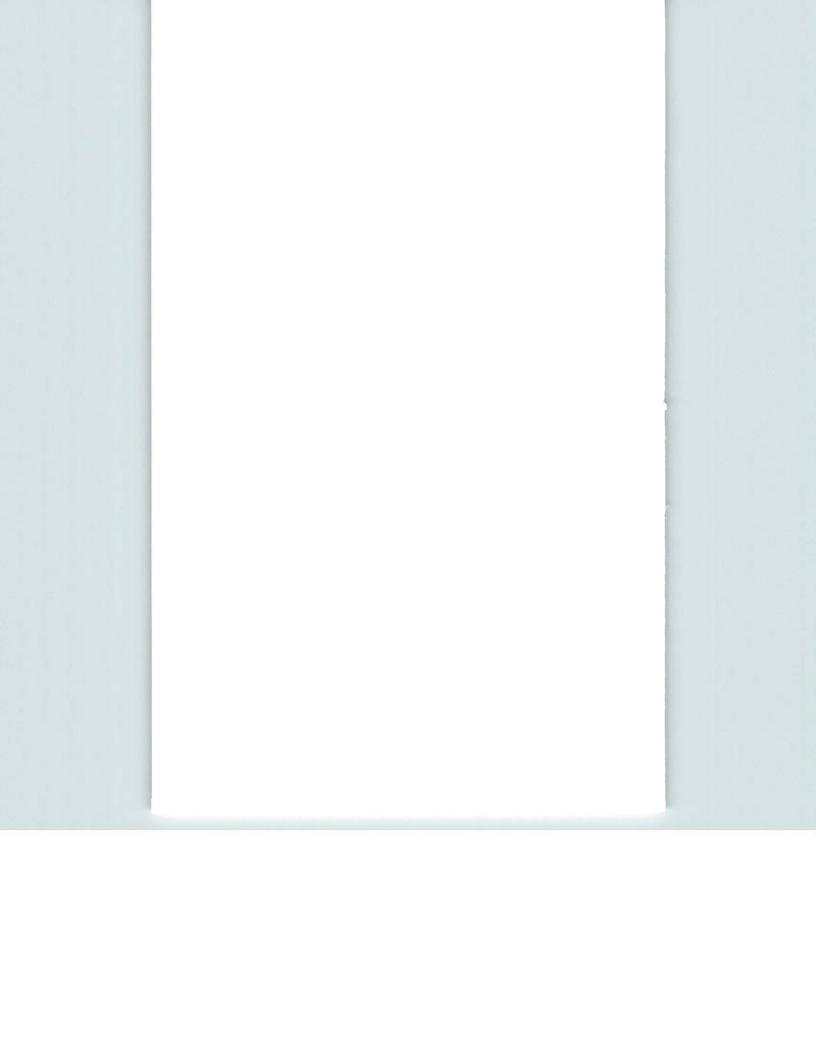
Chapitre 4

Société et institutions (1878-1907)

- Jean-Pierre KESTEMAN, "La condition urbaine vue sous l'angle de la conjoncture économique: Sherbrooke, 1875 à 1914", Revue d'histoire urbaine, juin 1983, pp. 11-28.
- 2. Pionnier, 27 avril 1882; PE, 1 septembre 1885.
- AVLM, Minutes du Conseil du Village de Mégantic (en abrégé désormais Minutes du Village), 5 juin 1893.
- Travailleur, 29 septembre 1898: Compton County Chronicle, 12 octobre 1892;
 AVLM, Livre des règlements du Village de Mégantic (en abrégé désormais Règlements du Village), Règlements 35 et 12.
- 5. Travailleur, 27 janvier 1899.
- 6. PE, 3 avril 1900.
- 7. La Paix, 5 juillet 1902.
- De nombreux récits plus ou moins romancés ont été consacrés à D. Morrison.
 Parmi ceux qui sont le mieux documentés et le plus conformes à l'histoire, retenons Clarke WALLACE, Wanted: Donald Morrison. The True Story of the Megantic Outlaw, Toronto et New York, Doubleday, 1977, 221 p.
- 9. AVLM, Minutes du Village, 19 mai 1888.
- 10. Ibid., 3 décembre 1888.
- 11. PE, 6 novembre 1890.
- 12. PE, 6 avril 1900.
- 13. Pionnier, 24 janvier 1884.
- 14. PE, 28 décembre 1883.
- 15. Pionnier, 28 février, 20 novembre, 4 décembre 1884; PE, 16 février 1900.
- 16. PE, 10 mai 1901.
- 17. La Paix, 21 juin, 19 juillet 1902; Travailleur, 24 mars 1898.
- Pionnier, 21 février, 10 avril, 18, 31 décembre 1884, 13 janvier, 10 septembre 1885; Sherbrooke Daily Record, 8 mars 1903.
- 19. Pionnier, 4 avril 1889; Travailleur, 22 juillet 1898.
- 20. Pionnier, 10 juin 1886; PE, 14 mai 1886; Travailleur, 16 décembre 1898.
- Pionnier, 18, 25 juin, 30 juillet 1885, 13 mai 1886; PE, 10 juillet 1885, 15 juin 1906.

- Pionnier, 21, 28 février 1884, 7, 21 janvier 1886, 9 janvier 1890; PE, 6 mars 1885,
 janvier 1887.
- 23. Pionnier, 6 mai 1886; PE, 1 août 1884.
- Travailleur, 24 juin, 8 juillet, 9 septembre 1898; PE, 20 juin 1899, 29 janvier 1907; Sherbrooke Daily Record, 21 août 1903.
- Travailleur, 24 juin 1898, 20 janvier, 3 février 1899; La Paix, 5, 19 juillet, 8 novembre 1902: PE, 15 octobre 1901.
- Pionnier, 22 octobre, 5 novembre 1885; PE. 19 mai, 7 août 1885, 10 juillet 1890;
 La Paix, 9, 16 août 1902.
- 27. Cette description a été composée à partir de détails donnés sur toute une série de fêtes par les journaux. Voir: Pionnier. 28 juin, 28 décembre 1883, 3 juillet 1884, 18, 25 juin, 9, 30 juillet 1885, 10 juillet 1890; PE, 12 septembre 1884, 7, 10 juillet 1885; Travailleur, 22 septembre 1898; La Paix, 28 juin, 9, 16 août 1902.
- 28. Pionnier, 28 juin 1883; 21 février, 3 juillet 1884, 9 janvier, 21 août 1890.
- Pionnier, 19 décembre 1890; PE, 12 janvier 1900, 15 janvier 1901, 5 janvier 1905;
 Travailleur, 31 mars, 16, 30 décembre 1898.
- 30. Travailleur, 10 mars 1898, 20 janvier 1899.
- Pionnier, 22 avril, 6 mai 1886; PE, 30 mai 1884, 5 mai 1899; Sherbrooke Daily Record, 22 mars 1903; Compton County Chronicle, 4 mai 1892; Travailleur, 28 mars 1898.
- 32. PE, 16 mai 1884; Compton County Chronicle, 25 mai 1892.
- 33. *Pionnier*, 9 juillet 1885: *Travailleur*, 10 juin, 1, 8 juillet 1898; *La Paix*, 28 juin, 12 juillet 1902.
- 34. Travailleur, 16 septembre 1898.
- Pionnier, 17 juillet 1884; PE, 4 juillet 1884; Sherbrooke Daily Record, 15 mai, 6 juin 1903.
- 36. Pionnier, 31 mai, 14 août 1884; Travailleur, 24 février 1898.
- 37. Travailleur, ibid; PE, 16 août 1901.
- PE, 10 février 1899, 11 décembre 1900; Travailleur, 11 février, 18 novembre, 16 décembre 1898, 20, 27 janvier, 3 février 1899.
- A. GRAVEL, Histoire du Lac Mégantic (cité désormais Histoire) p. 87; A. CAU-CHON dans EF, 24 mai 1977.
- Pionnier, 20 septembre, 15, 22 novembre 1883; A. CAUCHON dans EF, 31 mai, 7 iuin 1977.
- 41. A. GRAVEL, Histoire, pp. 88-89: A. CAUCHON dans EF, 14, 28 juin 1977.
- 42. A. CAUCHON dans EF, 21, 28 juin, 16 août 1977; Pionnier, 17 juillet, 21 août, 5 septembre 1890.
- 43. A. GRAVEL, Histoire, p. 99.
- A. CAUCHON dans EF, 23 août 1977; AVLM, Minutes du Villagge, 26 mai 1897;
 PE, 27 octobre 1899, 17 août 1900.
- 45. PE, 5 mars 1901.
- 46. La Paix, 15 novembre 1902.
- 47. A. GRAVEL, Histoire, p. 100; A. CAUCHON dans EF, 7 février 1978.

- 48. E. C. WOODLEY dans EF, 22, 29 mai 1958.
- 49. A. GRAVEL, *Histoire*, p. 89; *Pionnier*, 2 octobre, 20 novembre 1884; PE, 10 octobre 1884.
- 50. A. CAUCHON dans EF, 9 août 1977.
- 51. *Pionnier*, 27 août, 10 septembre 1885; *Travailleur*, 17 février 1898; PE, 10 octobre 1884.
- 52. Travailleur, 15 juillet 1898; PE, 17 janvier 1899.
- 53. L. S. CHANNEL, History of Compton County, p. 277.
- 54. La Paix, 6 septembre 1902.



CHAPITRE 5

LE POUVOIR MUNICIPAL (1885-1907)

De 1878 à 1907, Lac-Mégantic gravit lentement les niveaux de la hiérarchie municipale. Au début, l'agglomération n'est pas encore incorporée mais elle accède peu à peu à l'autonomie villageoise. L'originalité du cas de Lac-Mégantic réside dans le processus décalé pour chacune des deux rives de la Chaudière. La partie nord devient en effet une municipalité de village en 1885 sous le nom de Mégantic, la partie sud demeurant non-incorporée jusqu'en 1895, date où elle prend le nom de municipalité du village d'Agnès. Des efforts pour une fusion de ces deux entités n'aboutiront qu'avec peine en 1907 à la création de la Ville de Mégantic.

Cette division de la communauté méganticoise demande explication. Comme nous le verrons dans ce chapitre, elle aura pour effet un développement inégal des deux parties de la ville de même que des comportements différents face aux divers problèmes qu'affrontent, à l'époque, la plupart des municipalités du Québec.

LES STRUCTURES MUNICIPALES

En 1880, la rivière Chaudière, à sa sortie du lac Mégantic, constitue une véritable frontière administrative: entre deux cantons d'abord, Whitton au nord, Spaulding-Ditchfield au sud: entre deux comtés municipaux et électoraux ensuite, Compton, d'une part, Beauce, de l'autre; entre deux districts judiciaires enfin, le District de Saint-François, chef-lieu Sherbrooke, au nord, le District de Beauce, chef-lieu Saint-Joseph, au sud. Ainsi, les deux parties de la

future ville de Lac-Mégantic ont commencé par appartenir à deux régions administratives complètement distinctes. Il est ainsi assez normal que la réunion de ces deux parties ait requis tout un processus historique de plus de vingt ans.

Ce sont les résidents de la rive nord qui ont pris la première initiative. Leur territoire fait partie depuis 1861 d'une municipalité rurale. En effet, de 1861 à 1874, les cantons de Whitton, Marston et Hampden, constituent une seule municipalité, à population majoritairement écossaise. En 1874, chacun de ces trois cantons est érigé en municipalité séparée; la rive nord de la Chaudière fait désormais partie de la municipalité de Whitton. Rappelons que ce n'est qu'en 1889 que cette municipalité sera divisée en deux entités distinctes, Whitton-nord, aujourd'hui Sainte-Cécile de Whitton, et Whittonsud, dont le village principal est alors Spring Hill, aujourd'hui Nantes¹.

La croissance rapide de la population due à l'arrivée du chemin de fer *International* et à l'ouverture des Moulins Nantais introduit, au début des années 1880, bien des changements dans la municipalité de Whitton, jusque-là, rurale, agricole et écossaise. À son extrême pointe sud en effet, se développe un village, peuplé d'artisans, de journaliers et de commerçants, où les Canadiens français sont majoritaires. On comprend que ces deux types de population aient désiré rapidement se doter d'institutions municipales séparées. Certes, les résidents du futur Mégantic, sont déjà présents au conseil municipal de Whitton. M. B. McAuley, qui sera le premier maire du village de Mégantic, a été maire de Whitton de 1881 à 1884. Et d'autres personnes de Mégantic, comme le marchand Télesphore Lemay ou le forgeron Antoine Roy ont été élus conseillers à Whitton en 1884².

C'est précisément en janvier 1884 que commence à circuler une pétition demandant la création d'une municipalité de village séparée. Chose intéressante, on y souhaite la réunion en une seule municipalité des villages des deux rives. Cette demande d'incorporation rencontre des difficultés pendant toute l'année 1884. Il faut en effet avoir l'avis favorable à la fois du Conseil de comté de Compton et de celui de Beauce. De plus, les municipalités rurales, dont les villages d'Agnès et de Mégantic veulent se séparer, offrent des résistances imprévues. Il est vrai que pour elles, consentir à la séparation, c'est perdre beaucoup de payeurs de taxes! Néanmoins, en

mai 1884, Whitton accepte de donner le statut de «village nonincorporé» au village de Mégantic. C'est donner le titre, mais pas les pouvoirs! Les citoyens de Mégantic s'activent, et comme du côté d'Agnès et de la Beauce cela va moins vite, ils demandent une incorporation pour la rive nord de la Chaudière seulement. Malgré une objection de dernière minute de Whitton, qui menace de faire intervenir le gouvernement provincial contre la scission, en novembre 1884, le Conseil du comté de Compton nomme le notaire J. N. Thibodeau surintendant spécial pour la procédure d'incorporation du «village de Mégantic»³.

Le 9 janvier 1885, la Gazette officielle donne avis que la nouvelle municipalité de village a été érigée. Les premières élections se déroulent le 26 janvier. On y élit sept conseillers, dont six par acclamations: trois Écossais, M. B. McAuley, Malcolm Smith et Murdoch McLeod, et quatre Canadiens français, Jérôme Chicoyne, A. B. Gendreau, Auguste Duquette et Ferdinand Legendre. Ces sept conseillers choisissent ensuite parmi eux celui qui aura la fonction de maire pour l'année. Malcolm B. McAuley devient aussi le premier maire du Village de Mégantic. «Une procession triomphale parcourt les rues du village, qui, prophétise un journaliste, deviendra un jour une superbe ville»⁴.

Sur la rive sud, les résidents d'Agnès montrent moins d'empressement à se séparer de la municipalité rurale à laquelle ils appartiennent. Il est vrai qu'ils s'y sentent à l'aise car ils constituent le point le plus important d'un immense territoire forestier encore peu défriché. La densité de population est si faible qu'il n'y a encore qu'une seule municipalité pour les deux cantons voisins de Spaulding et de Ditchfield. Les gens d'Agnès contrôlent facilement le conseil municipal de ces deux cantons réunis⁵.

Dans le courant des années 1890 cependant, avec la croissance de la population rurale et agricole dans Spaulding, les habitants d'Agnès éprouvent davantage le souci de contrôler leurs propres affaires. Ils auraient certes pu alors faire les démarches pour fusionner avec le village voisin de Mégantic mais on peut croire que le désir d'avoir en propre un certain pouvoir d'organisation et de taxation n'a pas été pour déplaire à plus d'un habitant d'Agnès. Après accord du Conseil de comté de Beauce, la municipalité du «Village d'Agnès» est officiellement érigée le 22 avril 1895. Le 20 mai suivant, le préfet du comté, J. A. Morency, convoque les élec-

teurs, qui choisissent le 3 juin leurs premiers conseillers. On y retrouve quatre anglophones, J. S. Wilson, maître de poste, M. S. Persons, marchand, plusieurs fois maire de Ditchfield-Spaulding, et deux cultivateurs, M. M. Morrison et J. B. Simpson. Trois Canadiens français complètent le conseil, Joseph Roy, journalier, Louis Huppé, maçon, et Félix Lapointe, entrepreneur, qui est élu maire du village par ses collègues⁶.

Pour les douze années à venir, jusqu'en 1907, le pont de la Chaudière réunit donc deux municipalités de village distinctes, Agnès et Mégantic.

LE PERSONNEL MUNICIPAL ET LA VIE POLITIQUE LOCALE

Les premiers actes d'une municipalité sont en général de désigner les personnes en charge d'un certain nombre de fonctions. Ainsi, on divise le territoire municipal en plusieurs secteurs, dont chacun est confié à un ou deux inspecteurs des chemins. On nommme aussi un contrôleur des poids et mesures, chargé de vérifier les balances et les poids des commerçants. Il faut penser à un vérificateur des finances municipales et à une équipe d'évaluateurs qui, chaque année, évaluent les propriétés foncières et compilent les renseignements requis pour la perception des taxes. Enfin, pour la gestion courante des dossiers, de la correspondance, de la rédaction des règlements, pour faire les procès-verbaux des séances du conseil, il faut un secrétaire, auquel on adjoint la fonction de trésorier.

Tout ce personnel municipal n'est ni salarié ni engagé à plein temps. Il s'agit de citoyens qui ont une autre profession, qu'on engage à la pièce et qu'on paie à contrat. Certains cependant sont, année après année, reconduits dans leur fonction. Ainsi, J. N. Thibodeau restera secrétaire-trésorier de Mégantic pendant 11 ans, de 1885 à 1896. À Agnès, le poste a été occupé par L. N. Lapointe, de 1895 à 1903, puis par le notaire D. L. Lippé. Même les emplois de policiers et de pompiers sont occasionnels et nous verrons plus loin que ce n'est qu'en 1898 que Mégantic aura son premier fonctionnaire permanent, un policier. Agnès n'engagera aucun employé à temps plein. On le voit, la scène municipale est quasiment limitée aux élus, aux conseillers et au maire.

TABLEAU 5.1

Liste des maires des villages de Mégantic et Agnès, 1885-1907

Mégantic	Agnès
M. B. McAuley (1885)	F. Lapointe (1895-1897)
J. A. Chicoyne (1886) (d)	H. S. Persons (1898-1899)
A. B. Gendreau (1886-1887)	F. Lapointe (1900-1901)
M. B. McAuley (1888) (d)	M. M. Morrison (1902)
Donald Graham (1888)	Jos. Roy (1903)
Ferrier Chartier (1889) (d)	J. M. Brankley (1904-1905)
J. A. Milette (1889)	P. H. Renaud (1906-1907)
J. A. Fournier (1890)	
Nap. Lemieux (1891)	
Ad. Bécigneul (1892)	
A. B. Gendreau (1893)	
Nap. Lemieux (1894)	
G. M. Stearns (1895)	
Nap. Lemieux (1896)	
J. N. Thibodeau (1897-1898)	
Nap. Lemieux (1899-1901) (m)	
J. N. Thibodeau (1901-1905)	
Eus. Huard (1906-1907)	

NOTES: (d) démission en cours de mandat (m) décès en cours de mandat

Sources: AVLM, Village de Mégantic, Minutes du Conseil (1885-1907); Village d'Agnès, Minutes du Conseil (1895-1907)

Les élections ont lieu en janvier. Seuls les propriétaires, citoyens britanniques, de sexe masculin et âgés de 21 ans au moins ont droit de vote. Très souvent cependant, le vote se fait par acclamation, chaque siège de conseiller n'étant postulé que par un seul candidat. Tant à Agnès qu'à Mégantic, il y a 7 postes de conseillers. Le maire n'est pas choisi par les électeurs. Ce sont les conseillers qui, lors de leur première assemblée de l'année, élisent parmi eux celui qui présidera pour un an aux destinées de la ville. Comme on peut le voir par le tableau suivant, certains conseillers sont souvent



La voirie n'est pas encore très développée, comme l'atteste encore en 1914, cette vue de *Lake Avenue* (Boul. des Vétérans) (*Arch. publ. du Canada*).

réélus maires durant plusieurs années consécutives ou à intervalles.

Lorsqu'un conseiller ou un maire démissionne ou décède en cours de mandat, il n'y a pas d'élection partielle mais les conseillers choisissent eux-mêmes, parmi leurs concitoyens, un nouveau collègue. À Mégantic, pour donner aux diverses parties du village en croissance une répartition plus ou moins égale au conseil, on divise la municipalité en deux quartiers électoraux en 1897, en trois en 19047.

Les discussions aux deux conseils municipaux de Mégantic et d'Agnès ont lieu en anglais seulement. À Mégantic, où les francophones sont majoritaires, le français est employé de temps en temps à partir de 1891. En 1896, à partir du mandat de maire de Napoléon Lemieux, les débats sont officiellement notés en français seulement. Les avis et règlements publics sont bilingues⁸. À Agnès, l'anglais reste la langue d'usage au conseil jusqu'en 1907.

Les réunions du conseil se tiennent théoriquement une fois par mois. À Agnès, lors de la fondation de la municipalité, les conseillers se mettent d'accord pour ne se réunir que tous les trois mois. Sauf en cas d'urgence ou pour des questions discutées comme la tempérance ou l'aqueduc, le conseil d'Agnès se réunira de fait en moyenne une fois par deux mois⁹. À Mégantic, où les problèmes sont plus complexes, les enjeux plus graves et les discussions de ce fait plus longues, les réunions mensuelles s'ajournent sur plusieurs soirées et les réunions spéciales seront nombreuses. La plupart des conseillers ayant un commerce ou un bureau de professionnel, les absences sont fréquentes. Aussi manque-t-on souvent de quorum. On a l'impression aussi que l'absentéisme est parfois une solution rêvée pour un conseiller qui ne veut pas prendre parti dans une question controversée.

Les conseillers se regroupent souvent par trois pour former des comités. À Mégantic, dès 1887, on a les comités des finances, de la santé, des chemins et des pauvres. Ce dernier comité est généralement formé du maire et des prêtres ou pasteurs des diverses religions. Il recommande en général le versement de 4 dollars par mois, en hiver, à des malades, des veuves, des vieillards 10. En 1890, on crée le comité de police 11.

Dans une petite ville, le rôle de conseiller n'est pas nécessairement aisé: une prise de position un peu tranchée sur une question délicate ou impliquant des déboursés et voilà immédiatement les critiques, les pressions des «notables»... Certains clients boudent ou changent de magasin... Parfois, le conseiller soumis à ces pressions ne résiste pas. Il change son vote lors d'une reconsidération de décision à une séance ultérieure ou... il démissionne. Nous verrons plus loin que des questions comme l'interdiction des permis d'alcool ont été fertiles en incidents de ce genre.

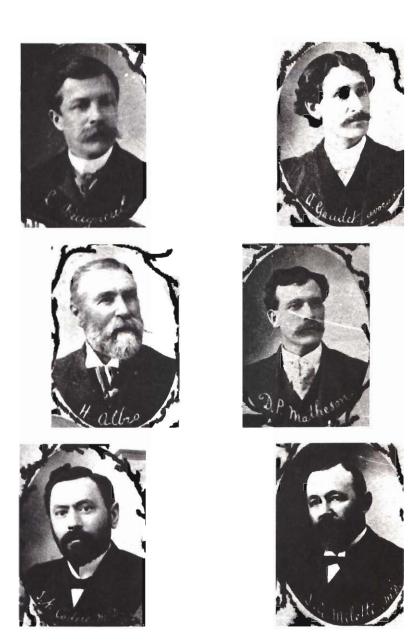
Contrairement aux élections provinciales où le vote secret existe depuis 1875, les élections municipales sont publiques. Chacun sait pour qui tel ou tel citoyen a voté. Ce système désuet permet malheureusement des pressions fort peu démocratiques sur certaines catégories d'électeurs. Les ouvriers de manufactures pourraient perdre leur emploi s'ils votent pour un candidat qui ne serait pas considéré «sûr» pour les patrons. À lire l'éditorialiste du *Travailleur* et certains de ses correspondants qui ne craignent pas de signer, comme l'éminent Dr Grégoire, en 1899, la Compagnie de Pulpe aurait usé de ce procédé de pression sur les ouvriers 12. Les marchands importants disposent aussi de moyens de pression sur les électeurs qui sont leurs clients. Comme tout le monde achète chez le marchand-général à crédit, on peut toujours faire entendre qu'on exigera le paiement immédiat des comptes dus ou qu'on

poursuivra en cour¹³. Mégantic n'échappe pas à ces procédés, qui affligent d'ailleurs les autres villes du Québec où le vote est public.

Par contre, le pouvoir municipal est et demeure proche des préoccupations quotidiennes des citoyens. Pour beaucoup, les interventions des gouvernements fédéral et provincial sont peu fréquentes et lointaines. À cette époque, le rôle de l'État est minime et la fonction publique peu nombreuse. C'est en fait la municipalité qui répond, avec la commission scolaire locale, à la plupart des problèmes: santé, éducation, bien-être social, voirie, développement industriel. Les citoyens sont donc à l'époque très sensibilisés à la scène municipale et n'hésitent pas à intervenir énergiquement si quelque chose ne fait pas leur affaire. Ainsi, en 1886, on menace le maire J. A. Chicoyne de poursuites judiciaires pour illégalité. Chicoyne est en effet maire, tout en habitant à 100 kilomètres de Mégantic, à Sherbrooke. Il démissionne comme maire en juin 1886 et comme conseiller en février 1887¹⁴.

En 1897, une question de terrains et de transactions discutables divise le petit monde municipal de Mégantic. Certains conseillers rêvent de doter le village d'un hôtel de ville prestigieux. Ils parviennent à faire voter leur projet au conseil et les soumissions sont ouvertes. Mais la dépense envisagée terrifie certains contribuables, qui menacent de déposer un appel sur cette décision au Conseil de comté. Le conseil révise prudemment le contrat et les devis à la baisse 15. Mais une autre solution est suggérée à certains conseillers: plutôt que de bâtir, pourquoi ne pas acheter une maison déjà construite pour en faire l'hôtel de ville? Précisément, les messieurs Gingras ont un bel édifice à vendre pour 5 000 dollars! Le 19 octobre 1898, le conseil se réunit à 9 heures du matin, s'ajourne, reprend à 7 heures le soir. La propriété Gingras est achetée par 2 voix pour, 2 voix contre, le maire Thibodeau donnant sa voix prépondérante et deux conseillers étant absents.

Cinq jours plus tard, nouvelle réunion du conseil et un conseiller ayant changé d'avis, la proposition d'achat est rejetée 3 voix contre une. Mais entretemps, la transaction avec Gingras s'est faite et ce dernier, apprenant le revirement des conseillers, loge un protêt pour 12 000 dollars. Nouveau revirement à la séance du 12 novembre: il faut régler avec Gingras. Un contribuable poursuit alors la municipalité pour faire annuler la résolution d'achat vu qu'il n'y avait au moment du vote pas assez de fonds pour payer l'édifice et



Quelques notables des villages d'Agnès et de Mégantic vers 1905, Louis Bécigneul, A. Gaudet, H. Albro, D. P. Matheson, le Dr Codère, le Dr Milette (Ville de L. M.).

que les électeurs auraient dû être consultés par référendum¹⁶. Mais les juges lui donnent tort. On devine que les élections de 1899 sont disputées! C'est un des rares cas où le groupe des notables est divisé. Contre Thibodeau, le maire qui a rendu possible la transaction, une pétition demande à Napoléon Lemieux et à Michel Roy de se présenter conseillers. Les partisans les plus en vue de ces derniers sont le Dr Codère, Louis Bécigneul, A. E. Morissette, G. H. Stearns et le journal *Le Travailleur*. Au terme d'une élection des plus passionnées, Lemieux et Roy sont élus. Après de nombreuses hésitations, Lemieux acceptera le poste de maire¹⁷.

Cette anecdote éclaire quelque peu les dessous de la politique municipale pour laquelle nos ancêtres semblent s'être passionnés avec fougue. Tout le travail des conseillers municipaux n'en reste pas à ce niveau. Au contraire, l'historien se doit de reconnaître l'effort collectif des pouvoirs municipaux d'Agnès et surtout de Mégantic dans l'évolution de ces communautés villageoises vers le statut de ville moderne. La longue lutte contre les excès de l'alcoolisme, des désordres et de la mauvaise hygiène, que nous allons à présent exposer, en est la meilleure illustration.

POUR UNE VILLE «SÈCHE»: LES TENTATIVES DE CONTRÔLE DE LA VENTE D'ALCOOL

Dès le début des années 1880, Agnès et Mégantic ont la réputation de villages où l'alcool coule à flots, où le whisky règne en maître et où l'intempérance dégénère régulièrement en bagarres et en désordres. La croissance rapide de ces deux villages dans une région située encore sur la frange pionnière, le nombre élevé d'ouvriers de chantiers ou de scierie, souvent jeunes et célibataires, l'absence de structures municipales capables de réglementer la vente d'alcool et surtout de faire respecter les règlements, tout cela explique la prolifération des débits de boisson. «On compte neuf auberges pour 400 âmes», déplore un journaliste en 1884¹8. Par ailleurs, les Écossais des villages voisins ont l'habitude de descendre par bandes à Agnès, d'y boire ferme, de mener «un tapage d'enfer» et de s'en prendre aux passants¹9. Si les hôteliers font de bonnes affaires, d'autres résidents, plus inquiets, craignent que le bon ordre public, leurs propriétés ou leurs personnes soient menacés.

Il y en a plusieurs pour croire également qu'il faut mettre fin à un commerce dégradant pour la santé et la vie morale des travailleurs.

Bref, partisans de l'ordre ou prédicateurs de la tempérance vont tenter, dans les années 1885-1907, de réglementer la vente d'alcool à Mégantic et Agnès. Ce ne sera pas sans difficultés et à travers des crises qui diviseront profondément la population des deux villages.

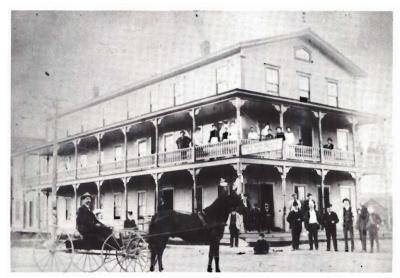
L'époque de tolérance (1885-1890)

Le premier de tous les règlements municipaux de l'histoire de Lac-Mégantic vise à contrôler la vente de l'alcool. Le 2 mars 1885, en effet, cinq semaines après la naissance du village de Mégantic, son conseil adopte le texte suivant.

On n'émettra aucun permis de magasin ou de «saloon» pour la vente des boissons spiritueuses, vineuses ou fermentées dans les limites de la municipalité. On limitera à deux le nombre de permis d'hôtels pour la vente des mêmes boissons. Une taxe de 25 dollars est imposée sur chaque permis de vente d'alcool dans un hôtel ²⁰.

On peut croire ainsi qu'un des mobiles ayant poussé des citoyens de Mégantic à se détacher de Whitton pour se constituer en municipalité séparée, réside dans ce désir de mieux contrôler l'activité des débits de boisson²¹. Le règlement, adopté sur division, est relativement tolérant. Il se contente de limiter le nombre de points de vente à deux hôtels et interdit l'existence de magasins d'alcool ou de bars-salons.

Chaque année, les hôteliers, désireux d'avoir ou de renouveler une licence, doivent présenter une requête au conseil, contresignée par des citoyens, qui garantissent la moralité de l'hôtelier et la bonne tenue de son établissement. L'examen de ces requêtes donne souvent lieu à du favoritisme ou à du chantage. Un conseiller municipal peut refuser de voter pour un permis, tout simplement pour éliminer un concurrent. Certaines années, des propriétaires d'hôtels siègent eux-mêmes comme conseillers municipaux! Cependant, le reste de l'année, faute de policiers, l'alcool continue à se vendre généreusement. Les hôteliers acceptent les commandes et livrent à domicile. L'interdiction de vendre le dimanche est enfreinte²².



Un des principaux hôtels de Mégantic, l'Hôtel Union, voisin de la gare du CPR, propriété de G. H. Counter, en 1906 (Ville de L. M.).

Enfin, sur la rive sud, du côté de la Beauce, la réglementation est quasi-nulle.

Premier essai de prohibition (1890)

Cette période de tolérance est interrompue en 1890 par l'action du mouvement de tempérance, très actif dans les milieux angloprotestants des Cantons de l'Est. À Mégantic ce mouvement porte le nom pittoresque de *True Blue Council of the Royal Templars of Temperance*. Réunions publiques, conférences, pétitions: tout est utilisé pour convaincre les conseillers municipaux de refuser tout octroi de permis. Les deux Anglophones du conseil sont de leur bord, Roderick McDonald et Donald Graham. Leur proposition est cependant battue par le vote de trois conseillers canadiens-français qui s'y opposent. À la place de la prohibition, ces derniers font voter un règlement qui autorise non seulement deux licences d'hôtels mais de plus une de magasin²³.

Mais les adeptes de la tempérance ne se tiennent pas pour battus. Ils réussissent à convaincre un conseiller canadien-français, le forgeron Antoine Roy, de changer de champ. Un mois plus tard, le règlement précédent est annulé et un nouveau règlement, portant le numéro 14 est adopté, interdisant à toutes fins pratiques la vente d'alcool.

La vente de liqueurs intoxicantes en quantités inférieures à 3 gallons ou à une douzaine de bouteilles d'au moins 30 onces pour chaque vente et l'émission de permis pour de telles ventes est interdite dans les limites de la municipalité et sur les traversiers qui dépendent de la municipalité²⁴.

Le vote est acquis par 3 contre 2, le conseiller Lemieux étant «diplomatiquement» absent ce jour-là. Mégantic deviendra donc un village «sec» le 1^{er} mai suivant. C'est au tour des hôteliers et des partisans de la tolérance de faire circuler une pétition et le conseil municipal est convoqué à une réunion spéciale, dont le but avoué est d'annuler le règlement 14. Cette fois-ci, le conseiller Lemieux est présent et en quelques instants, le vote est pris sur un nouveau règlement: on abolit le règlement 14 et on autorise des permis pour trois hôtels et un magasin²⁵. L'alcool continuera plus que jamais à couler à Mégantic.

Cette victoire des partisans de la vente d'alcool semble avoir abattu pour longtemps le mouvement de tempérance. L'année suivante, c'est le calme et le conseil se contente de hausser le coût du permis à 50 dollars²⁶.

Liberté de vente et répression de l'ivresse (1890-1902)

Durant les années qui suivent, le nombre de permis d'alcool ne cesse de croître. Lorsqu'en 1895, Agnès se constitue à son tour en municipalité, les licences d'hôtels et de magasin y sont accordées sans problèmes. On trouve ainsi sur le territoire d'Agnès et de Mégantic, en 1895, 5 hôtels et 2 magasins, en 1898, 6 hôtels et en 1901, 7 hôtels et 4 magasins. L'un de ceux-ci est tenu par Louis Bécigneul qui, en plus d'embouteiller sur place bières, ale et porter, représente des maisons de vin ontariennes et est fourni en whisky par son grossiste, le marchand McManamy de Sherbrooke²⁷.

Plus que jamais l'ivrognerie défraie la chronique. Des fêtards pas mal émêchés maltraitent des passants ou s'en prennent aux propriétés. Aussi le conseil décide-t-il de sévir. En mai 1898, on



Le bar de l'hôtel CPR, le propriétaire, J. H. Charest, et le barman Herménégilde Paradis, vers 1900 (Ville de L. M.).

nomme deux policiers avec mission de faire respecter l'ordre public, d'arrêter les ivrognes, de les mener à la prison municipale d'où ils ne sortiront qu'en payant une amende. Les chaudes journées de l'été 1898 sont souvent mouvementées: des Écossais pris de boisson déclenchent une bagarre que les deux constables tentent de réprimer. Mais des citoyens prennent fait et cause pour les buveurs contre les policiers. Le maire Thibodeau lui-même, réveillé en pleine nuit, intervient dans la bagarre et donne un coup de main décisif pour ramener l'ordre²⁸.

Ces anecdotes illustrent dans quel climat la population des deux villages se prépare au référendum national sur la prohibition. Du côté anglophone, on travaille activement pour l'établir. Les assemblées sont particulièrement actives à Agnès. Par contre, du côté francophone, c'est plutôt tiède. Sans être pour la liberté totale, on souhaite contrôler sans interdire. Le journal local, Le Travailleur y va même de deux éditoriaux énumérant les arguments contre la prohibition. Celle-ci aurait pour effet de stimuler la fabrication d'alcool clandestin et d'empêcher le contrôle au grand jour de la bois-

son, qui risque d'être frelatée. De plus, elle créerait une crise commerciale et ferait baisser les revenus que les gouvernements tirent de la taxe sur l'alcool²⁹.

Lors du référendum, Mégantic vote contre la prohibition, 86 à 37, et Agnès pour, 23 à 14³⁰. C'est donc au niveau municipal que la lutte va continuer. Les élections deviennent, dans cette perspective, de plus en plus disputées entre les partisans et les adversaires de la prohibition. C'est qu'à la différence des années antérieures, où seuls les anglo-protestants ont bataillé pour l'interdiction, des Canadiens français, et non des moindres, sont partisans de la prohibition.

Le curé Choquette, en charge de la paroisse catholique depuis 1896, devient rapidement l'inspirateur d'un mouvement pour fermer les débits de boisson, où les bûcherons des chantiers environnants et même du Maine viennent «brûler» leurs paies. N'hésitant pas, le cas échéant, à envahir les bars, à en chasser les habitués de sa voix redoutable et à «nettoyer» de sa canne les tables encombrées de bouteilles, le curé Choquette a entamé par ailleurs une longue campagne pour convaincre un par un les conseillers municipaux des deux villages³¹.

Tous ces efforts conjugués vont commencer à donner des résultats à partir de 1902.

Nouveaux essais de prohibition (1902-1907)

L'année 1902 voit en effet une première tentative, non pas de supprimer tous les points de vente d'alcool, mais d'en diminuer le nombre. L'attaque est menée dans les deux villages simultanément. À Mégantic, on limite les permis à 4 hôtels et à un magasin³². C'est tout un drame évidemment pour décider qui perdra ou conservera sa licence. Le marchand Cyrille Leblanc perd la sienne. Bécigneul ne la conserve que grâce au vote prépondérant du maire Thibodeau³³. Trois semaines plus tard, un amendement rétablit le permis pour un second magasin. Leblanc retrouve donc l'autorisation de vendre. Ici aussi, le vote divise le conseil 3 voix contre 3, le maire faisant passer le règlement par son vote supplémentaire³⁴.

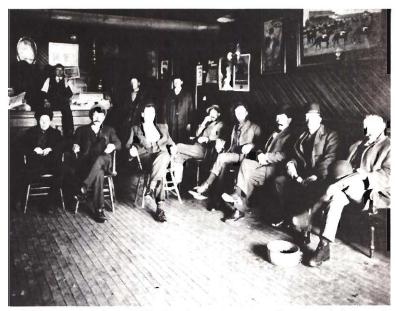
À Agnès, où depuis 1896, l'émission des permis se fait sans problèmes et à la pièce, le conseil décide d'examiner toutes les émissions de licences en même temps. On accorde seulement deux licences d'hôtel et une de magasin, laissant en suspens le second permis de magasin, dont le tenancier n'a même pas un local convenable³⁵.

Mais tout cela n'est pas encore sérieux. L'année 1905 sera celle de la lutte à finir. On sent venir l'orage dès février, lorsque le conseil du village de Mégantic prend la peine de rappeler aux détenteurs de permis les exigences de la loi: on ferme les bars-salons à 10 heures le soir et on ne peut les rouvrir qu'à 5 heures du matin. Interdiction totale de vendre l'alcool le dimanche et, en tout temps, aux mineurs, c'est-à-dire aux personnes de moins de 21 ans³⁶. En mars, les partisans de la prohibition décident de lutter dans les deux villages à la fois. En effet, à quoi bon tenter d'interdire à Mégantic ce qui resterait autorisé à Agnès? Des pétitions contre l'octroi de permis inondent les deux conseils.

À Mégantic, les prohibitionnistes sont majoritaires et le 30 mars 1905, on repousse toute demande de permis. Pour être sûr de l'efficacité de la décision, on rejette chaque certificat un par un. Et afin de couper l'herbe sous le pied aux petits malins qui se font prescrire par le médecin un petit remontant; on refuse formellement au pharmacien J. A. Codère un permis de vente de liqueur à fins médicinales. L'aubergiste G. H. Counter en est réduit à demander un permis d'hôtel de tempérance³⁷.

À Agnès, la lutte est plus corsée. En avril 1905, une proposition d'interdiction totale y est aussi présentée. Les trois conseillers anglophones votent pour, les trois Canadiens français, contre. Le maire anglophone, J. M. Brankley, donne sa voix décisive aux partisans de la prohibition. Agnès devient un village «sec» comme Mégantic³⁸. Amateurs de boisson, hôteliers et piliers de tavernes sont coincés: il ne sert pas plus à rien de passer sur l'autre rive de la Chaudière!

On assiste alors à un événement rare dans l'histoire d'une ville, une grève d'hôteliers. Les propriétaires des hôtels de Mégantic et d'Agnès ripostent en effet aux décisions des deux municipalités en fermant non seulement leurs bars mais leurs hôtels au complet. Ils barricadent de volets portes et fenêtres, laissant chambreurs et voyageurs, en quête d'un gîte pour la nuit, se morfondre sur les trottoirs. Qu'on imagine la réaction des voyageurs descendant du Canadien Pacifique au début de la nuit pour découvrir qu'il n'y a plus d'hôtels à Lac-Mégantic³⁹. Les pressions des milieux d'affaires



Le lobby ou salon d'entrée de l'hôtel CPR, vers 1900. Le crachoir fait partie du mobilier (Ville de L. M.).

ne vont pas tarder. Chaque conseiller municipal subit des pressions pour changer d'opinion. C'est à Agnès qu'on réagit le plus vite. Deux semaines après le vote de prohibition, la décision est renversée et on revient au système de 2 hôtels et d'un magasin⁴⁰.

Du coup, à Mégantic, on reprend espoir. Les défenseurs de la tolérance ont un argument simple: à quoi bon interdire ce qui est permis à Agnès? Les nerfs des conseillers sont soumis à rude épreuve. Le maire Thibodeau menace de démissionner. Finalement, c'est un conseiller prohibitionniste qui se retire. Son remplacement qui s'opère, selon la loi, par simple vote du conseil, donne lieu à une lettre serrée entre Elzéar Dion, partisan de la prohibition et A. E. Morissette, qui en est adversaire. Morissette est élu uniquement par le vote prépondérant du maire. Alors tout se renverse. Profitant de l'occasion, on réexamine les demandes de permis d'alcool une à une. Tous les votes se prennent 3 contre 3, le maire votant chaque fois en faveur des permis et emportant la décision. Le 3 octobre 1905, après six mois d'existence, la prohibition est supprimée⁴¹.

En 1906, la lutte reprend entre les deux camps. À Mégantic, on rejette les licences encore une fois, mais, trois jours plus tard, un conseiller change de camp et les permis sont octroyés grâce au vote du maire Huard. À Agnès, le système des licences n'est maintenu aussi que par le vote prépondérant du maire Renaud, qui vote avec les trois conseillers canadiens-français contre les trois anglophones prohibitionnistes⁴².

Jusqu'à la fusion des deux municipalités, la tolérance quant à l'alcool se maintient. Mais les prohibitionnistes ont quand même réussi à rendre les règlements plus sévères. On interdit désormais le système de payer «la traite» au bar ou à l'hôtelier d'offrir une tournée. On interdit aussi la vente d'alcool à crédit, la livraison d'alcool à domicile, le service de boissons alcoolisées à des personnes connues comme en abusant régulièrement⁴³. Signe des temps, la licence de magasin de Bécigneul lui est retirée⁴⁴.

Cette histoire de l'attitude des deux municipalités face à la vente d'alcool a peut-être été longue. Elle nous montre cependant la gravité du phénomène et l'acuité de la division qu'il apporte au sein de la communauté méganticoise pendant deux décennies.

POUR UNE VILLE RESPECTABLE: LE CONTRÔLE DE L'ORDRE PUBLIC ET DES MOEURS

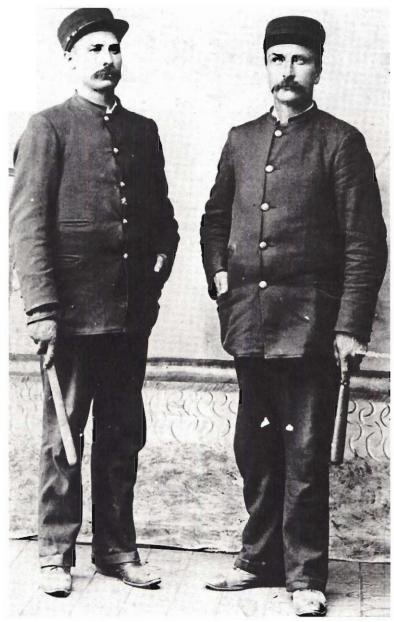
La vente désordonnée de l'alcool n'est qu'un aspect de la très grande liberté des moeurs qui existe à Lac-Mégantic au début de son histoire. L'alcoolisme va souvent de pair avec le tapage nocturne, avec la conduite dangereuse de chevaux ou de voitures, avec les jeux de hasard. Bien que peu attestée par les documents, la prostitution, plus ou moins camouflée, existe dans cette petite ville. Agnès et Mégantic sont en effet les premiers lieux de plaisir où arrivent des centaines de jeunes bûcherons, tenus au célibat forcé pendant tout l'hiver dans les chantiers. Enfin, l'absence de permis d'armes rend l'usage d'armes à feu trop facile. L'affaire Morrison a amplifié encore l'image, exagérée, de Mégantic ville-de-hors-la-loi, où les revolvers partent tout seuls.

Comme pour l'alcool, l'absence d'ordre public dérange bien des citoyens qui souhaiteraient une réglementation plus stricte. Mais pour faire appliquer ces règlements, il faudrait engager des policiers. Et l'idée que la municipalité ait à payer des gages réguliers à des hommes de police ou ait à défrayer les coûts d'une prison pour enfermer les contrevenants, suffit à décourager plus d'un contribuable. Le souci de l'ordre se heurte ainsi au désir de ne pas hausser les taxes. Les années 1897-1898 voient cependant une issue à ce problème.

En 1897, le village de Mégantic adopte le règlement 35, qui est un ensemble très diversifié d'interdictions et d'obligations destinées à contrôler l'ordre social. En voici les principales clauses. Interdiction de se baigner dans le lac ou la rivière sans costume de bain; interdiction de tenir une maison «de désordre, de débauche, de prostitution ou de jeu»; interdiction de crier, de jurer, d'insulter les passants. Toute personne trouvée en état d'ivresse sur la voie publique sera amenée devant le maire ou le juge de paix et payer amende ou subir l'emprisonnement. On interdit également des pratiques plus anodines mais dangereuses, comme de conduire un cheval, une voiture ou un bicycle sur les trottoirs. On en profite aussi pour réglementer toute l'activité des personnes de passage pour un temps limité à Mégantic: mendiants, cirques, troupes de comédiens ou «ménestrels», montreurs de marionnettes ou de figures de cire, encanteurs de l'extérieur, colporteurs et marchands itinérants, «nomades, bohémiens, saltimbanques, gypsées ou autres», tous sont requis d'avoir demandé des autorisations municipales et de payer une taxe. Quant aux bohémiens, il leur est absolument interdit de camper sur le territoire du village45.

Pour faire respecter cette réglementation complexe, il faut bien sûr des policiers. En 1898, le village engage deux citoyens comme constables, A. Laflamme et Arthur Savard. Leur principal travail consistera à arrêter les nombreux ivrognes qui troublent la paix⁴⁶. Toutefois, pour rendre le coût de leurs salaires rentable, les conseillers municipaux de Mégantic leur attribuent d'autres fonctions: pompiers en cas d'incendie, nettoyeurs des trottoirs couverts de neige en hiver⁴⁷. Pour certains citoyens soucieux de limiter les dépenses municipales au strict minimum, deux policiers constituent un luxe! En 1899, le conseil vote leur congédiement dans les trois mois⁴⁸.

Devant l'irréalisme de la suppression du service de maintien de l'ordre, on amende plus tard cette décision en limitant le corps de police à un seul constable, Savard⁴⁹. Encore doit-il cumuler les ser-



A. Savard et A. Laflamme, les premiers policiers du village de Mégantic, en 1898. Les képis sont d'inspiration française (Ville de L. M.).

vices de policier, d'officier de santé et d'inspecteur de voirie. Comme il habite au-dessus de la prison municipale, c'est souvent sa femme qui nourrit les prisonniers et il faut qu'il obtienne remboursement de ces dépenses par le conseil, ce qui prend parfois du temps. En 1902, Arthur Savard devient de plus organisateur de la brigade des pompiers et chargé des travaux courants à l'aqueduc⁵⁰. En 1906, le policier unique et polyvalent organise les exercices de la nouvelle brigade de pompiers. Son salaire est haussé cette année-là à 45 dollars par mois avec le logement gratuit⁵¹.

POUR UNE VILLE PROPRE: LE CONTRÔLE DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

En même temps qu'on tente de contrôler les abus de l'alcool et de réprimer les désordres publics, le pouvoir municipal mène la lutte à la saleté et au manque d'hygiène, qui caractérise alors Lac-Mégantic comme tant d'autres villes du Québec. Il s'agira, dans un premier temps, de se prémunir contre les épidémies, mais aussi d'imposer des règlements de salubrité publique. L'installation de services d'eau et d'égouts est au coeur de ces tentatives. Mais, comme nous allons le voir, tout le monde n'est pas convaincu à l'époque de la nécessité de tels services. Comme pour la prohibition de l'alcool, l'installation de l'eau courante et du tout-à-l'égout a divisé profondément la société des deux villages.

Absence d'hygiène et épidémies

L'hygiène publique est avant tout un problème urbain, qui résulte de la grande densité d'habitants dans un espace restreint. Dans des municipalités comme Agnès ou Mégantic, où le caractère semi-rural se maintient durant deux ou trois décennies, l'urgence de réglementer dans ce domaine n'est apparue que progressivement, mais dès 1887, Mégantic a son premier code d'hygiène. Il faut se souvenir qu'à l'époque, les résidents des deux villages gardent des animaux dans leur arrière-cour. Les écuries et les chevaux sont nombreux en ces temps d'avant l'automobile, mais on trouve également des étables où sont gardées des vaches et des porcheries où on élève les cochons qu'on abattra au début de l'hiver. Aussi, les fumiers encombrent-ils les cours des maisons, en plein centre des villages.

Ces fumiers servent également à recevoir les déchets de cuisine, les eaux sales et usées et les matières provenant des toilettes des divers logements. En fait de toilettes, il faut bien se rendre compte qu'en absence d'eau courante, il s'agit d'installation «sèches», situées soit à l'arrière-cour («bécosses», out houses), ou, suprême confort, dans des annexes accrochées à chaque étage («privés»). Les matières souillées et les déjections animales et humaines s'accumulent ainsi jusqu'au moment où le propriétaire décide de faire vider sa fosse à fumier par un éboueur, qui ira les jeter à la campagne. Le froid en rend les odeurs plus ou moins supportables en hiver, mais les chaleurs de l'été dégagent gaz, miasmes et propagent les infections. Il y a de plus danger d'infiltration des eaux souillées dans le sol des caves des maisons, où bien souvent un puits est creusé pour prendre l'eau potable. Fièvres typhoïdes éclatent en ces mois d'été, causant bien des décès de jeunes enfants⁵².

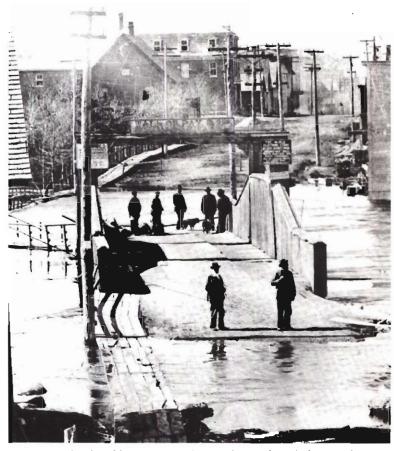
L'épidémie trouve ainsi un terrain favorable et les maladies contagieuses frappent sans pitié les populations inconscientes. Typhoïde, scarlatine, variole ou picote obligent les municipalités à réagir d'urgence. Ainsi, en septembre 1885, devant l'épidémie de variole qui sévit dans la province et lors de l'apparition de quelques cas à Mégantic, on établit un bureau sanitaire et on réclame des vaccins afin de soumettre la population à la vaccination obligatoire⁵³. Les maisons où des cas de maladie sont apparus, sont isolées, la municipalité engageant des gardiens pour en interdire l'accès⁵⁴. En 1901, une nouvelle épidémie de variole à Agnès déclenche une intervention tout aussi énergique.

Dès le 27 mai, suite aux avertissements du Dr Milette, qui voit dans les inondations de la rivière et le manque d'écoulement des fossés et des arrière-cours une grave menace à la santé publique, le conseil municipal d'Agnès donne avis de nettoyer les cours et de détruire les détritus. Il fait de plus procéder à la vaccination des résidents du village, quatre cas de variole s'étant déclarés à la maison des Lapointe, qu'on isole avec un gardien. Mais l'épidémie s'étend. Le 6 juin, le comité de santé d'Agnès se réunit d'urgence et dicte les mesures suivantes:

- Transfert de malades de l'hôtel Loubier à la maison Lapointe, pour regrouper les personnes contagieuses;
- l'hôtel Loubier est fermé, barricadé, placardé et gardé jour et nuit.

Deux constables spéciaux, payés 2 dollars par jour sont engagés pour empêcher allées et venues;

- les clients de l'hôtel, non touchés par la maladie, doivent y rester en quarantaine;
- le Dr Codère y procédera à fumigations et désinfections;
- l'entrée du village est interdite à toute personne provenant de la ferme Smith, où il y a d'autres malades;
- la vache de la famille Lapointe est éloignée à la ferme Smith et les malades seront fournis en lait par les laitiers 55 .



Le pont sur la Chaudière entre Agnès et Mégantic lors de la crue de 1899. Une passerelle a été érigée pour garder les piétons à pied sec (Ville de L. M.).

Pareils incidents coûtent cher à une municipalité. Outre les honoraires des médecins, il a fallu payer des salaires élevés aux gardiens et aux policiers engagés spécialement pour l'occasion⁵⁶. De plus, l'isolement dans lequel est tenu le village affecte les commerçants et les hôteliers. Les journaux amplifient parfois le désastre et font bien mauvaise réputation à Agnès⁵⁷. On comprend que le village voisin de Mégantic ait imposé par règlement à sa population la vaccination obligatoire contre la variole et ce, quelque temps après l'épidémie d'Agnès⁵⁸.

Premières réglementations sur l'hygiène

Les instances municipales n'ont certes pas attendu l'épidémie pour agir. Ainsi, dès 1887, le village de Mégantic a adopté son premier règlement d'hygiène publique:

Article premier: tout propriétaire ou occupant de maison dans les limites de la municipalité est par la présente tenu de nettoyer, avant le 15 juin de chaque année... les étables, remises à bétail, porcheries, «bécosses», «privés» ainsi que les cours voisines de tout fumier, paille, eaux stagnantes, substances ou matières d'où s'échappent des gaz ou des odeurs nuisibles, ainsi que de toute matière combustible.

Article deux: les membres du Comité de santé sont autorisés à faire respecter le présent règlement et à faire nettoyer aux frais de contrevenants les étables, porcheries, etc...⁵⁹.

Ce règlement ne semble pas avoir eu beaucoup d'effet car, dans les années qui suivent, on dénombre d'interminables mises en demeure du Conseil municipal contre des propriétaires négligents ou même contre des occupants qui jettent tout simplement eaux usées et matières souillées à la rue ou dans les fossés qui bordent les rues⁶⁰. L'hôtel Pope, qui laisse stagner dans sa cour «eaux et substances pestilentielles» est fermé par ordre de la municipalité, le temps qu'on procède au nettoyage⁶¹.

En fait, le problème est plus fondamental et les citoyens les plus avisés se rendent compte que Mégantic et Agnès devraient être dotées de services d'eau courante et d'égouts. On ferait ainsi disparaître le problème des «toilettes sèches» et celui de l'évacuation des eaux usées. Toutefois, le coût d'installation de ces commodités va en ralentir la diffusion pendant près de vingt ans.

Installation de l'aqueduc et des égouts

Phénomène courant à l'époque, ce n'est pas la municipalité qui prend l'initiative d'installer un réseau de distribution d'eau, mais l'entreprise privée. En 1888, un certain James Payton offre d'installer l'eau potable dans le village de Mégantic contre un privilège de 30 ans et il l'obtient 62. Payton commence à creuser des tranchées dans les rues pour y poser les conduites, mais sans doute faute de capitaux suffisants, les travaux sont interrompus. C'est l'occasion pour plusieurs conseillers de proposer que la municipalité prenne elle-même le contrôle du service d'aqueduc, annule le contrat de Payton et installe les conduites d'eau. Ce projet impliquerait cependant un emprunt de 10 000 dollars⁶³. L'affaire divise bien vite la population et le conseil et, comme dans le cas de la prohibition, selon des appartenances ethniques. Les Anglophones favorisent l'entreprise privée, les Canadiens français la municipalisation du service⁶⁴. Ces derniers l'emportent au Conseil, mais, faute d'argent, ne peuvent faire plus qu'établir un comité de l'aqueduc⁶⁵. De plus, les hommes de loi, consultés sur la validité du contrat à Payton, signalent qu'il lie toujours la municipalité. En 1891, après trois ans de discussions, on tente donc de trouver un homme doté de capitaux pour reprendre le contrat. Cet homme sera un citoyen de Mégantic, le marchand A. B. Gendreau.

L'aqueduc Gendreau est donc installé à Mégantic. L'eau provient d'un réservoir, lui-même alimenté par des sources captées dans la campagne environnante. Les conduites sont encore en bois. En 1895, le réseau est étendu à Agnès, le premier geste de la nouvelle municipalité étant de confier un monopole de 25 ans à Gendreau⁶⁶. Les tarifs sont les suivants:

8\$ par an par famille pour 1 robinet;1\$50 pour tout robinet supplémentaire;6\$ pour toute famille supplémentaire.

Ils sont basés, comme on le voit, sur le nombre moyen de personnes dans une maison et non pas sur la consommation réelle⁶⁷. Cependant, après quelques années, le propriétaire de l'aqueduc, A. B. Gendreau, songe à se départir de son entreprise, soit en la cédant à une autre compagnie privée, soit en la vendant à la municipalité⁶⁸. Cette dernière solution prévaut en 1901.

Après de nombreuses tractations sur la valeur de rachat de l'aqueduc Gendreau, Mégantic offre 8500 dollars à son propriétaire, tout en lui promettant de lui fournir l'eau requise pour alimenter le réseau du village d'Agnès. Celui-ci, à la différence de Mégantic, reste fidèle à l'entreprise privée⁶⁹. En rachetant l'aqueduc Gendreau, la municipalité de Mégantic sait cependant fort bien qu'il faudra faire les frais d'un nouveau réseau, avec des conduites en métal. On a en effet consulté un bureau d'ingénieurs de Montréal pour évaluer les coûts d'un système d'égouts et d'eau courante et le rapport conseille de repartir à neuf 70. Voilà donc le village de Mégantic lancé dans la construction d'un réseau d'aqueduc et d'un réseau d'égouts pour la belle somme de 36 000 dollars⁷¹. Ce montant fait frémir plus d'un contribuable, si bien qu'un premier règlement d'emprunt est défait lors d'un référendum en février 1901⁷². Toutefois, les partisans du progrès ne se tiennent pas pour battus et un nouveau règlement d'emprunt de 40 500 dollars est adopté quelques mois plus tard73. La soumission présentée par l'ingénieur Laforest de Montréal est acceptée, au coût de 38 885 dollars, pour l'aqueduc et les égouts⁷⁴.

Il n'est que temps en effet. Le vieil aqueduc Gendreau, dont les conduites de bois se détériorent, est souvent hors d'usage⁷⁵. À l'été de 1902, les travaux du nouvel aqueduc municipal sont complétés. Le système collecteur d'égouts sera achevé peu après.

Une situation assez étrange règne à Agnès: on a recours à l'aqueduc Gendreau, qui est lui-même alimenté par l'aqueduc municipal de Mégantic, au moins jusqu'au 1^{er} novembre 1902, date à laquelle Mégantic cessera d'assurer à Gendreau la fourniture d'eau. Panique à Agnès: ce jour-là en effet, Mégantic «coupe» l'eau du village voisin. Le conseil municipal d'Agnès proteste auprès de Gendreau, le menace de poursuites judiciaires pour bris de contrat mais est bien obligé, fort à contre-coeur, de négocier avec Mégantic pour un rétablissement temporaire de l'eau, au coût de 50 dollars par mois⁷⁶.

L'année 1903 voit un grand débat sur le système d'aqueduc dans le village d'Agnès. Trois options sont envisagées: certains suggèrent de conclure un accord définitif avec le village voisin et de s'approvisionner en eau à Mégantic, d'autres proposent qu'Agnès ait son approvisionnement indépendant. À cet effet, le village aiderait A. B. Gendreau à construire un réservoir, capter des sources et

établir un nouvel aqueduc. D'autres, enfin, voudraient, comme à Mégantic, un service municipalisé. La première option n'est pas la moins coûteuse: Mégantic propose un contrat à 300 dollars l'an à condition qu'Agnès ait des tuyaux capables de résister à la pression en usage à Mégantic, ce qui obligerait à reconstruire le réseau de distribution. Situation qui fournit des arguments à l'autre camp: s'il faut renouveler la tuyauterie, pourquoi ne pas installer un système indépendant de Mégantic, bâti et contrôlé par Agnès? Après de nombreuses délibérations et hésitations, le conseil municipal décide, sur division, d'accepter l'offre de Mégantic⁷⁷.

Revirement l'année suivante. L'idée de la municipalisation de l'aqueduc fait son chemin. En octobre 1904, Agnès décide de racheter le réseau Gendreau pour la somme de 3500 dollars. Un règlement d'emprunt de 5000 dollars à cet effet est ratifié par les électeurs 78. Bien que le conseil d'Agnès ait songé à l'époque d'imiter Mégantic, en établissant un nouveau réseau d'aqueduc et un système d'égouts, rien n'est encore fait dans ce sens en 1907 79. Sur ce plan comme sur d'autres, Agnès s'est maintenu dans une abstention prudente alors que Mégantic a fait preuve d'initiative et de progrès.

La naissance d'un service de pompiers

La lenteur apportée à l'établissement d'un réseau d'aqueduc explique l'absence pendant de nombreuses années d'un service de pompiers. Pourtant, le danger de conflagration demeure présent dans ces villages aux constructions de bois, dans une région où les feux de forêts sont fréquents. Les incendies sont fréquents et bien des résidences ou des magasins ont passé au feu sans que les occupants et les voisins puissent faire autre chose que limiter l'extension du sinistre. En 1883, c'est le magasin Matheson. En 1884, huit maisons sont détruites, dont les magasins Lemay et Smith. En 1889, l'hôtel Lemay s'embrase à son tour, l'incendie se doublant d'une bagarre générale où tout le bar de l'établissement est brisé. En 1890, le magasin et la maison Gendreau sont incendiés à cause de flammèches venues de l'usine à pulpe. En 1901, le feu détruit quatre maisons et la crainte d'un incendie général du village pousse le maire à télégraphier aux pompiers de Sherbrooke. L'incendie est heureusement maîtrisé et l'appel au secours annulé80.

L'établissement du premier aqueduc au village de Mégantic en 1891 permet l'installation des premières bornes-fontaines. La pression de cet aqueduc en bois demeure cependant trop faible pour éteindre rapidement des incendies. En 1902 encore, un incendie chez le marchand de fer Marceau, en plein centre, avenue des Érables, ne peut être éteint, l'aqueduc étant ce jour-là hors d'usage. La population, qui est sur le qui-vive à la moindre fumée suspecte, abandonne ses occupations pour former une chaîne de seaux depuis le lac jusqu'au lieu du sinistre⁸¹. Le début du vingtième siècle coïncide avec quelques améliorations. L'installation d'un aqueduc à pression élevée à Mégantic et Agnès permet d'installer des bornes-fontaines efficaces.

De plus, un corps de pompiers volontaires est organisé à partir de 1902, sous la direction du chef de police Arthur Savard. En 1906, le village de Mégantic se dote de six échelles de grandeur différente⁸². Faute de pompes à incendie puissantes, l'efficacité des pompiers du village demeure cependant très limitée, comme le grand feu de 1908 le démontrera tragiquement⁸³.

L'ÉLECTRICITÉ ET LE TÉLÉPHONE

Mégantic et Agnès ont commencé à tirer parti de l'électricité comme moyen d'éclairage public et privé et comme source d'énergie à partir de 1898. Pour la période qui nous concerne dans ce chapitre, jusqu'en 1907, l'électricité n'est pas un service public assuré par la municipalité mais bien par une compagnie privée, comme ce sera le cas dans de nombreuses villes de la province jusqu'à la nationalisation de 1962 par le gouvernement Lesage de toutes les compagnies privées d'électricité. Il faut dire qu'à la fin du siècle dernier, rares sont les municipalités qui possèdent des compétences sur l'installation et l'entretien d'un système électrique. Il n'est pas évident non plus à l'époque que ce sera une entreprise rentable et on préfère laisser ces risques à des intérêts privés, quitte à en réglementer l'usage et les tarifs. Or voici que peu à peu les villes des Cantons de l'Est adoptent l'usage de l'électricité: Sherbrooke en 1888, Richmond en 1890, Magog en 1891, Cookshire en 189284.

Au village de Mégantic, c'est en 1897 que parviennent au conseil municipal plusieurs offres de compagnies d'électricité d'installer la nouvelle énergie en échange de monopoles plus ou moins longs. Ainsi, un certain John M. M. Duff, de Montréal, qui demande l'exclusivité pour 50 ans ou une compagnie américaine, pas autrement précisée⁸⁵. En septembre 1898, un industriel de Lac-Mégantic, juif anglophone, M. Levinson, propose également l'installation d'un service d'électricité⁸⁶. Le conseil municipal est d'ailleurs officiellement intéressé à la question, puisqu'il décide de s'adjoindre un comité de citoyens pour examiner les projets⁸⁷. Toute cette effervescence ne laisse pas indifférents plusieurs éminents citoyens de Mégantic et d'Agnès, et en particulier le curé Choquette.

Nous avons déjà évoqué cette remarquable figure de l'histoire de Lac-Mégantic. Mais il est moins connu que cet homme d'Église a été également un passionné de la vulgarisation scientifique. «L'électricité en ses diverses manifestations l'absorbait par dessus tout», dira un de ses biographes⁸⁸. Curé de la paroisse de Compton, il y installe son éclairage électrique personnel, dont la dynamo est actionnée par une éolienne. À Lac-Mégantic, sa compétence et son enthousiasme convainquent plusieurs de ces concitoyens, qui fondent la Compagnie d'éclairage électrique du Village de Mégantic le 5 octobre 1898.

Sept actionnaires investissent 750 dollars chacun, le curé Choquette, Louis Bécigneul, le pharmacien G. A. Codère, A. E. Morissette, C. A. Léger, M. Couture et F.J. Murray. Ils proposent sur-lechamp à la municipalité de Mégantic, puis à celle d'Agnès d'installer l'éclairage électrique contre un privilège officiel de sept ans⁸⁹. Mégantic répond avec enthousiasme à ce projet de citoyens de l'endroit en accordant un privilège de dix ans⁹⁰. À Agnès, comme d'habitude, on est plus réticent et on rejette d'abord l'offre du curé Choquette et de ses associés⁹¹. Ce n'est qu'après deux ans de pourparlers que la Compagnie d'éclairage reçoit un privilège de cinq ans sur le territoire d'Agnès⁹².

Mégantic accède ainsi à l'ère de l'électricité à la fin de 1898 et Agnès à l'automne 1900. Le curé Choquette en effet n'a pas chômé. Il se rend à Toronto acheter dynamos, turbines et transformateurs, tente de convaincre ses concitoyens des avantages de l'électricité par des conférences, supervise les techniciens de Toronto qui ins-

tallent l'usine électrique, négocie contrats et tarifs avec la municipalité⁹³. Par la suite, le brave curé n'hésitera pas à grimper au sommet d'un poteau réparer un transformateur en panne. Jusqu'à sa mort en 1918, il veillera personnellement au fonctionnement du système94.

Au début, toute l'opinion publique locale n'est pas gagnée au projet, comme en témoignent les réticences exprimées par les éditorialistes du Travailleur, qui préfèrent voir confier ce service à la municipalité et non à des intérêts privés⁹⁵. Mais, lorsque le samedi 24 décembre 1898, quelques instants avant la messe de minuit, l'éclairage électrique illumine pour la première fois Mégantic, tout le monde est conquis⁹⁶.

C'est toutefois le conseil municipal qui, par règlement, établit les tarifs que la compagnie pourra exiger des particuliers. Voici un extrait du tarif de 1898:

Service résidentiel, par lampe de 16 bougies: de 1 à 5 lampes

3\$65 par an de 5 à 10 3\$00 de 10 à 15 2\$75 de 15 à 20 2\$50 Service commercial, par lampe de 16 bougies:

de 1 à 5 lampes 4\$00 par an de 5 à 10 3\$50 de 10 à 15 3\$25 de 15 à 20 3\$00

Les lampes de 8 bougies aux 2/3 du prix Supplément de lampe portative: 1\$0097.

Relevons qu'à l'époque il n'existe pas de compteurs individuels et que les clients sont taxés selon le nombre de lampes qu'ils possèdent. Pareil système ouvre la porte aux abus. Des citoyens abonnés au tarif pour des lampes de faible intensité à 8 bougies, se procurent à Sherbrooke des lampes de 16 et même de 32 bougies. Ce procédé amène évidemment des surcharges, qui se traduisent par des pannes générales de réseau⁹⁸. La Compagnie est dès lors obligée d'augmenter régulièrement ses tarifs⁹⁹.

L'éclairage public est du même coup assuré, les municipalités acceptant par contrat de s'abonner pour un certain nombre de lampes de rues. Au village de Mégantic, on installe 22 lampadaires

en 1898, sur les rues principales. La vie sociale en soirée en est facilitée et la sécurité accrue¹⁰⁰.

Les fils électriques s'ajoutent ainsi à ceux du téléphone le long des rues des deux villages. En effet, dès 1896, une compagnie de Sawyerville près de Cookshire, a demandé et obtenu le privilège de téléphone à Agnès et Mégantic. Il s'agit de la Canadian Telephone Co 101. La première téléphoniste à assurer le service est Clarisse Lapointe 102. En 1908, le Bell Téléphone rachète le système local de téléphone, qui ne compte encore qu'une vingtaine d'abonnés 103.

LA PROMOTION INDUSTRIELLE

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'adoption de politiques favorables à l'établissement d'industries devient une des facettes importantes de l'activité des conseils municipaux au Québec comme ailleurs au Canada. Afin d'attirer des industriels à installer leurs manufactures ici plutôt qu'ailleurs, les municipalités se mettent à leur offrir divers avantages: des exemptions de taxes municipales, des subventions en argent, des tarifs réduits sur les services d'eau ou d'électricité, des bâtiments. Ces avantages sont souvent résumés en un seul mot: les bonus¹⁰⁴. La plupart des villes des Cantons de l'Est ont largement tiré parti de la politique des bonus. Sherbrooke en est un bel exemple entre 1890 et 1920. À Lac-Mégantic également, les bonus font partie de la politique municipale, mais, sur ce point comme sur d'autres, les deux villages agissent différemment. Alors qu'Agnès s'abstient complètement, la Municipalité de village de Mégantic met au point une politique systématique de promotion industrielle.

Dès l'année de fondation de la municipalité, en 1885, le conseil de Mégantic élabore un cadre général de bonus industriel: toute nouvelle manufacture intéressée à s'installer dans le village serait exemptée de taxes municipales pendant 25 ans et pourrait recevoir une subvention d'un maximum de 5000 dollars 105. Au début de 1886, un comité des industries est créé au conseil, formé de tous les conseillers, qui a pour objectif d'entrer en correspondance avec des hommes d'affaires et des manufacturiers au Canada et aux États-Unis, pour les inciter à investir à Mégantic. De la publicité à cet effet est envoyée aux journaux 106.

Le premier cas qui se présente est déjà un cas particulier: c'est celui des Moulins Nantais vendus en 1886 à Frank Dudley. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouvelle manufacture, son nouveau propriétaire veut se prévaloir des offres de bonus annoncées par la municipalité. Le conseil lui propose de ne prélever la taxe que sur les premiers dix mille dollars de valeur des moulins. Nul n'ignore en effet que ceux-ci valent de 18 000 à 20 000 dollars et que Dudley les a rachetés 12 000. Toutes les améliorations qu'il apporterait à la scierie seraient semblablement exemptées. Alors, Dudley use de chantage, menaçant d'annuler son achat s'il n'obtient pas l'exemption totale. Finalement, le conseil cède en grande partie: les Moulins Nantais seront exemptés de taxes pendant vingt ans à condition que Dudley paie un montant annuel forfaitaire de 150\$ et que les salaires payés à ses ouvriers atteignent au moins 5000 dollars par an 107.

Cette dernière clause nous indique bien quel est l'objectif majeur de la pratique des bonus. Il s'agit d'attirer, par le biais de manufactures, des familles d'ouvriers, qui deviennent ainsi de nouveaux résidents, de nouveaux clients pour les commerçants, de nouveaux locataires pour les propriétaires de logements, de nouveaux contribuables pour la municipalité. Le bonus est un procédé de croissance économique, avantageux aux industriels comme aux marchands, mais qui est financé par l'ensemble des payeurs de taxes municipales.

De 1886 à 1907, le village de Mégantic a aidé de cette manière un grand nombre d'industries, qui sont devenues d'importants employeurs. Les archives municipales permettent d'en dresser la liste (Voir Tableau 5.2). Comme on peut le constater, les deux compagnies ferroviaires et les manufactures les plus importantes de Mégantic ont bénéficié de cette aide financière. Nombreuses sont aussi les compagnies auxquelles le village a promis des bonus, mais qui, pour des motifs divers, se sont installées ailleurs. Ainsi par exemple, la fonderie Beaudoin de St-Maximin de Beauce ou la Compagnie de chaussures Chick Bros. de Haverhill, au Massachusetts en 1899¹⁰⁸. En 1905, le conseil refuse de dépasser le montant de 5000 dollars qu'il a promis à la fabrique de chaises *Roxton Chair Manufacturing Co.*: la compagnie du coup ne s'installe pas à Mégantic¹⁰⁹.

TABLEAU 5.2

Bonus aux industries offerts par le village de Mégantic, 1886-1907

Nom de	Exemption	Subvention	Autres
la compagnie	de taxes		avantages
F. D. Dudley	Forfait de	_	_
(Moulins	150\$/20 ans		
Nantais)			
McAuley et Co.	Forfait de		_
(Berlin Mills)	42\$/20 ans		
Canadien			terrain gratuit
Pacifique			-
Lake Megantic	ex. 20 ans		route construite
Pulp. Co.			
Québec Central	,	1000\$	
Scierie Boutin	Forfait de		_
	7\$/5 ans		
Lake Megantic	ex. 10 ans	_	_
Pulp (scierie)			
Lake Megantic	ex. 10 ans	5000\$	_
Furniture Co.			
Metallic	ex. 10 ans	5 % sur	
Bedstead		salaires jus-	
		qu'à 5000\$	_
Scierie	ex. 10 ans	tarif spécial	
Villeneuve		pour l'eau	
	la compagnie F. D. Dudley (Moulins Nantais) McAuley et Co. (Berlin Mills) Canadien Pacifique Lake Megantic Pulp. Co. Québec Central Scierie Boutin Lake Megantic Pulp (scierie) Lake Megantic Furniture Co. Metallic Bedstead	la compagnie de taxes F. D. Dudley (Moulins Nantais) McAuley et Co. (Berlin Mills) Canadien Pacifique Lake Megantic Pulp. Co. Québec Central Scierie Boutin Cake Megantic Pulp (scierie) Lake Megantic Pulp (scierie) Cake Megantic Furniture Co. Metallic Bedstead General General Ex. 10 ans Ex. 10 ans	la compagnie de taxes F. D. Dudley (Moulins Nantais) McAuley et Co. (Berlin Mills) Canadien Pacifique Lake Megantic Pulp. Co. Québec Central Scierie Boutin Forfait de 7\$/5 ans Lake Megantic Pulp (scierie) Lake Megantic Furniture Co. Metallic Bedstead Ex. 10 ans Forsul Scierie Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Scierie ex. 10 ans Forsul Scierie Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Scierie ex. 10 ans Forsul Scierie Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Scierie ex. 10 ans Forsul Scierie Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Scierie ex. 10 ans Forsul Scierie Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Scierie ex. 10 ans Forsul Scierie Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Forsul Scierie Sur Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Forsul Scierie Sur Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Forsul Sur Sur Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Forsul Sur Sur Sur Salaires jusqu'à 5000\$ Forsul Sur

Source: AVLM, Village de Mégantic, Minutes du conseil, 1886-1905.

La politique des bonus a été elle aussi un des motifs de friction entre Mégantic et Agnès. Certes, dès 1884, la municipalité des cantons unis de Ditchfield-Spaulding a annoncé son intention d'exempter de taxes pour 20 ans toute manufacture qui s'installerait dans ses limites 110. Au début, en 1886, Mégantic a songé faire partager sa stratégie industrielle avec sa voisine mais, au cours des années, rien de concret ne s'est fait dans ce sens. Vu du côté d'Agnès, pourquoi aurait-on financé des industries qui s'installent dans Mégantic? À quoi on rétorque, du côté de Mégantic qu'Agnès tire parti de l'accroissement de la population et des activités économiques sub-

ventionnées par les contribuables et qu'il n'est que juste qu'Agnès paie sa quote-part!

Devant l'impossibilité de s'entendre, Mégantic ira jusqu'à interdire aux employés des entreprises financées par ses bonus d'aller habiter dans les limites d'Agnès. Pareille interdiction apparaît pour la première fois en 1888 lors du bonus du CPR¹¹¹. Par la suite, le conseil de Mégantic introduira cette clause dans le texte des règlements de bonus. Ainsi, en 1906, on retarde le paiement d'une tranche de la subvention à la *Metallic Bedstead*, tant que l'entreprise emploie des résidents de l'extérieur du village de Mégantic¹¹². On ignore dans quelle mesure ce genre de règlement a pu être effectivement appliqué, mais on aurait là une des explications à la quasistagnation du chiffre de population d'Agnès.

LE PRIX DE LA CROISSANCE: LES TAXES MUNICIPALES

L'ensemble des politiques décrites dans les pages qui précèdent a son prix. Passer du stade de territoire non-organisé à celui d'une petite ville, atteindre en vingt-cinq ans le seuil de 2500 habitants, y instaurer l'ordre, l'hygiène, se lancer dans la construction de systèmes d'aqueduc et d'égouts, se doter d'une politique industrielle concurrentielle, tout cela exige de la part des municipalités des dépenses élevées. La question des revenus et donc de la taxation municipale est au coeur même du développement de la communauté.

L'impôt foncier prélevé sur les propriétaires de biens-fonds est la plus traditionnelle des sources de revenus. Les villages de Mégantic et Agnès n'ont pas manqué d'y recourir. Le tableau suivant permet de suivre l'évolution du taux de la taxe dans chacune de ces municipalités de 1885 à 1907.

On constate que durant toute cette période les taux n'ont oscillé qu'entre 10 et 16 millins au dollar, soit entre 1 et 1,6% de la valeur des biens fonciers. Agnès est restée très stable, entre 1 et 1,25%. À Mégantic, jusqu'en 1890, le taux est relativement élevé, particulièrement à cause du réseau de rues et de chemins à établir et à entretenir. Mais de 1891 à 1898, on se maintient au minimum de 1%. À cette époque, le manque à gagner est compensé par les revenus des autres taxes et licences, particulièrement de la taxe sur

TABLEAU 5.3

Taux de la taxe foncière à Mégantic et Agnès, 1885-1906
(en % de la valeur ou «millin»)

Années	Mégantic	Agnès	
1885	10	_	
1886	15	_	
1887-1888	14	_	
1889-1890	13,5	_	
1891-1894	10	_	
1895	10	10	
1896-1897	10	12,5	
1898-1899	10	10	
1900-1901	13	12,5	
1902-1903	13	10	
1904-1905	15	12,5	
1906	16	12,5	

Sources: AVLM, Village de Mégantic, Minutes du Conseil (1885-1906): Village d'Agnès, Minutes du Conseil (1895-1906).

les locataires. Par contre, à partir de 1899, la politique de bonus industriels et l'installation de services d'égout et d'aqueduc sont financées par des emprunts sur débentures ou sur billets, qu'il faut rembourser sur plusieurs années. Le coût de la dette amène évidemment la municipalité à hausser le taux de la taxe foncière, qui se maintiendra au-dessus de 1,3% jusqu'en 1907.

Les propriétaires fonciers n'ont pas manqué de manifester à plusieurs reprises leur désir d'alléger leur fardeau fiscal, par des pression sur les conseillers ou par le rejet, en référendum, des règlements d'emprunts adoptés par le conseil municipal. Mégantic et Agnès ont ainsi peu à peu tourné les yeux vers d'autres sources de revenus, non-fonciers.

En 1887, Mégantic lève une taxe sur chaque journalier et impose un droit de 5 dollars par an sur tout marchand non-propriétaire foncier ¹¹³. En 1888, on instaure une taxe sur le chiffre d'affaires de tous les marchands: de 6 dollars s'il dépasse 8 000 dollars par an, de 3 dollars entre 4 000 et 8 000 et d'un dollar

en-dessous de 4 000 dollars. Les charretiers paient dorévanant une licence de 2 dollars, les colporteurs une de 5 dollars, les propriétaires de salles de billard 5 dollars, ceux d'un hôtel de tempérance 10 dollars. Il y a de plus la taxe classique sur les chiens. Mais les deux taxes les plus lucratives touchent d'une part les professionnels et tous les salariés gagnant plus de 400 dollars par an et d'autre part, toute personne majeure de sexe masculin résidant à Mégantic et non autrement taxée. Les premiers subissent un véritable impôt sur le revenu de 0,3% du salaire, les seconds paieront une taxe d'un dollar chaque année au premier juin¹¹⁴.

Ce système a pour effet de taxer plusieurs fois les commerçants, les professionnels et les salariés comme les employés de chemin de fer, nombreux à gagner plus 400 dollars par an, mais qui, étant pour la plupart propriétaires, paient déjà l'impôt foncier. Leurs pressions politiques amènent en 1892 la suppression du système de taxes de 1888. On le remplace par une taxe de 3% sur le montant du loyer, taxe payée par les locataires et une taxe de 1 dollar par an pour tout résident non autrement taxé, comme par exemple les chambreurs¹¹⁵. Agnès recourt également à une taxe de locataire de 2% du loyer¹¹⁶.

La loi oblige par ailleurs les municipalités à faire confirmer par les propriétaires fonciers les règlements de bonus et d'emprunt. Ces référendums ne sont pas toujours de simples formalités. Comme un grand nombre d'électeurs s'abstiennent en général de participer, il arrive qu'un petit groupe de propriétaires mécontents obtienne une majorité pour renverser les décisions du conseil. C'est le cas à Mégantic en 1888 pour l'emprunt destiné à financer l'achat des terrains cédés gratuitement au CPR¹¹⁷. Il en est de même en 1900 pour un emprunt de 2 500 dollars et en 1901 pour un autre de 36 000 dollars, nécessaires pour construire aqueduc et égouts¹¹⁸.

Cependant, chaque fois, ce rejet sera suivi de l'adoption d'un nouveau règlement, parfois mieux formulé, qui passera victorieusement l'épreuve du référendum¹¹⁹. Au total, dans la mesure où les sources nous renseignent, les deux villages ont eu recours à l'emprunt de la façon suivante:

Mégantic 1889 3 000 dollars à 6% pour 25 ans

1900 2 500 dollars à 4,5% pour 22 ans1901 4 000 dollars à 4% pour 36 ans

1901 35 000 dollars à 4% pour 50 ans

1906 20 000 dollars pour 30 ans

Agnès 1904 5 000 dollars à 5% pour 25 ans 120.

LA RÉUNION DES DEUX MUNICIPALITÉS

Les deux villages limitrophes, unis par le pont sur la Chaudière, ont certes des intérêts communs. Mais, au fur et à mesure que le temps passe, les politiques de chacune des deux municipalités accentuent les orientations différentes. Mégantic est un village très peuplé, industriel, majoritairement canadien-français. Agnès, dont la moitié des 325 habitants est anglophone, demeure résidentielle, semi-rurale, privée d'industries. Mégantic a poussé à la création de services municipaux mais a dû emprunter sur débentures. Agnès n'a que peu de services et une situation financière sans problèmes. Toutefois, la perspective pour Agnès de devoir un jour investir dans des réseaux municipaux d'aqueduc et d'égouts et de finir par dédoubler les services existant à Mégantic, est coûteuse. Aussi, régulièrement, des citoyens des deux villages ont-ils songé à la fusion. En 1886, on a songé à détacher Agnès du comté de Beauce pour l'intégrer au comté de Compton et faciliter l'annexion¹²¹. En 1899, à la suite d'une requête de A. B. Gendreau, qui v voit la solution pour l'amélioration du service d'aqueduc, Mégantic propose à Agnès de discuter de la fusion des deux municipalités. Agnès refuse122.

En 1906, un mouvement se dessine à Mégantic pour l'annexion d'Agnès. Plusieurs propriétaires importants d'Agnès appuient la pétition qui circule à cet effet, le gérant de banque Aitken, H. W. Albro, consul américain, d'autres encore. Si le conseil municipal de Mégantic adopte l'idée de présenter un projet de loi privé pour réaliser la fusion, celui d'Agnès en rejette l'idée «comme contraire aux intérêts du village» 123. Cette objection farouche provient d'ailleurs autant des conseillers d'origine écossaise ou anglaise que des Canadiens français. En janvier 1907, le nouveau conseil d'Agnès poursuit son opposition, maire Renaud en tête. Celui-ci est autorisé à aller à Québec avec l'avocat Gaudet pour s'objecter au projet de loi devant le comité parlementaire des bills privés 124. En fait, si les gens d'Agnès s'opposent si vigoureusement, c'est qu'ils ont tout à perdre sur le plan du partage du pouvoir et du poids dans les déci-

sions. Mégantic ayant trois quartiers, Agnès constituerait le quatrième et n'aurait donc que le quart des conseillers! Les pressions du village d'Agnès ne seront pas vaines et les délégués de Mégantic accepteront de remanier le texte du projet de loi. Sanctionné le 14 mars 1907, il érige les territoires des deux villages de Mégantic et d'Agnès en une nouvelle entité: la ville de Mégantic¹²⁵.

La loi prévoit un certain nombre de clauses où on peut voir le résultat des pressions d'Agnès. Ainsi, la nouvelle ville est divisée en trois quartiers seulement. Agnès en constitue un et le territoire de Mégantic est ramené de trois à deux quartiers. Comme chaque quartier a droit à trois échevins, Agnès, avec 373 habitants, dispose de 3 voix au nouveau conseil municipal alors que Mégantic, avec plus de 2200 habitants, a 6 voix. Une autre clause prévoit spécifiquement que la Ville «devra pourvoir, sans délai, le quartier Sud (Agnès) d'un système d'égouts semblable à celui qui existe actuellement dans les quartiers Centre et Nord (Mégantic)». Il faudra également compléter le réseau d'aqueduc et installer des bornesfontaines. Il est enfin spécifié que la nouvelle ville «devra donner au quartier Sud la même protection par la police» qu'aux autres quartiers 126.

Le 1^{er} mai 1907, une semaine après les élections municipales requises par la loi, a lieu la première assemblée du Conseil de la nouvelle ville de Mégantic. Le maire, A. B. Gendreau, élu au suffrage universel, préside la séance. Les conseillers sont Eusèbe Huard, J. Kelly, James Patton, Malcolm McLeod, Joseph Dion, J. D. René, Joseph Roy, Cyrille Fortier 127. Une page de l'histoire municipale de Lac-Mégantic est tournée.

NOTES

Chapitre 5

Le pouvoir municipal (1885-1907)

- L. S. CHANNELL, Compton County, p. 271; Hormidas MAGNAN, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, Arthabaska, 1925, pp. 136-137, 276-277.
- 2. L. S. CHANNELL, ibid., pp. 264-271; Pionnier, 24 janvier, 7 février 1884.
- 3. Pionnier, 2, 24 février, 15 mai, 20, 27 novembre, 11, 18 décembre 1884.
- 4. Pionnier, 13 janvier, 12 février 1885.

- 5. Pionnier, 11 juin 1884.
- AVLM, Minutes du Conseil du Village d'Agnès (cité désormais Minutes d'Agnès), 3 juin 1895.
- AVLM, Minutes du Conseil du Village de Mégantic (cité désormais Minutes du Village), 8 février 1897, 19 septembre 1904.
- 8. AVLM, Minutes du Village. 8 juin 1891, 20 janvier, 2 mars 1896.
- AVLM, Minutes d'Agnès, 2 décembre 1895.
- 10. AVLM, Minutes du Village, 7 mars 1887, 5 janvier 1891.
- 11. Ibid., 19 mai 1890.
- 12. Le Travailleur, 23 décembre 1898, 3 février 1899.
- 13. Ibid., 5 janvier 1899.
- PE, 16 mars, 2, 13 juillet 1886; AVLM, Minutes du Village, 7 juin 1886, 7 février 1887.
- 15. Ibid., 25 octobre, 5, 6 novembre 1897.
- Ibid., 19 octobre (deux séances), 24 octobre, 7, 12 novembre, 5 décembre 1898; Le Travailleur, 21 octobre, 4 novembre 1898, 5, 20 janvier 1899.
- 17. Travailleur, 5, 13 janvier 1899; AVLM, Minutes du Village, 19 janvier 1899.
- 18. Pionnier, 4 décembre 1884.
- 19. PE, 1 avril 1884.
- AVLM. Règlements du Village de Mégantic (cité désormais Règlements du village), Règlement 1.
- 21. Pionnier, 18 décembre 1884.
- 22. AVLM, Minutes du Village, 3 avril 1888.
- 23. Ibid., 3 mars 1890; Règlements du Village, Règlement 13.
- 24. AVLM, Minutes du Village, 14 avril 1890; Règlements du Village, Règlement 14.
- 25. Ibid., Règlement no 15; Minutes du Village, 19 avril 1890.
- 26. Ibid., 10 mars 1891.
- 27. Le Travailleur, 12 mai 1898.
- 28. Ibid., 17 juin 1898.
- 29. Ibid., 16, 23 septembre 1898.
- 30. Ibid., 30 septembre 1898.
- 31. A.M.I., «Le curé Eugène Choquette», Revue Canadienne, 1919, pp. 278-279.
- AVLM, Minutes du Village, 21 février 1902; Règlements du Village, Règlement
- 33. AVLM, Minutes du Village, 17 mars 1902.
- 34. Ibid., 7 avril 1902.
- 35. AVLM, Minutes d'Agnès, 3, 7 mars, 19 avril, 15 mai, 2 juin 1902.
- 36. AVLM, Minutes du Village, 13 février 1905.
- 37. Ibid., 30 mars, 13 avril, 15 mai 1905.
- 38. AVLM, Minutes d'Agnès, 6 mars, 3 avril 1905.
- 39. PE, 5 mai 1905.

- 40. AVLM, Minutes d'Agnès, 17 avril 1905.
- 41. Ibid., 11 septembre, 3 octobre 1905.
- 42. Ibid., 2 avril 1906; Minutes du Village, 3, 6, 18 avril 1906.
- 43. Ibid., 18 avril 1906.
- 44. Ibid., 25 juin 1906.
- 45. Ibid., 3 mai 1897; Règlements du Village, Règlement 35.
- 46. Le Travailleur, 27 mai, 10, 17, 24 juin, 15 juillet, 9 septembre 1898; AVLM, Minutes du Village, 16 mai 1898; Règlements du Village, Règlement 39. En 1892, pendant deux mois, Jérôme Hébert est engagé policier à temps partiel: AVLM, Minutes du Village, 1 février, 12 mai, 4 juillet 1892.
- 47. Le Travailleur, 20 janvier 1899; EF, 30 juillet 1975.
- 48. AVLM, Minutes du Village, 6 mars 1899.
- 49. Ibid., 5 juin 1899.
- 50. La Paix., 13 septembre 1902.
- 51. AVLM, Minutes du Village, 3 juillet, 17 septembre 1906.
- Alain CORBIN, Le miasme et la jonquille, Paris, 1982, 331 p. fait bien le tour de ce problème complexe. Voir aussi pour Sherbrooke, J.-P. KESTEMAN dans Revue d'histoire urbaine/Urban History Review, juin 1983.
- 53. AVLM, Minutes du Village, 19, 28 septembre 1885; PE, 16 mars 1886.
- 54. AVLM, Minutes du Village, 19 septembre 1885.
- 55. AVLM, Minutes d'Agnès, 27 mai, 6 juin 1901.
- 56. Ibid., 19 octobre 1901.
- 57. PE. 14 juin 1901 (onze cas de picotte).
- 58. AVLM, Minutes du Village, 30 décembre 1901.
- 59. AVLM, Règlements du Village, Règlement 5.
- AVLM, Minutes du Village, 12 septembre, 3 novembre 1890, 4, 21 juillet 1892,
 5 mars, 10 septembre 1900.
- 61. Ibid., 4 mai, 18 août 1891.
- 62. Ibid., 3, 23 avril 1888.
- 63. Ibid., 4 mars 1889.
- 64. Ibid., 25 juin, 2 juillet 1889.
- 65. Ibid., 3 novembre, 1 décembre 1890.
- 66. AVLM, Minutes d'Agnès, 13 juin 1895.
- 67. Ibid.
- 68. AVLM. Minutes du Village. 14, 21 juillet 1898; Le Travailleur. 24 juin, 1 juillet
- 69. AVLM, Minutes du Village, 30 mai, 3 juin, 2 juillet, 6 août 1901.
- 70. Ibid., 17 décembre 1900.
- 71. Ibid., 7 janvier 1901.
- 72. PE, 15 février 1901 (14 pour, 63 contre).
- PE, 9 juillet 1901; AVLM, Minutes du Village, 5 juin, 2 juillet 1901 (93 pour, 17 contre).

- 74. PE, 4 juin, 20 août 1901.
- 75. La Paix, 21 juin 1902.
- 76. AVLM, Minutes d'Agnès, 8 septembre, 20, 27 décembre 1902. 29 janvier 1903.
- 77. Ibid., 3, 6, 8, 15 juin, 6, 7, 14, 18 juillet 1903.
- 78. Ibid., 2 mai, 17 septembre, 3 octobre, 12 novembre 1904, 6 mars 1905.
- 79. Ibid., 11 juillet 1904.
- Sur ces incendies, voir Pionnier, 2 mai 1883, 21 août 1884, 15 août 1889, 13 novembre 1890; PE, 19 août 1884, 13 septembre 1901.
- 81. La Paix, 21 juin 1902; Pionnier, 21 août, 26 décembre 1900.
- 82. AVLM, Minutes du Village, 3 juillet 1906.
- 83. Voir Chapitre 7, p.
- 84. Il s'agit dans chaque cas de centrales hydro-électriques.
- 85. AVLM, Minutes du Village, 13 septembre 1897.
- 86. Ibid., 6 septembre 1898.
- 87. Ibid., 6 juin 1898.
- 88. A.M.I., «Le curé Eugène Choquette», Revue Canadienne, 1919, pp. 281-282.
- AVLM, Minutes du Village, 3 octobre 1898; Minutes d'Agnès, 3 octobre 1898;
 Compagnie d'Éclairage Électrique du Village de Mégantic, Livre de compte, p.
- AVLM, Minutes du Village, 19 octobre 1898; Règlements du Village, Règlement 40.
- 91. AVLM, Minutes d'Agnès, 13 décembre 1898, 29 mai 1899.
- 92. Ibid., 12 juin 1900.
- 93. Travailleur, 11, 18, 25 novembre, 2, 9 décembre 1898.
- A.M.I., "Le curé Eugène Choquette", Revue Canadienne, 1919, p. 282. Ces traits de caractère, rares chez un ecclésiastique, ont été passés sous silence par A. GRAVEL.
- 95. Travailleur, 7, 14 octobre 1898.
- 96. Ibid., 30 décembre 1898.
- 97. Ibid., 2 décembre 1898.
- 98. La Paix, 4, 18-25 octobre 1902.
- 99. AVLM, Minutes d'Agnès, 3 février 1903.
- Travailleur, 9 décembre 1898. La Compagnie double sa capacité en 1900 par une nouvelle dynamo; PE, 5 janvier 1900
- 101. AVLM, Minutes d'Agnès, 3 novembre 1896; Travailleur, 10 juin ;1898.
- 102. La Paix, 5 juillet 1902.
- 103. Société historique industrielle, Les Cantons de l'Est (1º partie), 1956, p. 393.
- Les bonus sont cependant contrôlés par la législation provinciale sur les municipalités.
- 105. AVLM, Minutes du Village, 17 juillet, 7 décembre 1885.
- 106. Ibid., 14 janvier 1886; Pionnier, 26 novembre, 17 décembre 1885.

- 107. AVLM, Minutes du Village, 6 août, 4 octobre 1886.
- 108. Ibid., 2 mai, 21 août 1899, 25 avril 1901.
- 109. Ibid., 21 août 1905.
- 110. Pionnier, 11 juin 1884.
- 111. Ibid., 10 décembre 1888.
- 112. Ibid., 22 janvier 1906.
- 113. AVLM, Minutes du Village, 2 mai 1887.
- 114. Ibid., Règlements du Village, Règlement 7.
- 115. Ibid., Minutes du Village, 9 août 1892.
- 116. Ibid., Minutes d'Agnès, 12 juin 1900.
- 117. Ibid., Minutes du Village, 17 septembre 1888.
- 118. Ibid., 12 février 1900, 7, 12 janvier 1901; PE, 15 février 1901.
- AVLM, Minutes du Village, 4 février, 19 décembre 1889, 15 mai 1900; PE, 9 juillet 1901.
- 120. AVLM, Minutes d'Agnès, 3 octobre, 12 novembre 1904, 6 mars 1905.
- 121. PE, 12 janvier 1886.
- AVLM, Minutes du Village, 4 décembre 1899; Minutes d'Agnès, 16 décembre 1899
- 123. AVLM, Minutes du Village, 11 décembre 1906; Minutes d'Agnès, 5 novembre 1906
- 124. Ibid., 15 janvier, 18 février 1907.
- 125. SQ, 7 Édouard VII (1907), chap. 77.
- 126. Ibid., articles, 6, 10, 18, 19.
- 127. AVLM, Minutes du Conseil de Ville de Mégantic, 1 mai 1907.

TROISIÈME PARTIE

CROISSANCE ET CRISE D'UNE VILLE INDUSTRIELLE (1907-1939)

Les années 1907 à 1939 laissent à l'historien l'impression de temps nouveaux. La génération idéaliste des pionniers s'efface. Les réalités extérieures à Mégantic se dessinent, inéluctables, et parfois menaçantes: la Première Guerre mondiale, la crise économique des années trente. Phase de réajustements, de recherche d'un nouveau souffle, de nouveaux moyens de progresser. Si les années 1907 à 1914 prolongent le dynanisme des trente années précédentes, la période 1914-1929 est entravée par le problème d'attirer de nouvelles industries et de doter la ville de l'autonomie énergétique. Enfin, les années 1929-1939 sont celles de la pauvreté et du chômage, ce qui n'exclut pas, comme le révèle le troisième chapitre de cette troisième partie, un certain dynamisme social.

CHAPITRE 6

L'ÉLECTRICITÉ ET L'INDUSTRIE: DES DÉBUTS DIFFICILES (1907-1939)

LA POPULATION: UNE CROISSANCE IRRÉGULIÈRE

Alors que le village de Mégantic a connu avant 1907 une augmentation rapide et constante de sa population, la nouvelle ville de Mégantic se caractérise, de 1907 à 1939, par une croissance lente et irrégulière. Au moment de la fusion des deux villages en 1907, on



Maple Street (Frontenac) par une belle journée de l'été 1908. (Cliché Jones. Ville de L. M.).

dénombre environ 2600 personnes et 32 ans plus tard, près de 4000 habitants. Cependant, comme l'indiquent le Tableau 6.1 et le Graphique 6.2, la ville a traversé, pendant cette période, une succession de phases de croissances, de reculs ou de stagnations démographiques.

TABLEAU 6.1

Population de Mégantic de 1907 à 1939

Années	Population	Années	Population	Années	Population
1907	2599	1918	2974	1929	3522
1908	n.d.	1919	2888	1930	3596
1909	2700	1920	2943	1931	3643
1910	2543	1921	3140	1932	3695
1911	2816	1922	2912	1933	3690
1912	2800	1923	3142	1934	3757
1913	2919	1924	3296	1935	3700
1914	3246	1925	3363	1936	3793
1915	2896	1926	3319	1937	3838
1916	2754	1927	3370	1938	4154
1917	2904	1928	3494	1939	4036

Sources: Recensements du Canada (1911, 1921); Rôles d'évaluation, Ville de Mégantic (1907, 1909-1910, 1912-1920, 1922-1923); Bureau de la statistique du Québec (1924-1939).

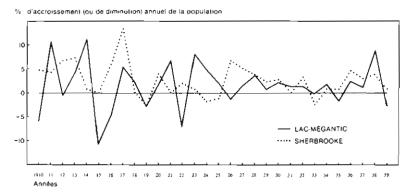
Ces mouvements en sens divers sont bien typiques d'une ville dont la plupart des emplois sont liés au rythmes et aux cycles de l'activité industrielle. En période de crise économique, il n'existe pas en ce temps-là d'assurance chômage. Les ouvriers sans travail sont ainsi contraints de changer de ville pour tenter de trouver de l'emploi ailleurs, souvent aux États-Unis. Par contre, en période de prospérité, quand de nouvelles manufactures s'installent ou que celles qui sont déjà en place augmentent leur production, l'offre d'emplois supplémentaires ramène vers la ville d'anciens résidents ou y attire des nouveaux.

On voit par exemple que, de 1907 à 1910, les gains démographiques sont immédiatement perdus et que la ville retombe à 2500 habitants: ce sont des années de crise économique, qui se soldent

par les difficultés pour une usine importante, celle de meubles. Par contre, de 1910 à 1914, la communauté méganticoise passe de 2 500 à 3 200 âmes. On peut sans doute référer ces progrès à la conjoncture économique favorable et à l'installation à Mégantic de nouvelles manufactures, comme celle de Philibert Cliche. Suivent alors huit années de recul et de stagnation, qui correspondent à la première guerre mondiale (1914-1918) et à la crise économique de l'immédiat après-guerre (1918-1922). Il faudra attendre 1924 pour retrouver le seuil atteint en 1914, soit 3 200 habitants. Mais alors que la prospérité déferle sur l'Amérique du Nord toute entière de 1922 à 1929, Mégantic connaît un bilan démographique moins triomphant: stagnation de 1925 à 1927, reprise brève en 1928, ralentissement en 1929.

Les années de crise économique prolongée (1929-1939), années de chômage et de pauvreté, ne connaissent qu'une croissance bien lente: on passe de 3 500 habitants en 1929 à 3 800 en 1937. La fin de la décennie marque un retour à la croissance et la ville franchit alors le seuil des 4 000 habitants.

La période de 1907-1939 ne se signale donc pas dans son ensemble par un grand dynamisme démographique. La comparaison avec Sherbrooke se révèle désavantageuse pour Mégantic, le Graphique 6.2 montrant bien l'impact à long terme du retard pris par cette derniere ville durant les années 1914-1922. De plus, pendant une longue période, de 1921 à 1937, la moyenne de croissance



GRAPHIQUE 6.2: Croissance démographique comparée de Mégantic et de Sherbrooke (1907-1939)



La rue Salaberry, dans le quartier sud, au début des années 1920. (Coll. privée).

de la population est de 44 personnes par année. Or, à la même époque, on peut évaluer que le surplus des naissances sur les décès tourne autour de 75 à 80 personnes annuellement¹. Il y aurait donc, bon an, mal an, une trentaine de personnes qui, chaque année, auraient quitté Mégantic pour s'établir ailleurs. L'ensemble du comté de Frontenac souffre également du même problème, ayant connu entre 1921 et 1941 une émigration de près de mille personnes². La ville de Mégantic connaît donc pendant la période étudiée dans ce chapitre une difficulté chronique à garder ses habitants.

Une analyse de l'ensemble des occupations professionnelles à Mégantic peut nous amener à mieux saisir les caractéristiques de l'emploi dans la ville et à mieux comprendre pour quelles catégories de métiers celle-ci constitue un centre attractif. Nous prendrons comme exemple l'année 1927, une année de croissance moyenne, antérieure à la longue crise des années trente. Le Tableau 6.3 indique en chiffres absolus et en pourcentages la

TABLEAU 6.3

Occupations professionnelles

Ville de Mégantic, 1907-1927

(en nombre et en pourcentage)

Catégories	1907	1927
Rentiers	15(3%)	65(8%)
Professions libérales,		[
officiers gouvernement	19(4%)	27(3%)
Marchands, hôteliers,		
entrepreneurs	42(8%)	54(7%)
Manufacturiers, cadres		
financiers	8(1%)	12(1%)
Contremaîtres	7(1%)	7(1%)
Employés du chemin de fer	92(17%)	86(11%)
Métiers	65(12%)	66(8%)
Commis, employés,		
enseignants	49(9%)	61(8%)
Charretiers	10(2%)	11(1%)
Cultivateurs	24(5%)	37(5%)
Journaliers	132(25%)	276(35%)
Ménagères	_	36(5%)
Non précisés	69(13%)	37(5%)
Divers		22(2%)
TOTAL	532(100%)	797(100%)

Sources: AVLM, Rôles d'évaluation, 1907, 1927.

répartition des grands groupes professionnels, en la comparant avec les données pour 1907.

On peut ainsi percevoir que les seules catégories en progression n'appartiennent pas à des groupes spécialisés: il s'agit en effet des rentiers, des ménagères et des journaliers. Illustration du vieil-lissement de la population, de l'importance du nombre de femmes dont le mari est mort ou absent et surtout du poids des ouvriers dépourvus de spécialisation. Par ailleurs, les groupes de travail-leurs qualifiés, qui en 1907 dominent le tableau, ouvriers du chemin de fer et hommes de métier, n'ont pas augmenté en nombre et

ont donc diminué en pourcentage. Enfin, les professions libérales, les cadres, les marchands et les employés de bureau ou de magasin s'accroissent légèrement en nombre mais baissent quelque peu en pourcentage. En l'espace de vingt ans, la structure socio-professionnelle de Mégantic s'est donc notablement modifiée. Attirant moins de professionnels et d'ouvriers spécialisés, la ville compte désormais davantage d'hommes et de femmes, peu instruits et peu qualifiés, prolétariat vulnérable aux phases de crise de l'économie régionale.

Ces comparaisons statistiques, basées, il est vrai, sur des années bien précises, sont confirmées par l'examen de l'évolution des secteurs ferroviaires et manufacturiers durant toute la période de 1907 à 1939.

CHEMINS DE FER ET MANUFACTURES

Le secteur ferroviaire

En 1907, Lac-Mégantic, comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent, est un point divisionnaire sur la ligne transcontinentale du Canadien Pacifique et le terminus d'un des embranchements du Québec Central. Cette situation privilégiée, qui assure de l'emploi à un personnel nombreux, travaillant sur les trains, dans les ateliers de réparation ou le long des voies, est toutefois remise en question par le CPR de 1907 à 1912. La compagnie considère en effet que l'espace réservé à la gare est trop étroit, coïncé entre la Chaudière et le passage de rues importantes. De plus, la distance entre Sherbrooke et Lac-Mégantic, qui est de 68 milles, est trop courte pour une gestion efficace du personnel et il serait plus avantageux de déplacer de 30 à 40 milles vers l'est, dans l'État du Maine, la gare de changement des équipages³.

Le déclenchement de la guerre en 1914 confirme cependant Lac-Mégantic dans sa vocation de point divisionnaire. Le transport des troupes et du matériel militaire vers l'Europe s'effectue en effet par la ligne du CPR vers les ports d'embarquement de St. John, au Nouveau-Brunswick et de Halifax, particulièrement en hiver, lorsque le Saint-Laurent est gelé. La gare de triage de Lac-Mégantic doit alors faire face à un trafic accru, pouvant atteindre 25 convois par



La gare du CPR en 1914 (Can. Pac. Corp. Archives A 1191).

jour. En 1915, le CPR construit, au nord du passage de la rue Frontenac, une cour de triage supplémentaire pour faciliter les manoeuvres et en 1916, trois longues voies d'évitement pour accueillir de nouveaux trains⁴. Ces travaux de terrassement donnent beaucoup d'emploi de même que la reconstruction de la gare, devenue petite, insalubre et mal commode suite à deux incendies⁵.

La mise en service de locomotives et wagons plus lourds oblige ensuite la Compagnie, durant l'été 1923, à poser de nouveaux rails d'acier plus résistants. En 1925-1927, la remise aux locomotives est agrandie et des chutes à charbon, d'une capacité de 100 tonnes, mues à l'électricité, construites⁶.

En 1915, suite à la location du Québec Central par le CPR, la nécessité d'avoir une gare distincte disparaît. Les voies d'évitement du QCR sont intégrées dans la cour de triage du CPR et une nouvelle voie d'arrivée pour les convois venant de Lévis construite le long de la Chaudière⁷. Le service de voyageurs connaît également des progrès. L'antique système de train «mixte» à voyageurs et à marchandises est supprimé en 1909 et remplacé par un convoi léger et rapide, à la petite locomotive semi-intégrée, appelé familiè-

rement scoot, qui assure le service quotidien entre Lac-Mégantic et Sherbrooke⁸. Il existe ainsi deux liaisons par jour entre ces deux villes, l'une le matin, l'autre le soir. Par contre, les rapides venant de Montréal ou y retournant passent toujours à Mégantic en pleine nuit. Cet aspect peu pratique pousse de nombreux usagers à réclamer le prolongement vers Montréal du train du matin Mégantic-Sherbrooke⁹. D'ailleurs, il arrive fréquemment que des plaintes soient formulées à la Compagnie sur ses horaires de trains de passagers, qu'elle retarde ou supprime selon les saisons¹⁰.

Malgré tout, on peut affirmer que jusqu'en 1929, le service ferroviaire tant de voyageurs que de marchandises a constitué un secteur important de l'activité économique et de l'emploi à Lac-Mégantic. Nous verrons plus loin que la crise des années trente modifiera profondément ce secteur.

Le secteur manufacturier

Au moment de la fusion des deux villages en 1907, en dehors de quelques petites scieries et de modestes ateliers, il n'existe que deux entreprises manufacturières d'importance, la Lake Megantic Pulp Co., spécialisée dans le bois à pâte et le sciage et la Megantic Manufacturing Co., qui fabrique des meubles. Nous avons retracé dans un chapitre précédent les débuts de ces deux compagnies. Leur histoire ultérieure est fort différente.

La Lake Megantic Pulp Co. est une entreprise solide. Établie avec du capital américain, dotée par la loi de pouvoirs hydrauliques sur la Chaudière, riche de vastes réserves forestières qu'elle possède dans les cantons de Marston, Clinton et Woburn ou qu'elle a reçues en concession de la Couronne, elle est habilement gérée, de père en fils, par la famille Stearns. Elle comporte deux usines, l'une située à deux milles en aval du lac, sur la Chaudière, où un barrage actionne trois meules, et qui fabrique de la pâte à papier. L'autre, une importante scierie, parfois connue sous le nom de Lake Megantic Lumber Co., au bord du lac, sur le site des Moulins Nantais. Comme c'est l'usage à l'époque, la scierie n'est pas en opération de novembre à mars, période pendant laquelle les ouvriers partent dans le bois abattre et charroyer les billots¹¹.

En 1908 et 1909, la Compagnie demande à la Ville de Mégantic un renouvellement de ses exemptions de taxes et un bonus sous



La Chaudière, le barrage et l'usine de bois à pulpe de la Lake Megantic Pulp Co. en 1906. Photo prise de la voie du Québec Central (Ville de L. M.).

forme de paiement de 5% des salaires, mais se verra refuser ces avantages¹². En 1910, l'entreprise connaît ce qui est, sans doute, la première grève industrielle de l'histoire de la ville. Les ouvriers réclament une augmentation de salaire de 20% et, devant le refus de la Compagnie, arrêtent le travail. Ils rentreront cependant quelques jours plus tard, sans avoir rien obtenu. Malgré ces difficultés, la Lake Megantic Pulp continuera, année après année, à produire, donnant de l'emploi à plus de 100 personnes¹³.

La manufacture de meubles, comme d'abord sous le nom de Lake Megantic Furniture Co., fonctionne depuis 1901, grâce surtout à un bonus du Village de Mégantic de 4 000 dollars et à des actions privilégiées souscrites par le public. En 1907, elle semble en difficultés financières car elle demande à la nouvelle municipalité de la Ville de Mégantic de garantir l'emprunt qu'elle vient de faire, au montant de 25 000 dollars, auprès de la Banque de Montréal 14. Le conseil municipal, divisé sur la question, rejette d'abord la demande 15. La Compagnie revient à la charge en février 1908. Le conseil élabore alors une formule par laquelle la Ville émettrait 25 obligations de 1 000 \$ chacune à 5% d'intérêt, somme que la Compagnie rembourserait en quinze ans. Cette fois, ce sont les contribuables en référendum qui rejettent le règlement 16. Il ne reste plus

aux administrateurs de la Compagnie, George K. Van, Malcolm McAuley, A. B. Gendreau et Cyrille Fortier, qu'à tenter de garantir personnellement l'emprunt auprès de la banque. Mais c'est plutôt la solution de la liquidation qui s'impose. Le 28 mai 1908, les actifs de la Compagnie, valant 48 721 dollars, sont vendus au plus offrant à Sherbrooke¹⁷.

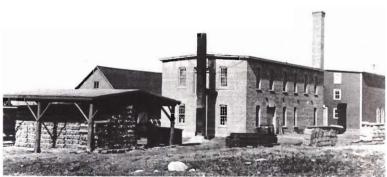
Mais l'histoire de cette fabrique de meubles ne s'arrête pas là. En effet, les actifs sont rachetés à un prix nominal, par un des anciens actionnaires, George K. Van, et par des contremaîtres comme J. A. Courville, G. H. Catton et F. D. Widder. En août 1908, l'usine reprend ses opérations avec 12 hommes au lieu de 6018. Et bien vite, les nouveaux propriétaires demandent l'aide de la Ville. Un règlement est, après beaucoup de difficultés, adopté par le Conseil municipal, à l'effet de payer à la Compagnie 5% sur les salaires, pendant 10 ans, à concurrence de 1 000 dollars par an¹⁹. Ce règlement est, cette fois-ci, sanctionné par les contribuables au début de 1909²⁰. Évidemment, cette aide au paiement des salaires est mieux que rien mais ne constitue pas un apport en capital, dont les propriétaires auraient pourtant bien besoin. Incapables d'ouvrir leurs portes, ils reviennent à la charge en 1910, cette fois pour obtenir de la Ville un bonus de 10 000 dollars et une exemption de taxes de 10 ans. La Compagnie s'est fait entretemps réincorporer sous le nom de Megantic Manufacturing Company (Limited)21.

En juillet 1910, la manufacture de meubles a repris la production²². Elle est cependant détruite dans un incendie en 1913²³. Elle emploie à ce moment près de 70 ouvriers. Malgré une nouvelle tentative de relancer une compagnie avec un bonus de 2 500 dollars de la Ville, la liquidation est cette fois définitive²⁴.

L'histoire mouvementée de la manufacture de meubles illustre l'importance de l'aide municipale aux promoteurs industriels dépourvus de capital. Certes, cette politique de subventions à l'entreprise privée ne fait pas l'unanimité à Mégantic. Mais elle apparaît à beaucoup comme absolument nécessaire au développement de la ville. En 1913, sans doute sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le Conseil apparaît particulièrement généreux aux industriels. Il va jusqu'à offrir une exemption de taxes de 10 ans, la gratuité de l'eau pendant cette période, l'électricité — le jour où la Ville en fabriquera — à 15 dollars du cheval-vapeur par an et, enfin, une garantie sur un emprunt, dont l'industriel paie l'intérêt et la Ville le

capital. En contre-partie, le bénéficiaire de ces avantages s'engage à établir son usine à Mégantic dans un délai de quelques mois et d'y maintenir à son emploi un certain nombre minimum d'ouvriers²⁵.

Ces offres de la ville suscitent l'intérêt de deux petits industriels beaucerons. Tout d'abord, Joseph Asselin, de Saint-Joseph de Beauce, pour une manufacture de tricots qui doit employer au moins cinquante employés. Asselin reçoit un bonus de 10 000 dollars et l'autorisation de s'établir dans le quartier sud. On ignore cependant s'il est réellement venu installer cette manufacture, dont aucune source ne fait état²⁶. Le second industriel, qui est promis à un long et brillant avenir, est Philibert Cliche, de Beauce-Jonction, qui se propose de lancer une entreprise de fabrication de balais et de brosses. Le bonus qu'il demande est de 7 000 dollars, sous forme de garantie d'emprunt remboursable par la Ville à raison de 1000 dollars maximum par an, au prorata de 5% des salaires payés par la Compagnie. La Megantic Broom Manufacturing Co., nom officiel de la firme, s'engage à employer 20 personnes la première année et trente les années suivantes²⁷.



Premier bâtiment de la Megantic Broom Co. de Philibert Cliche. (Ville de L. M.).

L'entreprise s'installe dans le quartier sud et ouvre ses portes en décembre 1913²⁸. En 1914, elle se lance dans la fabrication d'épingles à linge rondes et à ressorts et prend du même coup le

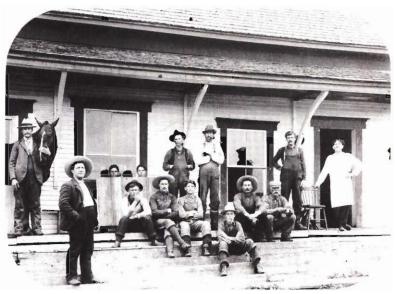
nom plus général de Megantic Manufacturing Company. Pour éviter toute confusion, on se rappellera que cette raison sociale a déjà été portée à Mégantic peu auparavant par la manufacture de meubles détruite dans un incendie en 1913. En 1920, la production de balais est arrêtée et remplacée par la fabrication de boîtes à beurre et à fromage. À partir de ce moment la Compagnie va diversifier sa gamme de produits, tenant compte à la fois de l'orientation du marché, des types de bois dont elle dispose et du souci d'utiliser la matière première jusqu'aux sous-produits. C'est ainsi qu'en 1925-1927 elle se lance dans la production intensive de dormants de chemin de fer, puis dans celle de bois franc à usage commercial. Simultanément, elle acquiert de vastes réserves forestières sur les terres de la Couronne, surtout dans les cantons de Ditchfield, Louise et Woburn. Afin de fournir à l'usine de Mégantic le bois requis pour ses divers types de fabrication, la Megantic Manufacturing Co. établit plusieurs scieries dans la région. Des billots sont aussi amenés par les voies traditionnelles de la drave sur la rivière Arnold et du remorquage par un bateau à vapeur sur le lac29.

La crise des années trente affecte profondément l'activité du bois de sciage et amène la Compagnie et se départir de ses scieries satellites. De plus, en 1930, une incendie détruit le département de fabrication des boîtes à beurre et à fromage. Philibert Cliche prend cependant le risque, en pleine dépression économique, de reconstruire un édifice industriel de deux étages d'une valeur de 50 000 dollars. Il demande à cette occasion une aide de la Ville, sous forme d'exemption de taxes de dix ans pour ce nouveau bâtiment et d'une reconduction de ses tarifs préférentiels d'électricité. Un règlement est voté dans ce sens, qui ne réussira toutefois pas à recevoir l'appui des contribuables lors d'un référendum tenu en juillet 1931³⁰. Durant ces temps durs de la crise, beaucoup de citoyens voient en effet d'un mauvais oeil toute dépense ou tout traitement de faveur, particulièrement pour la principale entreprise industrielle de la ville.

Néanmoins, la Compagnie ouvrira en 1932 son nouveau département de fabrication de placage pour caisses et meubles, populairement appelé veneer. Signalons que la Megantic Manufacturing Co. possède ses propres fonderies et ateliers de mécanique et produit elle-même la machinerie pour la chaufferie à contre-plaqué³¹. C'est également à cette époque que la Compagnie commence à produire

des casseaux, des paniers et des caisses à fruits, à légumes et à oeufs. Grâce à l'établissement de ces nouveaux secteurs de production, Philibert Cliche parvient à maintenir un nombre important d'emplois manufacturiers à Lac-Mégantic pendant la crise.

Il reste qu'en dehors des deux gros employeurs, la Lake Megantic Pulp de la famille Stearns et la Megantic Manufacturing de la famille Cliche, la Ville de Mégantic a éprouvé beaucoup de difficultés à attirer d'autres manufactures, sérieuses et solides. La scierie Lemay, établie en 1905, est détruite par le feu en 1912³². Une autre



Ouvriers de la scierie de T. Lemay vers 1910 (Coll. privée).

scierie, celle d'Elzéar Dion, est construite en 1907 et une forge, en 1913, dans le quartier sud, propriété des frères Mercier³³. Une manufacture de boîtes, dirigée à Johnville, dans le canton d'Eaton, par A. E. Fish, déménage en 1917 à Mégantic sur promesse de la Ville d'un bonus de 2 500 dollars et d'une exemption de taxes de dix ans³⁴.

Ces petites entreprises n'ont pas la vie longue, ce qui n'empêche pas d'autres petits industriels de s'établir à Mégantic, tous dans le secteur du bois. En 1918, par exemple, ce sont les frères Vallée qui lancent une scierie doublée d'une manufacture de manches à balai. Ils s'intéressent peu à peu à la fabrication de bardeaux, de poignées de seaux et d'autres menus objets en bois. Ici encore, la Ville accorde des exemptions de taxe d'eau et, en 1923, une exemption de taxes foncières pour dix ans³⁵. En 1922, une autre scierie, établie par les frères Brulotte, est ouverte, elle aussi dans le quartier sud, enrichie cinq ans plus tard d'un département de portes et châssis³⁶. Enfin, la famille Brassard est également propriétaire d'une petite manufacture vers 1925-1930³⁷.

La seule entreprise d'importance qui ne soit pas liée au secteur de transformation du bois, est la Beurrerie de Mégantic, fondée en 1907. Trois contremaîtres à l'usine de pulpe, David Chouinard, Isaïe Dubuc et J. A. Roy construisent cette année-là une beurrerie destinée à traiter le lait de 700 vaches. Le lait provient des cantons voisins et d'aussi loin que Piopolis, d'où il est amené en été par bateau. En 1909, on produit plus de 81 000 livres de fromage à partir de 852 000 livres de lait. Acquise en 1912 par A. B. Gendreau, elle fonctionne grâce aux soins du beurrier J. Albert Choquette³⁸. Elle devient en 1918, la Société de fabrication de beurre du Lac-Mégantic, une coopérative qui va peu à peu diversifier ses opérations sous la direction d'Albert Choquette. Celui-ci occupera le poste de gérant jusqu'en 1952. Dès 1923, la beurrerie se dote d'un entrepôt frigorifique. Elle reprend en 1932 la raison sociale de Beurrerie de Mégantic. Après un incendie partiel en 1939, la fabrique est reconstruite en ciment.

Enfin, signalons pour terminer cet inventaire industriel de Lac-Mégantic de 1907 à 1939, l'établissement d'une manufacture de tournage de manches de bois par Elodien Duclos en 1937³⁹.

On voit donc que durant la période étudiée dans ce chapitre s'est mise en place une structure manufacturière dont les traits principaux sont les suivants:

- 1- dépendance presque exclusive du secteur du bois, la matière première omniprésente dans la région. Il en résulte une grande vulnérabilité pour l'emploi manufacturier dans la ville, en cas de mévente du bois sur les marchés;
- 2- fragilité d'un grand nombre de petites entreprises familiales, qui ne survivent que par le travail acharné des propriétaires et les salaires peu élevés de leurs ouvriers;



Un tracteur à vapeur tire un train de billots, en 1908, à McLeod's Crossing, dans le canton de Marston (Coll. privée).

3- poids énorme de deux compagnies, la Lake Megantic Pulp et la Megantic Manufacturing, qui contrôlent près des deux tiers de l'emploi industriel de la ville et qui seules ont été capables de résister aux crises économiques. Leur réussite est due certes aux qualités de gestion de leurs directions mais aussi à toute une série d'avantages qu'elles ont pu tirer des gouvernements municipal et provincial: possession par baux à long terme de vastes réserves forestières, acquisition de droits hydrauliques, de droits d'inondation et d'expropriation, exemptions de taxes, fournitures de services municipaux à prix réduit, etc.

4- domination de l'industrie méganticoise sur les campagnes avoisinantes et sur l'ensemble de la région tant d'un point de vue écologique que purement économique.

Il reste que malgré la proximité d'une importance matière première, le bois, malgré des services de transport ferroviaire d'envergure nationale, malgré une politique municipale généralement favorable aux manufacturiers, l'emploi industriel a eu tendance à stagner. Bien qu'on ne possède pas à cet effet de chiffres officiels ni de statistiques gouvernementales sérieuses, on peut déduire des renseignements fournis çà et là par les firmes que, de 1907 à 1939, le nombre de personnes travaillant à Mégantic même dans les manufactures et ateliers a oscillé de 250 à 300⁴⁰. Ces chiffres n'incluent pas les personnes travaillant en forêt au service de compagnies de Mégantic, souvent originaires des paroisses des alentours.

Nous verrons plus loin qu'à cette époque, le secteur des services, commercial ou administratif n'a guère connu d'ampleur. Le problème de perte de population de Mégantic, relevé au début de ce chapitre, paraît donc lié à une certaine incapacité de la ville à attirer des industries importantes de secteurs divers. Et si on tente d'évaluer les causes qui expliquent le manque d'intérêt de manufacturiers ou même de grosses compagnies à s'installer à Mégantic, on doit accorder une grande place à la question de l'énergie électrique.

LE PROBLÈME DE L'ÉLECTRICITÉ

Pendant le 19^e siècle, l'énergie requise par les industriels pour faire fonctionner leurs machines a été fournie en Amérique du Nord de deux façons principales, soit par des machines à vapeur alimentées au charbon ou au bois, soit par la force de l'eau. Dans les Cantons de l'Est, où le réseau hydrographique et le relief de type appalachien fournissent de nombreux sites propices à la construction de barrages, l'énergie hydraulique a permis le développement d'industries de toutes sortes. Cependant, en bien des endroits, le maigre débit des cours d'eau et les variations saisonnières représentent des obstacles à l'établissement de grandes manufactures, dévoreuses d'énergie à l'année longue.

Vers 1890, lorsque les problèmes techniques de la fabrication et du transport à distance de l'électricité ont été résolus, une nouvelle source d'énergie est désormais disponible aux industries. Cependant, pour produire l'électricité, pour actionner les génératrices de courant, on retrouve le même problème qu'à l'époque antérieure: trouver une énergie abondante et peu coûteuse. Des rivières au débit généreux et régulier, entrecoupées de chutes élevées, comme la rivière St-Maurice à Shawinigan, attireront donc plus facilement les promoteurs et les industriels intéressés à disposer de grandes quantités de courant. Or, sur ce plan, quelles sont les possibilités offertes par le site de Lac-Mégantic?

À première vue, l'embouchure de la rivière Chaudière offre l'avantage de capter la quantité maximum des eaux courantes de la région, amassées par le lac et ses tributaires. Par ailleurs, en aval de la ville, la rivière subit un certain nombre de déclivités, propices à la construction de barrages. Le rapide dit des Trois Bouillons, aux limites des cantons de Whitton et de Gayhurst, à une dizaine de kilomètres en ligne droite de Lac-Mégantic, apparaît, à première vue, comme l'endroit susceptible de fournir le plus d'énergie. Par contre, l'irrégularité saisonnière du débit de la rivière, déjà évoquée plus haut, peut poser un problème mais un certain contrôle des eaux du lac Mégantic et des petits lacs du bassin environnant aiderait à résoudre cette difficulté.

En réalité, le développement de la fabrication d'énergie électrique à Lac-Mégantic va rencontrer toute une série d'obstacles, de la fin du 19^e siècle jusqu'au début des années 1960. Commençons par examiner la situation en 1907, au moment de la fusion des deux villages.

Les projets hydro-électriques de la Compagnie de Pulpe

Lors de son incorporation en 1893, la Lake Megantic Pulp Co. a reçu le pouvoir d'ériger des barrages pour pouvoir fabriquer de la pulpe de bois⁴¹. Mais, en 1899, elle se fait concéder par la loi des droits supplémentaires comme par exemple:

- 1- le droit de construire des barrages sur la rivière Chaudière entre les cantons de Whitton et Spaulding;
- 2- celui de s'assurer un approvisionnement suffisant d'eau pour ces barrages;
- 3- le droit de fabriquer et de vendre l'électricité à fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice;
- 4- le droit de poser des poteaux et des fils et de fournir l'électricité à toute municipalité;
- 5- le droit d'exproprier les terrains à inonder pour le développement de ses pouvoirs hydrauliques et ce, tant sur la Chaudière que sur le pourtour du lac Mégantic⁴².

La lecture complète du texte de cette loi de 1899 montre clairement qu'à cette époque, la Compagnie songe à développer sous son contrôle une vaste zone industrielle. Elle aurait détenu le monopole de l'énergie hydraulique et hydro-électrique sur la Chaudière, depuis le lac jusqu'aux limites de Gayhurst, et aurait pu attirer ainsi des manufactures auxquelles elle aurait fourni les terrains, l'eau et l'électricité. Du coup, elle aurait pu, avec peu de frais supplémentaires, vendre ses surplus d'électricité aux résidents de la ville et des campagnes voisines. La Lake Megantic Pulp serait devenue aux confins de la Beauce et des Cantons de l'Est l'équivalent de la Shawinigan Water and Power en Mauricie, établie précisément en 1898, une année auparavant⁴³.

La Compagnie de Pulpe commence effectivement à acheter ou à exproprier des terrains sur les deux rives de la Chaudière, à créer des servitudes d'inondation pour hausser le niveau de lac le plus possible et à acquérir des droits hydrauliques sur les affluents du lac Mégantic. Entre autres, elle érige un barrage sur le lac des Araignées pour en contrôler les eaux. Pour son usine de pulpe, elle



Le barrage et l'usine de pulpe de la Lake Megantic Pulp Co. (Ville de L. M.).

construit sur la Chaudière un barrage de 20 pieds de haut, à environ deux milles du lac. Ce barrage refoule l'eau en amont, provoquant une hausse du niveau du lac de quatre pieds et demi au-dessus de la surface des basses-eaux⁴⁴. Toutefois, à part ces aménagements utiles à ses propres activités, la *Lake Megantic Pulp* n'entreprend pas les vastes projets pour lesquels elle a fait modifier

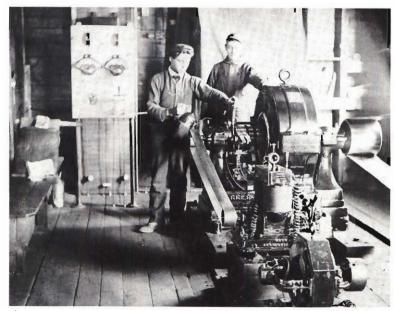
sa charte, sans doute à cause des coûts des terrains à exproprier et des investissements à effectuer. Elle ne se lance pas non plus immédiatement dans la production d'électricité, pas même pour faire fonctionner son usine de pulpe. En effet, l'eau de son barrage actionne trois turbines qui entraînent mécaniquement les meules à bois et les autres machines, comme à l'ère pré-électrique. Ce n'est que vers 1912 que l'usine fabriquera son propre courant.

La Compagnie d'Éclairage du Village de Mégantic

Nous avons vu dans un chapitre antérieur que le curé Choquette, aidé de quelques citoyens de Mégantic, a installé en 1898 un service d'électricité. Relevons tout de suite qu'à cause du monopole et du contrôle de la Compagnie de pulpe sur la Chaudière, il n'est pas question pour ces promoteurs de fabriquer de l'électricité à partir d'un barrage hydraulique. Le courant est produit par une génératrice actionnée par un moteur à vapeur et l'usine, propriété du curé Choquette, située au bord du lac. La vapeur provient d'une bouilloire chauffée au bois, qui dévore jusqu'à «dix cordes de croûtes de quatre pieds de longueur par jour» 45.

En 1908, le système de chauffage au bois est remplacé par un moteur à gaz pauvre, alimenté au charbon. Un gazogène filtre la fumée de combustion du charbon et le gaz ainsi recueilli actionne par explosion un moteur. Ce système, de fabrication britannique, développe 150 CV d'énergie électrique. Chiffre modeste, qui correspond aux besoins d'une seule petite manufacture, mais qui suffit à l'éclairage des rues et des maisons. L'électricité existe donc à Mégantic en 1907 mais uniquement pour s'éclairer, non pour fournir de l'énergie aux industries. Elle est vendue aux particuliers soit au compteur à 12 cents du kilowatt-heure ou à forfait, à 6 dollars par an par lampe de 16 bougies.

Les privilèges de la *Compagnie d'éclairage du Village de Mégantic* sont prolongés en 1908 de dix ans et étendus au quartier sud⁴⁶. Plusieurs citoyens ont voulu s'opposer à ces privilèges et aux tarifs qu'ils jugent élevés: aussi le débat au Conseil municipal s'éternise pendant près de deux mois. Pendant ce temps, le curé Choquette n'y va pas de main-morte. Il coupe le courant électrique, plongeant la ville dans l'obscurité et obligeant chacun à rechercher ses vieilles lampes à pétrole ou à gaz. Les rues sont noires, «nos nuits sont tristes», écrit un journaliste⁴⁷.



Émile Piché et Alfred Martineau à l'usine de la Compagnie d'Éclairage du Village de Mégantic, en 1918, peu avant l'acquisition par la municipalité (Coll. privée).

Malgré l'adoption de la machine à gaz, la Compagnie d'éclairage rencontre par la suite des difficultés chroniques à assurer un service régulier. En 1909, l'usine ne tourne qu'à moitié à cause du bris d'une des deux dynamos⁴⁸. En 1912, des ennuis au moteur de la génératrice privent à nouveau la ville de lumière pendant plus d'un mois⁴⁹. En 1916, un incendie à l'usine d'éclairage suspend encore une fois le service, la lumière étant toutefois fournie à certaines heures par le barrage de la Compagnie de Pulpe⁵⁰.

Ainsi, la situation de Lac-Mégantic sur le plan de l'énergie électrique est peu enviable: les privilèges hydrauliques sont la propriété de la Compagnie de pulpe, qui ne les a pas exploités, et la Compagnie d'éclairage a des moyens trop limités pour fournir de l'électricité à fins industrielles. Il commence donc à devenir difficile d'attirer des compagnies manufacturières, malgré les autres avantages de la ville en frais de moyens de transport, en ressources forestières ou en main-d'oeuvre.

Vers la création d'un service municipal d'électricité (1911-1924)

Puisque l'entreprise privée ne peut fournir l'énergie dont la ville a besoin, pourquoi ne pas confier ce soin à la municipalité ellemême? Sans doute convaincus par l'exemple de la Ville de Sherbrooke qui a pris le contrôle de la production et de la distribution d'électricité en municipalisant ce service en 1908, plusieurs citoyens de Mégantic proposent que la Ville acquière des pouvoirs hydrauliques sur la Chaudière afin de fabriquer sa propre électricité. L'idée lancée en octobre 1911 est accueillie avec enthousiasme. Cependant, elle suppose que la Compagnie de pulpe se départisse de ses droits sur les rives et les forces hydrauliques de la Chaudière. Comme par ailleurs, la situation légale de la propriété des eaux reste ambiguë, des négociations sont entamées également avec le Ministère des Terres et Forêts.

En décembre 1912, la Ville de Mégantic atteint une partie de ses objectifs. La Compagnie de pulpe lui cède ses droits sur les terrains riverains, le lit et les forces de la rivière sur une longueur approximative de deux milles en aval de son barrage, soit entre les lots 43 et 59 du canton de Spaulding. La Couronne cède pour sa part les droits qu'elle pourrait avoir sur la même portion de la Chaudière⁵¹. Enfin, la loi constituant la Ville de Mégantic est amendée pour lui permettre d'acquérir les pouvoirs hydrauliques, de produire l'électricité à fins d'éclairage et d'énergie et de la vendre aux particuliers, aux compagnies industrielles et aux municipalités voisines. La Ville est de plus autorisée à contracter un emprunt spécial de 150 000 dollars pour exercer ces nouveaux pouvoirs⁵². En février 1913, les électeurs de la municipalité de Mégantic ratifient cet ensemble de démarches légales⁵³.

Cette première étape donne des pouvoirs à la Ville mais pas encore un barrage ni de l'électricité. Avec une confiance sans bornes pour l'avenir, les dirigeants de Mégantic imaginent que ce sera chose faite en quelques mois. C'est d'ailleurs ce qu'on promet aux industriels qu'on attire avec des promesses de taux réduits d'électricité comme Joseph Asselin ou Philibert Cliche, en mars 1913. En fait, le projet de construction du barrage, confié à l'ingénieur Evans de Québec, prendra du temps. Les plans doivent être refaits à plusieurs reprises et en février 1914 on est est encore à demander à l'ingénieur de nouvelles estimations des coûts⁵⁴.

De plus, le problème du financement n'est pas simple. Il s'agit d'emprunter sur les marchés financiers 150 000 dollars en lançant des obligations. Le crédit de la jeune ville n'est pas à son plus haut. Les courtiers recommandent une émission de 6% sur 40 ans et encore n'acceptent-ils pas les titres au pair mais avec un escompte de 3,66% et une commission de 5%55. Le maire Gendreau hésite devant les coûts de l'opération. Mais sans emprunt, comment payer le barrage? Les choses pressent d'autant plus que pour une seconde fois en six mois on a procédé à l'ouverture publique des soumissions pour les diverses parties du projet. Après de difficiles débats, le Conseil municipal de Mégantic, par des votes très divisés, décide d'accepter certaines soumissions à condition que les soumissionnaires choisis acceptent d'être payés non en argent mais en obligations de la Ville⁵⁶. Le maire Gendreau refusera chaque fois de signer ces résolutions de même que celle proposant un emprunt partiel de 50 000 dollars comme solution temporaire⁵⁷. Ces retards expliquent que le règlement 29 prévoyant un emprunt de 150 000 dollars sur obligations à 6% de 40 ans ne sera adopté par le Conseil municipal, de justesse, cinq voix contre quatre, que le 3 août 191458. Tout le monde ignore que le lendemain débutera la Première Guerre mondiale, qui va durer plus de quatre ans!

Le 28 août 1914, le règlement est soumis aux contribuables. Le vote est très divisé, l'opposition se faisant non pas tellement sur le



Market Street, aujourd'hui rue Milette, en 1914. Lignes électriques et lampadaires alimentés par la Compagnie d'Éclairage du curé Choquette (Archives publiques du Canada).

principe de construire un barrage hydro-électrique mais sur son opportunité en ce début de guerre. À l'époque, la loi prévoit qu'un règlement d'emprunt doit être ratifié par une majorité de contribuables en nombre et en valeur foncière. Le résultat est paradoxal: le oui passe par le nombre, à savoir par 163 voix contre 100 mais le non l'emporte par la valeur foncière, 187 000 dollars de valeur pour 243 000 contre. Le règlement est donc rejeté⁵⁹. L'examen du cahier de vote révèle que les gros propriétaires, hôteliers, marchands, membres de professions libérales ont voté contre l'emprunt alors que les ouvriers et les artisans ont en majorité choisi le oui⁶⁰.

Quoi qu'il en soit des motifs des uns et des autres, de la conjoncture de début de guerre et des hésitations de citoyens soucieux de ne pas causer de désastre financier à leur ville, on ne peut s'empêcher de regarder l'impact à long terme du rejet du règlement 29. Il a en fait retardé de dix ans la possibilité pour la Ville de Lac-Mégantic d'offrir aux industries l'électricité abondante et peu coûteuse. Durant cette période, aucune industrie de guerre n'a pu être attirée et plusieurs industriels, intéressés à s'établir par la promesse du barrage, ont décliné l'offre ou ont rapidement fermé leurs portes. Seules sont restées la Compagnie de pulpe, qui fabrique sa propre électricité ou de petites entreprises qui se dotent de génératrices actionnées par une machine à vapeur, comme l'usine de Philibert Cliche. Durant ces dix années sans électricité pour l'industrie, nombreuses sont les familles qui ont quitté Mégantic pour d'autres villes industrielles comme Sherbrooke. Durant ces dix ans, le chiffre de la population restera constamment en-dessous du record de 1914 de 3 250 habitants. Pendant cette décennie, d'autres villes de la Province auront réussi à se doter d'industries modernes et surtout, de se tailler des réputations dans le monde des affaires nord-américain de municipalités à l'électricité bon marché. Ainsi peut-on croire que le refus de «l'emprunt électrique» en 1914 a causé un brutal coup d'arrêt à la croissance d'une jeune ville manufacturière et cela pour près de quarante ans.

Après un sommeil de trois ans, la Ville de Mégantic reprend intérêt à la question de l'électricité. En 1917, en effet, devant les problèmes causés par l'irrégularité du système d'éclairage, on songe à exproprier la *Compagnie d'éclairage* du curé Choquette, dont le privilège expire de toute façon en 1918. Sur ces entrefaites, le curé tombe gravement malade et meurt. Il a légué ses biens à l'Évêché catholique de Sherbrooke, qui hérite ainsi de la propriété et de la gestion de l'électricité à Mégantic. Les autorités religieuses du diocèse, comme on s'en doute, ne sont pas intéressées à prendre en charge la compagnie et finissent par vendre les installations et le réseau à la Ville de Mégantic en 1919 pour la somme de 14 000 dollars⁶¹. Devenue propriétaire du système d'éclairage, la municipalité hausse les tarifs en 1920 à 15 cents du kilowatt-heure⁶².

Avec la fin des hostilités, en 1919, le projet de construire un barrage hydro-électrique refait surface, mais sans grande enthousiasme. L'inflation des années de guerre a notablement haussé les coûts de construction. On songe un moment à acheter tout simplement l'électricité de la Ville de Sherbrooke, mais les coûts de construction de la ligne de transmission sur plus de cent kilomètres rendent l'idée moins tentante⁶³. On se contentera donc de construire un barrage modeste de 18 pieds de hauteur, dont les plans sont confiés à l'ingénieur J. O. C. Migneault de Sherbrooke. Le financement est assuré par un premier emprunt de 125 000 dollars en 1922, suivi d'un second de 75 000 dollars en 1924 pour couvrir les frais supplémentaires⁶⁴. Le barrage no 1 entrera en opération cette même année 1924, avec une seule turbine et une seule génératrice de 450 KVA. Située à front du lot 47 du premier rang du canton Spaulding, la centrale est reliée par un chemin à la route du dixième rang de Whitton. Une ligne de transmission de 4 milles de long aboutit à l'extrémité du quartier nord. Mégantic est enfin dotée de l'électricité de son barrage municipal⁶⁵.

L'électricité et les industries: une série de difficultés (1924-1939)

Voilà donc la Ville en mesure d'offrir l'énergie à ses industriels. En 1925, elle établit pour ses clients utilisant l'électricité dix heures par jour tout au long de l'année un tarif dégressif selon la force des machines⁶⁶:

pour un moteur de 1 à 5 CV	30,00\$ par CV par an
pour un moteur de 6 à 10 CV	27,50\$ par CV par an
pour un moteur de 11 à 20 CV	25,00\$ par CV par an
pour un moteur de 21 et plus	24,00\$ par CV par an.

Ce tarif déclenche un conflit avec le principal client du réseau, la Megantic Manufacturing Co. La Compagnie refuse en effet de payer les comptes d'électricité au tarif proposé. Elle justifie le fait en rappelant l'existence d'une clause, lui assurant l'électricité à 15 dollars par cheval-vapeur par an, qui figure dans le règlement du bonus de 1913 accordé par la Ville à Philibert Cliche pour venir s'installer à Mégantic. Tout le monde a oublié cette promesse d'avant-guerre qui assure à la Compagnie l'électricité à demi-prix! Y consentir, c'est aux yeux du Conseil, vendre l'énergie au plus gros consommateur de la ville en-dessous du prix coûtant et pénaliser ainsi l'ensemble des contribuables en rendant déficitaire le service municipal d'électricité. Mais forte de ses droits légaux, la Compagnie refuse de céder et le Conseil, qui en août 1924 parle de poursuites en cour, se voit obligé d'exécuter à la lettre le règlement de 1913 quelques mois plus tard⁶⁷. Du coup, les relations entre la Ville et la Compagnie sont tendues. En 1925, par exemple, elle «censure fortement» la Megantic Manufacturing pour avoir posé sans autorisation un nouveau moteur et oblige désormais tous les industriels à demander des permis d'installation en ce sens⁶⁸.

Il faut aussi considérer qu'avec une seule génératrice de 450 KVA et avec l'accroissement des besoins domestiques et industriels durant les années vingt, la limite de capacité de production est presque atteinte. Il devient donc nécessaire d'installer une seconde génératrice de même puissance. En 1931, malgré la crise, les contribuables votent un règlement d'emprunt de 60 000 dollars pour financer l'agrandissement de l'usine d'électricité⁶⁹, puis, en mai 1932, un second règlement d'emprunt pour payer les 13 000 dollars supplémentaires requis pour l'installation 70. Par contre, ils refusent d'assurer à la Megantic Manufacturing la reconduction de son tarif privilégié de 15 dollars par cheval-vapeur 71.

En 1934, avec des finances municipales fort mal en point, avec la crise économique et le chômage, le maire J. E. Letellier et ses conseillers croient qu'il est temps d'augmenter les tarifs de l'électricité fournie aux industries et adoptent un règlement à cet effet⁷². Toutefois, l'échelle de prix retenue n'offre pas de tarifs dégressifs, accordés généralement aux utilisateurs importants en fonction de leur grande consommation. Le règlement ne peut que susciter des réactions défavorables auprès de la *Megantic Manufacturing*. La Compagnie, qui est le plus gros employeur de la ville, peut faire pla-

ner le spectre d'un chômage massif si ses coûts d'énergie l'obligent à fermer ses portes. Elle laisse croire par ailleurs qu'elle serait prête à ouvrir une nouvelle usine en 1936 pour produire la pâte de bois 73. Tout cela amène peu à peu le Conseil municipal à offrir un taux spécial à la Compagnie. Le manège dure toute l'année 1934, la Ville baissant à plusieurs reprises ses exigences devant les calmes refus de Philibert Cliche. Accusé de fléchir devant la Compagnie, le maire Letellier fera l'objet de critiques virulentes lors de l'élection municipale de 1935, qui portera au pouvoir Aristide Roberge 74.

La nouvelle équipe tente d'imposer des tarifs très élevés mais cédera encore plus vite devant la fermeté de la Compagnie⁷⁵. En 1938, les relations entre la *Megantic Manufacturing* et la Ville de Mégantic prennent un tour plus conciliant, les deux parties s'entendant sur un nouveau tarif valable pour dix ans⁷⁶. On peut observer sur le tableau qui suit l'évolution des tarifs proposés tantôt par la Ville, tantôt par la Compagnie, de 1934 à 1938. Ils sont basés sur des calculs tenant compte des échelles dégressives et comptabilisés pour une consommation de 2 millions de kilowatts-heure par an, chiffre qui n'a rien d'exagéré puisqu'en 1934 la Compagnie ellemême exige que la Ville lui assure 1,6 million de KWH par an⁷⁷.

TABLEAU 6.4

Coût de l'électricité demandé à la Megantic Manufacturing Co. pour une consommation de 2 millions de KWH par an (1934-1938)

Date	Proposé par	Coût (en dollars)		
5 mars 1934	la Ville	10 300		
(?) 1934	la Compagnie	4 350		
8 novembre 1934	la Ville	6 900		
17 décembre 1934	la Ville	5 900		
4 juin 1935	la Ville	19 625		
8 octobre 1938	la Ville et la			
	Compagnie	10 375		

Sources: AVLM, Minutes du Conseil, 5 mars, 8 novembre, 17 décembre, 4 juin 1935; Dossier Meg. Mfg Co., projet de contrat de 1934 (non daté); lettre de la Ville à MMCo. 8 octobre 1938.

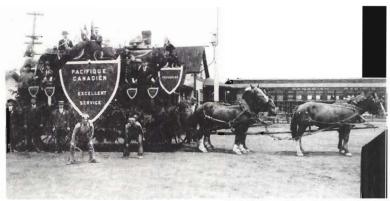
Le conflit entre les autorités municipales et la *Megantic Manu-facturing Co.* laisse un peu dans l'ombre un autre problème auquel la Ville devra faire face dans les années trente, celui de l'irrégularité de l'approvisionnement en eau du barrage municipal. À plusieurs reprises, en 1930, en 1934 et en 1939-1940, l'eau vient à manquer, obligeant la Ville à couper la production d'électricité plusieurs heures par jour pour reconstituer ses réserves.

Le problème provient en fait à la fois de l'approvisionnement du lac et de l'anarchie dans l'utilisation de l'eau sortant à la décharge de la Chaudière. En aval du lac, il existe en effet deux barrages, soit, dans l'ordre, celui de la Lake Megantic Pulp et celui de la Ville. Étant la première à utiliser l'eau, la Compagnie de pulpe l'emploie au rythme de sa production sans trop se soucier des quantités qu'elle laisse passer en aval pour le barrage de la Ville. Si elle connaît quelques jours de production intensive, elle laisse s'échapper trop d'eau pour les besoins plus réguliers de l'usine électrique. Or, le barrage de la Ville, de dimensions modestes, n'a pas la capacité de retenir beaucoup d'eau en excédent. Le surplus non utilisé déborde dès lors tout simplement au-dessus du barrage et se perd vers l'aval. Par contre, l'usine de pulpe vient-elle à connaître une phase plus calme de production, elle ne laisse passer l'eau que pour ses stricts besoins, asséchant à moitié le barrage de la Ville. Il faut alors couper la production d'électricité, ce qui cause un chômage partiel chez les autres industriels. La Lake Megantic Pulp est d'ailleurs réticente à laisser couler plus d'eau, alléguant qu'à ce rythme, les réserves du lac seront épuisées avant la crue d'avril et qu'elle devra mettre sa propre main-d'oeuvre en chômage⁷⁸.

Le problème est compliqué à résoudre car il est enchevêtré dans un ensemble de droits privés, municipaux et provinciaux. Il éclatera avec encore plus de gravité après 1940. En attendant, la Ville de Mégantic examine la possibilité d'acheter des suppléments d'électricité à la Shawinigan Power. Outre le fait qu'il faudrait construire une ligne de transmission depuis la région de Thetford jusqu'à Mégantic, les taux proposés, 4 000 dollars pour 2 000 CV par an, sont plus élevés que ceux exigés par la Ville à ses meilleurs clients. Les pourparlers avec la Shawinigan, commencés en 1934, n'aboutissent à aucune solution⁷⁹.

*

Ainsi, durant la période 1907-1939, l'électricité est devenue le facteur fondamental de croissance d'une ville industrielle. Or, l'histoire économique de Lac-Mégantic durant cette période montre d'indéniables faiblesses à développer cette source d'énergie à pleine capacité. Les causes en sont multiples et expliquent la difficulté qu'ont eu les différents acteurs à les maîtriser. Tout d'abord, le problème a des racines écologiques. Malgré l'étendue de son bassin versant, le lac-Mégantic ne s'est pas avéré un réservoir illimité et constant de forces hydrauliques. Les caprices du climat auxquels s'ajoutent les effets des gestes posés par l'homme, comme le défrichement de la région ou le mauvais contrôle des affluents du lac, tout cela empêche la rivière Chaudière de constituer une source importante d'énergie à l'année longue. Les espoirs que la Lake Megantic Pulp a placés sur le site de la décharge du lac en 1899, puis que la Ville elle-même a caressés, à partir de 1911, de faire de Mégantic une petite Shawinigan et d'attirer de nombreuses industries, ces espoirs ont donc été déçus.



Le Canadien Pacifique est une des institutions les plus importantes à Lac-Mégantic durant les années 1920. Un char allégorique, lors des fêtes de la St-Jean en 1924, le rappelle de façon bien nette (Coll. privée).

Si l'énergie avait été abondante, on peut croire que les industries auraient été plus nombreuses, que la population aurait grandi plus rapidement et que l'emploi n'aurait pas dépendu de deux seuls gros employeurs. Au contraire, la pauvreté énergétique de Mégantic a fait dépendre la survie de la ville de la capacité et de la volonté de la Lake Megantic Pulp et de la Megantic Manufacturing à continuer leurs opérations.

On dira certes que ces compagnies ont pu, à certains moments, exercer des pressions pour obtenir des avantages tels des bonus, des exemptions de taxes, des droits d'inondation ou des tarifs d'électricité avantageux. Mais il ne faudrait pas croire que la marge réelle de manoeuvre de ces compagnies a été bien grande. Le secteur du bois n'a pu être rentable pour elles que par le contrôle qu'elles exercent sur la matière première. Encore faut-il souligner que le bois n'est pas une réserve automatiquement renouvelable et qu'elles ont dû investir énormément dans la protection forestière, dans la lutte contre les feux de forêt, dans le reboisement et dans la construction d'un réseau routier privé pour gérer les limites à bois.

De plus, malgré une main-d'oeuvre aux salaires modestes, les coûts de revient des produits fabriqués à Mégantic ne sont pas nécessairement concurrentiels. Deux motifs peuvent être évoqués ici. Tout d'abord, la concurrence étrangère, surtout scandinave, au moins avant la crise des années trente. Ainsi, par exemple, en 1927, la Megantic Manufacturing songe à cesser de produire des épingles à linge à ressort. Elle ne les vend qu'à 24 cents la grosse en gare de Mégantic alors que des firmes suédoises offrent le même produit sur le marché canadien à 19 cents la grosse⁸⁰. Le second problème, issu de la crise, est la concurrence des petites usines de la région, installées dans les paroisses rurales, qui fabriquent des objets en bois en payant des salaires très inférieurs à ceux payés à Lac-Mégantic. Ceci est particulièrement vrai après 1936, lorsque le gouvernement Duplessis impose par la Loi des salaires raisonnables un salaire minimum applicable seulement dans les municipalités urbaines81.

Cet état de choses nous amène à conclure que si les deux principaux employeurs de Mégantic avaient été de grosses compagnies internationales, elles ne seraient sans doute pas restées dans cette ville lors des conjonctures difficiles d'avant 1940. Le fait que la Compagnie de pulpe et, surtout, la Megantic Manufacturing, aient été gérées par des familles d'industriels, habitant sur place, près des usines, et non par des gérants anonymes, relevant de directions montréalaises ou new-yorkaises, a beaucoup aidé au maintien de l'emploi à Mégantic. L'insertion sociale des familles Cliche et Stearns, leur appui à diverses causes philanthropiques, patrioti-

ques ou récréatives, est une autre facette de cet ensemble complexe de rapports entre une communauté urbaine et ses principaux industriels.

NOTES

Chapitre 6

L'électricité et l'industrie: des débuts difficiles (1907-1939)

- 1. Ce chiffre peut être évalué de la façon suivante: en 1931, par exemple, on enregistre dans la paroisse catholique Ste-Agnès, la seule de Mégantic à l'époque, 189 naissances et 70 décès; en 1932, 182 naissances et 64 décès; soit des surplus de 119 et 118 personnes. Toutefois, la paroisse déborde les limites municipales et englobe des secteurs ruraux qui représentent près de 30% de la population. On peut donc évaluer le surplus «urbain» à 75-80 personnes environ.
- Michel PHLIPPONNEAU, L'avenir économique et social des Cantons de l'Est, Quéhec. 1960, p. 47.
- 3. PE, 23 février, 19 novembre 1907, 5, 9 janvier 1912.
- 4. PE, 6 octobre 1916; A. CAUCHON, Lac-Mégantic, pp. 21-22.
- A. CAUCHON, ibid., PE, 14 novembre 1916, 30 janvier 1920, 14 janvier, 21 février 1921.
- 6. A. CAUCHON, op. cit., p. 21.
- 7. Ibid., pp. 27-28.
- 8. PE, 11 juin 1909.
- 9. AVLM, Minutes du Conseil, 4 août 1919.
- 10. Ibid., 21 octobre 1918, 1 décembre 1919, 20 mars 1922; PE, 17 octobre 1911.
- 11. PE, 17 novembre 1908, 19 mars, 7 mai 1912, 18 avril, 7 novembre 1916.
- AVLM, Minutes du Conseil, 16 novembre, 7 décembre 1908, 18 janvier, 16 août 1909.
- 13. PE, 22 juillet 1910.
- 14. PE, 8 novembre 1907; AVLM, Minutes du Conseil, 9, 16, 19 septembre 1907.
- 15. Ibid., 7 octobre 1907.
- 16. Ibid., 2, 6, 17 février 1908; PE, 20, 24 mars 1908.
- 17. PE, 27 mars, 7, 24 avril, 15 mai 1908.
- 18. PE. 21 août 1908.
- AVLM, Minutes du Conseil, 16 novembre, 7 décembre 1908; PE, 20 novembre,
 1, 15 décembre 1908.
- 20. AVLM, Règlement no 7; PE, 15, 22 janvier 1909.
- PE, 8 avril, 7 juin 1910; AVLM, Minutes du Conseil, 21 février, 7 mars, 4, 7 avril,
 19, 26 mai; Règlement no 10.
- 22. PE, 21 octobre 1910.

- 23. PE, 1 avril 1913.
- 24. PE, 15 avril, 18 juillet 1913: AVLM, Minutes du Conseil, 7 avril, 16 juin, 7 juillet 1913
- 25. Ibid., Règlements numéros 22 et 24.
- 26. Ibid., Minutes du Conseil, 25 mars, 15 avril, 16 juin 1913.
- 27. Ibid., 17, 25, 31 mars 1913; PE, 18 avril 1913.
- 28. AVLM, Minutes du Conseil, 2 juin, 1 décembre 1913.
- Société historique industrielle, Les Cantons de l'Est (1º partie), Victoriaville, Thetford Mines, Lac-Mégantic, Montréal, 1956, pp. 322-323 (cité désormais: S.H.L.); EF, Cahier historique (1979), A-13.
- EF, 25 juin 1931; AVLM, Minutes du Conseil, 4 mai, 20, 22 juin 1931; Règlements 53-81, p. 187.
- 31. EF, 22 septembre 1932; S.H.I., Les Cantons de l'Est. p. 323.
- 32. PE, 6 décembre 1910, 11 juin 1912.
- 33. A. GRAVEL, Lac-Mégantic, p. 96.
- AVLM, Minutes du Conseil, 15 janvier, 2 mars, 5 novembre 1917, 21 octobre 1918.
- Ibid., 2 avril 1918. 18 décembre 1922. 17 septembre 1923; A. GRAVEL, Lac-Mégantic, p. 110.
- 3 6 . A. GRAVEL, ibid., p. 110.
- 37. A. GRAVEL, ibid., ρ. 120.
- PE, 5 mars 1907, 3 décembre 1909; A. GRAVEL, ibid., p. 120; EF, Cahier historique (1979). p. A-24.
- 39. S.H.I., Les Cantons de l'Est, p. 340.
- 40. Voir par exemple pour 1930, A. GRAVEL, Lac-Mégantic, pp. 119-120.
- 41. SQ, 56 Victoria (1893), chap. 78, par 2.
- 42. SQ, 62 Victoria (1899), chap. 83.
- 43. L. P. CLICHE dans EF, 21 mars 1946.
- Commission du régime des Eaux courantes de Québec. Rapport de 1912 dans DS (1912), no 15. p. 45.
- 45. La Tribune, 19 octobre 1964, p. 17
- 46. AVLM, Minutes du Conseil, 2. 27 décembre 1907. 15, 20 janvier 1908.
- 47. PE, 27 décembre 1907; 17 janvier, 11 février 1908.
- 48. PE, 9 février 1909.
- 49. AVLM, Minutes du Conseil, 6 mai, 17 juin 1912.
- 50. PE, 10, 14 novembre 1916.
- PE, 24 octobre, 7 novembre 1911; AVLM, Minutes du Conseil, 16 octobre, 6, 20 novembre, 18 décembre 1911, 7, 17 septembre, 18 novembre, 2, 16 décembre 1912.
- 52. SQ, 3 George V (1912), chap. 68.
- AVLM, Minutes du Conseil. 27 janvier, 12 février 1913; Livre des règlements, Règlement 21A.

- 54. AVLM, Minutes du Conseil, 3 mars, 8 juillet 1913, 5, 13 janvier, 6 février 1914.
- 55. Ibid., 22 avril, 11 mai 1914.
- 56. Ibid., 1, 9 juin 1914.
- 57. Ibid., 9, 18 juin 1914; A. B. Gendreau au Greffier de la Ville de Mégantic, 20 juin 1914.
- 58. AVLM, Minutes du Conseil, 3 août 1914.
- 59. PE, 25 août, 4 septembre 1914; AVLM, Minutes du Conseil, 1 septembre 1914.
- 60. Ibid., Cahier de votation pour l'approbation du règlement no 29.
- Ibid., Minutes du Conseil, 21 février, 21 novembre 1916, 8 juin, 3 décembre 1917, 21 octobre, 4 novembre 1918, 3, 12 mars 1919.
- 62. Ibid., Livre des règlements, Règlement 47.
- 63. Ibid., Minutes du Conseil, 4, 18 juillet 1921.
- 64. Ibid., 8 septembre, 11 novembre 1922, 26 février, 17 avril 1923.
- 65. La Tribune, 19 octobre 1964, p. 17.
- 66. AVLM, Livre des règlements Règlement 58. Une première tarification un peu différente a déjà été élaborée par le Règlement 55 en 1924.
- 67. Ibid., Minutes du Conseil, 4 août, 2, 25 septembre, 6 octobre, 1, 15 décembre 1924.
- 68. Ibid., 2 novembre 1925, 19 avril, 7 décembre 1926.
- Ibid., 8 octobre 1931, 29 février, 14 mars 1932; Livre des règlements, Règlement 84; EF, 5 mars, 10 septembre 1931.
- 70. AVLM, Livre des règlements, Règlement 89.
- 71. Ibid., Règlement 80.
- 72. Ibid., Minutes du Conseil, 5 mars 1934.
- fbid., Dossier Megantic Man. Co., projet de contrat entre la ville de Mégantic et la M.M.Co., 1934 (non daté).
- 74. Ibid., Minutes du Conseil, 6 août, 5, 6, 8, 20, 26 novembre, 17 décembre 1934.
- 75. Ibid., 4, 17 juin 1935.
- Ibid., Dossier Megantic Man. Co., lettre de la ville de Mégantic à la M.M.Co., 9 octobre 1938.
- 77. Ibid., Minutes du Conseil, 26 novembre 1934.
- Ibid., 28 avril, 22 juin, 6 juillet 1936, 19 février 1940; EF, 31 octobre 1930, 22 février 1940.
- 79. EF, 22 février 1940.
- 80. AVLM, Minutes du Conseil, 18 février 1929.
- 81. Ibid., 5 mai 1938, 7 août 1939.

CHAPITRE 7

VIE SOCIALE ET POUVOIR MUNICIPAL DE 1907 À 1929

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA POPULATION

Nous avons examiné dans le chapitre précédent les traits généraux de la croissance démographique de Lac-Mégantic entre 1907 et 1939. Toutefois, dans le détail du tissu urbain, chacun des trois quartiers n'attire pas les nouveaux résidents au même cythme (voir



Maple Street (Frontenac) en 1924. La rue boueuse de l'époque Morrison a fait place à une belle artère macadamisée, bordée de beaux édifices (Ville de L. M.).

Tableau 7.1). Le quartier sud, ancien village d'Agnès, demeure le moins peuplé mais passe, en trente-deux ans, de 14 à 22% de la population totale et fait plus que doubler ses effectifs. Le quartier du centre, coeur commercial de la ville, coïncé entre le lac et les voies de CPR, gagne à peine 100 personnes en trois décennies et perd de l'importance, de 28 à 20% du total. Enfin, le quartier nord grandit au même rythme que l'ensemble de la ville. Il compte en 1939 près de 850 habitants de plus qu'en 1907 mais demeure stable en pourcentage, à 58% du total.

TABLEAU 7.1

Population par quartier, 1907-1939
(en nombre et en pourcentage)

Années	Sud	Centre	Nord	Total
1907	373 (14%)	729 (28%)	1497 (58%)	2599
1918	470 (16%)	671 (22%)	1833 (62%)	2974
1928	645 (19%)	807 (23%)	2042 (58%)	3494
1939	870 (22%)	831 (20%)	2335 (58%)	4036

Source: AVLM, Rôles d'évaluation.

La communauté anglophone, autrefois riche en Écossais et en Anglais ne cesse de décroître. Encore significative au moment de la fusion des deux villages en 1907, avec 450 personnes et 17% de la population, elle ne compte plus que 276 personnes en 1931, soit environ 7%. La ville de Mégantic présente désormais une très grande homogénéité, française à 91% et catholique à 92%¹.

L'accès à la propriété immobilière continue de caractériser une majorité de la population (Voir Tableau 7.2). De 57% qu'ils sont en 1907, les propriétaires-résidents constituent 61% des chefs de ménage vingt ans plus tard. Ce haut pourcentage de propriétaires est d'ailleurs typique de chacun des trois quartiers de la ville, les extrêmes se situant à 59 et 65%. Remarquons en passant que le nombre de chambreurs, des hommes célibataires pour la plupart, est modeste: 85 pour une population de 3370 personnes. Cependant, notre source de recensement, compilée en juillet, ne reflète peut-être qu'imparfaitement un phénomène aux variantes saisonnières. Enfin, remarquons le maintien des densités moyennes d'oc-

TABLEAU 7.2

Propriétaires et locataires en 1927

_	Sud	Centre	Nord	Total
Nombre de propriétaires- résidents		0.0	226	200
	77	93	226	396
Nombre de locataires	41	65	146	252
Nombre de chefs de ménage	118	158	372	648
Nombre de chambreurs	21	28	36	85
% de chefs de ménage				
propriétaires-résidents	65	59	61	61
Population totale	666	734	1990	3370
Nombre moyen de personnes				
par ménage (y compris les				
chambreurs)	5,7	4,6	5,3	5,2

Source: AVLM, Rôle d'évaluation (1927).

cupation des logements: 5,3 personnes en 1907 et 5,2 en 1927. Somme toute, la lente croissance de la population n'a guère suscité de problèmes de logement, sauf sans doute temporairement, lors de brusques poussées démographiques. Le stock de logements disponibles, le plus souvent dans des maisons unifamiliales ou bi-familiales, s'est accru au rythme d'arrivée des nouveaux ménages.

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, PROFESSIONNELLES ET NATIONALES

Le dynamisme et la variété des associations fondées par les citoyens d'Agnès et de Mégantic avant 1907 ne s'éteignent pas une fois les deux villages fondus en une seule ville.

Des activités artistiques sont organisées assez régulièrement. Le Club dramatique rassemble des jeunes gens qui jouent des pièces de théâtre, généralement au profit d'oeuvres de charité. En 1907, la Ville leur accorde la salle du Conseil comme lieu de répétitions². Après quelques années, les jeunes artistes amateurs font place aux générations nouvelles. Un cercle de théâtre est ainsi réorganisé en

1910, puis en 1920 avec «de jeunes messieurs et demoiselles»³. En 1921, d'anciens élèves du Collège du Sacré-Coeur présentent une soirée musicale et dramatique au théâtre Bijou⁴. Il arrive aussi que l'on reçoive, en grande pompe, des artistes de Montréal, de Québec ou même de France. Le Choeur de la Cathédrale de Montréal vient exécuter des oratorios en 1907 et en 1909, le théâtre étudiant de Laval joue du Paul Bourget en 1922, et, en 1917, invité de manière royale par le curé Choquette, le Trio Larrieu donne plusieurs représentations de chansons de France⁵. La Société Philharmonique, titre porté par la fanfare, continue à exercer ses talents et reçoit une petite subvention annuelle de la Ville. Elle est réorganisée en 1916⁶.



La Société Philharmonique, vers 1920 (Coll. privée).

La Société St-Jean-Baptiste n'existe alors que de façon informelle mais elle reprend vigueur chaque printemps pour l'organisation de la fête des Canadiens français. De 1907 à 1922, le président et animateur dévoué du comité d'organisation est le Dr Grégoire, médecin, artiste et patriote, qui sera le premier député du comté de Frontenac. En 1921, le programme de la fête comporte successivement la grand'messe, un discours du Dr Grégoire sur le parvis de

l'église, un défilé de chars allégoriques jusqu'au parc des Vétérans, où a lieu le dépôt d'une gerbe de fleurs, des discours du maire Fournier et du député J. H. Lemay de Sherbrooke, une partie de «balle au camp» Lac-Mégantic contre St-Georges, le tout agrémenté des harmonies de la fanfare locale. La soirée se termine par une représentation dramatique de Félix Poutré⁷.

Les Chevaliers de Colomb existent à Mégantic depuis 1919, année à laquelle a lieu la première initiation du Conseil 2043 avec 74 membres. En 1920, viennent s'ajouter 62 nouveaux membres. En 1927, l'organisme inaugure son nouvel édifice lors d'une soirée où on retrouve en bonne place une partie de l'élite méganticoise, dont des membres ont occupé à un moment donné le poste de grand chevalier: les Huard, les Letellier, les Gendreau, les Lincourt⁸.



Première initiation des Chevaliers de Colomb, en 1919, sur le parvis de l'église Ste-Agnès ($Ville\ de\ L.\ M.$).

Par contre, les associations de bienfaisance à titre professionnel comme l'Union St-Joseph ou les Forestiers semblent avoir cessé leurs activités lors de la première guerre mondiale. Comme les premiers syndicats n'apparaissent qu'en 1934, il y aurait donc eu deux décennies durant lesquelles ouvriers et artisans ne se seraient pas regroupés dans des organismes professionnels. La seule exception est le secteur agricole. En 1910, un nouveau cercle agricole est incorporé à Mégantic, organisé par des cultivateurs de Ditchfield et Spaulding. Il semble avoir été actif dans les concours de défrichement⁹.

SPORTS ET LOISIRS

Dès les débuts de l'histoire des deux villages, les habitants de Lac-Mégantic ont aimé les fêtes, les sports et les loisirs. Ces traditions se maintiennent dans les années antérieures à la crise de 1929-1939. Toutefois, nous possédons peu de renseignements à ce sujet, ce qui ne veut pas dire que ces activités aient été moins vivantes.

Les courses de chevaux continuent à être très populaires; elles se déroulent à l'automne sur une piste à cet effet. Toutefois, après 1911, elles semblent avoir disparu 10. Les sports d'équipe, par contre, ont tenu le coup. Le club de base-ball est organisé en 1907. Il fera partie d'une ligue réunissant les clubs des paroisses reliées par le chemin de fer Québec Central 11. Le hockey, appelé alors «gouret», est également présent 12. Un autre sport d'hiver, la raquette, est stimulé grâce à l'existence d'un club, La Feuille d'Érable, fondé



L'équipe de base-ball Mégantic vers 1920 (Ville de L. M.).

en 1907 par un groupe de 35 sportifs des meilleures familles. Son uniforme est gris et bleu 13. Quant au club de tir, en majorité fréquenté par les Anglais, il est encore attesté en 1911 14.

Les fêtes de plein air, les pique-niques, auxquels participent au 19e siècle l'ensemble de la communauté méganticoise, paraissent moins fréquents ou limités à de petits groupes plus spécialisés: en juin, les enfants du Collège font encore leur excursion en bateau à Piopolis, avec leurs maîtres et leurs parents¹⁵. En hiver, le carnaval est encore fêté, mais apparemment, les beaux jours de la patinoire, où les parents et les enfants des familles aisées rivalisent de costumes et de masques, sont terminés. En 1927, on sort encore en masque dans les rues. Toutefois, en cela comme en d'autres choses, c'est comme si le loisir devenait chose moins communautaire et plus privée. Le carnaval est l'occasion de réunions de famille et d'amis dans des résidences privées, comme, en été, les pique-niques se déroulent en petits groupes aux chalets du bord du lac. C'est signe que la société de Mégantic se cloisonne davantage qu'à l'époque des pionniers. Il ne faut cependant pas exagérer ce repli de la petite-bourgeoise locale. Si elle semble plus séparée de la classe ouvrière sur le plan des loisirs, elle organise encore des fêtes publiques où chacun fait montre de ses talents, musicaux, dramatiques ou autres 16.

Notons enfin que le cinéma fait son apparition à Mégantic en 1910. Les «vues animées» sont projetées dans une tente adossée à l'Hôtel Union, près de la gare. Plus tard, vers 1914-1915, une belle salle de théâtre, le *Bijou*, accueillera ce nouveau divertissement ¹⁷.

La période d'été continue à rassembler de nombreuses activités autour et sur le lac. Les services de bateaux à vapeur vers Piopolis ou Trois Lacs attirent en effet toujours autant de touristes, d'excursionnistes ou de chasseurs. Le *Jubilee* tient le coup chaque année jusqu'aux premières glaces, mais en 1915, il ne reprend pas le service. De nouveaux bateaux le remplacent comme le *Campania* ou le *Woburn*. Ce dernier est construit à Mégantic même, avec un moteur acheté à Montréal. Il appartient à Henry W. Albro. Le *Woburn* assurera le service du lac chaque année jusqu'en 1930¹⁸.

Le tourisme d'été ou celui d'automne pour la chasse attire toujours des Américains de Boston ou de New York au club du lac des Araignées ou dans les camps et les chalets qui commencent à se bâtir sur les rives à partir de 1911 ¹⁹.



Départ en excursion sur le Woburn. Vers 1928-1929 (Ville de L. M.).

SERVICES ET INSTITUTIONS

La vocation de Mégantic comme centre régional de services se confirme notablement après 1907. Parallèlement, la croissance lente de sa population et son accession au statut de ville accréditent le poids et le prestige de ses institutions religieuses et scolaires.

Une nouvelle banque vient s'ajouter à la succursale de la Banque de Montréal. Il s'agit de la Banque des Cantons de l'Est, dont l'édifice est achevé en 1910. Le siège social de cette institution financière est à Sherbrooke jusqu'en 1912, année à laquelle elle est absorbée par la Banque de Commerce. En 1920, la Banque Provinciale ouvre une succursale coin Stearns et Frontenac²⁰.

Signe de la croissance du rôle administratif de la ville, le gouvernement fédéral acquiesce à l'idée de construire un édifice public pour les services postaux et douaniers. Le terrain est celui de l'église presbytérienne que les administrateurs de cette confession veulent changer de site. Le nouvel immeuble est achevé en 1912²¹. Il cause une réorganisation du système postal à Mégantic. On se

souviendra en effet que depuis 1889 coexistent deux bureaux de poste, dont le plus ancien est celui d'Agnès. En 1907, son titulaire est P. H. Renaud auquel succède en 1912 Malcolm McLeod. Le bureau d'Agnès sera fermé en 1913, le bureau unique pour toute la ville étant désormais à Mégantic, au quartier du Centre. Le Dr G. S. Grégoire devient le premier maître de poste du nouveau bureau. La chose peut surprendre de voir le service du courrier confié à un médecin: n'oublions pas que la fonction ne comporte dans une ville de cette importance que des responsabilités peu absorbantes et qu'il s'agit d'une nomination politique, le Dr Grégoire étant un pilier local du parti libéral²².

Les institutions religieuses, catholiques pour la plupart, sont en pleine croissance en 1907, au moment de la naissance de la ville. Elles s'incarnent dans la personnalité énorme du curé Choquette, nommé à Mégantic en 1896. L'immense église paroissiale Ste-Agnès, dont il a choisi le site, est inachevée et les offices se déroulent dans le soubassement. En 1910 toutefois, on décide de construire la superstructure et, en 1911, des syndics spéciaux sont élus pour la gestion financière de l'opération: Eusèbe Huard, Alphonse Cauchon et Napoléon Brûlotte. Les plans seront l'oeuvre des architectes Audet de Sherbrooke et Godin de Montréal. Après avoir d'abord choisi un édifice de style roman, on préférera le style gothique. Les travaux, au coût de 79 500 dollars, commencent en août 1911, et sont financés par un emprunt de 60 000 dollars à 5%.

L'élégance et majestueuse église commence à s'élever au-dessus de la ville²³. Elle s'orne bientôt d'un riche décor et d'oeuvres d'art de valeur, comme le maître-autel, don de la *Lake Megantic Pulp*, et surtout la verrière du choeur, amenée de Grande-Bretagne, où elle a été fabriquée en 1849, don du curé Choquette²⁴. Quant au carillon à cinq cloches, il est de facture française, des établissements Paccard à Annecy²⁵. Le 9 octobre 1913, la nouvelle église est bénite au cours d'une cérémonie grandiose à laquelle assistent Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke et Mgr Brunault, évêque de Nicolet²⁶. Cette journée, une des plus mémorables de l'histoire de la ville, marque l'aboutissement de près de quinze années d'efforts pour le curé Choquette.

Personnage digne et courtois, dévoué mais énergique, aux facettes multiples que ce curé. Passionné de mécanique, il a eu la première automobile de Mégantic en 1909 et un yacht à essence en



Bénédiction de l'église Ste-Agnès, le 9 octobre 1913. De dr. à g., le curé Choquette, Mgr Brunault, Mgr Stagni, Mgr Larocque et le supérieur du Collège (Ville de L. M.).

1901. On a vu par ailleurs son intérêt pour l'électricité et il a été le directeur et principal actionnaire de la *Compagnie d'éclairage*. Héritier d'une fortune importante, amateur de photographie, patineur émérite et chasseur, il parlait d'égal à égal avec le président du CPR. Son rôle comme apôtre de la tempérance doit encore être rappelé. Il meurt, à soixante ans, en 1918, des suites d'une opération chirurgicale²⁷.

Son successeur, le curé J. D. Bernier, dirige la paroisse de 1918 à 1919. Malade depuis bien avant son arrivée et chargé de veiller sur une communauté de 4 000 âmes, sa santé décline rapidement. Sous son ministère, la fabrique doit encore s'endetter, des réparations et des améliorations devant être apportées à l'église Ste-Agnès. En 1926, elle contracte un emprunt de 110 000 dollars. Le successeur du curé Bernier sera l'abbé Bonin²⁸.

Lors de la fusion des deux villages en 1907, une nouvelle commission scolaire est formée elle aussi par la réunion des commissions d'Agnès et de Mégantic. Le curé Choquette en sera président jusqu'en 1917. Théophile Lachance, de 1918 à 1926, et Eusèbe Huard, en 1927 à 1941, occuperont ce poste après lui. L'enseignement des garçons est confié depuis 1897 aux Frères du Sacré-



Le troisième curé de Ste-Agnès, J. D. Bernier (Ville de L. M.).

Coeur. En 1913, l'Académie qu'ils dirigent est agrandie en vue d'établir un pensionnat. En 1924 toutefois, le pensionnat est supprimé. Pour les filles, confiées aux soins des Dames de la Congrégation, la Commission scolaire cède en 1912 le couvent aux religieuses, à charge pour elles de l'agrandir afin d'accueillir des pensionnaires. Signalons qu'on a cru, en 1919, transformer notablement le Collège des Frères en vue de doubler sa capacité d'accueil. Le projet, qui aurait requis un emprunt de 75 000 dollars, sera rejeté par un groupe de contribuables²⁹.



L'Académie des Frères du Sacré-Coeur et le Couvent des Dames de la Congrégation sur la rue Dollard en 1914. Le quartier nord est encore en plein développement (Ville de L. M.).

Les citoyens de confessions protestantes se répartissent en méthodistes, dont le temple est détruit dans le grand incendie de 1908, en anglicans et en presbytériens. Ceux-ci édifient une nouvelle église en 1911³⁰.

Nous achèverons ce tour d'horizon des institutions de Mégantic entre 1907 et 1929 par quelques informations sur la presse et sur une association d'hommes d'affaires, la Chambre de Commerce.

Le journal de langue anglaise, *Lake Megantic Chronicle*, imprimé à Cookshire, continue de paraître après 1907. On en connaît un exemplaire de 1912 et il est encore mentionné en 1916³¹.

Comme dans beaucoup de villes des Cantons de l'Est, la Chambre de Commerce constitue une source de dynamisme pour le progrès de la communauté. On y retrouve en effet des entrepreneurs, des commerçants, des professionnels, des industries. C'est là que se discutent des projets ou que se prennent des initiatives qui, aux yeux de cette élite du monde des affaires local, doivent contribuer au développement de la ville. Il semble avoir existé un organisme de ce genre dès la fin du 19^e siècle sous le nom de Citizens Association of Agnes and Megantic, qui se donne des structures plus officielles en 1902 en se transformant en Chambre de Commerce d'Agnès et Lac-Mégantic. A. B. Gendreau en sera président jusqu'en 1909, Eusèbe Huard, vice-président et le banquier Aitken, secrétaire-trésorier. Il semble que dès l'année de la fusion des villages elle ait pris le nom de Chambre de Commerce du Lac-Mégantic³².

À plusieurs reprises, elle sera réorganisée car elle semble passer par des périodes d'inactivité puis de dynamisme. Ainsi, en 1909, grâce à l'avocat Joseph Roy, est-elle incorporée. Elle comprend alors 51 membres dont 7 Anglophones. Parmi les premiers présidents, on relève les noms d'Eusèbe Huard, de A. B. Gendreau, de Joseph Roy, de G. M. Thompson, du marchand J. D. René, du Dr Grégoire. La Chambre est particulièrement active de 1909 à 1913: elle envoie des délégués à Ottawa pour demander un bâtiment du gouvernement fédéral destiné aux postes et aux douanes, elle suggère de créer un abattoir central à Mégantic pour améliorer la qualité de la viande, elle demande la création d'un corps de pompiers pour faire baisser les primes d'assurances, elle plaide pour le réensemencement du lac en poissons³³.

On lui doit aussi les projets de création d'un comté électoral en 1909-1911, de mise en place d'une politique de bonus et d'exemptions aux nouveaux industriels en 1913-1915, de construction d'une route pour automobiles de Québec à Portland par Lac-Mégantic et Woburn³⁴. Assez peu active durant les années vingt, elle est réorganisée une nouvelle fois en 1929, sous la direction d'Eugène Huard³⁵.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Passant en 1907 du statut de village à celui de ville, Mégantic réorganise son administration municipale. La charge de secrétairetrésorier est divisée, F. X. Marceau devenant trésorier et J. A. Gaudet secrétaire³⁶. En 1913, est créé le poste de greffier, dont Joseph Roy sera le premier titulaire, suivi par J. N. Thibodeau en 1914, puis, après le décès de ce dernier, en 1915, par un autre notaire, Delourdes Lippé³⁷. On conserve évidemment les fonctions traditionnelles d'inspecteurs des chemins, de garde-enclos et surtout d'évaluateurs, confiées non à des employés municipaux mais à des citoyens, payés à la journée³⁸.

Comme dans d'autres villes du Québec à l'époque, on hésite en effet à alourdir le budget municipal et donc les taxes en engageant des employés à plein temps. Mais avec la croissance de la population et l'aspect technique des nouveaux services offerts par la municipalité, il faut bien se résoudre à le faire. Ainsi, la Ville réengage-t-elle les policiers du Village, Arthur Savard et Honoré Proulx. En 1918, lors du rachat de la Compagnie d'éclairage, elle reprend à son service l'opérateur de l'usine électrique, Émile Piché et engage un adjoint, Alfred Martineau. Ces deux employés demeureront à ce poste jusqu'en 1964, quand la Ville vendra son réseau d'électricité à l'Hydro-Québec³⁹.

En 1925, la Ville de Mégantic emploie six personnes à temps plein: trois policiers, Savard, Proulx et Alfred Dostie, deux opérateurs au barrage no 1, Piché et Martineau, et un surveillant des travaux de voirie, Adélard Thibault. Leur salaire varie de 90 à 120 dollars par mois. Pour les travaux de creusage, de pavage et d'entretien, on engage des journaliers, selon les besoins, à 25 cents de l'heure⁴⁰. Les augmentations de salaire sont rares, vu l'état des finances municipales mais la plupart des employés ont le logement fourni et l'électricité gratuite⁴¹.

Il est vrai qu'une partie de la gestion municipale est assurée bénévolement par le maire et les conseillers municipaux. Ceux-ci sont au nombre de neuf, à raison de trois par quartier. Ici aussi, on peut percevoir l'évolution des problèmes, quand on examine le système de comités du Conseil. En 1907, quatre comités suffisent: les chemins, les finances, la police et le marché, la santé et l'aqueduc. En 1920, leur nombre est porté à sept: finances, aqueduc, chemins, police et feu, hygiène et pauvres, électricité, industries. Plus tard, on dénombrera neuf comités, présidés chacun par un conseiller différent⁴².



Quelques notables de Mégantic en 1927. De g. à dr., (1er rang), le major Gendreau, l'avocat Drolet, M. Bisson, le Dr Grégoire, J. Girard, J. A. Favreau; (2e rang) P. Lemelin, James Lemay, L. Mercure, le Dr Lincourt, D. Bilodeau; (3e rang) D. René, G. Thibodeau, J. Dion, le maire Nadeau, (?), C. Fortier, le major Reitman, G. Blais (Coll. privée).

L'Hôtel de Ville, situé alors au coin des rues Frontenac et Milette, dans un vaste édifice de bois, à deux corps de bâtiment, qui avait appartenu au 19^e siècle à la Compagnie Nantaise, sert également de poste de police, de logement pour le chef Savard, de prison municipale. Il abrite aussi le conseil de comté et le bureau d'enregistrement. En 1928, l'immeuble, qui prend de l'âge, devient peu pratique pour toutes ces fonctions. On songe donc à construire un nouvel hôtel de Ville, d'autant plus que le Conseil de comté est prêt à offrir pour sa part 15 000 dollars. Après de nombreuses discussions, un règlement d'emprunt de 35 000 dollars est adopté dans ce but en 1929⁴³.

À partir de 1907, le maire n'est plus choisi parmi les conseillers élus pour l'année mais élu par le vote de l'ensemble des contribuables propriétaires. La charge de maire fait ainsi l'objet de campagnes électorales disputées, au moins certaines années. Toutefois, une sorte de tradition veut qu'on réélise le maire par acclamation, c'est-à-dire sans opposition, pour un second mandat d'un an. Les

élections municipales ont lieu chaque année à la fin janvier. Voici la liste des maires jusqu'en 1929:

A. B. Gendreau (1907), démissionne en juillet 44.

Eusèbe Huard (1907-1908)

Télesph. Lemay (1909-1910)

Dr J. A. Milette (1911)

A. B. Gendreau (1912, 1913 et 1914)

Cyrille Fortier (1915 et 1916)

Dr G. S. Grégoire (1917 et 1918)

A. Lavoie (1919 et 1920)

J. E. Letellier (1921)

Guillaume Fournier (1922, 1923, 1924, 1925 et 1926), décédé en avril 1926^{45} .

Ernest Legendre (1926 et 1927) décédé en avril 1927.

Jos Henri Nadeau (1927, 1928 et 1929).

Certains conseillers demeureront en place pendant de très nombreuses années sans jamais accéder à la charge de premier magistrat. Signalons le cas de J. Kelly, conseiller du quartier sud, longtemps le seul Anglophone au Conseil municipal, qui siégera sans interruption de 1907 aux années quarante.

Si on tente de résumer les grands problèmes que devront affronter les conseillers entre 1907 et 1929, on constate la persistance des questions si disputées déjà du temps des deux villages: le contrôle de l'ordre public et de la vente d'alcool et celui de l'hygiène et de la salubrité. Plus que jamais à Mégantic, on parlera et on luttera à propos de règlements de prohibition, de construction d'aqueduc et d'égouts, de création de services de police et de pompiers. Outre la question de l'électricité évoquée dans le chapitre précédent, le Conseil municipal tournera aussi ses efforts vers l'amélioration des rues, des trottoirs et des ponts. Les pages suivantes tenteront de retracer l'histoire de chacune de ces questions.

CONTRÔLE DE L'ORDRE ET DE LA VENTE DE L'ALCOOL

Le lecteur se souviendra de l'acuité des problèmes posés par la vente de boissons alcooliques avant 1907. Les tentatives d'instaurer la prohibition totale ont échoué à plusieurs reprises, à la grande déconvenue des partisans de l'ordre et de la tempérance, mais à la grande satisfaction des hôteliers. En 1907 donc, le nouveau Conseil de Ville accorde cinq licences, dont trois pour des hôtels et deux pour des magasins, puis une sixième un peu plus tard⁴⁶. Il en profite pour édicter un de ses premiers règlements sur la question de l'ordre public:

- dépôt de 200 \$ pour l'obtention d'une licence d'alcool;
- interdiction de vendre de l'alcool entre 10 heures du soir et 5 heures du matin;
- interdiction de vente le dimanche;
- interdiction de jouer aux cartes ou autres jeux de hasard avec pari;
- interdiction aux mineurs de moins de 18 ans de fréquenter les hôtels:
- interdiction de tenir des maisons de jeu, de débauche, de prostitution ou de rendez-vous⁴⁷.

Mais que valent ces règlements bien intentionnés? Pas grand' chose apparemment. La nouvelle ville de Mégantic a retrouvé sa réputation de ville «du whisky»! Le conseil municipal est obligé, en novembre de la même année, de convoquer en personne les hôteliers pour leur faire part de nouvelles recommandations sur la réglementation votée⁴⁸. En 1908, il y a huit demandes de licence! Certains citoyens s'émeuvent et tentent d'exclure au moins les hôtels licenciés du quartier nord «tranquille et propre», mais sans succès⁴⁹. En 1909, on oblige les tenanciers à fermer leurs débits les jours de fête de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint et de l'Immaculée Conception⁵⁰. Mais les partisans de la prohibition, curé Choquette en tête, préparent un grand coup pour 1910.

Une vaste campagne de tempérance a en effet déclenchée par le clergé catholique, allié pour une fois au clergé protestant. Elle culmine par une assemblée populaire, devant laquelle vient parler Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec. Les curés de la région de Mégantic, le juge Lemieux, le conseiller législatif Thomas Chapais et John Roberts, de la Dominion Alliance, prononcent aussi des discours⁵¹. Un référendum doit en effet se tenir le 29 mars 1910 sur la suppression des licences et la prohibition absolue. Bien que la rumeur ait couru que les hôteliers auraient dépensé de 5000 à 10 000 dollars pour acheter des votes contre la prohibition, l'opposition n'ose se manifester et se réfugie dans l'abstention. Le règlement est adopté par 160 voix contre une. Mégantic devient une ville «sèche» pour près de quinze ans⁵².

Un comité de vigilance formé de trois conseillers est mis en place, qui nomme J. N. Thibodeau officier chargé de faire appliquer le règlement. Les hôteliers n'ont plus comme choix que de fermer boutique ou se convertir en hôtel de tempérance⁵³. Évidemment, certains ne résistent pas à la tentation de vendre la boisson interdite en cachette, mais des amendes et des retraits de permis de commerce freinent pareil mouvement⁵⁴.

L'adoption de la prohibition est complétée par toute une série de décisions concernant les modalités d'ouverture de restaurants ou lieux publics, qui peuvent nous paraître aberrantes aujourd'hui, mais qui s'inscrivent dans une volonté des citoyens influents d'empêcher toute possibilité de désordres, de bagarres ou de vente clandestine d'alcool. On ordonne ainsi successivement la fermeture des restaurants le dimanche, des magasins de fruits et de bonbons entre les repas le dimanche, des théâtres et cinémas le dimanche. On interdit la livraison à Mégantic de colis de boissons enivrantes expédiées de l'extérieur; on défend aux propriétaires de salles de billard d'accepter des jeunes de moins de seize ans; on rejette la demande du pharmacien Codère de vendre de l'alcool à fins médicinales ou même du vin de messe⁵⁵.

Certains nostalgiques profitent de la campagne électorale municipale pour exiger par pétition la tenue d'un référendum pour révoquer la prohibition, ce qui est leur droit légal. Du coup, la réélection routinière du maire J. A. Milette pour un second mandat est compromise. Les partisans de la prohibition le trouvent-ils un peu tiède sur la question? Toujours est-il qu'on lui oppose un candidat de prestige, A. B. Gendreau, «ami de la tempérance» et également «zélé fervent de la question des pouvoirs hydrauliques». L'élection de 1912 est donc bien un scrutin «pour l'eau et contre l'alcool», Gendreau étant élu par 124 voix de majorité⁵⁶. Quelques jours plus tard, le référendum confirme la prohibition de 1910, par 222 voix contre 16⁵⁷.

Durant la première guerre mondiale, le Conseil de Mégantic approuve le projet de prohibition générale pour le Canada pour le temps de guerre. Deux précautions légales valent mieux qu'une!⁵⁸. Mais, la guerre finale, en 1919, la prohibition, qui va déferler sur les États-Unis et les provinces anglophones du Canada, retrouve des opposants au Québec. Le mouvement sera suffisamment fort pour amener le gouvernement Taschereau à établir un système

exceptionnel en Amérique du Nord: le contrôle de la vente d'alcool par un organisme d'État, la Commission des Liqueurs. À Mégantic même, les ventes illicites d'alcool se multiplient. Dans le dixième rang de Whitton, juste en dehors des limites de la ville, un commerce clandestin est cause de désordres⁵⁹. Le Conseil municipal en arrive même à instaurer un système de dénonciation: quiconque fournira les preuves de vente d'alcool aura droit au quart du montant de l'amende!⁶⁰.

En 1923, plusieurs citoyens demandent un levée partielle de la prohibition, afin d'autoriser la vente de la bière et du vin seulement, dans le cadre des systèmes de magasin que la Commission des Liqueurs installe en divers endroits de la Province⁶¹. Trois ans vont encore se passer avant qu'on ne considère la question, à cause de l'enchevêtrement des juridictions. Le gouvernement provincial ne peut en effet supprimer la loi de prohibition votée dans le cadre d'une législation fédérale de tempérance, dite loi Scott, et que les électeurs du comté de Compton ont ratifiée en 1917. Or Mégantic a ses quartiers nord et centre dans le comté fédéral de Compton! Par contre, le quartier sud, ex-village d'Agnès, est dans le comté fédéral de Beauce, qui, lui, n'a pas voté la loi Scott. Pourra-t-on alors ouvrir un magasin d'alcool dans ce quartier? Nous n'entrerons pas plus dans le détail de ces questions légales. Contentons-nous de signaler qu'il fallait en plus abolir le règlement municipal de prohibition de 1910. C'est ce qui sera fait en 1925. Le règlement 59 abolit le règlement de 1910 et demande à la Commission des Liqueurs de la Province d'accorder un ou deux permis d'épicerie et d'installer une de ses succursales à Mégantic62.

C'est difficilement et comme à regret que le Conseil municipal se départit vers 1925-1930 de sa juridiction de contrôle de la vente d'alcool au profit d'un organisme provincial. La Ville garde toute-fois son mot à dire sur la moralité des futurs détenteurs de permis et conteste certaines décisions de la Commission. Ce n'est qu'en 1928, que Mégantic aura ses deux premiers hôtels avec service de bière et de vin aux repas seulement⁶³. En 1929, plusieurs épiceries détiennent également des permis⁶⁴. Mais, comme nous le verrons plus loin, l'unanimité n'est pas encore faite sur le nouveau régime.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Parmi les premières décisions prises par la nouvelle municipalité de la Ville de Mégantic figure l'extension au quartier sud, ancien village d'Agnès, des services d'aqueduc et du réseau d'égouts⁶⁵. Ces travaux sont encore en voie de réalisation à la fin de l'été 1908. Or, depuis plusieurs semaines, des feux de forêt ravagent les cantons de Ditchfield et de Louise, du lac des Araignées aux lisières de la ville. Le 28 septembre, un vent violent du sud active les flammes. Cela flambe aussi du côté de Piopolis et de Baie des Sables et dans l'arrière-pays, vers Scotstown. En fait, la sécheresse de plusieurs semaines facilite l'avance des incendies. Le quartier sud est le premier attaqué et, malgré une lutte farouche de nombreux citoyens contre le sinistre, plusieurs maisons sont détruites de même que l'église méthodiste. Sur l'autre rive, la fumée suffocante et les flammes qui approchent obligent les autorités à prendre des décisions émouvantes: on évacue les femmes et les enfants par trains spéciaux du CPR et du QCR dans les villages voisins, les hommes étant embrigadés pour combattre les progrès du feu. Scènes tragiques où la jeune ville faillit être détruite entièrement. La pluie se met à tomber par bonheur cette nuit-là, pour la première fois depuis six semaines. Les dommages sont considérables, surtout dans le quartier sud, où on relève pour 40 000 dollars de perte, et dans les environs où des réserves de bois et des scieries sont anéanties. Le total des dégâts dans la région s'élèvera à 200 000 dollars66.

Entourée de zones forestières, Mégantic est très sujette à ce genre de désastre. En mai 1911, par exemple, de nouveaux feux de forêt ravagent les cantons voisins mais sont contrôlés à bonne distance de la ville. Cette situation amène les compagnies d'assurance à élever les taux de leurs polices-incendie à Mégantic. L'organisation d'une compagnie régulière de pompiers devient donc chose urgente. En 1912, une brigade de 12 pompiers volontaires est installée, en plus des deux policiers responsables aussi du service des incendies. Une voiture à chevaux est fournie à la nouvelle compagnie. Ce système fonctionnera jusqu'en 1930⁶⁷.

Si la protection contre les incendies est donc assurée dès les années 1910 grâce également au renforcement de la pression du système d'aqueduc⁶⁸, la lutte pour l'hygiène publique est plus diffi-



L'embellissement de la ville s'effectue, vers 1925, par l'aménagement d'un petit parc, qui descend de la gare CPR vers le quai, où attend le bateau à vapeur (Ville de L. M.).

cile. Certes, le réseau d'égouts est peu à peu étendu à toutes les rues, mais toutes les maisons n'ont pas encore converti leurs systèmes archaïques de toilettes sèches pour des toilettes à eau, ni maîtrisé les fumiers des cours arrière, encore alimentés par les chevaux et cochons gardés par les citoyens. Chaque printemps, le comité de santé du Conseil municipal doit faire la chasse aux propriétaires négligents qui oublient de nettoyer leurs cours⁶⁹. En 1912, il est encore courant d'envoyer ses eaux usées à la rue⁷⁰. En 1913, on se plaint des «malpropretés, miasmes et mauvaises senteurs» sur plusieurs propriétés⁷¹. À partir de 1920, la municipalité décrète une semaine de nettoyage au début de mai. On vide les cours, on brûle les détritus, on nettoie, on repeint les façades: Mégantic commence enfin à devenir une «ville propre»⁷².

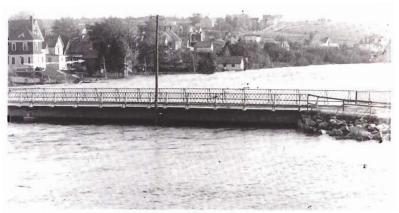
L'état parfois déplorable de l'hygiène va de pair avec le développement d'épidémies mal contrôlées. Les médecins ne cessent d'en signaler les dangers aux autorités municipales, qui créent un Bureau de santé en 1911, confié au Dr Grégoire⁷³. En mai de la même année, un règlement d'urgence impose la vaccination de toute la population contre la variole⁷⁴. En juin, les écoles sont fermées à cause d'une épidémie de rougeole⁷⁵. En 1913, nouvelle menace de la variole, tous les citoyens n'étant pas prompts à se faire vacciner. Le curé Choquette, en chaire, plaide pour la vaccination et le Dr Grégoire rapporte que cela a eu quelque effet⁷⁶. Les écoles sont cependant fermées pour quarante jours⁷⁷. En novembre 1913, on rapporte que «l'état sanitaire de la localité laisse à désirer, la liste des malades s'allonge chaque semaine⁷⁸. En 1922, on signale une épidémie de diphtérie⁷⁹. Les jeunes enfants sont les premières victimes de ces maladies épidémiques et des fièvres typhoïdes qu'alimentent de nombreux abattoirs pestilentiels et dépourvus de toute précaution hygiénique⁸⁰. La chose est tellement courante que la statistique paroissiale distingue les morts d'adultes et celles d'enfants. Ces dernières comptent pour plus de la moitié des décès survenus à Mégantic, même au début des années 1930⁸¹.

L'épidémie qui a toutefois répandu le plus de terreur dans l'histoire des habitants de Mégantic n'est pas due aux conditions hygiéniques discutables de la ville à l'époque. Il s'agit de la «grippe espagnole» qui déferle sur l'Europe et l'Amérique du Nord en octobre et novembre 1918, au moment précis de l'arrêt des combats du premier conflit mondial. Sans vaccin connu, la maladie est très contagieuse, se répand avec rapidité et frappe aveuglément. «C'est la terreur», écrit un journaliste local, «les médecins ne suffisent plus»⁸².

C'est à cette occasion qu'est apparu le premier hôpital à Lac-Mégantic. Fondé par le Dr G. S. Grégoire et son fils, également médecin, dans une maison du Boulevard des Vétérans et doté d'une dizaine de lits, on y soigne sans trève les victimes de la grippe Les décès seront toutefois nombreux. Appelé Hôpital Ste-Agnès, il restera ouvert près de deux ans, les deux médecins y perdant toute leur mise de fonds⁸³.

L'AMÉLIORATION DE LA VOIRIE

Quittons ces moments tragiques pour relever les progrès accomplis par la municipalité dans le domaine de la voirie. Il faut bien distinguer ici l'amélioration des rues de la ville et le problème plus complexe des chemins et des routes conduisant à l'extérieur de Mégantic. En ce qui concerne le réseau urbain, la jeune municipalité se montre bien décidée à en améliorer la qualité. On commence tout d'abord par le pont d'Agnès, sur la Chaudière, jusqu'ici mitoyen à deux villages et à deux comtés différents, à présent tout entier dans Mégantic. Le projet de remplacer le vieux pont de bois



Le deuxième pont sur la Chaudière, construit en 1908. Vue sur le quartier sud (Agnès) (Ville de L. M.).

par un pont de béton, à armature de fer, est tentant mais bien coûteux. Aussi, l'aide du gouvernement provincial est-elle sollicitée. Une première délégation à Québec en 1907 obtient une promesse de 5 000 dollars. Le pont est achevé en 1908, inauguré en 1909. D'abord à péage, il est rendu gratuit lors de l'octroi à la Ville d'une somme supplémentaire de 2 000 dollars en 1910⁸⁴.

Les années 1912 et 1913 voient la réalisation du premier plan de gravelage et de macadamisage. En fait, la Ville de Mégantic veut profiter tout simplement d'une loi provinciale, dite «loi des bons chemins», par laquelle le gouvernement du Québec garantit les emprunts souscrits par les municipalités pour l'amélioration des routes principales, à charge pour ces dernières de payer pendant 40 ans un intérêt à taux minime au gouvernement. Le projet de la Ville de Mégantic concerne les rues principales et les approches des divers chemins régionaux ou des rangs voisins. Il s'agit d'une entre-prise évaluée en 1912 à 40 000 dollars⁸⁵.

Forte de la promesse d'octroi provinciale, la Ville se lance dans l'achat de matériel à la fine pointe du progrès, comme une machine à macadamiser, commandée à l'usine Jenckes de Sherbrooke. Elle envoie un de ses employés, A. Thibault, suivre un cours d'instruc-



Maple Avenue (Frontenac), pavoisée pour l'inauguration de l'église Ste-Agnès en 1913 (Ville de L. M.).

teur pour le travail de gravelage et de macadam. Elle se dote d'un concasseur et d'un rouleau à vapeur, actionnés par des engins alimentés au charbon. Tout l'été de 1913, les travaux s'étendront sur les rues principales de la ville, mettant fin à l'ère des chemins boueux et de la poussière. On en profite pour installer des trottoirs de ciment de 6 pieds de large sur l'Avenue des Érables⁸⁶.

Le réseau de voirie régionale, quant à lui, ne s'améliore guère. Chemins «affreux», «détestables», dit-on vers 1910⁸⁷. Cela fait alors trente ans qu'on formule les mêmes plaintes et on ignore qu'un demi-siècle plus tard les habitants de Mégantic feront encore les mêmes critiques. En février 1917, un dégel empêche le charroyage par traîneaux du bois de chauffage⁸⁸.

Le développement de l'automobile comme moyen de transport pendant l'été n'est pas étranger à la série de requêtes que les municipalités de la région font à Québec pour la création de routes, à partir de 1916. Les citoyens de Mégantic approuvent ou même lancent l'idée d'un certain nombre de ces routes: en 1916, c'est la route Woburn-Lac-Mégantic-St-Georges de Beauce; en 1919, la route de Lac-Mégantic à Stornoway, où doit passer la route de

Beauceville à Sherbrooke; en 1923, la route de Nantes à Scotstown et Bury⁸⁹.

Mais la route qui comporte le plus d'espoir, c'est la liaison Québec-Portland (Maine) par Lac-Mégantic et Woburn. Elle ouvrirait la ville à une liaison directe avec le Maine et les États de la Nouvelle-Angleterre et serait la voie royale d'entrée au Québec du tourisme américain. Elle implique cependant, du côté du Maine, l'établissement d'une section d'une quarantaine de milles en pleine



Une délégation du Maine rencontre les notables de Lac-Mégantic pour favoriser la construction de la route vers les États-Unis. Assis, au centre, le Dr Grégoire. Vers 1922 (?) (Coll. privée).

forêt sauvage. Dès 1913, les notables de Mégantic commencent leurs pèlerinages à Québec et aux États-Unis pour convaincre les autorités de l'importance du projet⁹⁰. La guerre, les coûts et les difficultés des travaux, la lenteur des gouvernements expliquent le retard pris par la route «internationale». En 1925, toutefois, le gouvernement du Québec a parachevé la section Lac-Mégantic-Woburn. En 1929, les travaux progressent dans le Maine, au point qu'on parle d'une inauguration prochaine. La crise laisse la route à l'état de piste peu praticable⁹¹.

LES FINANCES MUNICIPALES

Les améliorations entreprises de 1907 à 1929 au chapitre de la voirie, de l'aqueduc, des égouts et de divers services ont eu, on s'en doute, un prix, que les contribuables de Mégantic ont dû acquitter à même leurs taxes. Rappelons que, de plus, la municipalité s'est lancée, à l'époque, dans l'aventure de l'électricité. Enfin, la nouvelle ville reste responsable des dettes et des emprunts des deux municipalités de village auxquelles elle a succédé. À titre d'exemple, en 1920, la Ville de Mégantic doit encore sur obligations 2867\$ du Village d'Agnès et 56 800 \$ de diverses émissions du Village de Mégantic. De plus, elle doit 5 300 \$ pour ses propres débentures et au Gouvernement provincial l'intérêt à 3% pendant encore 34 ans sur 27 300\$92.

Le premier effet de la fusion en 1907 a eu cependant pour effet de baisser le taux des taxes foncières, qui restera stable et modéré de 1907 à 1917, le millin étant à 11, avec même une réduction à 7,5 pour les cultivateurs. La taxe de locataire est fixée à 3% du montant du loyer annuel. Toutefois, à partir de 1918, la taxe foncière prend un rythme inflationniste pour atteindre 20 millins en 1921, le taux double de 1916. Les locataires voient, pour leur part, leur taxe passer à 5% en 1918 et se stabiliser à 7% de 1919 à 1929. En 1922, le millin de l'impôt foncier redescend à 15 et en 1923 à 10, mais ce n'est qu'un bref répit. Le premier emprunt souscrit par la Ville en 1924 pour le financement du barrage, impose une hausse des taxes et le millin sera porté à 18 jusqu'en 1930.

Enfin, signalons qu'en 1911, la municipalité a établi toute une série de taxes commerciales, imposant tous les secteurs possibles et imaginables de la vie économique. Ainsi, par exemple, le propriétaire d'une patinoire paie 200\$ par an, celui d'un cirque 75 \$ par jour, un montreur ambulant de «vues animées» 5 \$ par jour. Toute personne de sexe masculin de 21 ans et plus, non autrement taxée, entendons les chambreurs, est frappée d'une taxe de 1 \$ par an. Gageons que les coûts de recensement et de perception de cette dernière taxe ont dépassé les revenus. Plus sûr est par contre le droit annuel de 1 \$ sur les chiens et de 4 \$ sur les chiennes, dont le paiement est authentifié par la médaille que porte l'animal⁹³.

LE CHEF-LIEU DE COMTÉ

On se souviendra qu'en 1902, Lac-Mégantic est devenue le cheflieu d'un comté portant le même nom, mais d'importance assez réduite, puisque les municipalités écossaises environnantes ont préféré rester rattachées au comté de Compton. De plus, il s'agit d'un comté à fins judiciaires, municipales et agricoles seulement et non pas d'un comté électoral. La vieille situation persiste donc et, aux élections provinciales de 1904 et de 1908, les électeurs du quartier sud votent dans le comté de Beauce et ceux du nord et du centre dans le comté de Compton. Pour supprimer cette bizarrerie et pour créer leur propre comté électoral, plusieurs citoyens éminents de Mégantic commencent à réclamer l'établissement d'une nouvelle circonscription.

En 1909, une délégation présidée par le maire T. Lemay rencontre le premier ministre Lomer Gouin à ce propos⁹⁴. De vagues promesses sont faites, qu'on juge bon de rappeler en 1911, à l'approche des élections. Une nouvelle délégation, composée du maire Milette, de trois conseillers, de représentants de la Chambre de Commerce et du Conseil du comté, refait le voyage à Québec. Cette fois-ci, la demande des porte-paroles de Mégantic s'inscrit dans un projet de réforme de la carte électorale provinciale⁹⁵. Au début de 1912 est enfin adoptée la loi créant un nouveau comté, pour fins électorales seulement, qui s'appellera *comté de Frontenac*.

Beaucoup plus vaste que le comté municipal et judiciaire, dit comté de Lac-Mégantic, la nouvelle circonscription électorale comprend 18 cantons: Chesham, Woburn, Clinton, Marston sud et nord, Whitton sud et nord, Winslow sud et nord, Ditchfield, Spauding, Risborough, Marlow, Dorset, Gayhurst, Aylmer, Lambton, Forsyth, Price et Adstock, tous détachés soit de Compton, soit de Beauce⁹⁶. Lac-Mégantic devient ainsi le chef-lieu de deux comtés, de territoire différent, l'un électoral, l'autre municipal. Pareille distorsion commande une harmonisation des limites territoriales. Ce sera chose faite en 1915, lorsque sera aboli le comté municipal dit de Lac-Mégantic et qu'un nouveau comté à fins municipales, agricoles et d'enregistrement sera établi à sa place avec les mêmes limites et le même nom que le comté électoral de Frontenac⁹⁷. Notons qu'au niveau fédéral, la vieille frontière Beauce-Compton court toujours à travers la région et coupe Mégantic en deux, malgré quel-



Aux élections de 1916, Lomer Gouin (4e à partir de la droite), Premier Ministre de la Province, vient appuyer le candidat libéral et député sortant de Frontenac, le Dr G. S. Grégoire. Photo prise devant le cinéma Bijou (*Coll. Écho de Frontenac*).

ques requêtes pour calquer les circonscriptions fédérales sur le découpage provincial⁹⁸.

Les premières élections au comté de Frontenac ont lieu en 1912 et voient le candidat libéral, le Dr Georges-Stanislas Grégoire, de Lac-Mégantic, élu député. Il sera réélu en 1916, le premier ministre Lomer Gouin en personne venant appuyer sa campagne de sa présence. En 1919, sans opposant, il est élu par acclamation pour un troisième mandat⁹⁹. Aux élections de 1923, le Dr Grégoire, candidat libéral officiel, se voit contesté par une partie des libéraux du comté, particulièrement des paroisses rurales de Frontenac, qui appuient une candidature indépendante, celle de Cyrille Baillargeon, cultivateur de St-Vital de Lambton, maire de son village et préfet du comté. Les conservateurs sont représentés par le Dr Victor Lincourt, de Mégantic. Le résultat est serré mais le Dr Grégoire, d'abord déclaré vainqueur, se voit, lors d'un recomptage des bulletins, battu d'une trentaine de voix par son rival Baillargeon. En 1927, le député Baillargeon est réélu, puis en 1931, un autre libéral, Henri-Louis Gagnon, lui aussi originaire de Lambton, représente à

l'Assemblée législative le comté de Frontenac too. Le fait qu'à partir de 1923, ce soient des candidats de la partie rurale du comté qui aient été choisis et non plus du chef-lieu, illustre peut-être le fait que l'élite de Mégantic n'exerce pas un contrôle très étendu sur les notables des campagnes, comme ce fut le cas au début du siècle.

NOTES

Chapitre 7

Vie sociale et pouvoir municipal de 1907 à 1929

- 1. AVLM, Rôle d'évaluation, 1907; Recensement du Canada (1931).
- 2. AVLM, Minutes du Conseil, 7 octobre 1907.
- 3. PE, 21 octobre 1910, 9 janvier 1920.
- PE, 18 février 1921.
- PE, 5 juillet 1907, 3 septembre 1909, 14 juillet 1922; EF, 12, 19, 26 mai, 2 juin 1976.
- PE, 2 mars 1909, 7 novembre 1916; AVLM, Minutes du Conseil, 15 mars 1909, 24 octobre 1916.
- 7. PE, 21 mai 1907, 17 juin, 8 juillet 1921.
- PE, 14 novembre 1919, 26 novembre 1920; La Tribune, 28 janvier 1927; EF. Cahier historique souvenir (1979), A 21.
- 9. PE, 20 mai, 20 décembre 1910, 12 novembre 1912.
- 10. PE, 17, 20 septembre 1907, 14 juillet 1911.
- 11. PE, 29 janvier, 24 mai 1907, 31 mars 1908.
- 12. La Tribune, 27 janvier 1927.
- 13. PE, 15 novembre 1907.
- 14. PE, 3 octobre 1911.
- 15. PE, 29 juin 1916.
- 16. PE, 14 février 1913 (nombreux détails); La Tribunc, 8 mars 1927.
- 17. PE, 6 juin 1911.
- PE, 15 octobre 1909, 7 mai 1912, 13 novembre 1914, 30 juillet, 3 août 1915;
 Jean BOURQUE dans EF, 1 septembre, 6 octobre 1976.
- 19. PE, 29 août 1911, 8 septembre 1916.
- 20. PE, 10 janvier 1908, 9 septembre 1910; EF, Cahier historique (1979), A 19.
- 21. PE, 11 août 1908, 4 février, 8 avril, 21 juin 1910, 20 juin 1911.
- Cimon MORIN, «Les débuts de la poste à Agnès au lac-Mégantic», Opus II (Acad. québ. d'études philatéliques), p. F-11.
- A. CAUCHON dans EF, 7, 14, 21 février 1978; A. GRAVEL, Histoire du Lac-Mégantic, p. 101.

- A. CAUCHON dans EF, 29 novembre 1977; J. BOURQUE dans EF, 26 avril 1977
- 25. A. CAUCHON dans EF, 29 novembre 1977.
- Récit détaillé par A. CAUCHON dans EF, 4, 11, 18, 25 octobre. 1, 8, 15 novembre 1977.
- A. CAUCHON dans EF, 6, 13, 20 décembre 1977, 3, 10, 17, 24 janvier 1978; A. GRAVEL, *Lac-Mégantic*, pp. 105-106.
- 28. A. GRAVEL, ibid., pp. 111-115.
- 29. Ibid., pp. 104-105, 113; A. CAUCHON dans EF, 28 mars 1978.
- 30. PE, 11 août 1908, 19 mai, 5 décembre 1911.
- 31. PE, 17 novembre 1916; EF, 30 juin 1976.
- 32. G. LACOURCIÈRE dans EF, 21 avril 1932; PE, 12 mars 1907.
- PE, 20 avril, 29 octobre 1909; 4 novembre 1910; 5 novembre 1912; 4 novembre 1913.
- 34. PE, 12 mars, 30 juillet 1907, 15 mars 1910.
- G. LACOURCIÈRE dans EF, 21 avril 1932; AVLM, Minutes du Conseil, 22 mars,
 4 décembre 1911, 16 mars 1914, 19 avril 1915.
- 36. AVLM, Minutes du Conseil, 28 juin 1907.
- 37. Ibid., 2 novembre 1913, 4 mai 1914, 6 août 1915, 4 octobre, 2 novembre 1915.
- 38. Ibid., 6 mai 1907.
- 39. Ibid., 10 mai 1907; La Tribune, 19 octobre 1964.
- 40. AVLM, Minutes du Conseil, 2 mars 1925.
- 41. Ibid., 18 janvier 1927.
- 42. Ibid., 6 juin 1907, 2 février 1920.
- 43. Ibid., 29 mai, 17 décembre 1928, 17 juin 1929.
- 44. Ibid., 15 juillet 1907; PE, 26 avril, 3 mai, 6 août 1907.
- 45. Ibid., 2 mai 1927; La Tribune, 20 avril 1927.
- 46. PE, 21 mai 1907: AVLM, Minutes du Conseil, 10 mai, 13, 19 juin, 19 août 1907.
- 47. Ibid., 10 mai, 3 septembre 1907; Livre des règlements, Règlement no 3.
- 48. Ibid., Minutes du Conseil, 4, 11 novembre 1907.
- 49. Ibid., 1 mai 1908; PE, 31 mars 1908.
- 50. AVLM, Minutes du Conseil, 22 mars 1909.
- 51. PE. 22 mars 1910.
- 52. PE, 1 avril 1910; AVLM, Minutes du Conseil, 21 février 1910.
- 53. Ibid., 28 avril 1910.
- 54. Ibid., 19 décembre 1910; PE, 29 novembre 1910.
- PE, 25 octobre 1910; AVLM, Minutes du Conseil, 21 août 1911, 19 août 1912,
 21 avril 1913.
- 56. PE, 19 janvier, 2 février 1912; AVLM, Minutes du Conseil, 2 janvier 1912.
- 57. PE, 9 février 1912.
- 58. AVLM, Minutes du Conseil, 21 février 1916.

- 59. Ibid., 2 septembre 1919, 19 octobre 1920, 6 septembre 1921
- 60. Ibid., 19 décembre 1921.
- 61. Ibid., 15 janvier 1923.
- 62. Ibid., 20 juillet 1925; Livrc des règlements, Règlement 59.
- 63. Ibid., Minutes du Conseil, 19 avril, 11 juillet 1927, 5 mars, 7 mai 1928.
- 64. Ibid., 19 août 1929.
- 65. Ibid., 5 août 1907, 18 mai 1908.
- Sherbrooke Daily Record. 29 septembre 1908 (trad. française dans EF, 9, 30 juillet, 6, 13 août 1975); PF, 29 septembre, 2 octobre 1908.
- PE. 15 mars 1910; AVLM, Minutes du Conseil, 6 février, 6 mars 1911, 15 avril 1912.
- 68. Ibid., 13, 21 juillet 1911.
- 69. PE, 20 juillet 1909.
- 70. AVLM, Minutes du Conseil, 4 juin 1912.
- 71. Ibid., 7 juillet 1913.
- 72. Ibid., 12 avril 1920; PE, 6 mai 1921.
- 73. Ibid., 1 mai 1911.
- 74. Ibid., 15 mai 1911; Livre des règlements, Règlement 14.
- 75. PE, 20 juin 1911.
- 76. AVLM, Minutes du Conseil, 17 mars 1913.
- 77. PE, 14, 21 mars 1913.
- 78. PE, 21 novembre 1913.
- 79. PE, 27 octobre 1922.
- 80. AVLM, Minutes du Conseil. 21 juin 1909, 5 mai 1913.
- 81. EF, 21 juillet 1933.
- 82. PE, 18 octobre 1918.
- 83. Jean BOURQUE dans EF, 14, 21, 28 avril 1976.
- AVLM, Minutes du Conseil. 17 octobre 1907. 20 juillet 1908. 21 novembre, 19 décembre 1910; PE, 15 novembre 1907. 8 septembre, 17 novembre 1908. 5, 15 janvier 1909, 29 novembre, 27 décembre 1910.
- 85. AVLM, Minutes du Conseil, 25 mars, 15 avril 1912; PE, 19 novembre 1912.
- AVLM, Minutes du Conseil, 12, 19 août 1912, 27 janvier, 20 février, 3 mars, 5 mai, 6, 16 juin, 2 octobre, 3 novembre 1913.
- 87. PE. 20 décembre 1907, 1 mai 1908, 11 janvier 1910.
- 88. PE, 20 février 1917.
- PE, 17 novembre 1916; AVLM, Minutes du Conseil, 6 novembre 1916, 3 mars 1919, 13 février, 8 juin, 4 septembre 1923, 2 mars 1925, 9 octobre 1926, 3 février 1930.
- 90. Ibid., 3 mars, 5 mai 1913; PE, 30 mai, 13 juin 1913.
- 91. AVLM, Minutes du Conseil, 18 août 1923, 4 février 1929.
- 92. Ibid., Livre des règlements Règlement 48, p. 330.

- 93. Ibid., Règlements divers, numéros 4 à 71.
- 94. AVLM, Minutes du Conseil, 22 mars 1909; PE, 19 mars 1909.
- 95. AVLM, Minutes du Conseil, 6 mars, 4 décembre 1911.
- 96. PE, 9 février 1912.
- 97. SQ, 5 George V (1915), ch. 14.
- 98. AVLM, Minutes du Conseil, 16 mars 1914.
- 99. Alphonse CAUCHON dans *Messager de St-Michel*, 13 mars 1938 et numéros suivants.
- 100. Le Devoir, 9, 12 février 1923.

CHAPITRE 8

UNE COMMUNAUTÉ FRAPPÉE PAR LA CRISE (1929-1939)

La crise financière qui éclate aux États-Unis à la fin de 1929 amène en l'espace de deux ans un arrêt des échanges et des capitaux à travers le monde industrialisé. Cette stagnation économique, accompagnée de baisses des salaires et des prix, touche particulièrement le Canada, pays exportateur de matières premières. Durant dix ans, jusqu'au déclenchement de la seconde Guerre mondiale, l'industrie et le commerce tournent au ralenti. Pour des millions de gens, la décennie des années trente signifie chômage, pauvreté, espoirs perdus.

CHÔMAGE ET PAUVRETÉ

Mégantic et sa région n'échappent pas à la crise, bien au contraire. La structure économique de la ville, articulée sur le secteur du bois, est en effet très vulnérable au ralentissement des activités aux États-Unis. Les chantiers ferment, puis les scieries. La frontière américaine devient une barrière, puisque le gouvernement des États-Unis refuse désormais que les bûcherons canadiens viennent travailler en forêt dans le Maine ou dans d'autres États. Ainsi, Mégantic, ville de passage, de services et d'hôtels pour les bûcherons de Beauce et du Bas-du-Fleuve qui allaient et venaient à chaque saison «aux États», perd une clientèle importante.

L'arrêt presque total des exportations et de l'activité commerciale en général rend évidemment peu profitable le trafic ferroviaire. Du coup, les compagnies comme le Canadien Pacifique ou le Québec Central diminuent leurs services aux voyageurs. La suppression du train du soir entre Sherbrooke et Mégantic prive la population du courrier et des journaux du jour¹. En 1931, le Québec Central envisage de supprimer son train de voyageurs vers la Beauce, Lévis et Québec². Suite aux pressions des hommes d'affaires, la Compagnie maintient un train par jour pendant la saison d'hiver mais le remplace en été par un service d'autobus. De toute façon, l'horaire des trains est peu pratique et le trajet en autobus un voyage peu confortable, à cause de l'état déplorable des routes de la région. Enfin, la diminution notable du trafic n'exige plus un entretien constant des locomotives ni des voies. Des ouvriers et des cantonniers à l'emploi du point divisionnaire du CPR à Mégantic sont donc licenciés3.

Même le trafic sur le lac a perdu sa clientèle. Le Woburn, qu'on a tenté de maintenir par un subside du Ministère de la Colonisa-



La scierie de la *Lake Megantic Pulp Co.*, construite en 1897 sur le site des Moulins Nantais, demeure active malgré la crise (*Ville de L. M.*).

tion, arrête son service entre Mégantic, Piopolis, Woburn et Trois-Lacs en 1931 ou 1932⁴. Le mouvement atteint des commerces, comme le magasin A et P, qui ferme ses portes en 1933, ou des banques, comme la Banque canadienne de Commerce, qui cesse les opérations à sa succursale de Mégantic en 1935⁵.

La diminution considérable des activités des scieries, de certaines manufactures et de la gare du CPR met en chômage un nombre élevé de travailleurs. À l'époque, les plans gouvernementaux d'aide sociale ou d'assurance-chômage n'existent pas encore. Jusqu'en 1930, un ouvrier sans travail n'a comme solution que de partir avec sa famille dans une autre ville, canadienne ou américaine, pour s'embaucher ailleurs. Mais l'universalité de la crise et la fermeture de la frontière rendent ce remède traditionnel inutile. Certes, ce sont les municipalités, les églises et les sociétés de bienfaisance qui ont charge, à l'époque, des citoyens en difficulté mais leurs secours se limitent à aider les malades, les vieillards, les veuves ou les orphelins. Il n'est pas question, dans les moeurs du temps, d'aider un homme adulte, en santé, capable de travailler.

On le voit, lorsqu'une partie importante des travailleurs de Mégantic tombe en chômage, il n'existe aucune solution globale pour leur venir en aide. Le drame éclate en octobre 1930, quand le chômage saisonnier s'ajoute à celui de la crise et que l'usine Stearns ferme hâtivement ses portes. Une requête angoissée de 230 citoyens sans travail place le Conseil de Ville devant le problème⁶. Chômage et pauvreté deviennent, pour près de dix ans, la préoccupation première des pouvoirs publics.

On peut relever deux types de secours apportés par la communauté méganticoise à leurs concitoyens en difficulté. D'abord, pour les plus indigents, une aide d'urgence en aliments, vêtements, bois de chauffage et loyers. Ensuite, pour les chefs de famille valides et les jeunes célibataires, du travail, généralement de terrassement ou de construction, financé par divers plans municipaux, provinciaux et fédéraux. Précisions quelque peu ces deux catégories d'aide à la pauvreté et du chômage.

Les secours aux plus démunis sont assurés par des organismes de charité, qui existent déjà avant la crise, comme la Société St-Vincent de Paul ou l'ouvroir. Financée par la charité publique et l'une ou l'autre quête annuelle à l'église, la Société St-Vincent de Paul visite et aide à domicile pauvres et indigents. Ses besoins sont désormais immenses et elle demande des fonds de secours à la municipalité. Très régulièrement, surtout durant les mois d'hiver, de 1930 à 1938, le Conseil de Ville aura à coeur de lui assurer des versements de quelques centaines de dollars. On prévoit parfois quelques fonds spéciaux pour les pauvres de familles anglaises?. Quant à l'ouvroir, c'est un lieu où des dames de la petite-bourgeoisie et de jeunes ouvrières tricotent des vêtements ou rapiècent du linge pour les familles démunies. La municipalité accorde parfois une petite subvention à cette oeuvre.

D'autres moyens ont été mis en place pour assurer des besoins fondamentaux. On a tenté en 1930 d'imposer une baisse de prix du pain. Mais les boulangers, qui vendent à 30 cents le pain de cinq livres, une ou deux cents plus cher qu'à Sherbrooke, ont pu montrer que leur profit à ce titre était infime et que le prix était raisonnable⁹. La municipalité a également fait couper du bois de chauffage pour les pauvres sur sa ferme de Marston. Il s'agit d'une propriété où se trouvent les sources alimentant l'aqueduc, rachetée par la Ville avec le réseau d'A. B. Gendreau¹⁰.

Toutefois, à partir de 1932, le nombre de nécessiteux augmentant, la Ville peut profiter de solutions plus systématiques, grâce à un fonds du Gouvernement provincial, appelé »Secours directs». L'examen des archives administratives de ce fonds révèle l'ampleur du drame de la misère et de la faim pour de nombreuses familles. De février 1932 à mai 1935, des centaines de résidents reçoivent, par ce moyen, de la nourriture, des vêtements, du bois de chauffage, parfois même le montant de leur loyer. Il s'agit essentiellement de pères de famille, chômeurs, chargés bien souvent de nombreux enfants. Le nombre de personnes ainsi secourues varie selon les saisons et les années: en février 1932, on en compte 407 et en avril 1935, 245. L'année la plus difficile est 1933, quand on dénombre 626 résidents de Mégantic sur les Secours directs au mois de janvier, soit 17% de la population globale, un habitant sur six¹¹.

Pour éviter cependant que trop de citoyens ne dépendent des secours directs, les gouvernements tentent de briser le cercle du chômage en donnant du travail aux sans-emploi. À partir de 1930, des octrois sont offerts aux municipalités pour financer des travaux utilitaires, tels la construction d'égouts, de réservoirs, de quais, de ponts, de bâtiments municipaux, de routes. Ces travaux, dits «permanents», permettent de donner de l'emploi et sont finan-



Après l'époque du camp de chômeurs, des entrepreneurs finissent le site de l'aéroport. Vers 1935 (*Coll. privée*).

cés, à raison d'un tiers, par chaque palier de gouvernement, fédéral, provincial et municipal. Il revient cependant à chaque municipalité de définir quels travaux seront entrepris et de les faire approuver par les deux autres gouvernements. De plus, les octrois n'arrivent en général qu'une fois les travaux terminés et encore, suite à des pressions en général des députés du comté. Comme d'autres municipalités, la Ville de Mégantic devra constamment emprunter de l'argent, non seulement pour financer sa part, mais aussi pour avancer les montants à récupérer d'Ottawa ou de Québec. On devine également que le choix des travaux à exécuter et l'ampleur des dépenses à y consacrer ont suscité bien des débats et des divisions au Conseil municipal.

Un premier exemple se présente en 1930, quand cinq conseillers contre quatre votent d'utiliser des octrois pour construire le nouvel Hôtel de Ville, un projet décidé en 1928 mais pas encore réalisé. Le maire L. P. Cliche refusera de signer le règlement prévoyant un emprunt de 15 000 dollars, parce que selon lui la procédure de l'emprunt sur débentures est bien hasardeuse en temps de crise et retardera l'aide aux chômeurs 12.

Parmi les travaux qui ont été entrepris pendant cette décennie grâce aux octrois gouvernementaux, relevons l'achèvement et la modernisation du réseau d'égouts, la construction d'une station de pompage et d'un poste de pompiers, de murs de soutènement au quai et sur les rives de la Chaudière, un nouveau pont sur la rivière, du gravelage et macadamisage de rues et de routes, l'achèvement du parc, l'amélioration du système d'éclairage, la construction de trottoirs, etc¹³. Le travail est payé de façon bien modeste, de 20 à 30 cents de l'heure, pour une journée de huit heures. Parfois, les chômeurs ne reçoivent du travail que la moitié de la semaine afin de doubler le nombre de bénéficiaires secourus¹⁴. De cette façon, plusieurs centaines de pères de famille de Mégantic ont pu, pendant les années de crise, recevoir un maigre salaire et la municipalité a pu se doter de plusieurs améliorations permanentes.

Ces travaux, offerts en priorité aux personnes avec des familles à charge, ne sont pas d'un grand secours pour d'autres catégories de chômeurs. Les célibataires, jeunes pour la plupart, n'ont en effet aucune priorité d'emploi. La municipalité demande par exemple aux industriels de Mégantic d'embaucher des chefs de famille plutôt que des célibataires 15. Or, le nombre de jeunes sans travail, jadis employés dans les chantiers, augmente par l'afflux de ceux qui viennent des campagnes, attirés à Mégantic par l'espoir de travail ou de secours. En 1933, c'est presque chaque jour qu'il faut nourrir et héberger de ces chômeurs venus d'ailleurs 16.

Leur présence cause d'ailleurs des craintes à de nombreux citoyens, qui redoutent leurs attroupements dans les rues ou leurs attribuent des intentions pas trop honnêtes. Or, justement, le gouvernement fédéral du premier ministre conservateur Bennett subventionne des camps de travail pour célibataires. Installés souvent à distance des villes, sur des terrains à déboiser, ces camps servent à regrouper des populations nomades et à les faire travailler à des travaux utiles au gouvernement fédéral. Logés, nourris et payés 20 cents par jour, les jeunes chômeurs, baptisés «vingt-cennes», jouissent d'une liberté relative et sont par exemple soumis à des heures strictes de retour au camp pour la nuit.

Un projet d'établir un aéroport à Mégantic est approuvé en 1932 par le Ministère fédéral de la Défense nationale¹⁷. Un camp de construction pour chômeurs est bientôt établi. Pendant trois ans, des dizaines de travailleurs vont abattre des arbres, casser des



Le premier avion à atterrir sur le nouvel aéroport de Lac-Mégantic en 1935. (Coll. privée)

roches et des cailloux, aplanir le terrain et construire une piste d'atterrissage 18. L'intérêt stratégique de ce terrain pour l'armée ne paraît pas évident car, à plusieurs reprises, Ottawa veut arrêter les travaux et ne consent à les continuer qu'en raison du chômage qui frappe la région de Mégantic 19. Le premier avion atterrira sur la nouvelle piste en 1935. Des travaux y continueront cependant jusqu'en 1938. En tout, Ottawa y aura dépensé 188 000 dollars 20.

En période de crise, on n'aime pas voir les chômeurs de l'extérieur s'ajouter aux citoyens de sa propre ville qui cherchent du travail. Voilà pourquoi le mouvement de migration des paroisses rurales vers Mégantic s'est fortement ralenti. La Ville fait régulièrement pression sur les industriels pour n'engager que des citoyens résidant à Mégantic depuis au moins deux ans. Même les syndicats approuvent ce principe²¹. Par contre, comme ailleurs au Québec, plusieurs croient que le remède à la crise est le retour à la terre. Pour faciliter le départ et l'établissement de nouveaux colons, la Société de Colonisation de Mégantic est établie. On encourage le départ de chômeurs sur des lots de la Couronne dans les Cantons de l'Est ou même en Abitibi²². Enfin, pour les familles ouvrières qui restent en ville, on favorise la création de jardins de chômeurs, petits lopins de terre où chaque famille fera pousser des légumes. La municipalité fait préparer les terrains et sollicite des octrois de Québec pour l'achat de semences et d'engrais²³.

On pourrait croire que cet ensemble de mesures a pu soulager les misères les plus criantes. Même si à partir de 1936, le nombre de chômeurs commence lentement à décroître, la ville de Mégantic continue malgré tout à être affectée par la misère, particulièrement en hiver. En février 1936, on compte encore 242 personnes dépendant de l'assistance municipale et en mars 1937, 293 personnes²⁴. Pour amoindrir le poids du chômage, la municipalité continuera à demander divers octrois à Québec et à Ottawa jusqu'à la fin de la décennie. La dernière requête en ce sens sera formulée en décembre 1939²⁵.

C'est donc pendant dix années complètes que le chômage et la misère auront frappé Mégantic comme d'autres villes canadiennes. Des centaines de citoyens en sortiront meurtris; d'autres familles aussi nombreuses, sans être tombées dans la pauvreté, vivront dans la gêne et l'incertitude. Enfin, pour l'ensemble de la communauté méganticoise, l'essor de leur ville a pu paraître brisé.

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

La vie cependant est plus forte que tout, pour les individus comme pour les villes. Il ne faudrait pas imaginer que la crise a arrêté toutes les activités culturelles ou sportives, qui ont si bien caractérisé le dynamisme de Mégantic avant 1929. Au contraire, le besoin de se distraire, d'oublier, ne fût-ce qu'un instant, la dureté des temps présents, donne un regain aux loisirs.

Les sports d'été et d'hiver sont populaires. Le baseball est en vogue et attire même des visiteurs des États-Unis. Le hockey ne dédaigne pas les équipes féminines et l'on assiste à des joutes des Blondes contre les Brunettes...²⁶ La boxe et la lutte ont des adeptes nombreux et des spectateurs enfièvrés. Un Club athlétique est formé en 1933 pour organiser les pratiques et les combats²⁷. Des loisirs plus pacifiques, théâtre, opérette, musique, sont plusieurs fois à l'honneur grâce au talent d'amateurs²⁸. Le théâtre Bijou reçoit parfois des artistes-comiques de Montréal comme Narcisse et Pamela, un duo qu'on entend parfois sur les ondes de CKAC, le poste du journal La Presse, à Montréal²⁹. La mascarade à la patinoire, au carnaval du mardi-gras ou à la mi-carême, retrouve de la popularité³⁰.

Sans les condamner formellement, l'Église catholique préfère guider ses ouailles, surtout les jeunes, vers des loisirs plus sains et plus contrôlés. C'est ce qui pousse le nouveau curé, J. Arthur Bonin, à organiser un cercle paroissial de théâtre et de jeux. Il investit ses économies dans la construction d'une vaste salle pour abriter ces activités. Située rue Papineau, elle est inaugurée en 1933 par l'évêque de Sherbrooke, Mgr Gagnon³¹. La fanfare est toujours bien vivante et reçoit d'ailleurs de la Ville de Mégantic une petite subvention annuelle. Sous le nom de *Société* ou d'*Union musicale*, elle assure au kiosque à musique l'ambiance des soirs d'été³². On connaît de plus l'existence de la *Troupe des Vive la Joie* et d'un club de badminton³³. Enfin, ce bref inventaire des loisirs serait incomplet sans mentionner l'exposition agricole annuelle, qui attire les foules, autant pour juger du mérite des cultivateurs ou des éleveurs que pour profiter des attractions³⁴.

LES ASSOCIATIONS ET LES INSTITUTIONS

Les citoyens de Mégantic continuent à s'impliquer nombreux dans diverses associations, dont certaines sont créées à l'époque. Le Club de Protection de Chasse et Pêche du Lac-Mégantic, actif depuis 1927, veille bénévolement à la protection des richesses de la faune pour continuer à attirer des touristes. Depuis qu'il maintient un garde-pêche sur le lac, le braconnage a diminué et on prend de grosses truites. Il obtiendra une petite subvention annuelle du Conseil municipal pendant les années de crise³⁵.

La Chambre de Commerce a retrouvé son dynamisme en 1929 sous la direction d'Eugène Huard, mais la crise abat quelque peu l'activité du mouvement. Elle fête cependant avec confiance son trentième anniversaire en 1932³⁶. Quant aux propriétaires, confrontés avec les problèmes de la taxation municipale, ils créent leur association de vigilance sous le nom de Ligue des Propriétaires. L'ancien maire et député fédéral J. E. Letellier en est le premier président³⁷.

Du côté des travailleurs, la conjoncture de crise est favorable au recrutement par les *Syndicats Catholiques*, qui sont lancés à Mégantic, en 1933, par Argée Blais, leur premier agent d'affaires. En l'espace de trois ans, huit syndicats sont organisés, soit dans des secteurs professionnels, soit dans des usines bien précises. Ce sont les ouvriers de la construction, des manufactures, de la municipalité, du moulin à scie, de Vallée et Vallée, de l'usine de pulpe, des bûcherons et draveurs de Woburn, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois et St-Léon et enfin, le syndicat dit interprofessionnel. En 1939, ces huits syndicats regroupent 350 ouvriers. Leur reconnaissance comme organisme de discussion et de négociation est lente. Cette année-là, ils marquent leur premier point en se faisant officiellement reconnaître par la Ville de Mégantic comme interlocuteur de discussion des conditions de travail³⁸.

La seule paroisse catholique de la ville, Ste-Agnès, qui englobe aussi les campagnes environnantes, a depuis 1929 un nouveau curé en la personne de l'abbé J. Arthur Bonin. La paroisse est endettée à ce moment de 105 000 dollars, montant qui sera refinancé en 1935 à des taux avantageux. Sous la direction du curé Bonin, les oeuvres catholiques bourgeonnent: nouvelle école dans le quartier sud en 1931, salle paroissiale en 1933, caisse populaire en 1935, troupe scoute et Jeunesse Ouvrière Catholique en 193639. La Caisse Populaire Sainte-Agnès a été lancée suite à une conférence du propagandiste de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de Sherbrooke, l'abbé Malouin. Elle est officiellement fondée le 12 mai 1935. Son premier président est Antonio Bédard, suivi en 1938 par Jos V. Durand. Son premier secrétaire et gérant, Alyre St-Pierre, tient la caisse à son domicile personnel⁴⁰. Le dynamisme et l'apostolat du curé de Ste-Agnès sont soulignés par deux dignités que lui confère l'évêque de Sherbrooke, le vicariat-forain en 1934 et le canonicat en 1939. En 1941, le Pape l'élève au rang de Prélat domestique. On l'appellera désormais Monseigneur Bonin⁴¹.

Les années trente voient enfin les débuts de l'Écho de Frontenac. Cet hebdomadaire renoue avec la tradition du journalisme d'expression française à Lac-Mégantic, brièvement établie vers 1900 avec Le Travailleur et La Paix. Fondé en 1929 sous l'impulsion de la famille de journalistes et d'imprimeurs Fortin, de Beauceville, son premier directeur est Wilfrid Stébenne. En 1931, il est repris par Louis-Philippe Poulin, qui va le diriger pendant trente-six ans, malgré une cécité partielle. Comme tous les journaux du temps, il a eu dans ses débuts une orientation politique; l'Écho est libéral au temps de Taschereau, mais il évolue rapidement vers une indépendance politique. Il tire à 5 000 exemplaires en 1933. À une époque



Mgr A. Bonin, le quatrième curé de la paroisse Ste-Agnès (Ville de L. M.).

où les journaux de Montréal et de Québec ne pénètrent guère dans le comté de Frontenac, l'Écho assure pour de nombreux Méganticois l'information régionale et nationale⁴².

LA FERVEUR NATIONALE

Les années trente correspondent à un regain de ferveur nationaliste. Pour plusieurs, la crise économique est l'illustration de l'échec du capitalisme britannique et américain à apporter des solutions de progrès aux Canadiens-français. Des associations, des mouvements de jeunes, des journaux, des partis politiques, des membres du clergé manifestent de diverses façons, durant cette décennie, en faveur de prises de conscience de fierté nationale, catholique et française.

À Mégantic, bastion francophone aux limites des anciens Eastern Townships occupés au 19^e siècle par les Britanniques, ces sentiments sont entretenus par quelques citoyens depuis le début du siècle. Peut-être, faut-il remonter à l'assemblée monstre de septembre 1907 à Agnès, quand le tribun nationaliste Henri Bourassa, futur fondateur du *Devoir*, vient parler devant 500 auditeurs enthousiastes?⁴³. En 1913, la municipalité fait placer des plaques avec les noms des rues en français au-dessus des plaques en anglais⁴⁴.

Durant la première guerre mondiale, l'opinion méganticoise a été fort partagée sur la question de la participation au conflit. Certes, plusieurs jeunes citoyens de Mégantic et de la région, anglophones et francophones, se sont portés volontaires et se sont enrôlés. Mégantic, gare-frontière où les convois du CPR, chargés de troupes, s'arrêtent pour changer d'équipages, a vu des défilés presque quotidiens de soldats dans les rues. Mais la conscription et l'enrôlement obligatoire de 1917 ont aussi été combattus par une partie de l'opinion canadienne-française. En 1918, la police militaire effectue à Mégantic plusieurs descentes pour tenter d'arrêter les insoumis ou les déserteurs. Ils embrigadent d'ailleurs le chef de police Savard et ses agents pour aider aux recherches. Des chasses à l'homme amènent plusieurs arrestations de jeunes Canadiens-français réfractaires⁴⁵. En ville, des jeunes gens ont tendu une banderole à travers la rue portant les mots «À bas la conscription» et



Défilé de troupes sur l'avenue des Érables (Frontenac) durant la Première Guerre mondiale (1914-1918).

montent la garde à proximité pour empêcher de l'enlever. Le maire d'alors, le Dr Grégoire, fervent nationaliste, ne s'y opposera pas⁴⁶.

À la fin de la guerre, une souscription populaire permet d'ériger le monument aux Vétérans dans le parc au bord au lac⁴⁷. Mégantic a salué avec joie les soldats revenant du front et qui



Le jour du Souvenir au Monument aux Vétérans, en novembre 1920. (Ville de L. M.)

débarquent des trains du CPR en 1919. Des fêtes pour les vétérans ont été organisées par des familles comme les Gendreau⁴⁸. D'un autre côté, les fervents du nationalisme canadien-français fondent un *Club Tardivel*. En 1923, ce groupe suggère au Conseil municipal des changements du nom de certaines rues, en proposant des personnages célèbres du passé français: Frontenac, Salaberry, Laval...⁴⁹. À partir de 1931, le club ou cercle Tardivel se fait l'initiateur de la célébration annuelle le 25 mai de la fête de Dollard⁵⁰. En 1933, à l'instigation des Jeunes-Canada, les milieux nationalistes font une campagne de refrancisation de la ville, dont ils trouvent les enseignes et la publicité trop anglaise ou américaine⁵¹.

En 1934, est officiellement fondée la Société St-Jean-Baptiste de la Ville de Mégantic. En fait, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, depuis 1885, Mégantic a connu une société de ce nom, mais il s'agissait alors d'un mouvement informel, dont l'unique activité était l'organisation de la fête annuelle de la St-Jean. Toute l'élite canadienne-française locale participe à la fondation de 1934, du curé Bonin au maire Letellier, au notaire Lippé, à Alphonse Cauchon, à Louis-Philippe Poulin, directeur de l'Écho de Frontenac, au marchand Eugène Huard et à bien d'autres. L'avocat Gérard Lacourcière en sera le premier président. Josaphat Duchesneau, en 1936, et Louis-Philippe Cliche, en 1938, lui succéderont à la tête de ce mouvement, qui veut «promouvoir les intérêts économiques, sociaux, patriotiques ou religieux de la race canadienne-française» 52.

Cette même année, le Conseil municipal n'hésite pas à prendre des positions politiques très fermes, en reprenant à son compte la campagne lancée par les Jeunes-Canada «contre le trust de la gazoline». Les trusts, ce sont les grandes compagnies internationales, qui profitent de la crise ou qui contrôlent les prix par leurs monopoles. Voilà qui situe les milieux de la petite-bourgeoisie méganticoise sur la même longueur d'onde que l'Action libérale nationale, de Paul Gouin, lancée précisément en 1934. Ce nouveau mouvement politique québécois est formé de dissidents du parti libéral au pouvoir, désireux d'établir des politiques plus nationalistes et plus sociales que celles du gouvernement Taschereau.

Aux élections de 1935, le candidat de l'ALN, Patrice Tardif, un cultivateur de St-Méthode, l'emporte par 1 300 voix de majorité dans Frontenac, écrasant le candidat libéral gouvernemental,

Henri-Louis Gagnon. En 1936, l'ALN ayant fusionné avec les conservateurs de Duplessis pour former l'*Union Nationale*, Tardif est réélu sous cette nouvelle étiquette. Les électeurs de la ville de Mégantic lui donnent chaque fois des majorités confortables⁵⁶³. Le nationalisme se porte bien à Mégantic en ces années trente.

Une des expressions de fierté patriotique sera la célébration le 24 juin 1936 du cinquantenaire de la paroisse Ste-Agnès, qu'on fait coïncider avec la fête de la St-Jean. L'organisation en est confiée à la Société St-Jean-Baptiste, avec l'aide financière de la Ville et du service de l'électricité, qui décore la ville de lumières bleu, blanc, rouge. À l'époque, en effet, le drapeau fleurdelysé n'existe pas officiellement et les Canadiens-français arborent volontiers le drapeau tricolore de France. Après la messe, une parade de chars allégoriques et d'une centaine d'automobiles, dont certaines rappelaient par leurs inscriptions les noms des familles françaises pionnières de Lac-Mégantic, s'étire pendant des heures d'Agnès à Mégantic. Un feu d'artifice suivi du feu de la St-Jean fait durer la fête tard dans la nuit. Une foule importante assiste à cette célébration du souvenir, qui pour beaucoup effacera quelque temps les duretés de la crise⁵⁴.

Il faut également relier à cette vitalié patriotique les efforts consentis à l'époque pour retracer l'histoire de Lac-Mégantic, de ses pionniers et des progrès des Canadiens-français dans la région. Deux noms sont à évoquer ici. L'abbé Albert Gravel, alors curé de Springhill (Nantes), écrit en 1930, une *Histoire du Lac-Mégantic*, qu'une subvention municipale aidera à publier⁵⁵. Quant à Alphonse Cauchon, qui faisait carrière aux Douanes depuis 1916, il a été défenseur inlassable du caractère catholique et français de ses concitoyens, un pilier des oeuvres paroissiales et un apôtre de la tempérance. Membre actif de la *Société d'histoire des Cantons de l'Est*, il publie des études très documentées sur les débuts de Mégantic dans le *Messager de St-Michel*, hebdomadaire catholique de Sherbrooke, qu'il réunit en plaquette en 1938⁵⁶.

LES PROBLÈMES MUNICIPAUX

Dans le contexte de crise, de chômage et de misère que nous avons décrit, il devient difficile de gérer une municipalité sans rencontrer toute une série de problèmes. Les maires qui se sont succédé pendant la décennie des années trente l'ont expérimenté, souvent à leurs dépens. En voici la liste:

Louis-Philippe Cliche (1930 et 1931) J. E. Letellier (1932, 1933 et 1934) Aristide Roberge (1935 et 1936) Joseph V. Durand (1937) Aristide Roberge (1938) Gérard Lacourcière (1939, 1940 et 1941).

La question la plus délicate concerne le sort des employés municipaux, dont plusieurs vont perdre leur emploi. Il faut dire qu'ils seront victimes autant de la rigueur budgétaire de l'époque que de querelles de personnalités! Ainsi, en 1930, plusieurs conseillers veulent réorganiser le service de la police, dirigé depuis plus de 32 ans par Arthur Savard. Celui-ci démissionne et est remplacé par Georges O. Dubois. Par souci humanitaire, on continue à employer Savard au service de la ville, en le baissant toutefois de salaire. Le second policier, Alfred Dostie, reste en place de même que le troisième, Jos L'Heureux⁵⁷. On engage également un électricien, Philias Roy, qui est adjoint à Piché et Martineau au département de l'électricité⁵⁸.

En 1931, le maire Cliche suspend, pour prétendue inconduite, le chef de police et un des policiers. On décide du même coup que plusieurs employés de la ville paieront désormais plein tarif pour leur électricité⁵⁹. Mais, on ne peut pas rester longtemps sans chef de police et de pompiers et on réintègre bientôt Georges Dubois⁶⁰. Décision toute provisoire puisque, en 1932, on engage un policier de Québec, Lucien Vézina, comme chef, au salaire de 100 dollars par mois, loyer fourni. Toutefois, le poste de gardien de nuit est aboli et Savard perd son emploi pour de bon⁶¹.

Pendant ce temps, dies pétitions sont adressées régulièrement aux conseillers, leur prêchant l'économie la plus stricte. Qu'on réduise les dépenses de l'administration, qu'on baisse les taxes, puisque les contribuables ont de la peine à les payer!⁶². Sensibles à cet appel, les conseillers adoptent en 1932 un règlement de destitution des employés municipaux⁶³. S'il avait été appliqué, on aurait pu mettre à pied toute la fonction publique de Mégantic! Quand même, par un souci de réalisme, en 1934, on révoque ce règlement⁶⁴.



Premier camion à incendie en 1936. Le conducteur, Philias Roy, également employé au service de l'électricité de la Ville. À sa gauche, debout sur le marche-pied, le chef du service de police et d'incendie, Alfred Dostie (Ville de L. M.).

La même année, on enquête sur la conduite du chef de police Vézina. Certains lui reprochent sa négligence comme responsable des pompiers, d'autres de semer la zizanie au conseil municipal, d'autres enfin, trouvent qu'il coûte cher⁶⁵. Le conseil est profondément divisé. Les radicaux veulent remercier Vézina et abolir purement et simplement le poste de chef de police. Les modérés penchent pour un complément d'enquête. La décision traîne, les modérés quittant la séance et brisant le quorum. Le 4 septembre, sur vote divisé, trois contre trois, le maire Letellier donne son vote majoritaire pour démettre le chef Vézina de ses fonctions. Celui-ci poursuit immédiatement la Ville pour 15 000 dollars tandis que les conseillers Cauchon et Mercier démissionnent de leur poste⁶⁶. Le vétéran Alfred Dostie devient chef de police et des pompiers.

Le même été 1934, par cinq voix contre quatre, le Conseil avait par ailleurs ôté à tous les employés municipaux les privilèges de gratuité de loyer et d'électricité. Un débat tout aussi divisé a lieu pour savoir si les Syndicats catholiques, récemment fondés à Mégantic, obtiendront un droit de négociation pour les employés de la Ville, ce qui est refusé⁶⁷. Il faudra attendre 1939 pour qu'une entente soit conclue entre la Ville et le syndicat des employés municipaux. À cette occasion, les employés permanents auront leurs premières vacances payées, de deux semaines⁶⁸.

Il est inutile d'évoquer à nouveau ici les inlassables efforts consentis par la Ville pour engager ses revenus dans le financement des travaux pour les chômeurs. Remarquons que la part de la municipalité a été assurée de façon générale sans recourir exagérément à l'emprunt. Les seuls règlements d'emprunts approuvés sont ceux de 1931 et de 1932, pour un total de 90 000 dollars, destinés à financer des travaux au barrage hydro-électrique, au pont d'Agnès et à consolider les dettes flottantes. Ces emprunts sont garantis au moyen d'obligations, qui auront toutefois peine à trouver preneur. L'emprunt de 1931, au montant de 60 000 dollars, ne se vend qu'en en haussant l'intérêt de 5 à 6 pour cent. C'est la Banque Provinciale qui les achète ainsi que celles de l'emprunt de 1932 au montant de 30 000 dollars, mais en exigeant un escompte de 3% du prix nominal. En 1934, la même banque rachète pour 67 500 dollars d'obligations de la Ville de Mégantic de 1924, au pair⁶⁹.

Quant aux taxes, elles connaissent une réduction de leur taux, le million de la taxe foncière baissant de 18 à 15 et le pourcentage de la taxe de locataire de 7 à 6 1/2%. Beaucoup de ces taxes ne seront toutefois pas perçues, faute de solvabilité de nombreux propriétaires.

LE CONTRÔLE DE L'ORDRE ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Dans l'histoire de Mégantic, l'alcool et la température reviennent régulièrement à l'avant-scène. Alors que le système des épiceries licenciées et du magasin de la Commission des Liqueurs fonctionne en ville depuis quelques années, en 1930, une pétition demande au Conseil la tenue d'un référendum sur la prohibition. Certains citoyens s'émeuvent par exemple de ce que les buveurs de bière boivent sur la voie publique devant les épiceries 70. Les conseillers demeurent prudents et commencent par faire une consultation auprès des électeurs, un véritable sondage sur cinq choix possibles de statuts, de l'interdiction pure et simple à la liberté illimitée de vente d'alcool. Le statu-quo l'emporte mais les partisans de la tempérance veulent un vrai référendum par oui ou par non.

Un règlement de prohibition est alors voté en 1931, à faire ratifier par les contribuables. La question a des rebondissements légaux intéressants: des citoyens d'une municipalité peuvent-ils, par référendum, empêcher l'application sur leur territoire de la loi provinciale sur l'alcool? Un juge de Sherbrooke, croyant que non, interdit la tenue du référendum par injonction. La consultation populaire a lieu quand même, accordant 300 voix de majorité en faveur du système d'épiceries licenciées. Le mouvement de tempérance s'éteint cette année-là⁷¹.

Le contrôle sur les moeurs, par la lutte contre la prostitution, la débauche, l'indécence ou le blasphème, se maintient. En 1932, le Conseil municipal vote des crédits pour que la police fasse la surveillance de la moralité, particulièrement dans les hôtels, avec des constables spéciaux, sans uniforme!⁷² En 1935, on interdit formellement toute danse publique dans les hôtels et restaurants. À l'époque, la Ville souhaite l'installation d'un détachement de la Police Provinciale à Mégantic pour faire respecter l'ordre, la décence, la tempérance et le respect de la propriété dans la région. Il semble que la venue fréquente de chômeurs américains sur les plages et dans les campings proches de Mégantic ait causé cette démarche⁷³. Un règlement de 1933 légifère d'ailleurs sur la tenue des baigneurs et des baigneuses sur les plages, en précisant la longueur des maillots «pour éviter tout semblant de provocation»⁷⁴.

Les problèmes de l'hygiène publique sont encore plus préoccupants. Pourtant, un pas important vers le contrôle et la prévention des maladies contagieuses est fait en 1930 avec l'établissement d'une Unité sanitaire pour le comté de Frontenac, financée par les municipalités à raison de 3 cents et demi du 100 dollars d'évaluation. En septembre, elle tente d'enrayer une épidémie de diphtérie en vaccinant plus de mille enfants à Mégantic et Ditchfield. Elle organise aussi des cliniques pour bébés. Malheureusement, en 1931, 13 municipalités du comté de Frontenac sur 17, en proie à des difficultés financières, refusent de maintenir ce service, qui disparaît⁷⁵. L'Unité sanitaire ne sera rétablie qu'en 1938, mais il aura fallu pour cela plusieurs épidémies et de nombreux décès⁷⁶. En 1932, c'est de nouveau la diphtérie; en 1933 et 1934, la scarlatine; en 1937, la typhoïde. Celle-ci éclate en octobre et durera jusqu'en février 1938. Trois cents personnes sont atteintes de cette fièvre qui emporte 31 patients, dont 8 à l'hôpital de Sherbrooke où on les avait envoyés. L'épidémie met la ville de Mégantic en quarantaine: les habitants des paroisses du comté la fuient par prudence, causant des pertes aux commerçants pour plus de 60 000 dollars 77.

La mesure la plus importante prise par la municipalité pour améliorer l'hygiène publique est la réglementation instaurant l'enlèvement régulier des vidanges. Elle date de 1939⁷⁸. Signalons enfin les efforts entrepris en 1930 pour doter Mégantic d'un hôpital et d'un hospice pour vieillards, indigents et orphelins. Lancé par le curé Bonin et appuyé par l'industriel Philibert Cliche, le projet avorte, faute d'un puissant appui financier de la population. Il ne sera relancé qu'en 1943. En 1932, un hôpital privé est ouvert par Mme Adélard Blais dans sa maison, coin Dollard et Cousineau, d'une capacité de 15 lits. Il sera particulièrement apprécié lors de l'épidémie de typhoïde de 1937⁷⁹.

LA GUERRE QUI VIENT: LE RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE

Seul le déclenchement de la guerre en Europe en septembre 1939 réussira à mettre un terme à une décennie de crise et de chômage. On ne peut clore ce chapitre sans évoquer, en guise de transition, les débuts à Mégantic d'une institution militaire au nom évocateur, le Régiment de la Chaudière. Celui-ci a été fondé en 1936 à Lac-Mégantic par John Reiman, un Méganticois d'origine hollandaise, établi en 1923 dans le commerce de bois de pulpe, devenu ensuite officier de milice. Responsable de la construction de l'aéroport et du camp de travailleurs, il organise le nouveau régiment sur demande du Ministère de la Défense Nationale, en choisit devise et écusson et installe à Mégantic ses quartiers généraux. Le régiment organise plusieurs écoles d'entraînement militaire, à Plessisville et à Ste-Marie de Beauce et, évidemment aussi, à Mégantic. En 1938, un Manège militaire est demandé aux autorités fédérales. Amalgamé avec le 5th Machine Gun Battalion, il se spécialise dans le maniement des mitrailleuses. Lors des concours de 1937, 1938 et 1939, il remporte le premier prix sur 87 concurrents. En 1939, au moment du déclenchement de la guerre, on le considère comme la sixième unité la plus efficace de toute la milice canadienne. Il sera de ce fait un des premiers à être mobilisé⁸⁰.

NOTES

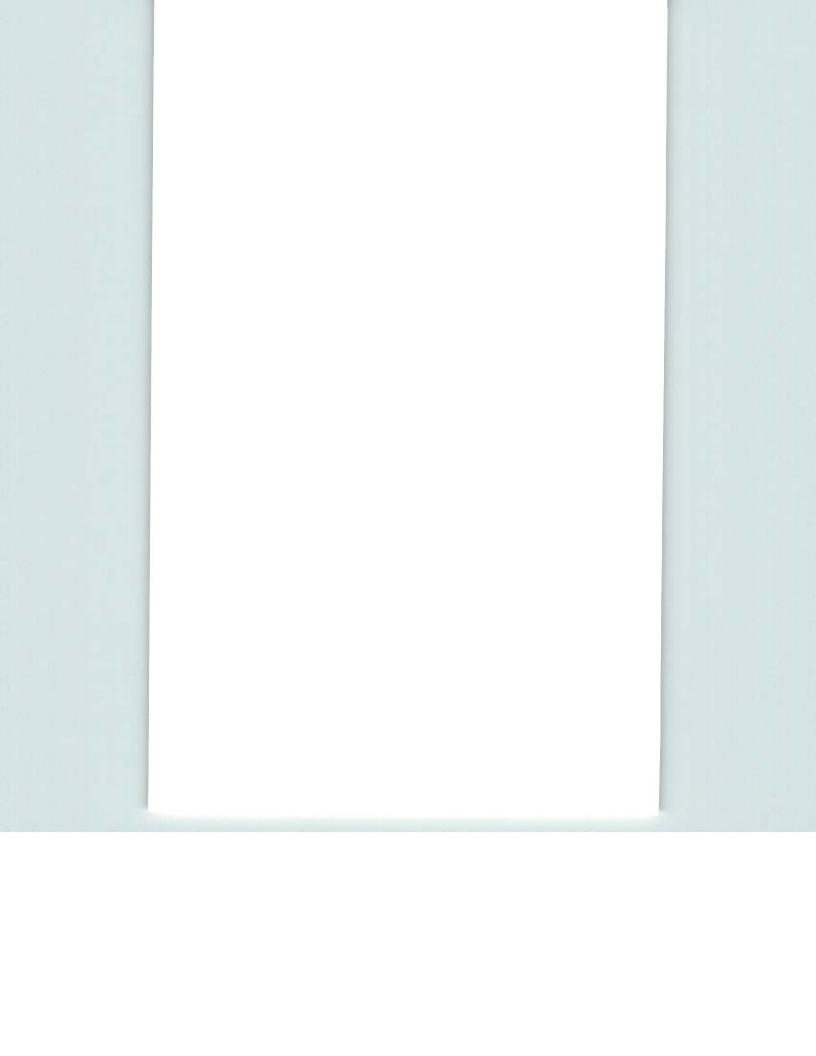
Chapitre 8

Une communauté frappée par la crise (1929-1939)

- 1. AVLM, Minutes du Conseil, 14 avril 1932.
- 2. EF, 2 juillet 1931.
- La Tribune, Cahier historique no 1 (1943), p. 8: AVLM, Minutes du Conseil, 18 janvier 1937, 19 octobre 1931.
- 4. Ibid., 3 février 1933, 4 juillet 1931.
- 5. EF, 23 février 1930, 20 avril 1931.
- 6. EF, 31 octobre 1930; AVLM, Minutes du Conseil, 27 octobre 1930.
- Ibid., 9 décembre 1930, 10 mars, 7 décembre 1931, 14 mars, 14, 18 avril 1932,
 28 janvier 1935, 15 février 1937, 22 mars 1938.
- 8. EF, 26 février, 29 octobre 1931; AVLM, Minutes du Conseil, 14 mars 1932.
- 9. Ibid., 15 décembre 1930; EF, 26 décembre 1930.
- 10. AVLM, Minutes du Conseil, 9 décembre 1930.
- AVLM, Dossier Secours directs, listes mensuelles des nécessiteux, février 1932 à mai 1935.
- 12. AVLM, Minutes du Conseil, 1, 6, 9 décembre 1930; EF, 16 janvier 1931.
- Ibid., 9 décembre 1930, 14 mars, 26 août, 17 octobre 1932, 16 février, 2 octobre 1933, 7 octobre 1934, 26 octobre 1936, 18 janvier, 4 octobre 1937, 6 juin, 17 août 1938.
- 14. Ibid., 8 octobre, 16 novembre 1931, 2 octobre 1933.
- 15. Ibid., 7 mai 1934.
- 16. Ibid., 18 avril, 2 octobre 1933.
- 17. EF, 19 mars 1931, 20 octobre 1932.
- 18. AVLM, Minutes du Conseil, 5 juin 1933.
- 19. Ibid., 2 octobre, 16 novembre, 4 décembre 1933, 6 avril 1936.
- 20. EF, 18 septembre 1935, 29 octobre 1936, 20 mai 1937, 7 avril 1938.
- AVLM, Minutes du Conseil, 16 février, 16 novembre 1931, 15 février 1937; EF.
 16 iuillet 1936.
- AVLM, Minutes du Conseil, 14 juillet 1932, 15 janvier 1934, 2 décembre 1935;
 EF, 27 janvier 1938.
- 23. AVLM, Minutes du Conseil, 19 décembre 1932, 7 mai 1934, 7 mai 1935.
- 24. Ibid., 3 février 1936, 1 mars 1937.
- 25. Ibid., 8 mars, 15, 17 août 1938, 4 décembre 1939.
- 26. EF, 24 septembre 1931, 19 mai, 11 août 1932, 2 mars 1933.
- 27. EF, 31 décembre 1931, 30 novembre 1933, 1 août 1935.
- 28. EF, 20 mai, 3 juin 1937, 20 octobre 1938.
- 29. EF, 1 septembre 1932.
- 30. EF, 10 mars 1932, 14 février 1935.

- 31. EF, 12 octobre 1961, 22 août 1978. Voir aussi EF, 10 novembre 1932.
- 32. AVLM, Minutes du Conseil, 20 août 1934, 19 avril 1937.
- 33. Ibid., 4 mars 1935, 26 octobre 1936.
- 34. Ibid., 23 mai 1931; EF, 18, 25 août 1932.
- AVLM, Minutes du Conseil, 3 novembre 1930, 19 novembre 1934, 22 février 1937; EF, 7 novembre 1930.
- 36. Ef, 7, 21 avril 1932.
- 37. EF, 26 novembre 1936.
- EF, 10 mai 1933, 23 juillet 1936; AVLM, Minutes du Conseil, 2 mars 1936, 17 janvier 1938, 6 mars 1939.
- 39. A. CAUCHON dans EF, 29 août 1979.
- 40. EF, Cahier historique ((1979), B 3.
- 41. A. CAUCHON dans EF, 29 août 1978.
- 42. EF, Cahier historique (1979), A 2.
- 43. PE, 17 septembre 1907.
- 44. AVLM, Minutes du Conseil, 3 mars 1913.
- 45. PE, 26 juillet, 2 août, 6 septembre 1918.
- 46. A. CAUCHON dans Messager de St-Michel de Sherbrooke, 13 mars 1938.
- 47. AVLM, Minutes du Conseil, 3 novembre 1919, 2 février 1920.
- 48. PE, 25 juillet 1919.
- 49. AVLM, Minutes du Conseil, 19 novembre 1923.
- 50. EF, 28 mai 1931, 25 mai 1933.
- 51. AVLM, Minutes du Conseil, 20 mars 1933.
- 52. EF, Cahier historique (1978), B 12-13.
- 53. EF, 28 novembre 1935, 27 août 1936.
- 54. EF, 9 avril 1931.
- 55. EF, 20 juillet 1961.
- 57. AVLM, Minutes du Conseil, 7 avril, 5 mai, 7 juillet 1930.
- 58. Ibid., 11 juillet 1930.
- 59. Ibid., 2 février 1931.
- 60. Ibid., 20 juillet 1931.
- 61. Ibid., 26 août 1932. On le réengage messager à 40¢ par jour en 1933.
- 62. Ibid., 6 mars 1933; Pétition de 23 contribuables au Conseil, 19 mars 1932.
- 63. Ibid., Livre des règlements, Règlement numéro 95.
- 64. Ibid., Minutes du Conseil, 23 avril 1934.
- 65. EF, 19 avril 1934, 26 mars 1936; AVLM, Minutes du Conseil, 16 avril 1934.
- 66. Ibid., 20 août, 4, 17 septembre, 1 octobre 1934.
- 67. Ibid., 5 juin, 16 juillet 1934.
- 68. Ibid., 6 mars, 7 octobre 1939.
- Ibid.. Livre des règlements, Règlement numéros 84 et 89; Minutes du Conseil. 29 février, 7 mars, 16 août 1932, 15 août 1934.

- 70. EF, 24 octobre 1930.
- 71 EF, Ibid.: AVLM, Minutes du Conseil, 6 octobre 1930, 20 avril, 4, 8 mai, 20 juillet, 3 août 1931.
- 72. Ibid., 18 avril 1932, 20 mars 1933.
- 73. Ibid., 5 août 1935.
- 74. Ibid., Livre des règlements. Règlement numéro 97.
- 75. Ibid., 12 mars 1930; EF, 26 septembre 1930, 11 juin 1931.
- 76. EF, 16 juin, 6 octobre 1938; AVLM, Minutes du Conseil, 6 décembre 1937.
- 1bid., 19 décembre 1932, 16 février 1933, 4 septembre 1934, 28 février 1938, 20 décembre 1937; A. CAUCHON dans EF, 29 août 1978.
- 78. AVI.M, Minutes du Conseil, 17 avril 1939.
- 79. Ibid., 27 octobre, 19 décembre 1930; EF, 19 octobre 1944.
- EF, 5 novembre 1936, 9 juin 1938; AVLM, Minutes du Conseil, 2 mai 1938. Voir aussi Jean BOURQUE dans EF, 20, 27 août, 3, 10, 17 septembre, 1, 8, 15, 22, 29 octobre 1975.



QUATRIÈME PARTIE

LE TEMPS DES PROJETS: MÉGANTIC DE 1940 À 1960

Dans un mouvement d'alternance bien marqué, la période 1940-1960 marque un contraste total avec les années d'incertitude, évoquées dans la deuxième partie. Les progrès de la communauté rappellent la dynamique des années pionnières d'avant 1907. Forte d'une croissance démographique sans précédent, de la vitalité de ses associations, de ses institutions et de sa vie culturelle et de loisirs, Lac-Mégantic connaît une phase de progrès économique. Le contexte de la Seconde Guerre mondiale et de la prospérité d'après-guerre y sont pour beaucoup. Toutefois, on remarquera, à la fin des années cinquante, l'apparition de certains indices, qui illustrent les difficultés, qu'éprouvera la ville après 1960, à maintenir le rythme exceptionnel de ces deux décennies nourries d'espérance.

CHAPITRE 9

LA RELANCE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (1940-1960)

La fin de la crise des années trente coïncide avec la reprise des activités économiques causée par la Deuxième Guerre mondiale. Après 1945, l'élan général de prospérité nord-américaine se répercute dans l'histoire de Lac-Mégantic. Ce chapitre tente de faire le tour des aspects les plus significatifs de cette période 1940-1960 pour son développement urbain: croissance démographique accélérée, secteur manufacturier en voie de diversification, essai d'indépendance énergétique.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

De 1940 à 1960, la population de Mégantic connaît un accroissement continu, au point qu'elle double quasiment durant cette période. D'environ 4 000 habitants en 1939, elle en compte près de 7 500 en 1960. Le détail de cette progression peut être suivi au Tableau 9.1, malgré certaines variantes dans les chiffres officiels. Le seuil des 5 000 habitants est franchi en 1946, celui des 6 000 en 1949 et, enfin, celui des 7 000 en 1954. La croissance s'est faite particulièrement nette durant la décennie 1945-1955, avec un bilan positif de 2 650 âmes. Par contre, de 1955 à 1960, un certain essoufflement se manifeste, présage du lent déclin démographique de la période suivante.

TABLEAU 9.1

Population de la ville de (Lac-)Mégantic, 1939-1960

Années	Population	Années	Population
1939	4036	1950	6207
1940	4177	1951	6493(6164*)
1941	4437(4560*)	1952	6580
1942	4393	1953	6784
1943	4678	1954	7030
1944	4431	1955	7240(6864*)
1945	4591	1956	7246
1946	5354	1957	7341
1947		1958	7304
1948	- 0	1959	7348(7453**)
1949	6219	1960	7105(7450**)

Source: AVLM, Ville de (Lac-)Mégantic, Rapports annuels ou Rapports financiers, 1939-1960; Gouvernement du Canada, Recensements, 1941, 1951, 1956 (notés (*)); Annuaire statistique du Québec, 1959, 1960 (notés (**)).

Note: La Ville de Mégantic prend le nom de Lac-Mégantic en 1958.

Plusieurs causes peuvent être envisagées pour expliquer cette augmentation du nombre des Méganticois. Il y a tout d'abord la hausse du nombre de naissances et la relative stagnation du nombre de décès. On peut croire en particulier que la lente amélioration de l'hygiène publique a eu un effet sur la baisse de la mortalité infantile. Mais le facteur le plus évident est celui de la migration de personnes de l'extérieur vers Mégantic. Il s'agit principalement de surplus de populations rurales des paroisses environnantes, pour la plupart situées dans le comté de Frontenac. En effet, encore dans les années cinquante, ce comté se signale par sa natalité extrêmement forte. Le taux de fécondité de 1951 à 1956, c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 50 ans, est de 90 à Montréal, de 116 dans le comté de Sherbrooke, de 120 pour l'ensemble de la Province de Québec, mais de 165 dans le comté de Frontenac.



Vue aérienne des quartiers nord et centre, séparés par les voies ferrées. À l'avant-plan, la scierie de la *Lake Megantic Pulp Co.* et les cages de billots amenés par bateau (*Ville de L. M.*).

La structure d'âge de la population révèle la forte proportion de jeunes. Les moins de 15 ans comptent pour 43,3% du total, les adultes de 15 à 64 ans pour 5%, les personnes âgées de plus de 64 ans pour 4,7%. C'est le pourcentage de moins de 15 ans le plus élevé des Cantons de l'Est.² Mais, précisément ce taux considérable peut s'expliquer par un autre phénomène démographique, celui de l'exode des adultes.

Frontenac est, en effet, un de ces comtés du Québec, qui, malgré une natalité forte, subit des mouvements migratoires nets négatifs, c'est-à-dire dont plus d'habitants sont partis à l'extérieur du comté que de gens de l'extérieur ne sont venus s'y établir. Le mouvement est d'ailleurs ancien. On peut estimer en moyenne que, chaque année, les départs l'ont emporté sur les arrivées, de 540 personnes en 1921-1931, de 380 personnes pendant la décennie de crise 1931-1941, de 620 personnes de 1941 à 1951 et de 720 personnes par an, de 1951 à 1956. Le comté de Frontenac connaît donc une saignée migratoire que la ville de Mégantic n'a pas pu absorber complètement.

Du point de vue de l'histoire de Mégantic, on peut donc affirmer que la ville a bénéficié, de 1940 à 1955, de l'exode rural des paroisses du comté, du moins partiellement. D'autres villes ont cependant attiré les surplus démographiques de Frontenac, comme Sherbrooke ou Montréal. Il faut donc tenter de comprendre les structures de l'économie de la ville, en analyser les atouts et les réussites comme les problèmes et les contradictions.

LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Durant la période 1940-1960, l'économie de Lac-Mégantic demeure axée sur le secteur industriel et ferroviaire, malgré une émergence imposante du secteur des services. En 1956 en effet, les employés salariés ou à gages de l'industrie, des transports et des chantiers à l'extérieur, sont au nombre de 1 124 sur un total de 2 049, soit 55% de tous les salariés, hommes et femmes, de la ville. En 1960, les ouvriers de métier, les artisans, les ouvriers de production industrielle, les manoeuvres et les travailleurs en forêt comptent encore 946 hommes et 146 femmes, sur une maind'oeuvre totale de 2 103 personnes, soit 52%⁴. Les activités traditionnelles à Mégantic depuis la fin du 19^e siècle, l'industrie et le chemin de fer, restent donc le premier secteur à explorer.

Le secteur manufacturier traditionnel: le bois

La reprise économique générale, le développement de la construction domiciliaire, les progrès de la presse périodique, tous ces facteurs stimulent la consommation de produits dérivés du bois et favorisent le développement des industries de ce secteur.

La Megantic Manufacturing Co., le plus gros employeur de la ville, continue à diversifier sa production, selon une stratégie qui a permis à son fondateur, Philibert Cliche, de traverser sans trop de dommages les périodes de crise. En 1942, on y commence la préparation de bois de commerce ou bois mou, de planches murales, de tuiles et de planches isolantes pour les toits. Au décès de Philibert Cliche en 1951, l'entreprise passe sous la direction de son fils, Paul-E. Cliche. Celui-ci lance, en 1953, un nouveau produit, le contre-plaqué en merisier pour portes et meubles. Certaines spécialités anciennes de la Compagnie continuent à être produites,

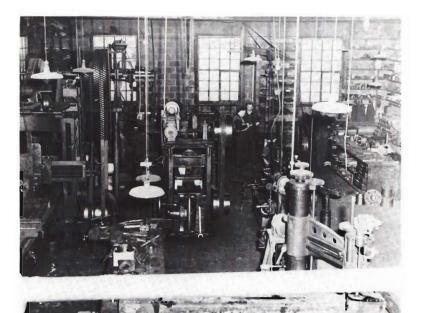


Un tracteur à essence tire un train de billots. Vers 1945 (Ville de L. M.).

comme les épingles à linge, les cure-dents ou les chevilles de cèdre pour chemin de fer⁵.

Toujours entreprenant, Philibert Cliche avait, dès les premiers mois de la guerre, en 1939, envisagé d'établir une usine de munitions, mais le projet n'eut pas de suite⁶. Quoi qu'il en soit, la production de la *Megantic Manufacturing* ne cesse de croître à partir de 1940, comme en témoignent ses besoins accrus en énergie et la croissance du nombre de ses ouvriers. On en totalise près de 300 en 1949 et près de 450 en 1956, sans compter la main-d'oeuvre employée aux opérations forestières, qui atteint 200 à 300 personnes⁷.

La compagnie la plus ancienne de la ville, la Lake Megantic Pulp Co., continue à exploiter ses deux usines. Sa scierie, toujours installée au bord du lac, sur le site des Moulins Nantais de 1882, produit à longueur d'année de la planche d'épinette ou de bouleau. En 1956, la production approche de 5 millions de pieds par an. La compagnie dirige également un petit moulin à pâte de bois, situé près de son barrage, à deux milles de la ville, et y fabrique 3000 à 4 000 tonnes de pulpe annuellement. La Lake Megantic Pulp est dirigée



Atelier de réparation mécanique de la Megantic Manufacturing Co. en 1956. (Coll. Ind. Man. Meg.).

par G. M. Stearns et par son fils, David M. Stearns. Comme pour la *Megantic Manufacturing*, cette compagnie possède ou loue de la Couronne des réserves de bois, qui fournissent sa matière première⁸.

Outre ces deux firmes les plus importantes et les plus anciennes de Mégantic, d'autres industries, parfois plus modestes, travaillent le bois et ses sous-produits. Quelques-unes existent avant 1940 mais la plupart sont fondées durant la période 1942-1952.

La manufacture d'Élodien Duclos a commencé à produire en 1937. D'abord limitée au tournage de manches de bois, elle s'accroît en 1943 par l'achat d'une vaste scierie proche des voies du QCR et du CPR. Elle fonctionne douze mois par an et produit, en 1956, à pleine capacité, 75 000 pieds de planches par jour. L'entreprise fait le commerce du bois en gros et l'expédie au Canada et aux États-Unis. Elle se spécialiste aussi dans le planage et le finissage du bois. Malgré un incendie partiel en 1947, elle connaît un développement continu dans les années cinquante, lorsqu'elle emploie plus de 50 personnes⁹. Un incendie, en 1960, y cause d'importants dégâts¹⁰.

Les familles Roy et Brassard dirigent, sous le nom de *Megantic Industries Ltd*, une scierie, qui connaît également un incendie en 1943¹¹. Il existe aussi plusieurs manufactures de portes et châssis: celle d'Albini Beaulé, reconstruite en 1946, après un sinistre du même genre, celle d'Alfred Duquette, établie en 1949 et celle de Jean-François Bouchard, fondée en 1952¹².

L'usine *Torpedo* se spécialise dans la voiturette d'enfants, les traîneaux et les traînes sauvages. Les débuts de cette entreprise, propriété d'Elzéar et d'Évariste Roy, remontent à 1942 et à un petit atelier modeste. En 1947, grâce à des encouragements financiers divers, la compagnie *Torpedo* s'installe dans une nouvelle usine dans le quartier de Fatima. En 1957, on y compte 30 ouvriers ¹³.

La Megantic Furniture Co., reprend la tradition de l'industrie du meuble établie à Mégantic au début du 20^e siècle. Établie en 1945 d'abord pour la réparation de meubles, puis élargie en 1950 pour y adjoindre la fabrication, elle est la propriété de Henri Latulippe, marchand et homme d'affaires important. Elle emploie de 20 à 25 personnes ¹⁴.

En dehors du secteur du bois, qui emploie près de 750 personnes en ville et près de 300 en forêt, les autres secteurs font moins impression. L'ancienne beurrerie, devenue en 1940, Société coopérative agricole de Lac-Mégantic, devient en l'espace de vingt ans l'une des principales firmes de transformation du lait des Cantons de l'Est. Elle acquiert, en effet, les unes après les autres, les fromageries et beurreries des paroisses voisines comme celles de Woburn, Ste-Cécile, Val-Racine, St-Ludger, Audet, Courcelles. La coopérative développe aussi, à partir de 1951, une meunerie et un commerce de machinerie agricole. Elle doit une grande partie de ces progrès à la détermination du gérant Albert Choquette, qui termine en 1952 une carrière de quarante ans à la beurrerie. Après lui, la coopérative sera dirigée par Lucien Beaulé, puis, de 1957 à 1962, par Gérard Rouleau¹⁵.

Il existe aussi deux ateliers de mécanique générale, celui de Joseph Cliche et Fils, établi en 1947, et celui de P. E. Gosselin, fondé en 1940. Enfin, dans le domaine de la construction routière, une usine de béton bitumineux, la Megantic Paving Co. est créée en 1958, par la famille Cliche de la Megantic Manufacturing Co. Il existe également à Mégantic, durant ces deux décennies, deux fabriques de blocs de ciment, une imprimerie, trois boulangeries, une laite-

rie, une usine d'embouteillage d'eaux gazeuses et une fabrique de salaisons 16.

L'apparition de secteurs à main-d'oeuvre féminine

Traditionnellement, Mégantic a été une ville employant des hommes: des bûcherons, des draveurs, des scieurs, des menuisiers, des conducteurs de locomotives. Ce n'est que lentement que l'industrie s'ouvre à la main-d'oeuvre féminine. Ici encore, la Megantic Manufacturing a été pionnière, en engageant de jeunes femmes pour les ateliers de fabrication d'épingles à linge et de casseaux à fruits. Les années d'apres-guerre correspondent toutetois à la venue à Mégantic d'entreprises employant uniquement des femmes, particulièrement dans le vêtement.



Ouvrières à l'atelier d'assemblage d'épingles à linge à la Megantic Manufacturing Co. en 1956 (Coll. Ind. Man. Meg.).

La Julius Kayser et Co. bien connue pour son importante usine de bas de soie à Sherbrooke, installe à Mégantic une industrie dans le même secteur de la bonneterie. La compagnie loue à cet effet un vaste édifice, rue Lemieux, dans le quartier nord, en septembre 1945. De 70 à 125 ouvrières y trouvent de l'emploi. La Kayser cessera cependant ses activités à la fin de 1955 principalement à cause de son insatisfaction du système électrique de la Ville. Une autre entreprise de vêtements pour dames lui succède en 1956. La Regal Sports-Wear Inc., dirigée par V. C. Olsen et P. Belgiorno, emploie près de 100 personnes. La compagnie possède une autre manufacture du genre à Lambton¹⁷.

L'installation de petits ateliers de tissage ou de couture dans les paroisses rurales du comté est un phénomène typique des années quarante et cinquante. L'abondance de main-d'oeuvre féminine, l'absence du syndicalisme, les salaires payés non à l'heure mais à la pièce, constituent les principaux facteurs qui attirent des industriels locaux ou montréalais. Par ailleurs, l'existence d'emplois industriels pour la main-d'oeuvre féminine tend à encourager les jeunes couples à rester dans la région plutôt qu'à émigrer. Si la création de ces entreprises dans les paroisses rurales a empêché la concentration d'un fort secteur du vêtement à Mégantic, la ville a pu cependant en profiter partiellement. Le phénonène prendra plus d'ampleur après 1960.

Ce bilan des industries manufacturières en opération à Mégantic entre 1940 et 1960 demeure finalement un peu décevant. Certes, la ville peut compter sur plusieurs atouts pour attirer de nouvelles firmes et voir prospérer celles qui sont déjà établies: des réserves de matières premières, des lignes de chemins de fer, un bassin de main-d'oeuvre masculine et féminine abondant. Mais trop de facteurs adverses peuvent refroidir l'élan de nouveaux entrepreneurs, pour la plupart, à la tête de petites et moyennes industries. Nous nous arrêterons à quelques-uns de ces obstacles au développement manufacturier: la rareté du capital, la plus grande détermination des syndicats, la détérioration du réseau de communications et surtout, les problèmes de disponibilité et l'énergie électrique.

Les problèmes du capital et du travail

Le problème de la disponibilité du capital pour de petits entrepreneurs n'est pas neuf. Mégantic l'a rencontré à diverses périodes de son histoire. On se souviendra de l'époque des bonus et des exemptions de taxes, de 1890 à 1920. Par ces politiques municipales d'encouragement aux industriels, plusieurs firmes avaient pu s'établir, voire même prospérer. C'est grâce à un modeste bonus de 7 000 dollars que Philibert Cliche avait quitté la Beauce pour Mégantic en 1913. Par contre, plusieurs entreprises favorisées par la Ville ont disparu, dans des faillites ou des incendies, laissant aux contribuables le poids de rembourser, durant des années, les emprunts souscrits pour aider à leur établissement. Après 1920, la législation provinciale a limité l'utilisation des bonus et exemptions aux industries par les municipalités. D'autres formules d'encouragement apparaissent cependant dans les années quarante.

En 1945, plusieurs hommes d'affaires, avec l'aide d'un certain nombre d'actionnaires, lancent la compagnie *Le Progrès de Mégantic Inc*. Leur objectif est de construire une vaste bâtisse industrielle dans le quartier nord, qu'il loueront ensuite à des firmes désireuses de s'installer à Mégantic. On évite ainsi aux industriels de devoir immobiliser en bâtiments une partie élevée de leur capital. La *Kayser* en sera le premier locataire. La formule semble rentable car le *Progrès de Mégantic* verse son premier dividende de 3% en 1949¹⁸. La compagnie de promoteurs s'est cependant constitué, à même ses bénéfices, un fonds de réserve, destiné à prêter des capitaux à de nouveaux industriels. En 1948, elle avance des fonds à la Compagnie *Torpedo* pour son agrandissement mais aura des difficultés à récupérer sa mise, à cause des problèmes de croissance de l'entreprise¹⁹.

Il faut donc trouver les formules permettant de rassembler de vastes capitaux afin, sans doute, de pouvoir accommoder des projets importants mais aussi de diversifier les prêts. En 1950, la Chambre de Commerce tente de sonner le «réveil industriel» de Mégantic, en suggérant la création d'une Commission industrielle, organisme distinct de la municipalité, mais où la Ville comme les particuliers ou les institutions financières, voire les gouvernements pourraient investir. L'idée prendra des années à se réaliser, sans doute parce que les énergies sont orientées sur d'autres aspects du problème industriel comme celui de l'électricité. En 1959, cependant, un premier règlement d'emprunt de 75 000 dollars pour la création d'un Fonds industriel est adopté. Immédiatement, deux entreprises existantes en tirent parti. Il s'agit d'abord de la Torpedo, qui emprunte 43 000 dollars à 5 1/2% sur hypothèque pour établir de nouveaux départements. L'usine de meubles Megantic Furniture

Co. fait de même pour un montant de 32 000 dollars, aux mêmes conditions²⁰.

L'opinion publique joue donc un rôle de plus en plus important dans l'aide à l'investissement industriel. Pour convaincre des contribuables ou des épargnants d'investir, il faut que les firmes de Mégantic soient connues de leurs concitoyens. C'est ce qui explique la tenue d'une exposition industrielle régionale en novembre 1953, qui accueille plus de 8 000 visiteurs. L'idée en a été lancée par Paul-É. Cliche et l'organisation assurée par la Chambre de Commerce. En 1955, l'idée est reprise par le groupe du Jeune Commerce²¹. Malgré le succès de ces manifestations, il reste évident que le problème de l'aide aux industries, dans le cadre d'une concurrence nord-américaine, reste entier et ne commence à recevoir des solutions partielles que vers 1960.

De son côté, le monde du travail, peu organisé à Mégantic jusqu'à la fin des années trente, entame le difficile chemin du syndicalisme. Essayons d'évoquer l'atmosphère de travail des années quarante chez l'un ou l'autre employeur important de la ville. Beaucoup d'employés sont à l'usine depuis leur jeune âge, à quinze ans, parfois à douze ou même à dix ans. Le travail du bois est dur: on vit dans la poussière, le bran de scie, dans la chaleur étouffante des séchoirs, au rythme rapide des machines. La semaine de travail est de 60 heures, 6 jours de 10 heures. Il arrive qu'il y ait des commandes nombreuses et qu'on retourne travailler le soir, trois ou quatre heures de plus. Les vacances payées n'existent pas.

Il n'y a pas d'association ou de syndicat pour faire écran entre le travailleur et la direction. La relation est directe et se passe entre individus. Un ouvrier moins compétent est renvoyé, mais un autre peut faire valoir ses qualités et décrocher une situation particulière, qui lui donnera l'impression de bien s'en sortir et d'être un peu mieux payé. Il peut s'agir de devenir responsable d'une machine, y compris de venir la réparer le dimanche pour qu'elle soit en opération le lundi. Ou être embauché à la pièce. Ou recevoir un sous-contrat de coupe de bois... Fierté d'une responsabilité minime dans l'usine mais aussi, hantise de ne pouvoir suffire à la tâche, pour laquelle les candidats en ville sont nombreux. Tout cela, pour un salaire qui, vers 1940, ne dépasse guère 55 cents par jour²².



Atelier de fabrication du contreplaqué à la Megantic Manufacturing Co. vers 1955 (Coll. Ind. Man. Meg.).

La première grève connue est celle qui touche la *Megantic Manufacturing Co.* à l'automne de 1941. Le litige tourne sur une augmentation de salaire. La grève est calme, excepté que 30 ouvrières qui refusent de se joindre au mouvement sont chassées des ateliers par les grévistes avec des boyaux d'arrosage. Un conciliateur provincial semble avoir obtenu 2 cents de l'heure d'augmentation, avantage mince si l'on sait que la grève a duré dix jours²³.

En 1946, un conflit de travail paralyse l'entreprise d'Élodien Duclos. Il n'y a pas de syndicat mais les 22 ouvriers demandent une augmentation de salaire de 20%. Les rares informations sur cette grève sont contradictoires: on ignore s'il y a eu licenciement des grévistes ou négociations favorables aux travailleurs²⁴.

Le conflit de travail de 1949 à la Megantic Manufacturing a davantage marqué les esprits. Le syndicat catholique, encadré par les agents d'affaires de la Centrale de Montréal (il s'agit de la CTCC, ancêtre de la CSN), a consenti à l'arbitrage sur les conditions de travail. L'arbitre recommande à la Compagnie d'augmenter les salaires de 2 cents de l'heure, de réduire la semaine à 48 heures, d'accorder 2 semaines de vacances payées aux ouvriers employés depuis 5 ans ainsi qu'un bonus d'assiduité de 10% incorporé au salaire. La Compagnie refuse d'accepter la sentence arbitrale et décide de fermer

les portes. Le *lock-out* durera 6 semaines. Des 280 ouvriers à l'emploi de la *Megantic Manufacturing*, 175 rentreront aux conditions d'avant la fermeture: salaire inchangé, 54 heures de travail par semaine, bonus d'assiduité réduit, quotas de production révisés²⁵.

La fermeture durant six semaines du principal employeur de Mégantic se déroule comme beaucoup de grèves dans des petites villes où tout le monde se connaît. Il y a les accusations lancées contre les organisateurs syndicaux, venus d'autres villes, «des agitateurs étrangers» qui «montent la tête» aux travailleurs d'ici. La Chambre de Commerce regrette ce type de syndicalisme et voudrait voir les travailleurs de Mégantic imiter ceux de Beauce et s'organiser sans union. Il y a les interventions des notables, comme le député fédéral Blanchette ou l'avocat Drouin, qui obtiennent le paiement de prestations d'assurance-chômage aux victimes du lockout, «bien plus efficaces que vos dirigeants syndicaux». Il y a même le patron, qui rouvre l'usine le 16 décembre, «à temps pour que les ouvriers aient un peu d'argent pour les fêtes» ²⁶.

Le syndicalisme est, on le voit, assez mal perçu par divers groupes de la communauté et même par beaucoup de travailleurs, qui ne trouvent rien à redire aux relations qu'ils ont avec leurs employeurs. Ce qu'on appellera «paternalisme» vu du dehors, paraît s'inscrire dans le réseau normal des relations sociales d'une petite ville, où chacun a sa place hiérarchique, certes, mais où tout le monde jouit d'une certaine considération pour l'un ou l'autre motif, comme d'être propriétaire d'une maison. Le syndicalisme demeurera discret durant les années cinquante, pendant lesquelles on n'enregistre pas de conflit de travail. Le monde industriel de Mégantic est davantage secoué par l'histoire du développement hydro-électrique de la Chaudière de 1940 à 1960.

L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ: UN ESPOIR DÉÇU

Les problèmes chroniques liés à la production d'électricité par la Ville de Mégantic, loin de se résorber, éclatent avec plus de vigueur dès la fin des années de crise.

À la recherche d'une solution (1940-1948)

En février 1940, suite au bas niveau du lac, l'usine municipale doit couper le courant 6 heures par jour. Comme on l'a déjà précisé dans un chapitre précédent, la pénurie d'eau est le résultat de divers facteurs: approvisionnement irrégulier du lac suite au mauvais contrôle de ses affluents et surtout du lac aux Araignées, contrôle du rythme d'utilisation des eaux par la *Lake Megantic Pulp* pour son barrage situé en amont de celui de la ville, avec en plus une conjoncture de sécheresse à l'été 1939. L'impact des coupures de courant est lourd: arrêt partiel des activités dans les manufactures et chômage de 250 ouvriers²⁷.

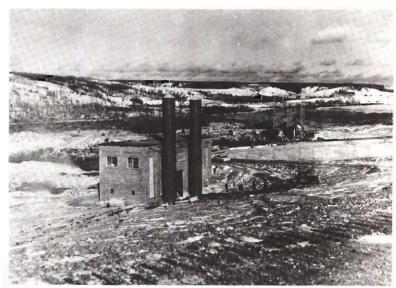
On tente de résoudre à court terme le problème par une coordination quotidienne entre la Ville et la Compagnie de Pulpe pour l'usage de l'eau ou en creusant le chenal de la rivière au pied du barrage²⁸. Toutefois, durant toute la période de guerre, jusqu'en 1945, aucune solution d'envergure n'est trouvée bien qu'on commence à penser à des projets «d'après-guerre». Un document de 1943 du maire J. E. Laflèche fait l'inventaire des moyens d'accroître la production d'électricité à Mégantic. Il s'agit essentiellement de régulariser le débit de la Chaudière en construisant des barrages de retenue au lac des Araignées et au lac Mackenzie et de créer une nouvelle usine électrique en aval du barrage de la Ville²⁹.

À la fin de la guerre, les efforts des équipes successives qui dirigeront le Conseil municipal vont en effet porter dans deux directions: la construction d'un barrage régulateur au lac des Araignées et surtout l'acquisition des droits hydrauliques sur la Chaudière près des limites du canton de Gayhurst. À court terme, il faudra résoudre la question de la demande d'énergie supplémentaire pour l'industrie en achetant du courant à la Compagnie Shawinigan, qui a déjà posé des lignes de transmission dans la région de Lambton. Mais de toute façon, qu'on fabrique l'électricité à Mégantic même ou qu'on l'achète d'ailleurs, la Ville doit s'attendre à des coûts élevés ou à des investissements coûteux. Telles sont les données du problème auquel sera confrontée la municipalité jusqu'en 1954.

En 1946, la fièvre de l'électricité agite les citoyens de Mégantic. La *Ligue des Propriétaires*, par la voix de l'avocat Louis-Philippe Cliche, réclame des études techniques sur la mise en valeur du rapide des Trois Bouillons ou site Gayhurst. Lorsqu'un rapport de la firme Power Corporation confirme le potentiel énergétique du site, de 2 000 à 4 000 CV, mais en évalue le coût à 900 000 dollars, la Ligue hésite. Par contre, le tarif proposé par la Shawinigan à 34 cents du kilowatt-heure exigera aussi des déboursés importants. Après avoir examiné toutes les solutions de rechange, l'expropriation du barrage de la Compagnie de Pulpe, la production d'électricité par des génératrices actionnées par des moteurs diesel, plusieurs citoyens favorisent la construction du barrage Gayhurst. L'élection à la mairie de 1948 se fait sur ce sujet. Les partisans du barrage assurent ainsi la victoire de l'entrepreneur Conrad Brassard sur le maire sortant, Paul Leblanc³⁰.

Le barrage Gayhurst: une question politisée (1948-1955)

Malgré le désir du maire Brassard de mener ce projet tambour battant, ce n'est pas avant 1955 que le barrage enfin construit commencera à produire de l'électricité. Pour comprendre ce délai de sept années, on doit faire intervenir un ensemble de motifs techniques, légaux, politiques et financiers.



Le barrage Gayhurst en 1954, à l'époque de sa construction. Au premier plan, l'usine et les cheminées d'équilibre. Au second plan, la sous-station et les lignes de transmission (Coll. Écho de Frontenac).

Il y a tout d'abord la question du rachat des terrains que le barrage va inonder et des droits hydrauliques, possédés sur les rives de la Chaudière par les deux plus grosses compagnies industrielles de Mégantic, la Compagnie de Pulpe et la Megantic Manufacturing Co. Celle-ci souhaite certes la construction du barrage au plus tôt, puisqu'elle est prête à acheter en priorité plus de 1 000 CV d'énergie par an, mais elle n'entend pas céder pour cela tous ses droits pour rien. La négociation entre le président de la compagnie, Philibert Cliche et la Ville prend près de trois ans. Elle débouche sur une transaction au montant de 100 000 dollars, conclue en 1952, par laquelle la Ville achète divers terrains à inonder, les droits hydrauliques détenus par la Compagnie sur une portion de la rivière et des matériaux divers. La Ville assure de plus la Megantic Manufacturing de la priorité d'achat de 2 500 CV d'énergie pour vingt ans «aux meilleurs taux»³¹.

Quant à la Lake Megantic Pulp, qui possède également des propriétés riveraines, des droits hydrauliques et des privilèges d'inondation, il faut de plus la dédommager pour la perte de son barrage, qui sera rendu inopérant par la construction du barrage élevé de la Ville au site Gayhurst. Ce n'est qu'en 1953 qu'on en arrive à une entente, par laquelle la Compagnie reçoit 90 000 dollars³².

Sur le plan technique, les retards sont de deux ordres. Les plans du barrage, élaborés par une firme d'ingénieurs de Sherbrooke, prévoient l'établissement d'une retenue d'eau, non par un mur de béton mais par une muraille massive de terre et de glaise. Les experts du Ministère des Terres et Forêts, chargés d'autoriser la construction, sans rejeter les plans soumis, signalent la possibilité que le barrage n'ait pas la résistance voulue. La Ville remercie ces fonctionnaires pour leurs remarques mais se dit d'accord «pour assumer les dangers et les risques» 33. On fait appel aux soumissions pour les travaux en janvier 1951. Trois entrepreneurs sont sur les listes et c'est un citoyen de Mégantic, Georges Brassard, qui obtient le contrat pour le terrassement et l'édification du mur, sa soumission étant de loin la plus basse 34.

Le second aspect technique est celui de la construction d'un barrage de retenue des eaux à la sortie du lac des Araignées, capable d'assurer le nouveau barrage Gayhurst d'une alimentation régulière. La Ville de Mégantic tente depuis 1940 de convaincre les gouvernements successifs de la Province d'entreprendre ce projet, mais en vain³⁵. En 1949, le député unioniste de Sherbrooke, l'influent Johnny S. Bourque, propose que le gouvernement Duplessis construise le barrage des Araignées et fasse l'avance des sommes requises, à charge à la Ville de Mégantic de le rembourser en vingt ans. Le dossier ne doit pas être de première importance car il reste à l'état d'ébauche, malgré de fréquentes délégations méganticoises à Québec³⁶. Le fait que le comté de Frontenac passe dans le camp de l'opposition libérale aux élections de 1952 n'a sûrement pas aidé les choses! Enfin, signalons que l'été de 1954 voit tomber des pluies abondantes, qui retardent les travaux de terrassement en cours³⁷.

Tous ces délais vont de pair avec la hausse des coûts du projet. Ce sont les contribuables de Mégantic qui, par leurs taxes, doivent tôt ou tard assumer les dépenses pour le barrage ou financer le remboursement des emprunts souscrits pour sa réalisation. Or, au fur et à mesure que la facture se gonfle, un certain nombre de citoyens vont s'opposer de plus en plus fortement à l'entreprise.

En 1948, les coûts sont estimés à 700 000 dollars et un règlement d'emprunt pour ce montant est ratifié dans l'enthousiasme³⁸. Mais les obligations ne seront pas émises car la question du rachat des droits de la *Megantic Manufacturing* laisse entrevoir une hausse de la note. Aussi, en 1950, le règlement de 1948 est-il annulé et remplacé par un autre, prévoyant cette fois un emprunt de 950 000 dollars, remboursable par des obligations à 3 1/2% sur 40 ans. Encore une fois, les contribuables ratifient cette dépense avec une très large majorité³⁹.

La première note discordante est émise en août 1951, lorsqu'un organisme, apparemment fort éloigné des problèmes électriques, le Megantic Fish and Game Corporation, achète une page complète de l'hebdomadaire local pour dénoncer les barrages qu'on veut construire au lac des Araignées et au site Gayhurst. Le projet, y lit-on, n'amènera aucune industrie à Mégantic, à cause des taxes élevées qu'on devra instaurer⁴⁰. Bientôt, c'est la puissante Ligue des Propriétaires et son président, l'avocat J. A. Drouin, qui émet des réserves, puis des critiques. Les élections au poste de maire, en janvier 1952, opposent le maire sortant, Conrad Brassard, à J. Armand Drouin. L'enjeu: le barrage. La campagne est passionnée, les discours violents, les arguments peu nuancés.

Il faut bien comprendre qu'à ce stade-ci de l'histoire du projet Gayhurst, la politique municipale s'entremêle avec la politique pro-



Le maire Conrad Brassard et son conseil. De g. à dr. assis: Onésime Brûlotte, gérant, Conrad Brassard, Léo Michaud, greffier. Debout, les conseillers J. Lacombe, Y. Perreault, H. Giguère, E. Fontaine, R. Fortin, L. Mercier et H. Latulippe (Coll. privée).

vinciale. Ce n'est un secret pour personne que le maire Brassard appuie le député de Frontenac et ministre du gouvernement Duplessis, l'unioniste Patrice Tardif. Par contre, Armand Drouin est un pilier de l'organisation libérale dans le comté, comme l'a été avant lui Louis-Philippe Cliche, un autre président de la *Ligue des Propriétaires* de Mégantic. Les élections municipales de 1952 à Mégantic sont donc comme le prélude de l'élection provinciale.

Avec le slogan «Un vote pour Brassard est un vote pour le barrage! Contre la clique qui a tout fait pour empêcher le développement de la ville», le maire Brassard écrase son rival par 766 voix contre 349. Il faut dire que l'organisation «bleue» est efficace et qu'à la dernière minute, le gouvernement Duplessis a sanctionné une loi faisant du droit d'expropriation de la ville «un droit absolu nonobstant toute législation inconciliable». Aucune entrave juridique n'est donc laissée au pouvoir de l'opposition⁴¹. Ce projet ira de l'avant, quoi qu'il arrive.

Les libéraux auront leur revanche. En juillet 1952, malgré une campagne publicitaire sans précédent («Laissons Duplessis et Tardif terminer leur oeuvre!»), le comté de Frontenac, comme d'autres comtés des Cantons de l'Est, passe à l'opposition en élisant un libéral, Gérard Noël. L'avocat J. A. Drouin a dû se consoler quelque peu de sa défaite aux élections municipales. Le ministre défait, Patrice Tardif, est alors nommé par Duplessis conseiller législatif⁴².

En novembre 1952, l'administration Brassard adopte un nouveau règlement d'emprunt pour le barrage, prévoyant un demimillion de dollars supplémentaire. Ce montant est justifié par l'addition d'une deuxième turbine et d'une deuxième génératrice, par la construction d'une ligne de transmission et par divers frais. Le barrage Gayhurst pourra ainsi doubler sa capacité de production de 2 500 à 5 000 CV. Inutile de préciser que la Ligue des Propriétaires et Me A. Drouin encouragent les contribuables à rejeter le règlement d'emprunt. Toutefois, il est adopté par 476 voix contre 91. Le détail du vote permet de croire que ce sont plutôt les propriétaires aisés qui ont voté non, car leur évaluation movenne est de 10 600 dollars. Par contre, les partisans du oui n'ont qu'une évaluation moyenne de 4 400 dollars et doivent appartenir davantage à la classe ouvrière. L'affaire du barrage Gayhurst a bien comme effet de casser la communauté en deux et d'en révéler les intérêts contradictoires43.

La crise du rapport Boulva (1955)

Durant toutes ces années de débats, le problème de la demande en énergie électrique est évidemment devenu de plus en plus aigu. Beaucoup d'industries ont développé leurs installations, d'autres se sont installées à Mégantic, sur la promesse d'une électricité abondante et à bon marché. C'est le cas de la Kayser, de la Torpedo en 1945⁴⁴. Quant à la Megantic Manufacturing, l'extension de ses opérations exige bientôt 1 400 CV supplémentaires. Le barrage no 1, édifié en 1924, étant à la limite de ses capacités et le barrage Gayhurst pas encore construit, il faut se résoudre à acheter, en attendant, l'électricité à une compagnie privée, la Shawinigan Water and Power.

En 1946, le Conseil de la Ville décide de signer un contrat avec la Shawinigan pour l'achat de 400 CV pendant cinq ans, au prix sou-



Le site Gayhurst, en 1954, à l'époque de la construction du barrage (Coll. Écho de Frontenac).

mis par cette compagnie. L'histoire a ses aspects amusants: une panne de courant jette le conseil municipal dans l'obscurité complète et les débats ont lieu à la lueur d'une lampe à pétrole⁴⁵. Pour relier le réseau électrique de Mégantic à celui de la Shawinigan, une ligne de raccordement et une sous-station sont nécessaires, dont les coûts doivent être absorbés par la Ville. En 1947, il faut acheter 1 000 CV supplémentaires⁴⁵. De juin 1947 à septembre 1950, la Ville de Mégantic achète ainsi pour plus de 122 500 dollars, soit à 29 dollars du cheval-vapeur par an⁴⁷. Le principal utilisateur de l'énergie ainsi fournie est la Megantic Manufacturing, qui contribue à l'amortissement de la ligne en payant 2 600 dollars en cinq ans⁴⁸. Cependant, cette compagnie manufacturière est anxieuse de conclure avec la Ville de Mégantic un contrat sur le prix qu'elle paiera pour l'électricité, une fois le barrage Gayhusrt terminé. Elle espère évidemment pouvoir profiter de tarifs extrêmement bas et continuer à jouir d'avantages dans ce domaine, comme elle l'a fait depuis son installation à Mégantic en 1913.

C'est sur cette question qu'un autre débat surgit au Conseil municipal et parmi les citoyens. Doit-on avantager les industriels en leur vendant l'électricité à taux très bas, peut-être même en-dessous du prix coûtant? Il faut alors exiger, pour rentabiliser les opérations, que l'ensemble des petits consommateurs paie des tarifs élevés pour leur électricité domestique. À quoi d'autres rétorquent que l'énergie chère n'attirera pas de nouvelles industries à Mégantic et que la question de la croissance de la ville est en jeu. Après des années de discussion, on décide de remettre toute la question des tarifs d'électricité au jugement d'un expert, l'ingénieur Boulva, de l'Office d'électrification rurale.

Le dépôt de son rapport en mars 1955 a l'effet d'une bombe. Il suggère en effet d'abaisser le taux de l'électricité pour la consommation domestique des ménages et de hausser, pour tous les industriels, sans exception, le prix de l'énergie électrique. En fait, le rapport Boulva vise, sans le dire, les tarifs réduits de la *Megantic Manufacturing*, principal utilisateur industriel. En fonction de sa consommation de l'époque, la Compagnie aurait dû payer, toujours selon le rapport, 59% plus cher pour son électricité. Le Tableau 9.2 indique bien l'importance du changement proposé. Le 26 mars, une proposition imposant les taux du rapport Boulva est rejetée. Cinq conseillers en effet ont voté contre et quatre seulement pour: il s'agit des

TABLEAU 9.2

Taux d'électricité proposés à la Megantic Manufacturing Co. pour sa consommation totale de 1954

Tarif préférentiel de la Ville de Mégantic (effectivement payé par la Cie)	45 575\$
Tarif selon les prix exigés à la Ville par la <i>Shawinigan</i> au 1 février 1954	49 873\$
Tarif selon les prix exigés à la Ville par la <i>Shawinigan</i> au 2 septembre 1954	62 586\$
Tarif proposé par le rapport Boulva	72 407\$
Tarif proposé le 5 mai 1955 par la Cie	
Megantic Manufacturing	34 508\$

Source: AVLM, Dossier Gayhurst, 5 mai 1955.

conseillers Bolduc, Latulippe, Brûlotte, et Perreault. Ce vote négatif entraîne immédiatement la démission du maire Brassard, suivi des échevins Brûlotte et Bolduc⁴⁹. Dans sa lettre de démission, publiée par les journaux, Conrad Brassard dira:

(...) Ne trouvez-vous pas qu'après 40 ans, il serait grandement temps que la ville cesse ses faveurs, lesquelles doivent nécessairement être financées par les petits (...) Je refuse de me faire le complice des puissants contre les humbles. Je refuse de céder au chantage. Je reste avec les ouvriers (...) Le président de la compagnie Cliche s'étant assuré une majorité confortable parmi les échevins, ma tâche est terminée (...)⁵⁰.

Jamais, depuis l'époque des règlements de prohibition, la Ville et le Conseil n'auront été aussi divisés. Une élection au poste de maire portera bientôt à ce poste nul autre que son ancien adversaire, l'avocat J. Armand Drouin⁵¹.

La fin du barrage Gayhurst (1956-1964)

On aurait pu croire que l'affaire du barrage perdrait à présent de son acuité. Des incidents techniques vont au contraire faire du barrage Gayhurst un sujet de polémique pour une autre dizaine d'années.

À peine achevé en effet, le barrage donne des signes de mauvais fonctionnement et des dommages surviennent au déversoir. En 1955, on constate des défectuosités aux deux coursiers, c'est-àdire aux canaux d'amenée d'eau vers les turbines. Le 8 février 1956, c'est la catastrophe. L'eau actionnant une turbine déchire une cheminée d'équilibre de l'usine, qui est inondée. Un court-circuit détruit une des génératrices et endommage l'autre. Les dommages sont évalués à 125 000 dollars. La Ville de Mégantic perd, en un instant, sa source la plus importante d'énergie, qui avait exigé des investissements très coûteux.⁵²

Les dégâts causés à cette occasion vont même jusqu'à remettre en cause la stabilité du barrage et menacer sa capacité de résister aux crues printanières. Les travaux à entreprendre exigeront près de 200 000 dollars. C'est une autre charge que l'administration Drouin est bien obligée de prendre. Des demandes répétées d'aider la ville sont cependant faites au gouvernement provincial par le député unioniste Guillemette. Le comté de Frontenac est en effet

rentré du côté du pouvoir aux élections de 1956. Les démarches portent fruit. Le gouvernement Duplessis, par l'intermédiaire du Ministre Daniel Johnson, consent à un octroi de 150 000 dollars pour les réparations et intervient auprès de la Compagnie Shawinigan pour fournir à prix réduit l'électricité requise par Lac-Mégantic.⁵³

Durant ce temps, la Ville tente de reconstruire le barrage qu'elle a racheté de la *Lake Megantic Pulp*, pour y installer une usine d'électricité.⁵⁴ On devine que le désir de la Ville de Mégantic d'être indépendante sur le plan de l'électricité continue à coûter cher. Aussi, ne cesse-t-on pas de quémander des octrois à Québec. Une promesse, de type bien électoral, de verser 50 000 dollars est faite par le Ministre Johnson, à la veille du scrutin de 1960. Ce seront finalement les Libéraux de Jean Lesage, vainqueurs des élections, qui verseront l'octroi, malgré le fait que Frontenac soit restée fidèle à l'Union nationale et se retrouve dans l'opposition.⁵⁵ Pendant ce temps, la Ville ne cesse d'emprunter temporairement auprès des banques, pour payer les travaux de réparation du barrage.

Efforts inutiles! En 1962, le Ministère des Ressources naturelles juge le barrage dangereux. Il pourrait céder et les eaux causeraient des dommages considérables aux villes de la Beauce situées en aval. On crée donc une brèche sur la rive pour détourner les eaux de l'usine. La production électrique est définitivement arrêtée au site Gayhurst. La Shawinigan dessert désormais la Ville de Mégantic. D'ailleurs la Compagnie d'électricité se dit prête à racheter le réseau de distribution à bon prix, mais pas à en absorber les dettes. Or, au cours des années, le montant de la dette du service d'électricité de Mégantic a atteint la somme considérable de 1 606 000 dollars. À part le Gouvernement de la Province, nul ne voit qui absorberait la facture!56

Québec n'est pas prêt à payer la note et suggère plutôt à la Ville d'éliminer ce déficit. Le remède proposé consiste à acheter toute l'électricité nécessaire à la *Shawinigan* et à la revendre aux consommateurs méganticois plus cher. Le maire Drouin refuse ce moyen, qui aurait rendu l'électricité à Mégantic une des plus chères de la Province.⁵⁷ L'impasse va disparaître avec les élections de 1962, remportée par les Libéraux sur le projet de nationalisation des compagnies privées d'électricité et leur rachat par l'Hydro-Québec.



Le maire J. A. Drouin et le Ministre des Ressources Naturelles, René Lévesque, lors du rachat du service d'électricité de Lac-Mégantic par l'Hydro-Québec en 1964 (Ville de L. M.)

En 1963, la cession du réseau d'électricité de Mégantic à l'Hydro-Québec pour le prix de la dette, devient inéluctable. En 1964, le Conseil municipal en prend la décision et le Ministre des Ressources naturelles, René Lévesque, vient ratifier l'accord. L'Hydro-Québec assumera la dette obligataire de 1 637 000 dolalrs, sans plus. Les contribuables approuvent la vente par 577 voix contre 11. Tous les investissements consentis par la communauté de Mégantic dans la création et le développement d'un pouvoir électrique indépendant et municipalisé pendant plus de cinquante ans sont perdus. Du moins, les citoyens peuvent se réjouir de ne pas porter le fardeau de la dette pendant des années. 58

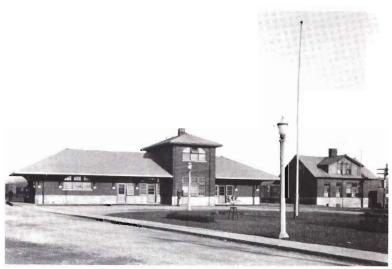
Le lundi 5 octobre, à minuit et une minute, l'Hydro-Québec connecte Mégantic sur son réseau. Le vieux barrage no 1, édifié en 1924, n'est plus en opération. Comme la convention collective des employés de l'entreprise d'État prévoit la retraite obligatoire à 70 ans, les deux vétérans du service d'électricité de la Ville, Émile Piché, 77 ans, et Alfred Martineau, 74 ans, sont mis à pied. Émile Piché avait travaillé sans interruption à l'usine électrique pendant 60 ans, étant rentré à l'emploi de la Compagnie d'éclairage du Curé

Choquette en 1904. Alfred Martineau, lui, était rentré au service de la Ville en 1918. Avec le départ de ces deux vétérans, la longue histoire de l'électricité méganticoise trouve une conclusion un peu mélancolique.⁵⁹

LA DÉTÉRIORATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Les problèmes de l'approvisionnement en électricité, si aigus entre 1940 et 1960, ont pu contribuer à détourner de Lac-Mégantic des industries importantes, comme dans le cas de la *Kayser*. Les difficultés du transport, qui s'aggravent au cours de ces deux décennies, ont sans doute apporté une note défavorable supplémentaire à la Ville de Lac-Mégantic.

Il s'agit en fait d'un double processus: celui de la détérioration lente du service ferroviaire et celui de l'inadaptation de plus en plus évidente du réseau routier régional au trafic automobile. On se souvient de l'importance pour Lac-Mégantic de sa situation à la jonction de deux lignes ferroviaires, le QCR vers la Beauce et Québec, le CRP vers Sherbrooke, Montréal ou les Maritimes. La crise



La gare du CPR en 1940 (C.P. Corp. Arch. 21485).

des années trente avait vu le ralentissement net des activités de ces chemins de fer. Certes, la reprise économique du temps de guerre a redonné vie à ces voies ferrées, mais le réseau, mal entretenu pendant une décennie, ne permet ni de grandes vitesses, ni l'utilisation de locomotives lourdes et puissantes. Le matériel roulant est démodé, les voitures pour voyageurs peu confortables.

Le Québec Central continue à n'exploiter son service de voyageurs par train qu'en hiver, quand la neige et les chemins non dégagés empêchent l'emploi des autobus utilisés en été de Mégantic à Tring Jonction. En 1959, la compagnie réduit son service voyageurs à trois trains par semaine, avant de le supprimer complètement⁶⁰. Le CPR fait circuler, jusqu'en 1952, trois trains par jour dans les deux directions. Le train local Mégantic-Sherbrooke, part de Mégantic en après-midi et revient le matin. Il est donc plus pratique pour les gens de Sherbrooke que de Mégantic. Les deux autres assurent la liaison de St. John, au Nouveau-Brunswick à Montréal. Ils quittent Mégantic, en pleine nuit, à 2 h 40, ou tôt matin, à 5 h 30. En 1951 ou 1952, malgré les pressions des citoyens, le CPR supprime son service local Mégantic-Sherbrooke, ne laissant plus que les deux liaisons de St. John à Montréal⁶¹.

Ces modifications rendent l'expédition du courrier vers Mégantic très lente. Le Ministère des Postes instaure la livraison du courrier à partir de Sherbrooke, au moyen de camions, en 195562. Parallèlement à la diminution du service pour voyageurs sur le QCR et le CPR, divers entrepreneurs ont tenté d'instaurer des liaisons par autobus entre Mégantic, sa région, Sherbrooke et la Beauce. Déjà en 1937, la compagnie Provincial relie deux fois par jour dans les deux directions Mégantic à Sherbrooke par Stornoway, Scotstown, Cookshire et East Angus⁶³. À peu près à la même époque, le Dr Viateur Bolduc inaugure une ligne d'autobus de Mégantic à St-Georges. La compagnie qu'il fonde, devenue Roy et Bolduc en 1947, tente de desservir les paroisses du comté en instaurant des services pour St-Évariste et pour Woburn, Piopolis et Marsboro, en faisant le tour du lac. Le service de bateau à vapeur d'avant 1930 n'a pas été rétabli en effet après la guerre. En 1948, la ligne de St-Évariste est assurée par Adrien Poulin, qui pousse le service jusqu'à Lambton, et celle de St-Georges, prolongée jusqu'à Québec, par les autobus Beauce-Frontenac Ltée 64.

Ces lignes d'autobus ne fonctionnent évidemment pas en hiver, le déneigement des routes pour les automobiles commençant à peine à se pratiquer. La Compagnie Bolduc tente, vers 1945, d'utiliser pour son service vers St-Ludger et St-Georges un autoneige Bombardier pour 7 passagers⁶⁵. En même temps que des autobus, les routes de la région voient augmenter le trafic des camions et des automobiles. Même le bois de corde et les billots commencent à être amenés par camion vers les usines de Mégantic. Le *Lake Megantic Pulp* continue cependant à ramener une partie de son bois, de la tête du lac vers son moulin à Mégantic avec un bateau à vapeur, le *Campania II*, puis un remorqueur au diesel. Une chaîne ou *boom*, faite d'une cinquantaine de billes d'épinettes, encercle des centaines de billots et est tirée par le bateau⁶⁶.

Malheureusement, le réseau routier n'est pas fait pour ce trafic de plus en plus lourd et intense. Les routes qui s'éloignent de Mégantic ne sont pas asphaltées, seulement gravelées. Étroites, sinueuses, leurs assises n'ont jamais été refaites pour la circulation automobile. Ce sont les anciens chemins de campagne du temps des carrioles à chevaux qu'on s'est contenté de graveler plus ou moins régulièrement. Au dégel, les chemins sont défoncés et plus d'un automobiliste a vu son véhicule s'enliser jusqu'aux essieux. Les accidents sont nombreux. La liste noire s'allonge chaque année: en 1948, c'est l'autobus du QCR qui percute à Lambton des réservoirs d'essence. Bilan: cinq morts et des blessés. En 1957, un accident sur la route de Sherbrooke fait six morts.

Ainsi, la mutation dans les transports, qui assure dans toute l'Amérique du Nord, entre 1948 et 1955, le triomphe de l'automobile, du camion et de l'autobus sur le chemin de fer, est entravée à Mégantic. L'isolement et l'éloignement, facteurs défavorables à la localisation d'industries nouvelles, constituent eux aussi des obstacles au développement économique de Mégantic. Avec les autres éléments inventoriés dans ce chapitre, comme la faiblesse en capital des petites entreprises et surtout comme l'incapacité de la ville à fournir l'électricité abondante et à bon marché, l'état désuet du système routier explique le ralentissement de la croissance économique et démographique à la fin des années cinquante. Toutefois, on doit souligner le dynamisme de la ville, de ses dirigeants et de sa population, qui ont réussi, après les années noires de la crise, à bâtir une ville plus peuplée, plus dynamique, plus confiante dans l'avenir.

NOTES

Chapitre 9

La relance du développement urbain

- 1. Les données sur les naissances et les décès ne sont connues que pour la population catholique de la paroisse Ste-Agnès, qui englobe jusque 1946 certaines zones rurales extérieures au territoire de la Ville. À titre d'exemple, si en 1932, on compte 182 naissances et 64 décès pour un solde de 118, en 1942, il s'agit de 224 naissances et 71 décès, pour un solde de 153 personnes.
- Michel PHLIPPONNEAU, L'avenir économique et social des Cantons de l'Est. Québec, 1960, pp. 53-57.
- 3. Ibid., p. 47.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE INDUSTRIELLE, Les Cantons de l'Est (1ère partie), Montréal, 1956, p. 291 (cité désormais SHI); Recensement du Canada (1961), Série 3.1, Table 14 (Main-d'oeuvre de 15 ans et plus).
- 5. EF, Cahier historique (1979), A 12-13; SHI, pp. 322-325.
- 6. EF, 16 novembre 1939.
- 7. EF, 16 décembre 1949; SHI, p. 325.
- 8. SHI, p. 338.
- 9. SHI, pp. 340-341; EF, 14 août 1947.
- 10. EF, 10 mars 1960.
- 11. EF, 24 juin 1943.
- 12. SHI, p. 292, 359; EF, 11 avril 1946.
- 13. SHl, p. 342; EF, 12 février 1948, 11 avril 1957.
- 14. SHI, pp. 343-344; EF, Cahier historique (1979), C-11.
- 15. EF, ibid., A-24; 27 mars 1941, 27 novembre 1951.
- 16. SHI, p. 292.
- EF, 26 juillet, 30 août, 20 septembre 1945, 26 décembre 1946, 26 janvier 1956,
 16 août 1956, 23 octobre 1958; AVŁM, Dossier Le Progrès de Mégantic, Lettre du 5 janvier 1954.
- 18. EF, 9 août 1945, 18 août 1949.
- 19. EF, 12 février 1948, 16 février 1950, 11 février 1954, 11 avril 1957; SHI, p. 342.
- EF, 30 mars 1950; AVLM, Minutes du Conseil, 16 février, 24 mars, 19 mai 1959;
 EF, 1 mai 1958.
- 21. EF, 15, 22 octobre, 19, 26 novembre 1953, 29 septembre 1955.
- Archives privées, Retranscription d'entrevues avec des employés de la Megantic Manufacturing Co.
- 23. La Tribune, 6 septembre 1941.
- Gazette du Travail, juillet 1946; Rapport général du Ministre du Travail du Québec, 1946.
- 25. EF, 16 décembre 1949.

- EF, ibid.; Archives privées, Retranscription d'entrevues avec des employés de la Megantic Manufacturing Co.
- 27. EF, 22 février 1940; AVLM, Minutes du Conseil, 19 février 1940.
- Ibid., Dossier Lake Megantic Pulp, correspondance du 20 juillet 1940 au 28 janvier 1941; Minutes du Conseil, 18 août 1941.
- Ibid., J. E. Laflèche à Philibert Cliche. 20 octobre 1943 («projets d'aprèsguerre»).
- EF, 24 janvier, 21, 28 mars, 15 août, 12, 19, 26 septembre 1946, 22, 29 janvier, 5 février 1948; AVLM, Minutes du Conseil, 21 janvier 1946.
- 31. Ibid., 28 janvier 1952.
- 32. Ibid., 19 juin 1953.
- 33. Ibid., 28 avril 1949, 27 octobre, 18 décembre 1950.
- 34. Ibid., 15 janvier, 21 mai 1951.
- 35. Ibid., 19 février 1940, 3 juillet 1945, 18 février, 3 septembre 1946.
- Ibid., 17 janvier 1949, 4 février 1952, 6 juillet 1953, 3 octobre 1955; EF, 20 janvier 1949.
- 37. AVLM, Minutes du Conseil, 17 janvier 1955.
- 38. Ibid., Livre des règlements, Règlement 175.
- 39. Ibid., Règlement 189; EF, 31 août 1950.
- 40. EF, 16 août 1951.
- EF, 29 novembre 1951, 10, 17, 24 janvier, 7 février 1952; SQ, 15-16 George VI, chap. 42. Voir aussi SQ, 14-15 George VI, chap. 30.
- 42. EF, 12, 19, 26 juin, 17 juillet, 14 août 1952.
- AVLM, Minutes du Conseil, 6 novembre 1952: Livre des règlements, Règlement 201; EF, 20, 27 novembre 1952.
- AVLM, Dossier Le Progrès de Mégantic, lettres des 16 janvier 1946, 10 septembre 1947.
- 45. AVEM, Minutes du Conseil. 16 septembre 1946; EF, 19 septembre 1946.
- 46. AVLM, Minutes du Conseil, 24 septembre 1946, 20 janvier, 20 octobre 1947.
- 47. EF, 5 octobre 1950 (annonce de la Shawinigan).
- AVLM, Dossier Megantic Manufacturing Co., MMCo au Conseil, lettre du 17 septembre 1947.
- 49. AVLM, Minutes du Conseil, 26 mars 1955; EF, 31 mars 1955.
- 50. La Tribune, 1 avril 1955; EF, 31 mars 1955.
- 51. Ef. 14, 21 avril 1955.
- AVLM, Minutes du Conseil, 20 septembre, 25 octobre 1954, 3 octobre 1955, 20 février 1956; EF, 16 février 1956; La Tribune, 10 février 1956.
- AVLM, Minutes du Conseil, 23 avril, 26 juin, 22 octobre, 5 novembre 1956, 1 avril, 4 novembre 1956, 13 août, 3 septembre 1958.
- 54. Ibid., 9, 21 juillet 1958.
- Ibid., 19 janvier, 2 février 1959; AVLM, Dossier Gayhurst. D. Johnson à E. Guillemette, 25 mai 1960; EF. 20 octobre 1960.

- 56. EF, 15, 22, 29 mars 1962.
- 57. EF, 23 août 1962.
- 58. EF, 21 novembre 1963, 16 avril, 18 juin, 20 août 1964.
- 59. EF, 1 octobre 1964, La Tribune, 19 octobre 1964.
- 60. EF, 11 décembre 1947, 14 mai 1959.
- 61. EF, 15 avril 1948, 14 avril 1949, 20 août 1953.
- 62. EF, 22 septembre 1955.
- 63. EF, 10 juin 1937.
- 64. EF, 8 avril 1943, 15 mai 1947, 10 juin, 26 novembre 1948.
- 65. EF, 1 novembre 1945.
- 66. J. BOURQUE dans EF, 29 septembre 1976.

CHAPITRE 10

UNE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE (1940-1960)

LES ACTIVITÉS MILITAIRES

À la déclaration de guerre du Canada contre l'Allemagne en septembre 1939, le Régiment de la Chaudière, unité de mitrailleuse, est un des premiers mobilisés. Ses quartiers généraux sont fixés à Mégantic. À des fins d'entraînement et de réorganisation, le Régiment s'installe toutefois à Valcartier près de Québec, où il devient une unité d'infanterie. Il part peu après pour la Nouvelle-Écosse, d'où il s'embarque en 1941 pour la Grande-Bretagne. Il participe en 1944 au débarquement en Normandie, puis se couvre de gloire dans les campagnes de Normandie, de l'Escaut et de Hollande. Le retour au Canada date de décembre 1945 1.

La Ville tente, en 1940, de convaincre Ottawa d'installer une école d'aviation militaire à Mégantic, mais la Défense nationale préfère y créer un centre d'entraînement militaire. Un terrain de 40 acres est acquis à cet effet dans le quartier sud. On y construit, en quelques semaines, 27 bâtiments, un arsenal, des dortoirs, des mess, un hôpital de 15 lits. L'objectif est d'accueillir 400 recrues, par roulement de 30 jours, pour un premier entraînement. Le personnel d'encadrement compte 75 personnes et le camp est dirigé par le Lt. Col. L. P. Cliche. Le 10 octobre, les premières recrues, provenant de sept comtés avoisinants, arrivent à Mégantic². En 1943, le commandement du camp militaire passe au major C. Dufour³.



Le camp militaire en 1940. Le bloc des cuisines (Coll. privée).

Après la guerre, il est question de désaffecter le camp militaire, mais, suite aux pressions de la Ville, Mégantic demeure le siège de la Compagnie B du Régiment. En 1954, le Régiment de Lévis est incorporé à celui de la Chaudière et les quartiers généraux transférés à Lévis, la Compagnie B demeurant liée à Mégantic.

Pour la population civile, l'atmosphère de guerre a été également particulière. Les prix et les salaires sont bloqués par le Gouvernement fédéral, qui contrôle jusqu'en 1946 l'ensemble de l'économie. Tout est surveillé, comptabilisé: les pneus, l'essence, les matériaux. La toute-puissante Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a d'ailleurs un bureau à Mégantic. On y distribue les timbres de rationnement alimentaire, on y contrôle l'usage des matières stratégiques⁵.

La bureaucratie fédérale est omniprésente, mais le Conseil municipal tente, souvent avec succès, d'empêcher que les politiques de guerre entravent le bon fonctionnement de la vie civile. Il s'oppose également à l'enrôlement dans l'armée de spécialistes professionnels, indispensables à l'économie locale⁶.

L'effort de guerre, c'est aussi un effort financier. Vérité que le Gouvernement fédéral rappelle aux citoyens par ses Emprunts de la Victoire. Chaque ville, chaque paroisse, chaque institution reçoit un objectif à atteindre. Des concours suscitent l'émulation: il faut souscrire plus d'argent pour dépasser son quota. La publicité envahit les journaux et les rues, des sollicitateurs passent à domicile, de grandes parades avec défilé militaire et fanfares, de grands ralliements des paroisses voisines sont organisés. Lac-Mégantic dépasse souvent son objectif lors de ces campagnes de souscription qui se répètent de 1940 à 1945?.



Défilé de soldats rue Frontenac, en 1952 (Ville de L. M.).

D'autres souscriptions spéciales ont lieu. La Défense Nationale baptise ses bateaux de guerre de noms de villes canadiennes. C'est l'occasion de solliciter des fonds auprès des populations de ces villes pour aménager les bateaux. Mégantic aura ainsi une frégate de son nom⁸. L'oeuvre de la Croix-Rouge canadienne est également vivante. Elle rassemble des vêtements et des couvertures pour les blessés, les réfugiés ou les prisonniers. Les dames des grandes familles de Mégantic y sont actives comme par exemple, Mme Philibert Cliche et Mme G. M. Stearns⁹.

En 1946, la Légion Canadienne, section de Mégantic, dite succursale no 136, est fondée. Elle tente de regrouper pour des activités sociales les hommes et les femmes qui ont fait partie de l'armée. André Beaubien en est le premier président ¹⁰.



Le Premier Ministre du Canada, Louis St-Laurent, passe en revue des troupes du Régiment de la Chaudière lors de sa visite à Lac-Mégantic en 1951 (Coll. Ville de L. M.).

La période de la guerre a certes laissé sa marque dans l'histoire de Mégantic. Pour la plupart des citoyens cependant, elle a été l'occasion de la reprise économique, du travail et de l'argent retrouvés, des projets à nouveau formulés. Le dynamisme des activités associatives et culturelles témoigne de ce renouveau.

DES ARTS AUX SPORTS: LES LOISIRS

Il est un peu vain de vouloir faire l'histoire des multiples activités mises sur pied, souvent bénévolement, par des habitants de Mégantic dans le domaine culturel et sportif. Pendant les années de crise, les loisirs, moins nombreux, servaient de dérivatif au désoeuvrement ou au désespoir de cette époque. De 1940 à 1960, au contraire, ils font le contre-poids nécessaire aux activités de travail, qu'elles se déroulent au bureau, à l'usine, à l'école ou dans le ménage. Il faut aussi souligner que, du moins jusqu'en 1955, l'automobile personnelle et surtout la télévision n'ont pas encore modifié

les comportements sociaux et individuels des citoyens de Mégantic. La vie sociale est donc riche, diversifiée; les activités présentées et organisées avec des talents locaux attirent souvent de belles foules.

Les sports d'équipe restent florissants: le hockey en hiver, le base-ball en été, demeurent les plus populaires. Mais d'autres sports sont peu à peu introduits, le volley-ball en 1949, le tennis en 1953. Le patin se pratique dans les patinoires paroissiales et, à partir de 1949, dans une nouvelle patinoire municipale. En 1947, le patin à roulettes devient à la mode; en 1954, un club d'amateurs de motos est créé; en 1958, on songe à établir un club de golf¹¹.

Deux activités sportives, de styles bien différents, ont été relancées avec succès dans les années quarante: le ski et la lutte. En 1940, un club de ski est établi, qui rassemble quelques centaines d'amateurs. Ceux-ci pratiquent le ski de fond et le ski de descente près de la Baie des Sables. Un festival de ski, suivi par 500 personnes, est célébré lors de cette première année d'existence du club. En 1941, le ralliement de ski de Mégantic a un tel succès que le CPR organise un train de neige depuis Sherbrooke¹². Après quelques années plus calmes, le *Club de Ski Mégantic* est réorganisé en 1948 et présente un «festival du ski», pour descente et pour ski de fond, toujours à la Baie des Sables. Actif jusqu'en 1951-1952, il est relancé par le *Jeune Commerce* en 1958¹³.

La lutte a de nombreux adeptes, ainsi que la boxe, et de plus nombreux spectateurs. Les rencontres ont lieu à l'ancien Manège militaire, appelé aussi «Stade Mégantic». Ces activités ont lieu régulièrement entre 1947 et 1951, durant l'été et l'automne. Le premier promoteur en est Aristide Dutremble, champion de lutte, auquel succède Sam Rosa¹⁴.

Dans un autre domaine de délassement, la musique semble avoir été particulièrement à l'honneur. La Société musicale reste active, non seulement par les concerts de la fanfare en été, mais par ses veillées dites «du bon vieux temps», à l'automne. Le kiosque du Boulevard des Vétérans reste donc un des pôles de la vie méganticoise à la belle saison. De temps en temps, des groupes d'amateurs organisent des concerts. Ces «galas artistiques» alternent les numéros de piano, de chant et les choeurs. Parfois, un artiste de l'extérieur est invité. Ce sont toujours des grands succès, comme en 1949, avec le soprano montréalais Gérard Barbeau ou, en 1944, avec le ténor Paul Bécigneul. Enfin, le goût pour les chorales est



Le Choeur mixte de Mégantic, sous la direction de F. X. Paradis, O. D. et avec Georges Côté, de Sherbrooke, artiste invité, lors d'un gala le 19 mars 1944 (*Coll. privée*).

fort répandu, que ce soit la maîtrise de Ste-Agnès ou le *Choeur les Fauvettes*, qui fête en 1959 ses dix ans d'existence¹⁵. Ne passons pas sous silence (!) le Festival des Fanfares, que la ville de Mégantic accueille par deux fois, en 1948 et en 1956, et qui ont chaque fois été de grands succès de foule¹⁶.

Les loisirs et festivités diverses ne manquent pas pendant l'année. Les mascarades du mardi-gras à la patinoire continuent une tradition établie depuis la fin du 19^e siècle. En 1950, le carnaval d'hiver élit sa première reine¹⁷. En 1949, on organise en été des démonstrations de saut en parachute à l'aéroport. La mise sur pied d'un syndicat touristique en 1948 et en 1960 débouche sur la tenue de régates sur le lac, une autre activité de loisir fort ancienne, mais un peu négligée. Les pique-niques à la Baie des Sables continuent à avoir du succès; hélas, les sympathiques vapeurs *Léna* ou *Jubilee* sont du passé! 18.

Le souci de protéger les ressources naturelles de la région a été partagé depuis longtemps par des citoyens de Mégantic. L'Association de Chasse et Pêche ensemence fréquemment le lac de truites ou d'autres poissons. Beaucoup de jeunes s'initient à l'écologie, au respect de la nature et au reboisement dans les populaires clubs 4-H. Enfin, de nombreux enfants, souvent de milieux ouvriers, peuvent

se délasser et profiter du bon air durant les vacances d'été, grâce à une oeuvre catholique, *Oeuvre des terrains de jeux*, mieux connue sous le nom de OTJ¹⁹.

C'est dans le courant des années cinquante que la radio prend pied avec vigueur dans la région. Jusqu'en 1953, Mégantic capte plutôt les postes américains ainsi que les postes de Sherbrooke, CHLT et CKTS. Désormais, une antenne à relais de Radio-Canada assure à la région une audition meilleure de CBF-Montréal. Quant à la télévision, elle est captée pour la première fois en octobre 1952. Deux marchands ont installé de hautes antennes, comme Henri Latulippe qui érige un mât de 125 pieds et qui lancera plus tard une entreprise de distribution par câble²⁰.

LES ASSOCIATIONS

Pour l'observateur de la vie méganticoise entre 1940 et 1960, il apparaît que ces deux décennies ont été l'âge d'or des associations de tous genres. Regroupements civiques, économiques, patriotiques, politiques, sociaux et charitables, les associations, qui s'ajoutent aux clubs sportifs et de loisirs déjà mentionnés, témoignent du dynamisme de la période et de l'intérêt des citoyens de Mégantic pour les problèmes concernant leur communauté. Toutefois, pris individuellement, chacun de ces organismes peut, dans certains cas, défendre davantage les intérêts d'un groupe particulier de citoyens.

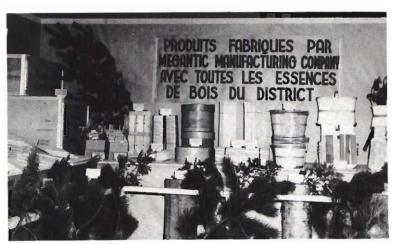
La Ligue des Propriétaires, fondée une première fois en 1937, retrouve un nouveau souffle en 1945 avec Gérard Letellier. Comme son nom l'indique, elle entend sauvegarder les intérêts des propriétaires et aider au développement économique et social de la ville. Contrairement à Montréal, à l'époque ville de locataires à 90%, Mégantic affiche un taux élevé de propriétaires de près de 55%. La ligue peut donc rejoindre un grand nombre de citoyens et constituer un groupe de pression non négligeable.

Elle lutte, on s'en doute, pour la bonne gestion municipale, contre le gaspillage et les hausses de taxes foncières. C'est ainsi qu'elle favorise en 1946-1948 l'idée de créer une gérance municipale. Elle encourage aussi, nous l'avons vu, le projet de barrage, du moins tant que les avantages de croissance escomptés l'emportent sur les

coûts de construction. Elle s'oppose à la suppression des services ferroviaires. Dirigée par des avocats de talent comme Louis-P. Cliche et J. Armand Drouin, nous l'avons vu entraînée, de 1946 à 1955, dans les embûches du projet de barrage Gayhurst. Est-ce par conviction ou par hostilité à l'administration Brassard, qu'elle prêche en 1952 la suppression de la gérance municipale? Très politisée à cette époque, la *Ligue des Propriétaires* fait moins parler d'elle après l'accession de l'avocat Drouin à la mairie en 1955²¹.

Un son de cloche différent provient d'un autre regroupement civique, plus éphémère celui-là, appelé *Ligue des Citoyens*. On y retrouve des ouvriers, des locataires, des chômeurs. Elle tente en 1949-1950, par des conférences, de dénoncer les bas salaires qui ont cours à Mégantic et s'en prend, forcément, aux industriels en place. Fondée par des membres d'un mouvement similaire de Sherbrooke, la Ligue des Citoyens se voit immédiatement reprocher des «excès de langage» et sa manipulation par «étrangers». Le radicalisme ouvrier, sans tradition dans une petite ville inspirée par la petite-bourgeoisie locale, a évidemment de la peine à trouver le ton juste ou des chefs respectés. La réorganisation de ce mouvement en 1950 semble un échec²².

La Chambre de Commerce passe traditionnellement par des hauts et des bas, selon les conjonctures économiques ou selon la



Exposition industrielle de 1953. Les produits fabriqués par la Megantic Manufacturing Co. (Ville de L. M.).

détermination de ses dirigeants. Elle semble très active en 1940 et 1941 et de 1945 à 1953. On l'a vu plaider pour le maintien du service des trains, pour l'amélioration du téléphone, pour l'ouverture des chemins d'hiver, pour la gérance municipale. La *Chambre de Commerce* est sensible à ce qui peut causer du tort aux industriels et aux marchands. Elle s'insurge donc autant contre le syndicalisme et les grèves que contre la hausse de la taxe de vente, qui détournerait la clientèle rurale du commerce méganticois. Elle a été un des premiers organismes locaux à pressentir les problèmes de développement industriel et à sensibiliser l'opinion à certaines solutions. On lui doit l'organisation de l'exposition industrielle régionale de 1953²³.

En 1954 est créée une autre association du genre, le Jeune Commerce, qui tranche bien vite par son style et par ses initiatives. Elle met sur pied une autre exposition industrielle en 1955, relance le club de ski, fait la promotion de la semaine d'embellissement, invite des conférenciers. On lui doit des cours de pratique oratoire pour ses membres, des plaidoyers pour la sécurité routière et une grande sensibilité aux meilleures façons de promouvoir la Ville de



Le Jeune Commerce et son équipe de direction en 1955. Assis, de g. à dr., Roger Séguin, J. Cl. Gagnon, Rock Quirion, Prosper Bouchard, Guy Lessard et J. L. Dion. Debout, de g. à dr., B. Rodrigue, F. Garant, B. Bureau, J. B. Durand, W. Boulet, Armand Roy, Paul Picard, J. M. Nadeau et R. Desbiens.

Mégantic, tant auprès des étrangers que des citoyens. En 1956, sous la présidence du pharmacien Yves Comtois, le *Jeune Commerce* compte une centaine de membres et une dizaine de comités²⁴.

Nous avons vu que les années trente ont coïncidé avec l'émergence de mouvements patriotiques et nationaux. Le plus prestigieux d'entre eux, la Société St-Jean-Baptiste, demeure silencieux pendant la décennie quarante. On interprète cet effacement au fait que, pendant la guerre, beaucoup de ses membres ont milité dans des oeuvres de secours. En 1950, la SSJB est réorganisée et choisit à nouveau son président de 1940, l'avocat L.-Ph. Cliche. De 1951 à 1959 toutefois, les activités paraissent peu nombreuses, à l'exception de la préparation de la fête de la St-Jean. Les défilés de 1953 et 1954, avec chars allégoriques, ont été de grands succès 25. En 1959, sous la présidence de Paul Genest, la SSJB retrouve son souffle et accueille à Mégantic le congrès diocésain de la Société 26.

Cependant, même si la chronique officielle de la SSJB fait alterner années de relâche et années d'activités, la plupart de ses membres restent actifs dans la promotion de la nationalité canadienne-française. On les retrouve à diverses occasions dans d'autres mouvements plus spécialisés. La *Société du Bon Parler Français* sensibilise particulièrement la jeunesse aux traditions nationales et aux qualités de la langue française. Elle organise des concours oratoires et fait la promotion des chants patriotiques et de la chanson française traditionnelle²⁷. Dans le même ordre d'idées, Mégantic accueille en 1952 le 3^e Congrès de la langue française, qui sera présidé par Alphonse Cauchon²⁸.

Cette affirmation du fait français se manifeste par de vigoureuses campagnes contre les modes américaines et l'American Way of Life, diffusés par la télévision. La SSJB entreprend aussi une campagne de francisation de la toponymie régionale. Ses efforts portent fruit: le village de Springhill prend le nom de Nantes, celui de St-Léon-de-Marston, s'appellera Val-Racine. Par contre, les tentatives de rebaptiser Woburn de son ancien nom de Channay n'aboutissent pas. C'est dans ce contexte qu'il faut placer le mouvement pour changer le nom de la ville de Mégantic en celui de Lac-Mégantic. Une loi provinciale de 1958 sanctionne cette modification²⁹.

Plus passionnées, moins nuancées, sont évidemment les associations politiques. De 1944 à 1960, l'*Union nationale* et le Premier Ministre Duplessis sont au pouvoir et cette époque correspond à un réveil des attitudes partisanes, particulièrement tous les quatre ans, lors des élections. On ne saurait toutefois restreindre l'opinion politique méganticoise à une lutte entre unionistes et libéraux. D'autres partis ont eu pignon sur rue, comme le Bloc populaire en 1944 ou le Crédit social, parfois appelé *Union des Électeurs*.

Les Rouges ont fondé leur club social Honoré Mercier en 1948, sous la présidence de leur candidat aux élections, L. P. Cliche, qui sera nettement battu par le député sortant, l'Unioniste Patrice Tardif. Quand, en 1951, l'avocat Cliche sera nommé juge à Sherbrooke, c'est l'avocat J. A. Drouin qui reprendra en main l'association libérale en ville³⁰. L'Union Nationale est, pour sa part, une organisation complexe, bien structurée, avec ses responsables de quartiers, de rues, de rangs. À l'approche de chaque campagne électorale, la «machine bleue» se réveille, forte de ses nombreux partisans. On sait que la caisse électorale de l'Union nationale a été bien garnie, particulièrement par les souscriptions venant des entrepreneurs. À l'époque, les travaux de voirie sont en effet accordés sans soumissions, généralement à des organisateurs du parti. Le succès du vote a souvent tenu à la décentralisation de l'organisation, avec ses responsables à la base, mais aussi aux qualités de contact personnel des candidats et enfin, au fait que de nombreux octrois gouvernementaux pour des routes, des écoles, des hôpitaux passent obligatoirement par le patronage du député. À l'époque du maire Brassard, la Ville a tenté d'ailleurs, elle aussi, de retenir 10% sur les contracts de construction (31

Quant au *Crédit social* ou *Union des Électeurs*, l'implantation en a été faite lors des fréquentes visites et conférences de ses propagandistes provinciaux, particulièrement lors de celle de Louis Even. Celui-ci attire des foules à Mégantic depuis 1941. En 1943, lors d'un autre de ses passages, Henri Latulippe préside la réunion. Le commerçant méganticois sera candidat de l'*Union des Électeurs* en 1948. Réal Caouette viendra parler à Mégantic pour l'appuyer dans sa campagne. En 1952, ce sont Louis Even et Gilberte Côté-Mercier qui animent une assemblée créditiste. Cette vitalité du Crédit social à Mégantic débouchera, après 1960, sur des victoires électorales pour ce parti³².

Les clubs sociaux ont éclos à Mégantic comme dans d'autres villes canadiennes. Le plus ancien est le *Rotary*, créé en 1944. Ont aussi été représentés à l'un ou l'autre moment des années cinquante, les *Lions*, les *Kinsmen*. Très actif a été le club des *Francs* ³³.

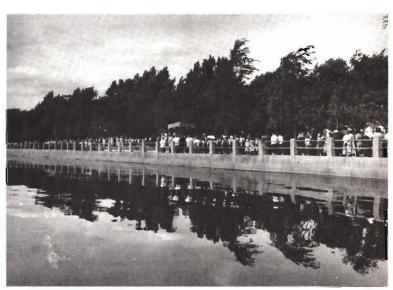
De toutes les associations méganticoises, la plus importante par le nombre de ses membres est sans conteste les *Chevaliers de Colomb*, avec 500 adhérents. L'association-soeur des *Filles d'Isabelle* compte seulement 80 membres en 1956. Les femmes ne sont en effet pas complètement exclues du monde des associations, largement dominées, en ce temps-là, par l'élément masculin. On les retrouve à la direction locale de la *Croix-Rouge canadienne*, qui compte une section française et une section anglaise, du *Cercle des Fermières*, fort d'une centaine de membres, des *Dames patronesses de l'Hôpital St-Joseph*. La SSJB a également une section féminine active³⁴.

Un relevé établi en 1956 totalise un minimum de 2 000 personnes membres d'associations ou de clubs sociaux à Mégantic³⁵. Certes, plusieurs personnes cumulent vraisemblablement des présences dans plusieurs de ces organismes. Il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie de la population adulte participe de cette façon à la vie sociale de la communauté.

LES INSTITUTIONS CATHOLIQUES

La présence de l'Église catholique continue à être importante dans une communauté presque exclusivement canadienne-française, qui relève encore, en 1940, d'une seule paroisse, celle de Ste-Agnès. Mgr Bonin en est le curé depuis 1929. Sa santé décline toutefois gravement et, à partir de 1943, la paroisse est administrée par l'abbé Eustache Brault jusqu'à la résignation de Mgr Bonin en 1944. C'est ainsi que l'abbé Brault devient le cinquième curé de Ste-Agnès³⁶.

La croissance de la population urbaine et l'extension du territoire de Ste-Agnès sur les cantons voisins en font une des paroisses les plus peuplées du diocèse. L'évêque de Sherbrooke, Mgr Desranleau, prend alors la décision de la diviser et de créer plusieurs nouvelles paroisses. De ce fait, les zones rurales voisines de Mégantic sont séparées de Ste-Agnès pour la première fois depuis soixante ans. Les fidèles de Marsboro se retrouvent dans la nouvelle paroisse St-René Goupil, ceux du 10^e rang de Whitton dans celle de St-Jean-de-la-Lande, ceux de Ditchfield et Spaulding dans celle de St-Jean Vianney. Dans Mégantic même, l'accroissement de la population est particulièrement net dans le quartier sud: on y passe de 870 habitants de 1939 à 1278 en 1946. Une paroisse y sera donc érigée, sous le nom de Notre-Dame de Fatima. L'abbé Paul-Émile Morin, vicaire à Ste-Agnès, en devient le premier curé en 1946. La construction de la nouvelle église est achevée deux ans plus tard³⁷. L'abbé Léopold Lemay sera, à partir de 1953, le deuxième curé de cette paroisse.



Une procession de la Fête-Dieu, au parc des Vétérans, vers 1950 (Ville de L. M.).

En 1953, le curé Brault quitte la paroisse Ste-Agnès et est remplacé par l'abbé Philippe Desgranges. Au décès de ce dernier en 1956, c'est le Chanoine Mauger qui est installé curé³⁸. Tous ces prêtres ont encouragé les nombreuses oeuvres paroissiales, dont beaucoup ont vu le jour du temps de Mgr Bonin. On peut dire que la qualité première d'un bon curé est de savoir susciter le dévouement et la générosité de sa communauté pour ses oeuvres. C'est un fait aussi qu'à l'époque, ni l'État ni les municipalités ne prennent en

charge les responsabilités de l'éducation, des services de santé ou des loisirs pour la jeunesse. Ainsi, par exemple, l'Oeuvre des terrains de jeux de Lac-Mégantic, encouragée par Mgr Bonin dès 1936, n'a pu voir le jour et durer que grâce à une somme de dévouements divers: corvée des ouvriers de Mégantic pour construire les abris et bâtiments du terrain, nivellement du terrain par la machinerie des entrepreneurs et industriels, transport gratuit des enfants par un propriétaire d'autobus, bénévolat du personnel d'encadrement des enfants³⁹.

L'année 1950, décrétée Année sainte par le Pape Pie XII, a vu la construction d'une croix lumineuse sur les hauteurs du quartier sud, au lieu-dit Côte à Nicol. C'est Philibert Cliche qui achète le terrain et fait fabriquer la croix de métal de 74 pieds dans ses ateliers de la Megantic Manufacturing 40.

Les progrès de la communauté catholique se mesurent aussi au développement important des institutions scolaires et hospitalières. En plus du Collège et du Couvent, qui assurent l'enseignement primaire jusqu'aux niveaux supérieurs, il faut signaler l'établissement d'un Externat classique, à partir de 1952, dirigé par l'abbé Antoine Sirois pendant six ans⁴¹. La ville de Mégantic compte également un collège commercial et une école intermédiaire anglaise. Il est question même en 1958 de créer une école normale et une école d'arts et métiers⁴².

Dépourvue d'hôpital depuis la fermeture de la Maison Blais, Mégantic voit, en 1943, s'amorcer un important projet d'établissement de santé. Philibert Cliche, qui a acquis le vaste bâtiment qu'on appelle «Château Villeneuve», se dit prêt à l'offrir pour la création d'un hôpital. Une Société de bienfaisance est lancée pour recueillir des fonds, avec un objectif de 20 000 dollars. En 1944, l'abbé Brault se rend à New York inviter les religieuses Marianites de Ste-Croix de venir diriger l'hôpital. Celles-ci acceptent et plusieurs d'entre elles arrivent à Mégantic peu après. À la fin d'octobre, l'Hôpital St-Joseph accueille ses premiers malades. Le financement de cette institution se fera autant par les dons et la générosité publique que par des octrois gouvernementaux. En 1945, un premier octroi de 50 000 dollars est accordé, puis un autre en 1948, en pleine campagne électorale! La même année, une subvention de 8 500 dollars finance une partie de l'achat d'un appareil à rayons X.

Dès 1947, le Château Villeneuve apparaît trop étroit pour recevoir la centaine de malades qu'on y accueille chaque mois. Des démarches sont entreprises pour construire un nouvel hôpital, mais comme tout dépend de la générosité du gouvernement, le projet ne commence à être considéré de façon sérieuse qu'en 1957. En 1959, enfin, des crédits sont prévus pour la construction de l'édifice. Il faut dire que le Gouvernement fédéral y va aussi de sa subvention, au montant de 314 000 dollars. Le nouvel hôpital sera ouvert en 196243.

Les caisses populaires continuent leur croissance. La Caisse Ste-Agnès déménage en 1953 dans de nouveaux locaux, rue Laval. Alfred-V. Pothier en est le secrétaire-gérant de 1947 à 1968 et la présidence du conseil d'administration a été assurée de 1941 à 1966, successivement par Gérard Lacourcière, Donat Blais, Fr. Dallaire et Yvon Perreault. En 1948, est fondée une seconde caisse, dans la nouvelle paroisse Notre-Dame de Fatima. Ses présidents ont été Paul Gagnon et Albert Choquette et, parmi ses secrétaires-gérants, il faut relever la longue présence de Herman Grondin, puis, après 1960, celle de Rosaire Fortin⁴⁴.

On ne peut manquer d'évoquer, pour finir ce bref inventaire des oeuvres et institutions paroissiales, l'établissement d'organisations de tempérance. Comme le pouvoir civil a juridiction sur la question de la vente d'alcool, nous en parlerons un peu plus loin, sous une rubrique spéciale.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Nous avons déjà relaté, dans le chapitre précédent, l'implication particulière du pouvoir municipal de Mégantic, à partir de 1940, dans la question de l'énergie hydro-électrique. On a pu constater alors combien cette question avait coûté d'efforts aux hommes impliqués dans la politique municipale et comment elle les avait parfois divisés en clans irréductibles. Il est indéniable que la question du barrage a laissé plus ou moins dans l'ombre d'autres aspects de la gestion municipale, qu'on tentera d'évoquer ici.

Les maires exercent désormais leur mandat pour deux ans et la plupart sont en général réélus pour un deuxième terme. Ceci explique le nombre plus restreint de personnes ayant occupé le fauteuil de premier magistrat et leur influence plus longue sur les destinées de la ville. De 1940 à 1960, se sont ainsi succédé:

Gérard Lacourcière (1939-1940-1941)
J. E. Laflèche (1942-1943-1944-1945)
Paul Leblanc (1946-1947)
Conrad Brassard (1948 à avril 1955)
J. Armand Drouin (1955 à 1966).

Rappelons que maire et conseillers remplissent alors leur charge bénévolement. Les employés municipaux, pour leur part, voient avec plaisir s'éloigner l'époque de la crise et reçoivent, dès 1940, des augmentations de salaire⁴⁵. L'année suivante, ils sont payés chaque semaine plutôt qu'au mois⁴⁶. La hausse du coût de la vie leur vaut, à partir de 1942, des boni «de vie chère». En 1944, tous les employés de la ville totalisant au moins dix ans de service profitent de deux semaines de congés payés. En 1956, alors que les salaires des ouvriers de voirie et d'aqueduc passent à 90 cents l'heure, chaque employé reçoit au moins une semaine de vacances. Ce n'est donc que très lentement que les conditions de travail des employés municipaux s'améliorent⁴⁷.



Le service de police et de pompiers, vers 1958. De g. à dr.: J. Vaillancourt, G. Dumas, J. Ste-Marie, le conseiller G. Boulet, le maire J. A. Drouin, H. Pigeon, R. Perron, P. Boulé et J. P. Boulanger (*Coll. privée*).

Les policiers sont en fonction de 57 à 60 heures par semaine. Ils ne sont pas nombreux pour une ville de près de 7 000 habitants: en 1956, en plus du chef J. Sainte-Marie et du sous-chef L. Bolduc, on ne compte que trois constables. Le développement du trafic automobile a par ailleurs accru leur travail. Rappelons que le poste de chef de police avait été occupé auparavant par Alfred Dostie et Henri-Paul Couture⁴⁸.

Le déneigement des rues reste confié à l'entreprise privée. C'est ainsi qu'en 1949, par exemple, le contrat est confié à l'entrepreneur Georges Brassard⁴⁹. Par contre, nous savons que, depuis plusieurs décennies, l'électricité et l'eau sont des services municipalisés. En 1946, un nouveau réservoir de 750 000 gallons est construit dans le quartier sud et les conduites d'eau élargies. Avec l'achat d'un camion de pompiers, doté d'une pompe de 600 gallons, la municipalité peut faire face aux incendies sur l'ensemble de son territoire. Il arrive cependant que des conflagrations détruisent des édifices d'importance. C'est le cas, en plein centre-ville du Théâtre Bijou et du magasin Latulippe en 1951⁵⁰.

Le développement des services de pompiers, de police, de voirie, d'aqueduc et d'électricité, pour une population de plus en plus nombreuse, pose le problème de contrôle des dépenses. Certes, il existe au conseil un comité des Finances, présidé par un conseiller, mais plusieurs estiment, en 1948, qu'il serait utile d'établir le poste de gérant municipal. Il s'agit d'un fonctionnaire qui surveillerait et dirigerait les affaires et les travaux de la municipalité, sous le contrôle direct du maire. Le règlement, proposé par le maire Brassard, est approuvé par les électeurs. Un commerçant de Mégantic, Onésime Brûlotte est engagé peu après comme gérant pour quatre ans. L'expérience ne semble pas concluante et plusieurs citoyens croient que le système de gérance ne fait pas faire d'économies à la ville. En 1952, un référendum abolit ce poste, par 360 voix contre 26151.

Pourtant, la gestion financière de la municipalité de Mégantic continue à être complexe. On peut en juger par le nombre de règlements d'emprunts qui se sont succédé pendant les deux décennies de ce chapitre et par le montant des sommes empruntées, qui dépasse 3 millions de dollars (voir Tableau 10.1). Plus de deux millions ont été affectés au service de l'électricité et près d'un demimillion à celui de l'aqueduc. Le problème du financement de ces

TABLEAU 10.1

Règlements d'emprunts, 1941-1959

Années du	Numéro du	Années	Taux	Montant
règlement	règlement	d'échéance	d'intérêt	(en \$)
1941	133	1961	4%	80 000
1947	168	1967	2 1/2-3%	60 000
1947	169	1967	2 1/2-3%	100 000
1947	170	1967	2,5-3%	140 000
1948	176	1968	3-3 1/4%	200 000
1952	189	1972	4 1/2%	950 000
1953	201	1973	4-5%	500 000
1954	206	1974	4 1/2%	300 000
1956	223	1976	5%	350 000
1958	210	1979	5%	170 000
1958	211	1979	5%	47 500
1959	255	1979	5-5 1/2%	150 000
			TOTAL	3 047 500

Source: AVLM, Rapports financiers annuels.

emprunts aurait, à première vue, alourdi notablement la charge fiscale des citoyens de Mégantic. Toutefois, plusieurs facteurs sont intervenus pour alléger quelque peu la note à payer.

Il faut d'abord remarquer les taux très bas de l'intérêt sur l'argent au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Ceux-ci ne se relèvent que lentement de 2 1/2% en 1947 à 5 1/2% en 1959. Par ailleurs, ces emprunts se sont fait en phase de croissance démographique rapide à Mégantic et dans le contexte de la prospérité des années cinquante. La véritable question a donc été bien plus de déterminer les mécanismes de répartition du fardeau fiscal sur les diverses catégories de citoyens.

En 1940, les revenus de la municipalité proviennent, en grande partie, de l'impôt foncier, de la taxe de locataires et de diverses taxes et permis commerciaux et professionnels. Le millin, soit le taux payé pour mille dollars d'évaluation foncière, demeure alors fixé, depuis des années, à 15, sauf pour les propriétés agricoles, taxées à 6 1/2. Il monte à 16 de 1946 à 1948, avec un millin de 8



La cour provinciale à Lac-Mégantic siège à l'Hôtel de Ville. De g. à dr., le notaire W. Bourque, G. Lacourcière, avocat, le juge L. P. Cliche, le juge Marchand (assis), J. A. Drouin, avocat, B. Durand, avocat, James Lemay (assis). Vers 1950 (Ville de L. M.).

pour les cultivateurs. En 1949, et ce pour dix ans, il va baisser de moitié, tombant à 8 dollars du mille dollars d'évaluation, les propriétés en culture demeurant à 7. Cadeau généreux aux propriétaires, instauré par l'administration Brassard. Il est évident que les pressions des organismes de défense comme la *Ligue des Propriétaires* ont donné des résultats.

Les locataires ne sont toutefois pas davantage grevés de taxes. La Ville de Mégantic perçoit depuis le début du siècle une taxe au pourcentage sur le montant des loyers. Elle est établie à 6 1/2% en 1940, à 3 1/2% en 1944 et à 3% à partir de 1946. Par contre, d'autres catégories de résidents sont maintenant visés. Depuis 1944, les occupants autres que des locataires, c'est-à-dire, les chambreurs, doivent payer une taxe de 6% sur le prix de la chambre et en 1946, «tout habitant mâle de 21 ans et plus, qui réside au moins six mois par an et qui n'est pas chargé d'aucune autre taxe» est frappé d'un droit annuel de 2 dollars. Cependant, la grande baisse des impôts

fonciers de 1949 à 1959 n'a pu être en fait obtenue qu'en modifiant le montant des permis et licences diverses.

En 1949 en effet, le règlement 184 augmente de 50% toutes les taxes d'affaires, permis et licences. Mais cette modification n'assure guère de revenus abondants, en tout cas pas au rythme du chiffre d'affaires des commerçants et des professionnels. C'est donc vers la taxe municipale de vente qu'on regarde. La Province impose déjà une taxe de vente de 2%. Par ailleurs, la nécessité de construire de nouvelles écoles exige au même moment de la Commission scolaire des investissements coûteux. On établit ainsi en 1951 une taxe de vente municipale de 2% et une taxe de vente scolaire de 1%. Avec la taxe provinciale, on impose donc 5% sur tous les articles vendus par des commerçants dans le territoire de Lac-Mégantic. Or, une partie non négligeable de la clientèle des commerces méganticois est constituée par les résidents des paroisses rurales de la région. Celle-ci est d'ailleurs «captive» de Mégantic puisque la distance et l'état des routes la décourage d'aller à Sherbrooke ou à St-Georges de Beauce. On peut donc affirmer qu'une partie du poids fiscal, causé par les politiques de développement municipal de Lac-Mégantic, a été transférée des citoyens de la ville à la clientèle de l'extérieur52.

LE CONTRÔLE DE L'ALCOOL ET DES MOEURS

La lutte à l'alcoolisme et aux désordres causés par la boisson ne s'éteint pas en 1940. Elle demeure une préoccupation pour de nombreux citoyens et pour plusieurs associations pendant les deux décennies suivantes. Le cadre légal a toutefois changé. La loi provinciale ne permet plus à des municipalités d'instaurer la prohibition totale, comme cela a été le cas à Mégantic de 1910 à 1925. Par contre, des limitations à la vente d'alcool dans les hôtels peuvent encore être apportées. Il ne saurait être toutefois question de fermer la succursale de la Commission des liqueurs, connue plus tard sous le nom de Régie des Alcools. Dans ce contexte de relative tolérance, les efforts viseront autant la prévention que la réhabilitation.

En 1941, le Conseil municipal s'inquiète devant l'anarchie grandissante de la vente d'alcool dans les hôtels: contrairement à la loi, on en servirait le dimanche ou après les heures légales de fermeture. On souhaite la surveillance des hôtels par la Police Provinciale, puisque désormais la question relève plus du gouvernement provincial que des municipalités⁵³. En 1942, sont établis à Mégantic des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, approuvée par le clergé pour diffuser l'idéal de tempérance. Le curé Brault prend d'ailleurs l'initiative de relancer un grand mouvement de lutte à l'alcool dans la paroisse, comme l'avait fait l'illustre curé Choquette quarante ans plus tôt. Le premier geste est le dépôt d'une pétition du curé et de 1100 fidèles, s'opposant à l'augmentation du nombre de permis d'alcool en ville. Le conseil municipal approuve la requête⁵⁴.

En 1949, un grand ralliement anti-alcoolique est organisé à Mégantic. En 1950, divers groupements civiques s'émeuvent. La Commission des liqueurs a modifié les types de permis des hôteliers de Mégantic et autorise à présent la vente dans les tavernes, où seuls les hommes peuvent rentrer, et dans les grills, ouverts aux hommes et aux femmes. De plus, certains hôtels présentent de la musique avec orchestre et des spectacles. Le problème de l'alcool se double donc de celui de la moralité publique et de la délicate question de la présence ou non de femmes dans les grills. Un débat vigoureux, dans une salle du conseil pleine à craquer, débouche sur une proposition de citoyens de «sortir les femmes des grills», c'est-à-dire d'en interdire par règlement l'accès aux femmes. Les hôteliers réagissent comme autrefois. Ils ferment leurs portes, une semaine durant, pour protester. C'est en vain. Le mouvement de tempérance a le vent dans les voiles. En 1951, il obtient que le nombre de permis d'hôtels soit limité à deux. Les grills seront fermés. Seules deux tavernes restent ouvertes⁵⁵.

Animé par Gérard Lacourcière, par le Dr Joseph Aubut et appuyé par les curés des paroisses, le mouvement instaure un *Comité de vigilance*, organisé par quartier. Le contrôle social se resserre. On montre du doigt, on met sur la liste noire les piliers de taverne, les habitués des hôtels. En 1953, est organisé à Mégantic le mouvement des A.A. ou *Alcoolique Anonymes*, qui, chose assez rare à l'époque, n'est pas confessionnel⁵⁶. Chaque année, l'importance de la tempérance est solennellement réaffirmée par des journées, puis par des semaines anti-alcooliques. En 1959 encore, le maire Drouin proclame la dernière semaine de septembre «semaine de la Tempérance».⁵⁷

D'autres mouvements d'inspiration catholique ont particulièrement visé l'amélioration de la morale publique et la protection de la jeunesse. C'est le cas de la *Ligue du Sacré-Coeur* ou du *Club des Francs*. L'intervention la plus éclatante est celle de l'instauration du couvre-feu en 1945 pour les moins de quatorze ans à 9 heures du soir. Passé cette heure, qui est marquée par la sirène de l'usine de la *Lake Megantic Pulp*, toute personne de moins de quatorze ans non accompagnée d'un adulte ne peut se retrouver dans les rues, les magasins, les hôtels ou les théâtres. La police arrêtera les jeunes contrevenants et les ramènera au domicile familial. En cas de récidive, la prison n'est pas exclue⁵⁸. La lutte se porte également contre les journaux «jaunes» ou la littérature pornographique, interdite par un règlement de 1958 ou contre la danse dans les hôtels et restaurants licenciés⁵⁹.

. .

La période de vingt ans qui s'achève en 1960 correspond à la phase de croissance la plus accélérée de l'histoire de la ville. En peu de temps, Mégantic se transforme. L'afflux de populations nouvelles bouleverse la communauté de 3 000 âmes, un peu amortie par une décennie de crise. L'apparition du nouveau quartier de Fatima, de nouvelles institutions, de nouveaux réseaux de voisinage rend plus complexe le problème du contrôle social, assumé depuis des décennies par les notables ou le clergé. Malgré son isolement et son éloignement des grands centres, Mégantic assiste peu à peu à l'arrivée de phénomènes nouveaux, comme le syndicalisme, l'automobile, la télévision, le mode de vie à l'américaine. Toutefois, ces phénomènes sont contre-balancés par la force de l'encadrement civique, moral, religieux et patriotique, assuré par de nombreuses associations et contrôlé par la petite-bourgeoisie de marchands, de professionnels, d'industriels. À distance, cette prise en main de la société méganticoise peut paraître contraignante. À l'époque, elle était sans doute perçue comme le seul moyen de défendre les vertus de la famille, du respect hiérarchique de l'autorité et des bonnes moeurs, garants d'une croissance urbaine dans l'ordre.

NOTES

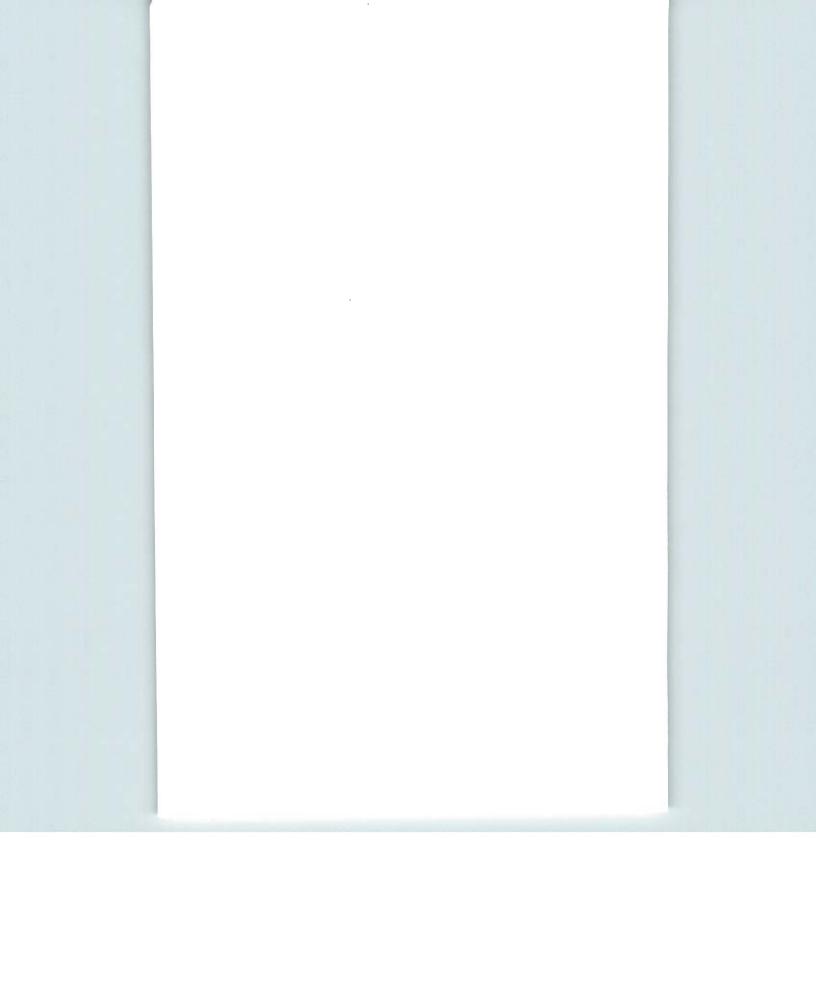
Chapitre 10

Une société dynamique et diversifiée (1940-1960)

- 1. Jean BOURQUE dans EF, 20 août au 29 octobre 1975.
- 2. EF, 29 août, 10 octobre 1940.
- 3. EF, 18 mars 1943.
- EF, 24 janvier 1946; J. BOURQUE dans EF, 10 septembre 1975.
- 5. EF, 4 février 1943.
- 6. AVLM, Minutes du Conseil, 19 octobre 1942.
- 7. EF, 15, 22 mai, 5 juin 1941, 8 avril, 10 juin 1943, 20 avril 1944.
- 8. EF, 23 septembre 1943; AVLM, Minutes du Conseil, 4 octobre 1943.
- 9. EF, 4, 11 juillet 1940, 24 septembre 1959.
- 10. EF, 31 janvier 1946, 27 janvier 1948; EF, Cahier historique (1979), B 19.
- Pour le hockey, EF, 30 décembre 1948, 23 novembre 1950, 20 décembre 1951;
 pour le baseball, EF, 6 mai 1948, 28 avril 1949, 17 juin 1952; pour le patin, EF,
 22 février 1940, 28 janvier 1943, 12 février 1948, 24 février 1949; pour les autres sports, EF, 11 août 1949, 25 juin 1953, 1 avril 1954, 24 juillet, 16 octobre
- EF, 25 janvier, 7 mars 1940, 23 janvier, 20 février 1941; AVLM, Minutes du Conseil, 7 février 1941.
- 13. EF, 19 février, 11 mars 1948, 15 février 1951, 16 janvier 1958.
- 14. EF, 1 mai 1947, 16 juin 1949, 18 mai, 12, 25 octobre 1950, SHI, p. 388.
- EF, 15 juin 1947, 8 septembre 1949, 8 juin 1950 (fanfare); 1 décembre 1949 (maîtrise); 9 décembre 1954, 30 avril 1959 (les Fauvettes); 23 mars, 30 novembre 1944, 17 novembre 1949, 27 avril 1950 (divers).
- 16. EF, 29 juillet 1948, 9 août 1956.
- 17. EF, 10 février 1944, 22 février 1951, 16 février 1950.
- 18. Ef, 16 juin 1949, 15 mars, 19 août 1948, 25 août 1960, 24 août 1944.
- EF, 27 avril, 19 octobre 1950, 13 mai 1952 (Chasse et Pêche); i3 mai 1945, 22 mars 1951 (4 H); 8 juillet 1943, 23 juin 1960 (OTJ).
- 20. EF, 16 octobre 1952, 1 octobre 1953.
- Ef, 8 mars, 12 avril 1945, 24 janvier, 14 février, 25 avril 1946, 16 janvier 1947,
 24 mars 1948, 4 avril, 13 octobre 1949, 24 mai 1951, 10 février, 24 avril, 20 novembre 1952, 31 mars 1955.
- 22. EF, 31 mars 1949, 6 avril 1950.
- EF, 29 février 1940, 30 janvier 1941, 8 novembre 1945, 21 octobre 1948, 28 avril, 16 décembre 1949, 30 mars 1950, 1 mars 1951, 24 avril 1952, 15 octobre 1953.
- EF, 1 avril, 6 mai 1954, 29 septembre 1955, 16 janvier, 11 septembre 1958: La Tribune. 14 janvier, 6 mai, 12 septembre 1956; SHI, p. 301.
- 25. EF, 25 janvier 1940, 23 mars 1950, 11, 18, 25 juin 1953, 1 juillet 1954.

- 26. EF, 23 avril, 7 mai 1959; Cahier historique (1979), B 12-13.
- EF, 8, 26 mars 1953, 18 novembre 1954, 30 avril 1959; La Tribune, 14 novembre 1954.
- 28. EF, 24 avril 1952.
- EF, 24 mai 1951, 14 mars, 28 novembre 1957, 22 mai 1958; SQ, 6-7 Elizabeth II (1958), chap. 84.
- 30. EF, 27 mai 1948, 16 août 1951, 19 juin 1952.
- M. CARDINAL, V. LEMIEUX, F. SAUVAGEAU, Si l'Union nationale m'était contée, Montréal, Boréal Express, 1978, pp. 171-209; La Tribune, 10 septembre 1954.
- EF, 20 mars 1941, 25 février, 4 mars, 7 octobre 1943, 8 juillet 1948, 12 mai 1949, 18 septembre 1952, 26 avril 1956.
- EF, 6 janvier 1944, 8 septembre 1949; Cahier historique (1979), C 12 (Rotary);
 ibid., B 9 (lions); 19 septembre 1951 (Kinsmen); 11 novembre 1948, 24 décembre 1953 (Francs).
- 34. SHI, pp. 301-302.
- 35. Ibid.
- 36. A. CAUCHON dans EF, 3 octobre 1978.
- 37. Ibid., 28 novembre 1978 au 20 février 1979.
- 38. La Tribune, 17 septembre, 1 octobre 1956.
- 39. A. CAUCHON dans EF, 10 octobre 1978.
- 40. Ibid., 17 octobre 1978
- 41. EF, 8 septembre 1949, 14 août 1952, 1 mai, 23 octobre 1958.
- 42. EF, 27 juillet 1950, 7 juin 1951, 6, 13 novembre 1958, 20 août 1959.
- 43. EF, 9 décembre 1943, 6 janvier, 1, 15 juin, 19 octobre, 2 novembre, 7 décembre 1944, 17 mai 1945, 27 mars, 14 août 1947, 10 juin, 4 novembre 1948, 26 janvier 1956, 26 février 1957, 1 mai 1958, 5 mars, 22 octobre 1959, 16 août 1962.
- 44. EF, 15 janvier 1948; Cahier historique (1969), B 3, B 15.
- 45. AVLM, Minutes du Conseil, 2 décembre 1940, 8 juillet, 2, 15 septembre 1941.
- 46. Ibid., 17 novembre 1941.
- 47. Ibid., 24 septembre 1947, 17 novembre 1956.
- 49. Ibid., 17 janvier 1949.
- 50. Ibid., 18 novembre 1946, 2 mai 1951.
- Ibid., 16 février, 2 août 1948, 28 avril 1952; Livre des règlements Règlements 177, 198; EF, 24 avril, 1 mai, 12 juin 1952.
- 52. AVLM, Livre des règlements, Règlements 128, 133, 138, 145, 152, 159, 166 à 170, 172, 175, 176, 181, 182, 184, 187 à 190, 192, 193, 200, 201, 203, 205 à 208, 210 à 212, 217, 223.
- 53. AVLM, Minutes du Conseil, 21 avril 1941.
- A. CAUCHON dans EF, 14 novembre 1978; AVLM, Minutes du Conseil, 18 février 1946, 16 février 1978.
- 56. EF, 22 juin 1950; Cahier historique (1979). B 11.
- 57. Ef, 3 juin 1954, 12, 19 avril 1956, 11 avril 1957, 24 septembre 1959.

- 58. EF, 12 avril 1945; AVLM, Dossier L.M.Pulp Co., lettre du 7 juin 1946; Livre des règlements, Règlement 155.
- 59. EF, 6 mars, 10 avril 1958, 7 avril 1960.



CINQUIÈME PARTIE

LAC-MÉGANTIC À L'ÈRE DES RÉAJUSTEMENTS (1960-1985)

Le 7 septembre 1959, les citoyens de Lac-Mégantic apprennent, par les journaux et la radio, la mort soudaine du Premier Ministre Maurice Duplessis, parti visiter la région minière de Schefferville. L'avant-veille, 5 septembre 1959, la plus ancienne compagnie manufacturière du Lac-Mégantic, la *Lake Megantic Pulp Co.* ferme une de ses usines, le moulin à pulpe, établi en 1893.

Ces deux événements, que le hasard des dates rapproche, ont pour la ville de Lac-Mégantic une portée symbolique. La fin du régime Duplessis, l'arrivée au pouvoir des Libéraux de Jean Lesage, la «Révolution tranquille», marquent, à partir de 1960, le début d'une époque nouvelle dans la Province de Québec. Les idées sur le rôle de l'État, du clergé et de la famille dans la politique, dans l'éducation, les soins de santé, la morale ou dans le contrôle social vont en sortir profondément bouleversées. Comme le reste de la Province de Québec, quoiqu'avec des résistances et un certain décalage dans le temps, la région de Lac-Mégantic sera touchée, dans les décennies 60 et 70, par cette transformation de ses valeurs fondamentales.

Mais la même période, de 1960 à 1980, voit aussi le lent affaiblissement de la structure économique traditionnelle de la ville, symbolisée depuis au mois cinquante ans par des compagnies telles le CPR, la Lake Megantic Pulp ou la Megantic Manufacturing. À travers un lent déclin démographique, la ville de Lac-Mégantic est confrontée avec de difficiles réajustements structurels. Cette cinquième et dernière partie de l'ouvrage analyse les mutations et les adaptations de la société méganticoise après 1960, puis tente, à la lumière de cette nouvelle phase de son histoire, de tracer un bilan de cent ans d'expérience urbaine.

CHAPITRE 11

UNE ÉCONOMIE ET UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION

Le renversement de tendance, qui caractérise les années 1960-1985, se perçoit de façon évidente dans l'analyse des structures économiques de Lac-Mégantic mais surtout de son évolution démographique.

UN LENT DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

En un quart de siècle, Lac-Mégantic a vu sa population baisser de plus de mille habitants (voir Tableau 11.1). Il n'est certes pas évident que la ville ait atteint, à la fin des années cinquante, un sommet de 7 450 personnes, car ce chiffre n'est pas confirmé par toutes les sources, mais il est indéniable qu'en 1982-1984, les décomptes annuels se stabilisent autour de 6 000 habitants. Ce lent déclin démographique se manifeste en deux phases: la première de 1960 à 1968, est plutôt stable, légèrement au-dessus du seuil de 7 000 habitants; la seconde, de 1968 à 1983, marque une tendance à la baisse, avec d'ailleurs des chutes plus brutales, comme entre 1972 et 1975.

Un ensemble de phénomènes démographiques entre ici en jeu. D'abord, la baisse de la natalité, marquée, comme ailleurs au Québec par l'apparition de la pilule anti-conceptionnelle. Malgré tout, en 1969, une des deux paroisses de la ville, Ste-Agnès, compte encore 91 naissances pour 52 décès 1. Lac-Mégantic aurait pu conti-

TABLEAU 11.1

Population de Lac-Mégantic de 1960 à 1984

Années	Population	Années	Années Population	
1960	7105 (7450*)	1973	6735	
1961	7093 (7015**)	1974	6584	
1962	7097	1975	6352	
1963	7126	1976	6356 (6469**)	
1964	7158	1977	6289	
1965	7187	1978	6292	
1966	7201 (6958**)	1979	6347	
1967	7203	1980	6149	
1968	7108	1981	n.d. (6119**)	
1969	6852	1982	6083	
1970	6743	1983	6000	
1971	(6829+) (6770**)	1984	6053	
1972	6902			

Source: Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales, Rapports financiers, Ville de Lac-Mégantic, excepté:

- (*) Annuaire statistique du Québec
- (**) Recensement du Canada
- (+) Écho de Frontenac, 22 octobre 1975

nuer à augmenter de population, s'il n'y avait à considérer que le surplus des naissances sur les décès. On voit donc que le trait dramatique de cette période est l'émigration. Des centaines de personnes ont quitté Lac-Mégantic depuis plus de vingt ans. Rien qu'entre 1976 et 1981, on peut évaluer les départs à 705 individus².

Quelles sont les causes de cet exode? Et où sont partis s'établir ces personnes de Lac-Mégantic? Il est certain que le développement de l'automobile, l'amélioration du réseau routier, en toute saison, et les taxes moins élevées ont pu attirer un certain nombre de ménages méganticois vers les municipalités voisines, particulièrement vers la municipalité de Frontenac, nouveau nom des cantons Ditchfield-Spaulding³. On a évoqué aussi la disette de logements en ville, mais on compte cependant 310 logements nouveaux, bâtis entre 1961 et 1970, et 360 dans la décennie suivante⁴. Il n'en

demeure pas moins que la cause la plus profonde réside dans les questions d'emploi et de chômage. Nous voilà donc entraînés à l'examen des traits économiques de Lac-Mégantic depuis 1960.

LA MUTATION DE LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Insensiblement, à partir de la fin des années cinquante, la structure économique qui existait à Lac-Mégantic depuis la fin du 19º siècle, s'est modifiée, au point de présenter dans les années 80 un nouvel équilibre. Les aspects les plus manifestes de cette transformation sont l'émergence du secteur tertiaire, l'affaiblissement des fonctions ferroviaires, les difficultés du secteur manufacturier du bois, la croissance des manufactures employant une maind'oeuvre féminine et enfin, les obstacles à la venue à Lac-Mégantic d'industries nouvelles.

L'émergence du secteur tertiaire

En vingt-cinq ans, de 1956 à 1981, le secteur du tertiaire, soit le commerce, les services, l'éducation, les soins de santé, a doublé ses effectifs, passant de 604 à 1305 emplois (voir Tableau 11.2). En fait,

TABLEAU 11.2 Secteurs d'emploi à Lac-Mégantic 1956 à 1981

Castowas	Employés		Pourcentage	
Secteurs	1956	1981	1956	1981
Industrie, construction	843	930	41	34
Transports, communications	171	95	8	3
Mines, chantiers	110	60	5	2
Services	213	1070	10	39
Commerce	390	235	19	9
Divers	322	356	16	13
TOTAL	2049	2746	99	100

Source: SHI (1956), p. 291 (d'après le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec); Recensement du Canada (1981).

cette croissance est, paradoxalement, le résultat d'une diminution des emplois commerciaux et d'une multiplication par cinq des emplois dans les services. Avec 39% des effectifs totaux de la maind'oeuvre, ce secteur est, en 1981, le plus fort en importance, dépassant nettement le secteur industriel.

Lac-Mégantic est devenue en effet, avec les années, un centre régional de services, caractérisé par le développement des fonctions reliées à l'éducation, aux services de santé et à l'administration gouvernementale. Ainsi, sur le plan scolaire, on compte, au début des années soixante, six écoles catholiques et une école protestante. La création du Ministère de l'Éducation, en 1964, amorce le processus de regroupement des étudiants de niveau secondaire dans de nouvelles écoles, dites «polyvalentes», offrant un large choix d'options. Aussi, dès 1966, Lac-Mégantic est désignée pour abriter pareille école, mais il faut attendre 1969 pour que les plans en soient approuvés et les fonds débloqués. Inaugurée en 1973, elle prend le nom de Polyvalente Montignac, du nom du premier bureau de poste à Mégantic³.

La Commission scolaire de Lac-Mégantic avait déjà annexé en 1968 les municipalités de Milan, Val-Racine et Marsboro. À partir de 1972, son territoire s'étend sur une vaste région, de Woburn à Lambton, de Stornoway à Audet, de Notre-Dame-des-Bois à Lac-Drolet⁶.

Dans le domaine de la santé, l'année 1962 voit enfin l'achèvement du nouvel hôpital, réclamé depuis près de quinze ans. Comme la Polyvalente Montignac, le nouvel Hôpital St-Joseph s'installe, rue Laval, à l'extrémité du quartier nord. Une école de gardemalades auxiliaires lui est adjointe. L'ancien bâtiment de la rue Villeneuve trouve une nouvelle vocation, celle d'abriter les malades chroniques, sous le nom d'Hôpital Frère-André. Cette institution sera intégrée à l'Hôpital St-Joseph en 19747.

La division de la Province de Québec en régions administratives confirme, à la fin des années soixante, le rôle de Lac-Mégantic comme centre administratif. Rattachée à la région no 5, celle des Cantons de l'Est, plus tard baptisée Estrie, la ville de Lac-Mégantic dépend désormais de Sherbrooke. Mais, la distance entre ces deux centres urbains, plus de cent kilomètres, plaide en faveur d'une décentralisation des services de nombreux ministères. Lac-Mégantic devient ainsi le seul centre administratif secondaire de la

région numéro cinq. À ce titre, plusieurs services gouvernementaux vont y ouvrir un bureau afin d'accommoder la population de l'est de la région.

Dès lors, avec le développement de l'intervention gouvernementale du Gouvernement du Québec dans les années soixantedix, on assiste à l'implantation à Lac-Mégantic de bureaux de l'Aide Juridique, des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Énergie et des Ressources, du Loisir, de la Chasse et de la Pèche, des Transports, du Travail et de la Main-d'oeuvre. De plus, des fonctions administratives provinciales déjà présentes à Lac-Mégantic depuis de nombreuses années, augmentent leurs services et leur personnel. La Sûreté du Québec est devenue un détachement de vingt hommes et la Cour de justice tient désormais des sessions de diverses juridictions: Cour provinciale, Cour des Sessions de la Paix, Cour des petites créances, Tribunal de la Jeunesse⁸.

Bien que moins présent, le Gouvernement fédéral occupe, lui aussi, une place dans le réseau de services à la population. Le camp militaire abrite toujours la Compagnie B du Régiment de la Chaudière. Si le Bureau des Douanes n'a plus l'ampleur des années 1890-1950, à cause du déclin du service ferroviaire du CPR et de la relocalisation des douaniers aux postes pour automobiles, comme au sud de Woburn, par contre, le service postal est devenu plus important. Après plusieurs années de promesses en effet, en 1971, Lac-Mégantic est dotée du service de livraison du courrier à domicile par facteurs. Un bureau de la Commission d'assurance-chômage, après avoir été fermé en 1967, a de nouveau réouvert ses portes⁹.

Il est bien évident que le développement de la Fonction publique fédérale et provinciale et le souci de décentralisation administrative, joints à la croissance des services éducatifs et hospitaliers, ont créé de nombreux nouveaux emplois à Lac-Mégantic et contribué à établir la vocation de la ville comme centre administratif secondaire. Ce processus historique n'a fait que confirmer le rôle régional de certaines autres institutions, parfois établies depuis longtemps, comme les institutions financières. Lac-Mégantic compte, entre 1960 et 1985, deux banques, la Banque de Montréal et la Banque Provinciale, devenue en 1981, Banque nationale du Canada. Les deux caisses populaires, Ste-Agnès et Notre-Dame-de-Fatima, la Caisse d'Établissement de la Chaudière et la Caisse d'En-

traide économique du comté de Frontenac, fondée en 1969, complètent ce réseau de services financiers. On relève également l'existence d'une compagnie d'assurances contre l'incendie, la Mutuelle-Feu de Frontenac, dont la fondation remonte à 1925 et qui a long-temps été une des institutions soutenues par les agriculteurs de la région, au même titre que l'UCC ou que la Coopérative agricole 10.

Autre développement, qui renforce l'attraction presque séculaire du commerce méganticois sur les paroisses environnantes, la création d'un centre d'achats dit *Carrefour Mégantic*, à l'extrémité nord de la ville. Cette initiative n'a pas pour autant étouffé le coeur commercial traditionnel de la ville, rue Frontenac, où certains magasins ont plus d'un demi-siècle d'existence ¹¹. En 1985, un projet de revitalisation du centre-ville, *Revi-Centre*, est subventionné par le gouvernement provincial.

L'affaiblissement des fonctions ferroviaires

On se souvient du rôle fondamental du chemin de fer pour le développement économique et urbain de Lac-Mégantic depuis les années 1880. À la fin des années cinquante, le développement du transport de voyageurs et de marchandises par automobiles, autobus ou camions, annonce des temps durs pour le système ferroviaire. Les compages de chemin de fer héritent, de plus, d'un réseau archaïque, à voies uniques, peu souple, nécessitant d'importantes réparations. De plus, le remplacement graduel des locomotives à vapeur par des locomotives diesel va rendre inutile l'existence d'un point divisionnaire à Lac-Mégantic. Il n'y a en effet plus la nécessité de changer les équipages ni d'affecter, comme au temps de la vapeur, des lomocotives d'appoint aux convois entre Sherbrooke et Lac-Mégantic, pour aider à monter la pente.

Le Québec Central abandonne purement et simplement sa voie ferrée de Lac-Mégantic à Tring Jonction en 1972. Le service de voyageurs a disparu dans les années cinquante et le service de marchandises est très déficitaire 12. Quant au CPR, il réorganise son réseau de points de réparation en 1967, fermant ainsi l'atelier de Lac-Mégantic. Certes, la ligne Sherbrooke-Lac-Mégantic, toujours située sur le plus court trajet de Montréal aux Maritimes, continue à connaître un trafic important de marchandises.

Par contre, le trafic de voyageurs, aux horaires peu pratiques, est réduit progressivement. Le train local pour Sherbrooke aboli depuis 1953, c'est au tour du *Dayliner* Lac-Mégantic-Montréal d'être supprimé en 1970. Il n'y a désormais plus qu'un seul train, l'express Montréal-Halifax, qui arrive à Lac-Mégantic le matin à 4 h 20 en direction de la métropole et qui en revient le soir ou plutôt la nuit, à une heure du matin. Il est d'ailleurs question de le supprimer dès 1977. Cédé à une Compagnie de la Couronne, *Via Rail*, ce dernier train de voyageurs sera, malgré les protestations, enlevé en 1981. Il est toutefois question que ce service soit réinstauré, entre Montréal et St. John, au Nouveau-Brunswick, à l'été de 1985 13.

Les télécommunications se sont par contre modernisées, ce dont a profité également la ville de Lac-Mégantic. La Compagnie Bell a inauguré son service automatique à sept numéros, permettant l'appel interurbain et international, sans passage par les opératrices, dans le courant de l'année 1962. En 1972, est ouvert un poste de radio local, CKFL, affilié au réseau dit des Appalaches ¹⁴. Dans les années 1980, l'installation d'antennes sur le Mont Mégantic a pu améliorer la réception des émissions de télévision de Radio-Canada, mais le réseau de câblodiffusion constitue un appoint indispensable.

Les difficultés du secteur du bois

Malgré la présence de vastes zones forestières à proximité de la ville, le secteur du bois, longtemps le plus dynamique à Lac-Mégantic, traverse, depuis 1960, des conjonctures difficiles. Celles-ci vont imposer aux manufacturiers de délicats réajustements, particulièrement aux deux grandes firmes que sont la Lake Megantic Pulp et la Megantic Manufacturing.

La Compagnie de Pulpe ferme un de ses deux moulins, celui qui prépare la pâte à bois, à l'automne de 1959. La machinerie était assez ancienne et les problèmes des barrages et du contrôle de l'énergie hydraulique en avaient affecté la rentabilité depuis plusieurs années. Le second moulin, une scierie, continue ses opérations. Ici aussi, le matériel prend de l'âge et les coûts de la maind'oeuvre augmentent régulièrement, au fil des conventions collectives. Enfin, une nouvelle préoccupation, celle de la protection de

l'environnement, rend plus délicate la construction de brûleurs à résidus, sur un terrain proche du lac et voisin d'un quartier résidentiel. En février 1972, la *Lake Megantic Pulp* annonce sa fermeture pour le mois de mai suivant, après 89 ans d'existence¹⁵.

La Megantic Manufacturing traverse en 1969 une phase difficile pour sa production de contre-plaqué, à cause de la concurrence étrangère. En 1970, après presque un an de fermeture de ce département, la Compagnie réembauche une centaine de travailleurs et



Usines de la Megantic Manufacturing Co. en 1978 (Coll. Ind. Man. Meg.).

s'oriente vers la production de plaques murales isolantes. Ici aussi, les conventions collectives modifient les conditions de travail: réductions des heures de travail, augmentations de salaires, vacances payées. Mais il y a plus, l'approvisionnement de certaines essences de bois, comme le merisier, est rendu difficile et la Compagnie se heurte aux réticences de l'État à accorder de nouvelles réserves sur les terres de la Couronne et au fait que, dans les Cantons de l'Est, les boisés appartiennent à de nombreux petits propriétaires.

Des relations de travail plus difficiles, la concurrence étrangère et les problèmes d'approvisionnement amènent, vers 1980, la Megantic Manufacturing à diminuer l'importance de ses opérations. Elle continue toutefois à produire du contre-plaqué, du bois de dimension et ses petits produits traditionnels, cure-dents et épingles à linge. Le nombre d'employés a pu varier considérablement selon les années: en 1965, on y dénombre 287 hommes et 73 femmes, en 1983, 120 hommes et 60 femmes, mais dix ans plus tôt, on a

pu compter près de 600 employés. La raison sociale s'est traduite sous le nom d'Industries Manufacturières Mégantic Inc. 16.

L'usine *Torpedo* est partiellement détruite par un incendie en 1962 mais profite de sa reconstruction pour élargir ses opérations. Dirigée par Roch Quirion, elle se dote d'un nouveau séchoir à bois, développe la fabrication de raquettes et de meubles pour enfants. Une filiale est bientôt créée, spécialisée dans le bois de sciage, la *Torpedo Lumber*, devenue *Bois Torpedo*. L'emploi a oscillé pour ces deux manufactures entre 55 et 110 employés¹⁷.



La Compagnie *Torpedo* inaugure la fabrication de raquettes en 1972. Le maire Luc-Lin Bourque (2e de g. à dr.) et Fernand Beaudoin, représentant de la Compagnie (3e de g. à dr.)

La manufacture de meubles *Megantic Furniture*, dirigée par J. R. Latulippe, traverse la période avec régularité, employant de 10 à 25 ouvriers. Par contre, les scieries ont une existence plus mouvementée. Après celle d'Élodien Duclos, détruite par le feu en 1960, la scierie Bégin et Moreau se relocalise en 1971 dans le parc industriel. Elle produit 12 000 pieds par jour et emploie une vingtaine de personnes. Mais elle est aussi détruite par un incendie, en 1974¹⁸.

Frontenac Plywood, une usine de fabrication de portes et de volets, est établie en 1963. Elle connaît une certaine croissance jusqu'en 1976 avec 55 personnes à son emploi. Dirigée par la famille Latulippe, elle devient une division des *Industries Unik* en 1978 ¹⁹.

Promise à un bel avenir est la firme Bestar. Fondée en 1968 par J. M. Tardif, puis élargie par l'arrivée de nouveaux actionnaires, Paulin Tardif, Yvon G. Perreault et Raymond Latulippe, elle se spécialise dans les meubles démontables tels bahuts, bibliothèques, bases de stéréos en panneaux agglomérés. Depuis 1979, elle s'est ouverte avec succès au marché d'exportation, particulièrement aux États-Unis. Elle a augmenté sa main-d'oeuvre, d'environ 65 personnes, vers 1975, à 130, quelques annnées plus tard. Luc Quirion en est devenu vice-président ²⁰. Signalons enfin l'apparition de deux autres entreprises dans le secteur du bois, Bio-Bois et Bio-Shell, cette dernière fabriquant un combustible dérivé de résidus végétaux et de bois.

Ainsi, contrairement à ce qu'on aurait pu croire à première vue, le déclin des deux employeurs traditionnels dans le secteur du bois ne s'est pas soldé par l'affaiblissement inéluctable de cette branche industrielle. La venue de nouvelles firmes a même relancé l'importance de ce secteur entre 1970 et 1980. Vers 1965, on y comptait près de 550 travailleurs et en 1978, environ 750. Par contre, la crise économique a fait disparaître plus d'une entreprise après 1980 et a réduit l'emploi dans ce secteur à 450 en 1983²¹.

La croissance du secteur du vêtement

L'émergence de manufactures de vêtements, employant principalement une main-d'oeuvre féminine, est caractéristique de la période d'après 1960, même si Lac-Mégantic a dans ce domaine une tradition remontant à l'installation de la Kayser, dans les années quarante. Ce secteur a été pendant plusieurs années très fragile à Lac-Mégantic, avec l'apparition de firmes à la vie souvent fort brève. Après la Sports-Wear, qui a succédé à la Kayser, l'immeuble de la rue Lemieux est occupé en 1962 par la Fashion Mills, puis par la Pembroke, entreprises qui font faillite. Vers 1965, ont également existé de plus petits ateliers comme ceux de Frontenac Overall ou de La Chemise Germond. Beaucoup de ces entreprises sont peu solides en capital et ne subsistent souvent que par les salaires très bas et par des rendements élevés, obtenus grâce au travail payé à la pièce.

Plus importante est la firme Canadelle, qui se spécialise dans les sous-vêtements pour dames et qui produit pour des marques solides sur le marché, comme Wonderbra. Dirigée par Luigi Tatasciore et située dans l'usine de la rue Lemieux, la compagnie emploie bientôt une importante main-d'oeuvre, qui atteint 180 à 200 femmes depuis 1975. En 1983, elle est devenue fort symboliquement la manufacture de Lac-Mégantic qui compte le plus d'employés. Une autre firme, spécialisée dans la confection de chemises, connue sous le nom de Chemises D.L., a connu en 1979 un sommet de main-d'oeuvre de 187 employées, mais n'emploie plus en 1983 que 50 personnes. L'industrie de couture Boisvert et Dubé, plus tard, Dubé et Frères, a également vu sa main-d'oeuvre passer de 70 à 35 employés. Enfin, signalons l'apparition de la firme Confection Lac-Mégantic. Bref, le secteur du vêtement est devenu, après 1960, le deuxième en importance à Lac-Mégantic en ce qui concerne l'emploi, atteignant un sommet de 425 ouvrières en 1978 et fort encore de 325 personnes en 198322.

En dehors du bois et du vêtement, la ville a vu disparaître de nombreux employeurs. La beurrerie coopérative, rasée par un incendie en 1974 n'a pas été reconstruite, la Coopérative agricole ayant préféré se spécialiser dans les services de quincaillerie et de machinerie pour la ferme²³. La crise économique de 1981 a aussi été fatale à une entreprise d'abattage et de préparation de viandes, Salaison Idéal mais, en 1984, Jean-Paul Floriot ouvre un établissement similaire sous le nom d'Abattoir Coquelicot. Par contre, depuis 1972, Lac-Mégantic fabrique des voiliers, grâce à la compagnie Mistral.

Le problème du développement industriel

Déjà présentes avant 1960, les difficultés rencontrées par la ville de Lac-Mégantic pour attirer des industries nouvelles n'ont fait que s'accroître. Pourtant, il faut admettre que le pouvoir municipal comme les hommes d'affaires ont continué à dépenser beaucoup d'énergie et de capitaux pour attirer d'éventuels entrepreneurs. En ce sens, la tradition méganticoise d'aide aux industriels, qui est née au siècle dernier, s'est maintenue. La loi ne permettant plus l'octroi de bonus et d'avantages divers par simple résolution du conseil municipal, les municipalités ont reçu l'autorisation de créer des

Fonds industriels, qui gèrent des fonds, prêtent aux firmes sur hypothèque mais qui reçoivent et octroient l'argent suite à des règlements municipaux approuvés par les contribuables.

Lac-Mégantic est dotée en 1962 d'un tel Fonds industriel et celui-ci va consentir des prêts, soit à de nombreux industriels, soit à des firmes en place, soucieuses d'élargir leurs opérations. En l'espace d'une dizaine d'années, des prêts sont effectués pour un total de 250 000 dollars, à des entreprises comme *Torpedo, Mégantic Furniture, Frontenac Plywood, Salaison Idéal* et *Canadelle*²⁴.

À ce type d'aide, assuré par la municipalité sur ses fonds ordinaires ou sur emprunts, s'ajoutent les subventions du Gouvernement fédéral et les prêts de groupes de particuliers. L'éloignement de Lac-Mégantic des grands centres et des marchés ainsi que les problèmes de restructuration de ses secteurs industriels vont permettre, après bien des démarches et des pressions, de profiter de la politique d'aide au Ministère de l'Expansion économique régionale. La région de Lac-Mégantic, désignée zone spéciale à cet effet en 1971, reçoit ainsi d'importantes subventions industrielles. Relevons celles offertes à la scierie Moreau (35 000 dollars), à *Frontenac Plywood* (19 000 dollars), à *Salaison Idéal* (83 000 dollars), toutes les trois en 1971, et à *Chemises D.L.* (31 000 dollars) en 1976²⁵.

Plus dramatique est la tentative menée par le projet *GILMI* d'aider de nouvelles industries par des souscriptions auprès de la population méganticoise. Ce sigle désigne un organisme appelé *Gestion Industrielle Lac-Mégantic Inc*. Formé en 1970, ce comité de promotion industrielle, encouragé par la municipalité et présidé par le maire L. L. Bourque, recueille, par souscriptions auprès du grand public, près d'un demi-million de dollars. Les candidats se présentent rapidement. Il s'agit d'abord de la firme de construction d'autoneige *Moto-Jet*, de Saint-Martin, qui se dit prête à déménager à Lac-Mégantic. La compagnie refusant la présence de quatre administrateurs du Fonds industriel de Lac-Mégantic au Conseil d'administration, les négociations sont rompues²⁶.

Une autre firme, *Syl-Ester Wood*, qui entrevoit la fabrication de panneaux de bois pré-colorés, grâce à une nouvelle technologie d'utilisation de la sciure de bois, propose alors de créer 100 nouveaux emplois et d'investir à Lac-Mégantic pour plus de deux millions de dollars. D'ailleurs, Ottawa promet une subvention de 553 000 dollars si l'usine commence à être construite en 1971. La

compagnie se dit donc intéressée à emprunter une partie du capital requis de GILMI. En 1971, cet organisme investit 225 000 dollars dans le projet *Syl-Ester Wood*. Cependant, en 1972, la construction de l'usine n'a pas encore débuté et un certain climat de méfiance commence à régner autour du projet, dont le démarrage serait affecté par des difficultés non révélées. Après quelque temps, il faut se rendre à l'évidence. L'usine ne se bâtit pas et le prêt de GILMI, constitué des souscriptions de près de 600 citoyens, est techniquement perdu. Une enquête des autorités gouvernementales, menée en 1975-1976, conclut toutefois à l'absence de fraude et classe l'affaire²⁷.

Ce triste épisode n'empêche pas la Ville de Mégantic de continuer à veiller au développement de l'industrie, grâce à l'établissement d'un Commissariat industriel en 1973. 28 fl reste que, de façon plus générale, la structure manufacturière de Lac-Mégantic demeure assez vulnérable, à l'heure des crises économiques ou des mutations technologiques des années 80. L'histoire retiendra cependant que la décennie 1970-1980 a vu une croissance importante de la fonction industrielle de Lac-Mégantic. L'emploi dans ce secteur économique, qui tourne autour de 950 personnes en 1965, se hisse en effet à 1325 personnes en 1976-1978, pour retomber à 850 environ en 1983. On saisit d'autant mieux comment le développement du secteur tertiaire et le rôle nouveau de la ville comme centre administratif secondaire ont pu éviter à l'économie de Lac-Mégantic les variations violentes, qui ont été le lot du secteur secondaire.

LA SOCIÉTÉ: DES TRANSFORMATIONS TARDIVES

Alors que les structures économiques passent dans une phase nouvelle dès le début des années soixante, la vie sociale de Lac-Mégantic connaît, de 1960 à 1970 environ, une décennie assez semblable aux années d'après-guerre, étudiées dans le chapitre précédent. Par contre, sous bien des aspects, à partir des années soixante-dix, l'encadrement effectué jusque-là par diverses associations, religieuses ou civiles, semble perdre de sa vigueur. Correspondant à la période la plus marquante de déclin démographique, ces années 1970-1980 sont toutefois celles de l'éclosion de nouvel-

les valeurs, comme, par exemple, le souci de la qualité de l'environnement ou le rôle essentiel des loisirs.

En 1959, est créée une Commission des Sports et des Loisirs (CSL), organisme indépendant, approuvé par la municipalité et inspiré par les dirigeants paroissiaux des loisirs, dont un des objectifs est la construction d'un vaste centre couvert, regroupant divers



La Commission des Sports et des Loisirs en 1959. De g. à dr., assis, G. Komery, R. Dostie, J. Hayes et L. P. Gagnon. Debout: P. Bellegiorno, G. Huot, J. Lachance, C. Bilodeau, J. N. O. Poulin et J. Michaud (Ville de L. M.).

sports et jeux, au profit de la population toute entière. Achevé en 1961, ce centre, qui prend le nom de *Centre Mgr Bonin*, abrite un aréna, des allées de quilles, une grande salle, un gymnase et divers locaux. Toutefois, les problèmes financiers assaillent les propriétaires officiels du centre de loisirs, à savoir la Fabrique de la paroisse Ste-Agnès, et ce, malgré des subventions gouvernementales. En 1972, les autorités paroissiales se disent prêtes à céder l'édifice à la Ville de Lac-Mégantic. La transaction exigerait un emprunt de 100 000 dollars alors que les actifs atteignent près de trois-quarts de million. Les citoyens approuvent l'acquisition. En 1973, une page est tournée: les loisirs sont municipalisés, après avoir été contrôlés par l'Église durant des décennies²⁹.

D'autres institutions, elles aussi d'inspiration paroissiale, marquent des signes d'essoufflement. L'Oeuvre des Terrains de Jeux (OTJ) en est un exemple. Elle fête en 1961 son quart de siècle, mais éprouve des difficultés quelques années plus tard. Sa disparition est envisagée en 1971³⁰. Il apparaît en effet inévitable qu'avec la prise en main par l'État ou par les municipalités des responsabilités de l'éducation, de la culture, des loisirs ou de la santé, les oeuvres religieuses des décennies antérieures s'effacent. D'une part, les citoyens qui paient de leurs taxes les coûts des institutions gouvernementales ou para-gouvernementales ne sont pas intéressés à entretenir de leurs deniers un autre réseau d'institutions. D'autre part, la crise des vocations et l'abandon de l'état religieux par de nombreux prêtres et membres de congrégations rendent impossibles la relève des pionniers.

C'est ainsi que des activités, attestées encore au début des années soixante, apparaissent une dizaine d'années plus tard comme des souvenirs d'une époque lointaine. Où sont les processions de la Fête-Dieu, qui rassemblaient toute la population? Célèbre-t-on encore la fête de Dollard en paradant dans la cour du Collège? Que sont devenues les soirées organisées par le Frère Rolland pour la Société du Bon Parler Français?

Par contre, les délassements plus profanes ont pris le premier rang. Ils témoignent d'un changement de style dans la vie de loisir des Méganticois mais illustrent la grande vitalité de la communauté dans ce domaine. Le carnaval d'hiver, réorganisé en 1964, les activités de la piste de ski, le festival Printemps-Jeunesse, le festival du Théâtre étudiant du Québec, toutes ces initiatives ont été soutenues, souvent bénévolement, par des citoyens de la ville. Dans les sports, on peut relever la popularité du tennis et du cyclisme³¹. En 1964, commencent les activités d'un corps de majorettes, du nom de *Marinières*. Le groupe suscite la fierté de Lac-Mégantic par ses victoires provinciales et nationales lors de concours en 1970 et en 1971³². Il en est de même pour les nombreuses médailles d'or de Lucille Baillargeon, en 1976 et 1977, aux jeux olympiques pour handicapés.

Avec la redécouverte de l'importance de la nature et de la protection de l'environnement, de nombreuses activités de loisir sont à nouveau orientées vers le lac. Depuis des années déjà, l'Association de Chasse et Pêche veillait à l'ensemencement régulier des eaux en alevins. C'est vers 1970 également qu'on prend conscience de la pollution du lac. En même temps, le site de la Baie des Sables a commencé à intéresser un groupe de promoteurs privés, qui entreprend en 1973 d'y installer un complexe touristique. Un incendie, au début de 1975, du club privé qui s'y trouve est l'occasion pour l'administration du maire Tessier de proposer l'acquisition du terrain de Baie des Sables par la municipalité. Un règlement d'emprunt de 216 000 dollars à cet effet est ratifié. Des octrois gouvernementaux devaient aider la Ville à installer à cet endroit un centre



Le Ministre Raynald Fréchette remet un premier chèque de la subvention de 625 000 dollars pour le parachèvement du complexe de Baie-des-Sables. De g. à dr.: R. St-Martin, N. Landry, le ministre Fréchette, J. P. Normand et le maire J. Lessard (1983) (*Coll. Écho de Frontenac*).

de plein air. Avec la Base dédiée aux activités de la voile et le Centre Mgr Bonin, la Ville de Mégantic ajoute, de cette manière, un troisième volet à son service de loisirs³³. Depuis 1979, la municipalité aide également le Club de tennis et le Club de ski *Méganski* par de l'achat d'équipement et la promotion des activités³⁴.

Cette accentuation de la prise en charge d'activités sportives et de délassement par le pouvoir municipal révèle que les Méganticois ont perdu leurs appréhensions concernant le rôle de l'État et des gouvernements dans la vie quotidienne. En 1985, on a de la peine à croire que le député Éloi Guillemette pouvait faire applaudir à Lac-Mégantic le slogan suivant: «Contre l'école gratuite parce qu'elle

amène l'école neutre» 35. C'était dans les derniers mois du régime Duplessis.

Pourtant, ce n'est que très lentement que ces craintes se sont levées. Pendant toutes les années soixante et encore au début des années soixante-dix, de nombreux citoyens de Lac-Mégantic ont tenté de freiner l'évolution accélérée de leur société vers des valeurs inconnues. Fidèles aux principes qui avaient fait la force des décennies antérieures, ils ont voulu défendre les institutions comme la famille, la prière traditionnelle, le droit premier des parents sur l'éducation, la rigueur morale, la tempérance et la petite entreprise privée. C'est ainsi qu'on peut comprendre la fidélité de l'électorat méganticois à des partis politiques, moins enthousiastes pour la mise en avant des responsabilités de l'État provincial que les Libéraux de Jean Lesage ou de Robert Bourassa.



L'ancien couvent de la Visitation, rue Dollard, abrite, depuis 1980, une garderie (Coll. privée).

La Ville de Lac-Mégantic vote dans le même sens que les paroisses rurales du comté de Frontenac, en 1960 comme en 1962, en restant fidèle à l'*Union nationale* et à Éloi Guillemette. En 1966, même scénario avec l'appui à Fernand Grenier, lui aussi de l'Union nationale. Aux élections de 1970, c'est au créditiste P. A. Latulippe,

fils de Henri Latulippe, député fédéral, que les citoyens portent majoritairement leurs voix. Les résultats de ce scrutin, auquel participent quatre candidats, sont très significatifs de l'état d'esprit de Lac-Mégantic à cette époque. Les deux partis qui, chacun à leur manière, symbolisent la nouvelle modernité québécoise, le parti libéral et le parti québécois, recueillent 1191 suffrages. Par contre, 2 365 votes sont donnés aux candidats plus sensibles aux valeurs traditionnelles, ceux de l'Union nationale et du Ralliement créditiste³⁶.

Ce n'est qu'en 1972-1973 que l'attitude des électeurs urbains de Lac-Mégantic se met à diverger de celle des électeurs ruraux du reste du comté. Ainsi, à l'élection fédérale de 1972, si Henri Latulippe l'emporte dans le comté de Compton, il est battu dans les bureaux de vote de Lac-Mégantic par le candidat libéral Claude Tessier, qui y remporte une majorité de 700 voix³⁷. Certes, l'interprétation des votes demeure chose fort complexe et les motivations des électeurs multiples et irrationnelles. L'élection fédérale de 1974 confirme la position des électeurs de la ville, mais, cette fois-ci, l'ensemble du comté donne sa préférence à Claude Tessier³⁸.

LE POUVOIR MUNICIPAL

L'année 1960 est pour la municipalité de Lac-Mégantic le début d'une nouvelle ère. N'est-ce pas cette année-là que le projet d'un nouvel Hôtel de Ville, un rêve de plusieurs décennies, reprend forme? Grâce à des octrois gouvernementaux, le vaste bâtiment est rapidement construit. Il sera occupé en 1962 et inauguré officiellement en 1964. Il abrite les bureaux de la municipalité ainsi que diverses institutions du gouvernement provincial, comme le bureau d'enregistrement ou la Cour de justice³⁹. Les lignes imposantes de l'édifice symbolisent bien le rôle, devenu fondamental, du pouvoir municipal dans tous les secteurs de la vie urbaine. Un seul souci a été enlevé des préoccupations des dirigeants locaux: celui de l'électricité, dont nous avons vu la cession à l'Hydro-Québec dans un chapitre précédent. Le service de l'aqueduc reste par contre important. En 1964, un projet d'usine d'épuration des eaux voit le jour ainsi que celui d'une station de pompage⁴⁰. Les années 1980 à 1985 correspondent à la construction d'une usine de traitement des eaux usées, au coût global de 6 400 000 dollars, dont 1 035 000 dollars financés par la Ville. Le projet avait fait l'objet en 1980 d'une entente avec le Ministère de l'Environnement, Marcel Léger. Quant au déneigement des rues, autrefois confié par contrat à l'entreprise privée, il est pris en charge par la municipalité en 1971⁴¹.



Le Ministre Marcel Léger et le maire Jean Lessard signent l'entente sur le projet d'assainissement des eaux, en septembre 1980 (Coll. Écho de Frontenac).

Nous ne reviendrons plus sur le rôle nouveau de la municipalité de la Ville de Lac-Mégantic dans le domaine des loisirs ou de la promotion industrielle. Signalons ici deux autres implications de l'Hôtel de Ville dans la vie méganticoise: la Commission de l'Urbanisme, créée en 1964, et la Commission de l'Aéroport, formée en 1961⁴². La Ville loue, en effet, à partir de cette dernière année, l'aéroport du Gouvernement fédéral pour un montant symbolique. L'entretien des pistes et des bâtiments coûte cher, mais des subventions d'Ottawa aident à en assumer les coûts. Les autorités municipales et les milieux d'affaires y voient un élément important de publicité pour attirer de nouveaux industriels⁴³.

On devine que ces abondantes responsabilités ont alourdi la tâche de l'administration municipale. En 1965-1966, après un long débat public, le principe de la rémunération du maire et des échevins est accepté. La charte de 1907 est amendée et le nombre de conseillers diminué de neuf à six. Durant la période 1960-1985, le titre de maire a été porté successivement par:

J. Armand Drouin (jusqu'en 1966)
Paul Leblanc (1966-octobre 1969)
Luc-Lin Bourque (octobre 1969-novembre 1973)
Claude Tessier (novembre 1973-janvier 1976)
Jean Lessard (janvier 1976-encore en poste en 1985)

La fonction publique municipale s'est développée au rythme des nouvelles responsabilités de la Ville. En 1973, par exemple, on dénombre 10 policiers, 7 administrateurs, 9 personnes affectées aux travaux publics, 2 aux loisirs, 2 au ménage, soit 30 personnes. En 1975, un directeur-général a été engagé et le poste confié à l'ingénieur Pierre Fecteau⁴⁴. Le poste de greffier a été occupé pendant un quart de siècle par Hervé Fecteau, auquel ont succédé, en 1977, Pierre Fecteau, puis en 1981, Jean Perreault.

Par contre, la politique municipale suscite moins de passion parmi la population qu'autrefois. Cela tient à la durée plus longue des mandats de maire et de conseillers, qui sont de quatre ans depuis 1969. La fièvre des élections annuelles en janvier appartient à un passé déjà lointain. Le privilège des propriétaires d'être les seuls à voter a également disparu en 1969 et a peut-être banalisé le phénomène de l'élection. Quant aux référendums, ils ne se tiennent que si une majorité formelle de citoyens en fait la demande. Ici aussi, les années 70 ont marqué des changements profonds par rapport à des comportements de nombreuses décennies.

LA VILLE ET SA ZONE D'ATTRACTION

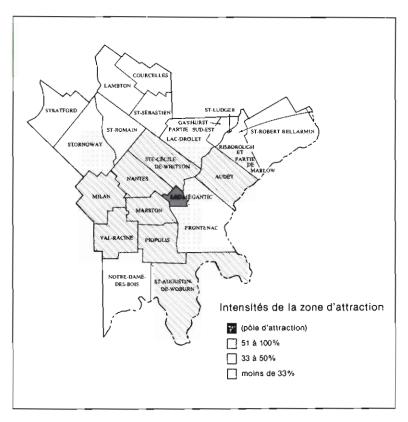
Si la mutation des structures économiques traditionnelles de Lac-Mégantic se dessine dès la fin des années cinquante, si la vie sociale et le pouvoir municipal ne prennent le tournant de la modernité québécoise qu'au début des années soixante-dix, le réseau routier doit attendre la fin de cette décennie pour atteindre la qualité et la sécurité des routes d'autres régions de la Province. Domaine par excellence des promesses électorales, voire du patronage, la construction de bonnes routes dans la région de Lac-Mégantic a requis des crédits d'autant plus élevés que, pendant des dizaines d'années, ce secteur a été négligé.

Les accidents mortels sont fréquents. La route meurtrière fauche 17 victimes en 1964, 7 en 1965⁴⁵. La route no 24, que relie Lac-Mégantic à St-Georges de Beauce est dans un état lamentable à longueur d'année et d'ailleurs non encore asphaltée sur la moitié du trajet. En dehors des traversées des villages, sa structure n'a pas été changée, depuis sa construction comme chemin pour voitures à chevaux, vers 1895. Au printemps, les camions qui charrient les billots la rendent impraticable et des autos y sont abandonnées, embourbées. Cela se passe encore en 1966⁴⁶.

La route 34, qui assure la liaison vers Sherbrooke par Stornoway est à peine en meilleur état. Il y a même eu le projet utopique de construction par le Gouvernement fédéral de l'autoroute de l'Atlantique, en droite ligne depuis Sherbrooke jusqu'à Frederiction, au Nouveau-Brunswick, par Lac-Mégantic⁴⁷. Cet état de choses désastreux s'efface vers 1980 avec la reconstruction et l'asphaltage des diverses liaisons routières autour de la ville.

La zone d'attraction de Lac-Mégantic s'est entretemps transformée et présente, à la fin des années soixante un profil différent de celui du début du siècle et de l'époque des chemins de fer et des bateaux à vapeur. Une enquête de 1967, sur les lieux de travail, d'achat ou d'utilisation de services pour les populations de toutes les municipalités du Québec, indique que Lac-Mégantic n'attire qu'une zone de 14 000 habitants (voir Carte no 4). Cette zone ne comprend que les municipalités voisines mais pas l'ensemble du comté de Frontenac, dont l'est et le nord sont polarisés sur St-Georges de Beauce, Thetford ou même Sherbrooke⁴⁸.

Pour les analystes du gouvernement provincial, affectés au découpage des régions administratives du Québec, pareille étude a justifié le rattachement de la zone d'influence immédiate de Lac-Mégantic à la région de Sherbrooke alors que le reste du comté de Frontenac fait désormais partie de la région de Québec. On peut croire que cette amputation d'une partie de la sphère d'influence polarisée jadis sur la ville, s'est effectuée dans une très mauvaise conjoncture, celle de l'affaiblissement des fonctions industrielles et commerciales de Lac-Mégantic et celle de l'aggravation de l'état du système routier dans la région. Le nouveau découpage des munici-



CARTE n° 4: La zone d'attraction de Lac-Mégantic vers 1970

palités régionales de comté, effectué d'après les désirs des populations locales, a partiellement corrigé la situation antérieure. Depuis 1981, la MRC du Granit rassemble autour de son chef-lieu, Lac-Mégantic une population de 21 000 habitants.

L'époque du comté de Frontenac étant révolue, c'est dans le cadre nouveau de la MRC que certaines politiques, comme l'aménagement du territoire ou la promotion industrielle, se décident désormais. En 1980, la Ville de Lac-Mégantic reconnaît ainsi comme son mandataire dans le développement industriel un nouvel organisme supra-municipal, le Comité intermunicipal de promotion industrielle de la région de Mégantic, devenu, par la suite la Corpora-

tion de développement industriel de la région de Mégantic. L'objectif est autant d'aider des entreprises à prendre de l'expansion ou à traverser des difficultés qu'à faire de la publicité à l'extérieur sur les avantages à investir dans la région.

Ces efforts, où l'intérêt particulier de la principale ville de la MRC semble se fondre dans l'intérêt de la région tout entière, illustrent sans doute une nouvelle conscience historique de la communauté. L'ouverture au monde entier qu'a apportée la révolution des communications, des satellites et de la télévision, aide sans doute les élites locales, comme les citoyens ordinaires, à dépasser les frontières étroites d'un territoire municipal. Cela ne signifie certes pas la disparition ou la dilution de Lac-Mégantic dans une entité anonyme régionale. Les atouts de la ville comme l'intérêt des hommes d'affaires, qui y oeuvrent depuis des décennies, peuvent contribuer à nourrir des projets strictement municipaux. Ainsi, en mars 1985, est fondée la Corporation du Motel industriel, un organisme où siègent hommes d'affaires et représentants municipaux de Lac-Mégantic. Leur projet est d'ériger un bâtiment, capable d'héberger à bon marché trois ou quatre petites entreprises⁴⁹. Cette initiative ne rappelle-t-elle pas celle du Progrès de Mégantic de 1945, à qui on doit l'édifice industriel de la rue Lemieux? Plus que jamais, la force d'une zone d'influence tient essentiellement au dynanisme de son chef-lieu et de son centre historique. Lac-Mégantic en est un bel exemple.

NOTES

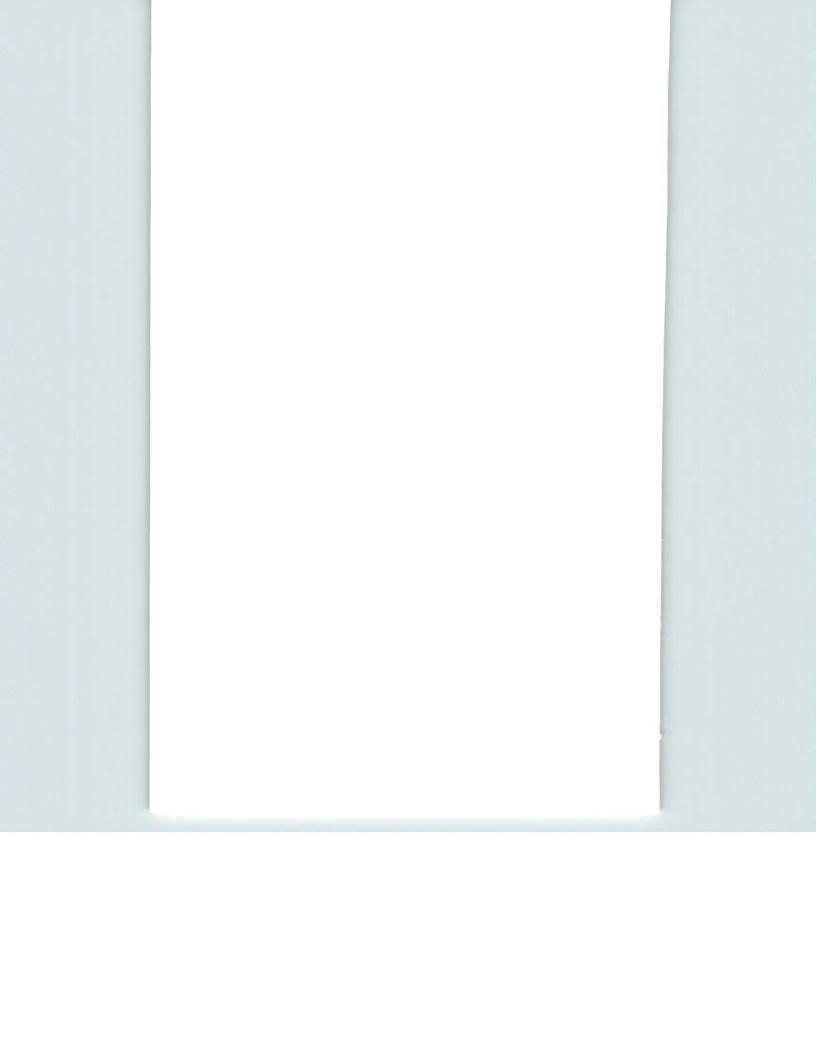
Chapitre 11

Une économie et une société en mutation

- EF, 19 février 1970.
- 2. Recensement du Canada (1981)
- EF, 29 octobre 1975.
- 4. Recensement du Canada (1981).
- 5. La Tribune, 25 janvier 1966: EF, 18 décembre 1969, 8 avril 1973, 26 juin 1974.
- 6. EF, Cahier historique (1979), C 16.
- 7. Ibid., B 11; EF, 16 août, 6 décembre 1962, 29 mai 1974.
- MRC du Granit, Répertoire socio-économique, 1983; EF, 22 janvier 1970, 27 janvier 1971.

- MRC du Granit, ibid., La Tribune, 31 janvier 1967; EF, 23 octobre 1969, 2 décembre 1970, 3 mars 1971.
- 10. EF, Cahier historique (1979), C 3, 7, B 3, 15, A 15, 19.
- 11. EF, ibid., A 23; La Tribune, 12 février 1977.
- 12. EF, 16 août 1972.
- EF, 23 mars 1961, 16 juillet 1970: La Tribune, 31 janvier 1967; AVLM, Minutes du Conseil, 4 avril 1977.
- 14. EF, 5 avril 1972.
- 15. La Tribune, 5 février 1968; EF, 9 décembre 1970, 23 février 1972.
- EF, 6 août 1970, 1 décembre 1971, 19 avril 1972, 25 décembre 1974, 2 avril 1975
- 17. EF, 19 juillet, 23 août 1962, 27 octobre 1971, 25 octobre 1972, 8 avril 1973.
- 18. EF, 10 mars 1960, 13 août 1970, 27 février, 28 août, 13 novembre 1974.
- 19. EF, 24 février 1971.
- 20. Ef, 16 octobre 1969; J'investrie, décembre 1984, p. 15.
- 21. Pour les statistiques sur le nombre d'employés, voir La Tribune, 24 février 1965; Ministère de l'Industrie et du Commerce, Liste de la section manufacturière de l'industrie. Région administrative no 5, juillet 1976, octobre 1978; MRC du Granit, Répertoire socio-économique, 1983.
- EF, 9 novembre 1961, 22 mars 1962; La Tribune, 4, 30 mars, 15 février 1966;
 EF, Cahier historique (1969), A 11.
- 23. EF, ibid., A 24.
- 24. AVLM, Rapport financier (1971), Fonds industriel.
- 25. EF, 13 août 1970, 10, 24 janvier 1971, 1 décembre 1976.
- 26. EF, 12, 19 mars, 2 avril, 14 mai 1970.
- EF, 30 juillet, 1 octobre, 18 novembre 1970, 20 janvier, 4 août, 1 décembre 1971, 26 janvier 1972, 15 octobre 1975, 6 octobre 1976.
- 28. EF, 5 décembre 1973.
- EF, 2 juillet 1959, 31 mars, 14 avril, 20 octobre, 1 décembre 1960, 12, 23 octobre 1961, 9 août, 20 décembre 1972, 28 février 1973.
- 30. EF, 24 août 1961, 25 août 1971.
- La Tribune, 16 janvier 1965, 12 février 1969, 23 mars 1966; EF, 19 février, 2 décembre 1970, 25 août 1971, 25 juin 1970.
- 32. EF, 9 juillet, 13 août 1964, 4 juin, 13 août 1970, 15 septembre 1971
- 33. Ef, 8 avril 1973, 29 janvier, 16 avril, 9 juillet 1975.
- 34. AVLM, Minutes du Conseil, 4 juin, 19 novembre 1979.
- 35. EF, 16 juillet 1959.
- 36. EF, 30 avril 1970.
- 37. EF, 1 novembre 1972.
- 38. EF, 10 juillet 1974.
- EF, 22 septembre, 1, 10 novembre 1960, 4 novembre 1962; Cahier historique (1979). A 5.

- 40. EF, 2, 9 juillet 1964; La Tribune, 26 mars 1966.
- 41. EF, 13 janvier 1971.
- 42. EF, 7 septembre 1961, 5 mars 1964.
- 43. EF, 14 janvier 1960, 7 septembre, 26 octobre 1961, 20 septembre 1962, 10 septembre 1975; La Tribune, 26 janvier 1977; AVLM, Minutes du Conseil, 5 juillet, 20 décembre 1976.
- 44. EF, 26 novembre 1975, 14 juillet 1976.
- 45. La Tribune, 26 mars 1966.
- 46. La Tribune, 10, 15, 21, 24, 25, 28 mars, 6, 12 avril 1966.
- 47. EF, 23 janvier 1964.
- 48. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence, Québec, 1967.
- 49. AVLM, Minutes du Conseil, 17 mars 1980; EF, 5 mars 1985.



CHAPITRE 12

LES LEÇONS D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN

Depuis plus de cent ans, une communauté d'hommes et de femmes marque sa volonté de vivre et de prospérer ensemble à Lac-Mégantic. L'étude, qui s'achève ici, nous a montré que cette volonté a tenu aux qualités des générations de Méganticois qui s'y sont succédé, mais qu'elle a dû composer aussi avec les forces plus générales de l'histoire de ce dernier siècle. En ce sens, l'évolution d'une ville, comme celle de Lac-Mégantic, reflète l'allure globale de l'évolution de nombreuses villes nord-américaines et de la société occidentale. Par contre, aucune ville, même au Québec, même en Estrie, ne ressemble de près par son histoire à la ville qui fête cette année son centenaire.

On doit donc se demander quelle est la recette originale de Lac-Mégantic, quel est le dosage particulier entre la force des choses et l'action des hommes et des femmes d'ici depuis cent ans. Ce bref chapitre de conclusion tente d'en faire un bilan.

1. Les données géographiques sont la toile de fond de cette expérience urbaine. Située dans un cadre remarquable de lacs et de montagnes, Lac-Mégantic a profité mais a aussi souffert de son isolement et de son éloignement. Aux confins de l'Estrie et de la Beauce, la distance qui la sépare, encore vers 1870, de la zone peuplée et défrichée du Québec, lui assure ces réserves forestières quasiment intactes et donc la matière première d'un de ses axes essentiels de développement, l'industrie du bois. Par contre, son

éloignement des marchés et des grandes villes peut être un facteur négatif, si les réseaux de transport des hommes et des marchandises demeurent inadéquats.

- 2. Les moyens de communication modernes sont donc la clé historique de l'éveil et de la croissance de la ville. Celle-ci ne voit le jour que lorsque la voie ferrée de l'International arrive, en 1878-1879, aux abords du lac Mégantic. Le développement ferroviaire constituera, par la suite, le facteur essentiel du développement de la ville. Devenue point divisionnaire du CPR, Lac-Mégantic se définira d'abord comme une ville ferroviaire, avec son aristocratie ouvrière d'employés du chemin de fer et sa situation sur l'axe principal de communications du Canada d'avant 1914. Le déclin lent mais historique de la fonction ferroviaire, à partir de 1929, n'a par ailleurs pas été compensé par l'émergence d'un réseau moderne de voies routières. Jusqu'en 1975, l'état délabré de la voirie régionale a constitué un handicap au développement économique de la ville, à l'âge où la route remplace partout le rail.
- 3. Le bois a cependant fourni, depuis les débuts de la ville, la matière première indispensable aux industries qui se sont installées à Lac-Mégantic pour le scier ou le transformer en produits divers. Le bois est la marque de commerce de la ville et, de ce fait, les industries de ce secteur, ont pesé d'un poids très fort dans la structure industrielle de Lac-Mégantic. Certes, la ville n'est pas à classer pour ce fait dans la catégorie des villes mono-industrielles, car le tertiaire y a toujours apporté un élément d'équilibre, du chemin de fer en 1880-1930 aux services administratifs, éducatifs et hospitaliers d'après 1960. Cependant, les conjonctures économiques générales ou propres au secteur du bois expliquent bien des hauts et des bas de cent ans d'histoire locale.
- 4. Dans le domaine industriel, les caractéristiques du secteur du bois, lié à l'existence de vastes réserves forestières, ont limité la multiplication des firmes oeuvrant dans ce secteur. Une fois, les réserves de la Couronne cédées à l'un ou l'autre employeur, l'avantage de cette situation privilégiée empêchait une certaine concurrence. Ceci explique sans doute la difficulté à attirer de nombreuses firmes dans ce secteur et la dépendance importante de la ville par rapport aux deux compagnies qui ont dominé l'économie méganticoise pendant près d'un siècle, la Lake Megantic Pulp et la Megantic Manufacturing Co. La structure professionnelle de la ville,



Armoiries de la ville de Lac-Mégantic avec sa devise: "Un même corps, un même esprit" (Ville de L. M.).

les types de salaires qui y ont été offerts, les cycles saisonniers d'activité en ont été marqués. La situation de quasi-monopole de ces deux employeurs les a placés, à plusieurs reprises, en situation de conflit avec la municipalité comme elle leur a permis aussi de faire dépendre la prospérité de la communauté de leurs qualités indéniables d'entrepreneurs.

- 5. Nous avons pu également découvrir le poids important qu'a eu le facteur énergétique dans l'histoire du développement de Lac-Mégantic. L'ère de l'électricité industrielle, qui débute quinze ans à peine après la naissance de la ville, accompagne l'histoire de celle-ci de façon inexorable. Lac-Mégantic n'a pas eu comme d'autres villes une longue phase prospère «pré-électrique», comme ce fut le cas de Sherbrooke. Son développement et sa croissance dépendaient donc fondamentalement de sa capacité à produire son autonomie énergétique. Sur ce plan, la ville connaît une succession de réussites et d'échecs, particulièrement en 1914, avec le rejet du projet de barrage par les contribuables, et en 1956, avec la destruction du barrage Gayhurst. Combiné avec les problèmes de transport et de structure industrielle rivée sur le bois, ce facteur énergétique a été pour beaucoup dans les phases de ralentissement de l'économie urbaine.
- 6. Le poids des contraintes conjoncturelles ou structurelles aurait pu être intolérable. Si Lac-Mégantic a pu connaître toutefois une croissance à long terme, il a fallu bien des fois en attribuer le mérite au dynamisme d'un groupe social de notables. Ceux-ci, que nous avons vu à l'oeuvre à chaque génération de l'histoire de la ville, ont été les artisans de nombreuses initiatives économiques. Ils ont de plus exercé leurs talents dans la naissance et la croissance de multiples activités sociales, associatives, éducatives, culturelles et sportives. Ils ont donné, à une ville ouvrière, dont beaucoup de citoyens n'avaient pu, forcés par la misère du temps, suivre l'école pendant des années, un climat de savoir, de dignité, de festivités de bon ton, de charité philanthropique.

Leur importance dans l'histoire de la ville, la force de leur réseau de relations, le prestige du clergé qui leur est souvent associé, ont donné de plus une coloration particulière à l'évolution des moeurs et des modes de vie. C'est eux qui ont, par exemple, transformé la communauté méganticoise d'un monde un peu frustre et primitif de bûcherons et d'hommes des bois en une société plus soucieuse des valeurs d'ordre et de respectabilité. La longue histoire des luttes de l'alcool et de la tempérance montre que leurs efforts n'ont pas été toujours vains.

Si, depuis la fin des années soixante, le climat idéologique et moral, que cette classe de notables avait façonné, a eu tendance à s'échapper, l'avenir, parfois incertain de la ville, repose encore, en

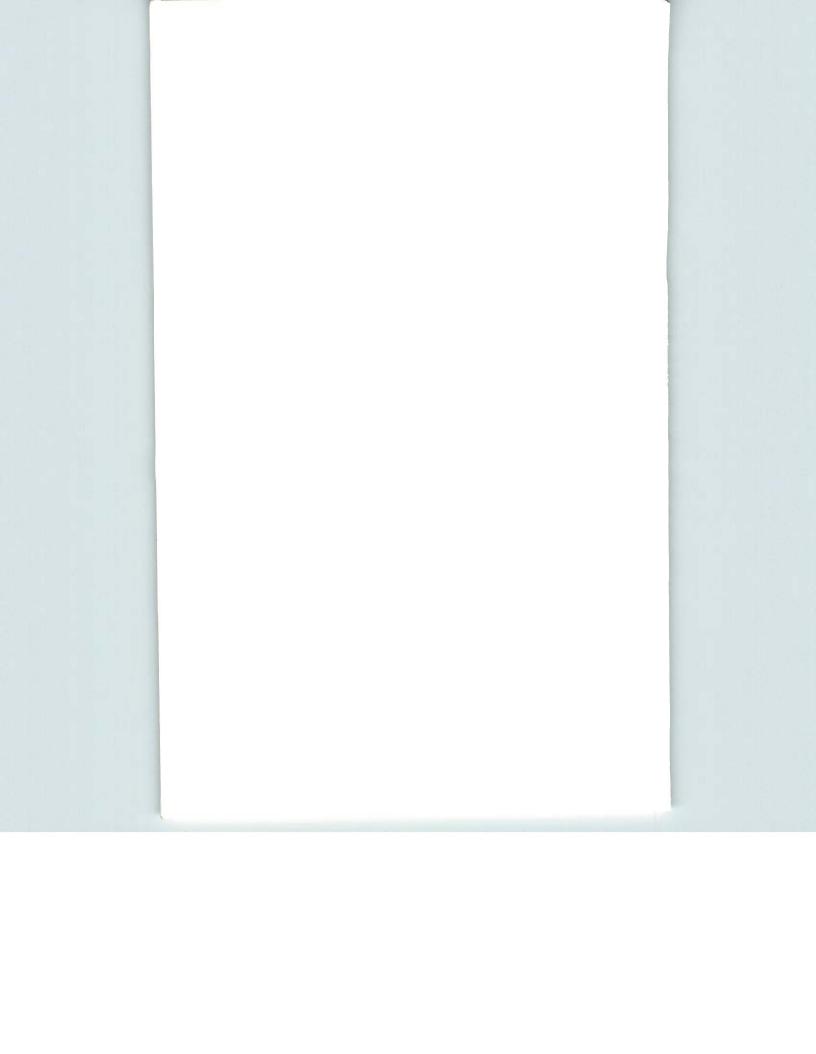


Vers l'avenir... (Coll. privée).

grande partie, sur le dynamisme des animateurs et des entrepreneurs qui ont succédé aux Chicoyne, McAuley, Cliche, Brassard, Drouin et autres. Par contre, grâce au progrès de l'éducation et des initiatives populaires, la communauté méganticoise est riche aujourd'hui de talents nombreux et diversifiés. La période de crise, que Lac-Mégantic traverse comme d'autres petites villes industrielles du Québec, impose sans doute des solutions requérant la participation de tous. Dans la mesure où les gestes de chacun seront inspirés par les leçons d'une remarquable histoire séculaire, l'avenir de Lac-Mégantic demeure brillant.

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

3.1	Population des villages de Mégantic et d'Agnès, 1881-1907	48
4.1	Occupations professionnelles, Agnès et Mégantic, 1907	8€
4.2	Salaires journaliers et annuels, Agnès et Mégantic, 1907 (en dollars)	88
4.3	Propriétaires et locataires, Agnès et Mégantic, 1907	89
4.4	Groupes ethniques, Agnès et Mégantic, 1881-1907	91
5.1	Liste des maires des villages de Mégantic et d'Agnès, 1885-1907	127
5.2	Bonus aux industries offerts par le village de Mégantic, 1886-1907	155
5.3	Taux de la taxe foncière à Mégantic et Agnès, 1885-1906	
	(en % de la valeur ou «millin»)	157
6.1	Population de Mégantic de 1907 à 1939	168
6.2	Croissance démographique comparée de Mégantic et de Sherbrooke	
	(1907-1939)	169
6.3	Occupation professionnelle, Ville de Mégantic, 1907-1927	
	(en nombre et en pourcentage)	171
6.4	Coût de l'électricité demandé à la Megantic Manufacturing Co.	
	pour une consommation de 2 millions de KWH par an	
	(1934-1938)	192
7.1	Population par quartier, 1907-1939	
	(en nombre et en pourcentage)	200
7.2	Propriétaires et locataires en 1927	201
9.1	Population de la ville de (Lac-) Mégantic, 1939-1960	258
9.2	Taux d'électricité proposés à la Megantic Manufacturing Co.	
	pour sa consommation totale de 1954	277
0.1	Règlements d'emprunts, 1941-1959	304
1.1	Population de Lac-Mégantic de 1960 à 1984	316
1.2	Secteurs d'emploi à Lac-Mégantic, 1956 à 1981	317



LISTE DES CARTES

1.	Caractéristiques physiographiques de la région du lac-Mégantic	19
2.	La région de Lac-Mégantic vers 1870	34
3.	Les projets de divisions administratives autour de Lac-Mégantic	
	(1894-1912)	79
4.	La zone d'attraction de Lac-Mégantic vers 1970	336

Ville de Lac-Mégantic 5527 Frontenac Bureau 200 Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

Tél.: (819) 583-2441

Achevé d'imprimer sur les presses de Metrolitho Inc. - Sherbrooke le deuxième trimestre mil neuf cent quatre-vingt-cinq

